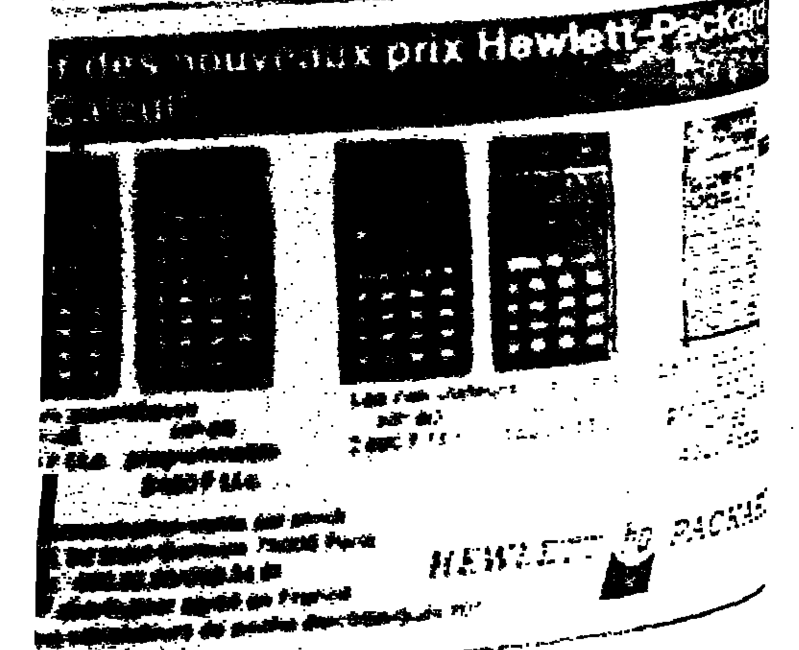




★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9388 — 34 PAGES — SAMEDI 22 MARS 197[illegible]

DERNIÈRE MINUTE

La régie Renault intente une action en justice contre la C.G.T. de l'usine du Mans

(Lire nos autres informations p. 30.)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 9 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DU JOUR

Un démon mal exorcisé

Les Nations unies ont proclamé ce vendredi 21 mars Journée internationale d'action contre la discrimination raciale. On veut souhaiter que cette initiative rencontre plus de succès que n'en ont d'habitude les démarches d'une Organisation dont l'appellation dérisoire souligne la croissante impuissance. *Jamais, depuis la fin de la dernière guerre, le démon du racisme que l'on avait cru exorciser à Nuremberg n'a montré tant de vitalité.*

Le racisme, *c'est triste à dire*, est surtout un produit du monde *moderne*.

Les grands textes qui fondent la démocratie moderne ignorent le mot *et l'idée de race*. La Déclaration de l'indépendance des *Etats-Unis proclame* « comme une vérité allant de soi que tous les hommes ont été créés égaux ». La Déclaration des droits de l'homme de 1789, que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » et que « les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ». La Révolution a aboli l'esclavage et Napoléon a fait des juifs des Français comme les autres.

C'est au dix-neuvième siècle seulement qu'ont commencé d'apparaître les mythes proprement *racistes qui ont conduit* aux pogromes, à l'affaire Dreyfus et au nazisme. Hitler à terre, tout le monde s'est trouvé d'accord pour réprouver la philosophie infâme qui imaginait l'existence de degrés dans l'échelle humaine en fonction de la forme du nez, ou du crâne, ou de la couleur de la peau. Et la Déclaration des droits de l'homme des Nations unies de 1948 a vertueusement mis en tête de ses interdictions celle des discriminations fondées sur la race.

Hélas ! Dans ce domaine comme en *tant d'autres*, le comportement des signataires a trop souvent contredit *leurs paroles*. Pour un Etat comme l'Afrique du Sud qui se proclame ouvertement fondé sur le principe de l'apartheid, combien de pays ne pratiquent-ils pas dans les faits la discrimination qu'ils abhorrent en droit ? L'égalité raciale existe-t-elle aux Etats-Unis ? Les juifs ne sont-ils l'objet d'aucune discrimination en Union soviétique ou en Pologne ? N'est-ce pas l'Arabie Saoudite *qui interdit* l'accès de son territoire aux journalistes d'origine juive ? En Israël, qui peut soutenir que non seulement les Arabes mais même les sépharades sont traités sur un pied d'égalité avec les juifs ashkenazes ? En Afrique, combien de fois les luttes tribales ne menacent-elles pas de tourner à l'ethnocide ? Le péril jaune n'a-t-il pas été *invoqué*, y compris par un grand poète, pour justifier la tension sino-soviétique ?

***Les Français* sont mal placés, malheureusement, pour faire la leçon aux autres. C'est à chaque instant désormais que la haine raciale se manifeste au grand jour dans la patrie des Droits de l'homme. Il est vrai que la présence dans un pays de très nombreux *étrangers* qui apportent avec eux leurs coutumes, leurs croyances, leur pauvreté, ne peut manquer de poser des problèmes de cohabitation, au point qu'on peut se demander si, plutôt que d'importer — ce qui veut dire en *fait déporter — massivement* de la main-d'œuvre, il n'aurait pas *mieux valu* chercher à l'employer sur place.**

Il reste que l'Europe abrite aujourd'hui *sur son sol des millions* de travailleurs déplacés, et qu'elle se doit à elle-même de ne pas les regarder comme des esclaves mais comme des hommes qui ont à subir, pour manger et pour nourrir leurs familles, la terrible épreuve de l'exil.

Si nos pays veulent encore jouer un rôle, il faut qu'ils apprennent à se faire respecter. Non plus au sens que l'on donnait autrefois à ce mot et qui était lié à la possession de la force et à l'exercice de l'autorité, mais tout simplement en méritant le respect. Or on ne le mérite qu'en le pratiquant soi-même à l'égard des autres.

WASHINGTON FACE A DEUX CRISES

Les événements d'Indochine pèsent sur la mission au Proche-Orient du secrétaire d'Etat américain

La situation continue de se détériorer en Indochine pour les alliés des Etats-Unis. Au Vietnam du Sud, Hué aurait été désertée par la moitié de sa population, mais la ville reste aux mains de l'armée de Saigon, tandis que deux divisions communistes seraient massées à quelques kilomètres.. Au Cambodge, la rumeur d'une prochaine démission du maréchal Lon Nol se répand dans les milieux diplomatiques.

Ces événements pèsent sur le climat des entretiens que M. Kissinger mène avec les dirigeants israéliens et égyptiens pour aboutir à un accord de dégagement dans le Sinaï. Alors que la mission du secrétaire d'Etat entre dans sa troisième semaine, un porte-parole égyptien a déclaré qu'il existait toujours « plusieurs difficultés à surmonter », *mais que* « le point de rupture n'a pas été atteint ». *M. Kissinger est arrivé ce vendredi, en fin de matinée, à Jérusalem pour une nouvelle « navette ».*

De notre correspondant

Jérusalem. — La forte accélération imprimée à la navette Jérusalem - Assouan marque-t-elle l'approche d'un épilogue, bon ou mauvais, des efforts de conciliation de M. Kissinger ? On ne paraît pas le penser à Jérusalem, *où l'on se demande* si le secrétaire d'Etat et son épouse assisteront au dîner pascal (le « seder » traditionnel commémorant la sortie d'Egypte sous la conduite de Moïse) au kibboutz de M. Ygal Allon, ou ailleurs.

Le « seder » sera célébré dans la nuit du mercredi au jeudi 26 mars, et l'on paraît donc s'attendre *à voir la navette se poursuivre* au moins jusqu'à cette date. Or si le cap difficile de ce week-end est franchi sans que la mission ait culbuté, c'est de toute évidence que personne ne souhaite la rupture.

On pouvait penser qu'après neuf heures de discussions, jeudi, le gouvernement israélien avait épuisé le sujet et fixé définitivement les limites des concessions (*le Monde* du 20 mars). *Or* vers midi, on apprenait qu'il n'en était rien, *et que le gouvernement* était de nouveau convoqué après l'entretien que M. Kissinger avait eu avec l'équipe des négociateurs israéliens. Le secrétaire d'Etat a retardé son départ pour Assouan, et attendu à son hôtel la fin du conseil des ministres. Puis il a eu, vers 17 heures, une nouvelle conversation avec M. Rabin et ses collaborateurs, avant de prendre, vers 20 heures, le *chemin* d'Assouan. Son retour à Jérusalem était *annoncé* pour ce vendredi vers midi.

ANDRÉ SCEMAMA.

(Lire la suite page 2.)

POUR LA FORMATION DU GOUVERNEMENT

Les socialistes portugais posent leurs conditions

La formation du nouveau gouvernement portugais se heurte à des difficultés sérieuses, et le général Vasco Gonçalves, premier ministre, poursuivait ce vendredi 21 mars à Lisbonne des pourparlers délicats avec les dirigeants des partis politiques membres de l'actuelle coalition.

Il semble en particulier que *le* parti socialiste ait renouvelé son hostilité à l'entrée du *Mouvement* démocratique portugais (M.D.P.) dans la nouvelle équipe dirigeante. Le M.D.P., dont les deux principaux leaders sont MM. Pereira de Moura et Tengarrinha, est issu des commissions électorales démocratiques (C.D.E.) mises en place par l'opposition au régime salazariste pendant les trois semaines de campagne « *autorisée* » lors des élections de 1969 et de 1973. Les militants chré*tiens progressistes et communistes* étaient majoritaires au sein des C.D.E. Pour les socialistes, le M.D.P., constitué en parti depuis août 1974, est le « *parti communiste n° 2* ». ». Mercredi soir à Porto, M. Mario Soares, secrétaire général du P.S., a fait une claire allusion à cette question en réclamant l'unité de la coalition « *dans le respect mutuel et sans partis hégémoniques déguisés* ».

(Lire la suite page 4.)

En prévision de la réunion du 7 avril

LE PRINCIPE D'UN PRIX-PLANCHER commun pour le pétrole importé est adopté par l'Agence de l'énergie

Le *comité directeur de* l'Agence internationale de l'énergie a adopté jeudi 20 mars à Paris le « principe » d'un prix minimum commun pour le pétrole brut importé, afin de garantir la rentabilité des investissements dans trois sources d'énergie de substitution (fossiles, hydro-électrique et nucléaire). Mais le niveau de ce prix n'a pas été fixé. L'Agence, a confirmé M. Davignon, président du comité directeur, participera en tant qu'observateur à la réunion du 7 avril destinée à préparer la conférence internationale proposée par M. Giscard d'Estaing. Le délégué américain, « très satisfait » de ces décisions, a déclaré, de son côté, qu'il recommanderait à son gouvernement de participer à cette réunion du 7 avril.

Le gouvernement soviétique semble s'intéresser, lui aussi, à la conférence internationale sur l'énergie, laissait-on entendre de source française vendredi à Moscou. M. Chirac a remis à M. Kossyguine un message du président de la *République* expliquant les *objectifs de* cette conférence, à laquelle M. Kossyguine se serait étonné de n'avoir pas été convié. La liste des invités, a répondu la délégation française, sera *discutée* à la *réunion du 7 avril*.

L'adoption du principe d'un prix commun pour le pétrole importé fait partie d'un ensemble interdépendant, qui comprend *deux autres dispositions* :

● Un cadre général de coopération pour fournir une assistance, projet par projet, au *développement des énergies de* substitution ;

● La mise en œuvre de trois projets de recherche et de développement *concernant la récu*pération de la chaleur produite industriellement, l'utilisation des déchets industriels et municipaux et la production d'hydrogène à partir de l'eau.

Le comité directeur de l'Agence a pris ces décisions à l'unanimité. Toutefois la Suède s'est abstenue « *parce que*, a expliqué M. Davignon, *elle veut réfléchir davantage aux problèmes du prix minimum commun. Mais*, a-t-il ajouté, *les décisions prises à l'unanimité, selon les statuts de l'Agence, s'imposent même aux pays qui s'abstiennent* ».

Les dix-huit pays membres de l'Agence (Autriche, Canada, Belgique, Danemark, Allemagne fédérale, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, avec un statut spécial, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Royaume-Uni, Etats-Unis) n'ont-ils pas été capables de s'entendre sur le niveau de ce prix commun ? « *Nous n'avons jamais songé à essayer de fixer un tel prix*, a répondu M. Davignon, *avant d'avoir mis au point le système qui permettra de l'appliquer et de connaître les premiers résultats du dialogue entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole.* »

Cependant, à partir du *moment* où un *seul* prix est retenu, la logique *voudrait que le niveau* qui sera choisi (en principe avant le 1er juillet prochain) soit assez bas ; car c'est la seule façon de concilier les intérêts opposés sur ce point des Américains, d'une part, et des Européens et des Japonais, d'autre part. A moins que les seconds, qui ont avantage à un bas prix de *référence*, ne cèdent sur ce point.

Du prochain *dialogue* entre producteurs et consommateurs, l'Agence attend de savoir dans quelle mesure elle peut compter à long terme sur le pétrole de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) et à quel prix. La réponse qu'elle obtiendra sera un des éléments de la fixation du prix minimum commun.

Après bien des variations, la *terminologie paraît maintenant* fixée : il s'agit d'un « *niveau de prix commun de protection* » (en anglais « *minimum common safeguard level of price* ») au-dessous duquel le pétrole importé ne pourra pas être vendu sur les marchés nationaux. Chaque pays choisira les moyens fiscaux et autres pour appliquer ce principe. L'idée d'un tarif extérieur commun paraît abandonnée.

Ajoutons que les ministres des finances des vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E. se réuniront au siège de l'*Organisation*, à Paris, le mercredi 9 avril, pour signer l'accord créant le fonds de soutien financier de l'O.C.D.E. de 25 milliards de dollars.

Ph. S.

OU EST DONC M. KISSINGER ?

par MICHEL TATU

L'accord de 1973 sur la « paix au Vietnam », l'une des premières grandes œuvres de M. Kissinger, n'est plus qu'un souvenir dérisoire : le Vietnam du Sud du président Thieu n'est plus qu'une peau de chagrin qui sera peut-être un jour prochain *coupée en deux, puis réduite*, tandis que le régime Lon Nol au Cambodge *vit apparemment ses derniers jours.*

Dans le même temps, les événements du *Portugal* posent à *l'OTAN* un des plus graves défis qu'elle ait eu à affronter depuis son origine. L'affaire de Chypre reste dans l'impasse ; si les hostilités ne reprennent pas, c'est grâce à la puissance du fait accompli turc, non à l'influence américaine. Les problèmes de l'énergie appellent des décisions *avant l'échéance du 7 avril, puisque* la conférence proposée par M. Giscard d'Estaing aura lieu à cette date. Ne parlons pas des relations avec l'Europe, de la détente avec l'U.R.S.S., des négociations sur les armements stratégiques, de la conférence paneuropéenne, tous sujets plus ou moins actuels qui faisaient, en *période « normale »*, l'ordinaire de la politique étrangère améri*caine...*

Que fait pendant tout ce temps le secrétaire d'Etat ? Depuis quinze jours maintenant, il navigue entre Assouan, Jérusalem et quelques autres capitales du *Proche-Orient*, tentant d'obtenir pour l'Egypte quel*ques kilomètres carrés de Sinaï en* échange d'un peu de paix pour Israël. C'est un noble *objectif*. Mais le spectacle du chef de la diplomatie du plus puissant pays du monde englué dans d'interminables discussions techniques et un rôle au fond subalterne de médiateur local laissent rêveur. N'est-ce pas lui qui avait *annoncé l'an dernier, après les premiers* accords de dégagement, que *la « diplomatie de la navette » devrait* être assurée une prochaine fois par d'autres ?

Un bégaiement de l'histoire

Sans doute, le secrétaire d'Etat est-il victime de son propre succès : ses interlocuteurs du Proche-Orient, M. Sadate surtout, ne veulent négocier que par l'intermédiaire du « cher Henri ». Sans doute aussi son absence de Washington ne signifie-t-elle pas sa mise à l'écart des affaires ; les télégrammes fusent tous azimuts, rapportent les journalistes *de sa suite*, à *partir* de l'avion militaire qui lui sert de « résidence *secondaire ». Sans doute enfin, l'éloi*gnement offre-t-il dans certaines circonstances *un alibi : on ne voit pas* bien ce que M. Kissinger pourrait *faire, même s'il était* à Washington, pour arrêter la dégradation de la situation de son *allié* au *Vietnam*. Autant se déclarer occupé ailleurs, quitte à grommeler contre le Congrès, sans le « lâchage » duquel, estime-t-il, les Nord-Vietnamiens n'auraient jamais déclenché leur offensive.

Le vide qui en résulte au septième étage *du département d'Etat n'est* pas moins sensible, non seulement en raison de l'importance des événements qui se déroulent dans plusieurs parties du monde, mais aussi parce que le président Ford ne fait pas le poids en ce domaine. M. Nixon avait bien des défauts, mais il assurait en matière de politique étrangère, *pendant* les voyages de *son* secrétaire d'Etat, une « présence » qui fait cruellement défaut aujourd'hui.

Cette mission que s'est donnée M. Kissinger ne serait pas critiquable si son succès était vital pour la paix et son enjeu politique clairement discernable. Mais dans les circonstances présentes, il faut se demander si le jeu valait bien la chandelle. *Quand on oblige l'histoire à se répéter, elle bégaie.* Les accords de *dégagement signés en 1974 avaient* constitué, à tous égards, un très grand succès pour M. Kissinger : ils avaient mis fin, notamment sur le front israélo-égyptien, à une situation intenable, permis une réconciliation spectaculaire de l'Egypte et des Etats-Unis, et un rapprochement appréciable avec la Syrie, offert *enfin à tout le monde de longs mois* de paix. Le tort du secrétaire d'Etat *aura sans doute été de laisser les* choses en suspens pendant près d'un an, mais son *objectif* inavoué — faire progresser l'influence américaine au détriment de celle des Soviétiques, tenus à l'écart de la négociation — avait été atteint.

Aujourd'hui le but est le même, mais il ne peut plus être réalisé par les mêmes voies : que la médiation actuelle de M. Kissinger aboutisse ou non, il faudra très vite préparer la convocation de la *conférence* de Genève, donc reprendre langue avec *Moscou*. La *raison n'en est* pas seulement que M. Brejnev réclame la *reprise de cette conférence et* que le président Sadate la juge lui-même *inévitable ; il faudra bien* donner cette satisfaction à la Syrie, *laissée pour compte pour le moment* par le secrétaire d'Etat, et qui n'acceptera probablement pas, à défaut, de renouveler, le 30 mai prochain, le mandat des forces de l'ONU dans le Golan.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

VIOLENCE

La pollution, le racisme, l'égoïsme social et la violence ont mené jadis l'empire romain à sa ruine. Croit-on que nous ayons beaucoup changé depuis cette époque, croit-on que nous ayons beaucoup changé depuis Cro-Magnon ?

Nos cerveaux, nos sensibilités, sont toujours les mêmes. Ce qui a changé, ce qui change, ce qui changera, c'est notre façon de vivre ensemble les contraintes d'une nature qui n'évolue guère et qui, après tout, a le mérite d'être la nature humaine.

Que ferait un homme s'il ne portait en lui la violence ? Le tout est qu'il la déchaîne contre ce qui l'empêche d'être un homme, et d'abord contre les préjugés, les stéréotypes et les idées toutes faites derrière lesquels il dissimule ses propres limitations.

ROBERT ESCARPIT.

ANNIVERSAIRE

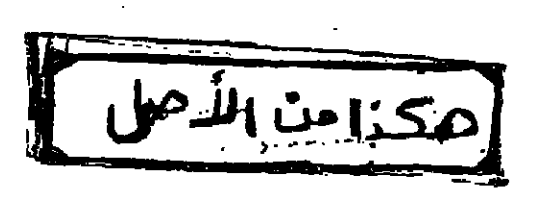
Présence de Mounier

Il y a environ quarante-cinq ans, *vers les années 30, Mounier a* diagnostiqué, par-dessous la crise économique, une crise de civilisation. Il ne combattait pas une société inconfortable, mais une cité mauvaise. La révolution est nécessaire. Mais, pour lui, le mot révolution a deux sens, et c'est l'union de ces deux significations qui caractérise toute son œuvre, sa pensée comme son action. Il y a la *révolution personnelle*, la révolution permanente, qui est toujours *à faire parce que la personne n'est* jamais faite. En ce sens, il est vrai de dire, avec *Péguy, que* la révolution sera morale ou ne sera pas. *Mais il y a des époques où la* société se défait, devient injuste et se détruit du dedans : une révolution institutionnelle s'impose. Trop souvent alors, on ne parle *plus de révolution morale que pour* éviter l'autre. Nous vivons l'une de ces époques, et il faut mener de front le combat spirituel et le combat politique, se rappelant sans cesse que la cité sera demain ce que nous sommes aujourd'hui.

Ainsi, Mounier a-t-il d'abord été l'homme des ruptures. Péguy disait déjà que notre temps est celui des « âmes habituées », que le pre*mier devoir est de rompre avec* l'habitude et de redécouvrir la *vraie fidélité qui est infidélité* incessante aux injustices inépui*sablement triomphantes. Pour* Mounier, le mal radical de notre époque, c'est la perversion du spirituel, qui n'est plus guère qu'une couverture hypocrite de l'injustice. Il faut donc, avant tout, épurer les valeurs spirituelles. Ce qui ne signifie pas les désincarner, mais les réincarner. L'hypocrisie est partout. Sous couleur de défendre la famille, on défend une citadelle hargneuse, un cercle clos sur lui-même ; sous couleur de défendre la patrie, on défend une maison de commerce plus ou moins *avisée ; sous couleur de défendre* la religion, on défend un alibi pour *s'assurer une bonne conscience* dans l'injustice. La trahison et le reniement, *l'idolâtrie de l'argent*, l'avarice, non seulement de l'amour, mais de *l'être lui-même*, sont partout : l'ordre prétendu n'est que le désordre établi.

JEAN LACROIX.

(Lire la suite page 25.)



PROCHE-ORIENT

LA MISSION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN

OU EST DONC M. KISSINGER ?

(Suite de la première page.)

Sur un plan général, il est clair que la recherche de la paix au Proche-Orient ne peut pas reposer indéfiniment sur la négociation d'accords bilatéraux et le découpage, chaque fois plus problématique, des territoires occupés en tranches de plus en plus « dures ».

A ces objections, M. Kissinger répond ou fait répondre que la conférence de Genève, avec son cortège inévitable de prises de position tranchées et d'accusations de propagande, a encore moins de chance de conduire à une solution d'ensemble et que son échec après quelques semaines de vaines discussions entraînerait une guerre à brève échéance. Il est vrai que la tâche paraît insurmontable : comment amener les Palestiniens à s'asseoir à la table de conférence et les Israéliens à accepter leur présence, comment amorcer dans un forum international un dialogue qu'il est déjà si difficile d'engager par les voies plus discrètes de la diplomatie traditionnelle, comment éviter les surenchères et les exclusives ? Pourtant, l'établissement de la paix nécessite la participation de tous, alors que la diplomatie des « petits pas » a pour résultat de durcir l'hostilité de ceux qui en sont exclus. Il faudra donc bien aller à Genève et bientôt. M. Kissinger, qui l'admet, pourrait y déployer, avec profit, les trésors d'ingéniosité qu'il donne l'impression de gaspiller aujourd'hui entre Assouan et Jérusalem.

Le secrétaire d'Etat devrait pouvoir compter, en outre, sur une attitude plus constructive de la Syrie (1) et surtout de l'U.R.S.S. : les dirigeants soviétiques, qui ont longtemps réclamé la convocation de cette conférence, n'ont pas intérêt à la voir capoter en quelques jours ; ils useront de leur influence pour lui faire prendre un rythme de croisière « raisonnable ». Le règlement ne sera évidemment pas en vue pour autant, mais l'on devrait gagner plusieurs mois de paix. Même si M. Kissinger parvient à un accord entre l'Egypte et Israël, le répit ne sera pas nécessairement plus long.

La question de la guerre et de la paix est d'ailleurs moins formelle qu'on le prétend en Israël. En dehors d'une déclaration de non-belligérance illimitée que M. Sadate ne peut pas fournir sous peine de se couper complètement de ses alliés arabes, l'Egypte a bien des moyens de prouver son désir de paix, à commencer par l'ouverture du canal de Suez et la reconstruction de ses villes le long de la voie d'eau, sans oublier la prolongation du mandat des forces de l'ONU pour une période pus étendue que par le passé. Personne ne conteste non plus, même en Israël, que la probabilité d'une guerre déclenchée par les Arabes est minime pour environ les deux années à venir : l'Egypte, plus faible militairement qu'en 1973, ne peut en prendre l'initiative et la Syrie, bien que très renforcée depuis la guerre d'octobre, ne peut tenir seule devant un Etat d'Israël qui n'a jamais été mieux armé.

Le vrai problème pour le gouvernement de Jérusalem n'est donc pas tant d'éviter la guerre que d'avoir à abandonner dans le Sinaï, sous la seule pression de M. Kissinger, des atouts territoriaux qui auraient pu être mieux utilisés dans le cadre d'un marchandage général : un début de reconnaissance de l'Etat juif par les Etats arabes est autrement plus important pour lui que toute « non-belligérence » concédée à contre-cœur, alors qu'elle est déjà instaurée dans les faits. Aussi bien est-il à craindre que, même en cas de succès dans sa présente mission, M. Kissinger ne laisse à Jérusalem des interlocuteurs amers, conscients d'avoir dû souscrire à un marché de dupes pour sauver le prestige du secrétaire d'Etat et satisfaire leur dernier allié véritable. Les relations israélo-américaines ne risquent-elles pas d'en pâtir ? Ce sujet pourrait bien en tout cas dominer les années à venir, alors que la crédibilité américaine est gravement mise en échec en Asie, que le Congrès veille plus que jamais sur les cordons de la bourse et que la presse commence à s'intéresser aux activités du « lobby juif » aux Etats-Unis.

Quant à M. Kissinger, il joue une partie plus difficile que jamais contre les événements, ses critiques à l'intérieur et aussi des rivaux, qui, tel M. Richardson, l'actuel ambassadeur des Etats-Unis à Londres, prétendent ouvertement à sa succession. Il est peu probable que son actuelle performance au Proche-Orient, quelle qu'en soit l'issue, remonte beaucoup sa cote. Est-ce la fin d'un règne ?

MICHEL TATU.

(1) En proposant la création d'un commandement unique entre son pays et l'O.L.P., le président Assad n'a-t-il pas, après tout, tendu une perche à ses adversaires en permettant d'inclure la délégation palestinienne dans celle de Damas ?

Le poids des événements d'Indochine

(Suite de la première page.)

Le bref communiqué publié à l'issue du conseil des ministres de jeudi après-midi indique simplement que le gouvernement a confirmé le mandat des négociateurs.

Il semble bien que la voie recherchée par le médiateur se situe entre « *la non-belligérance* » exigée par les Israéliens, et « *l'engagement de ne plus faire usage de la force* » proposé par les Egyptiens. Selon certains milieux, Jérusalem pourrait consentir à la formule égyptienne si l'engagement était pris pour une période de cinq à dix ans. Le Caire éviterait ainsi de soulever contre lui le « *camp du refus* », qui ne pourrait lui reprocher d'avoir mis fin à la guerre, et Israël pourrait échanger ses avantages sur le plan stratégique contre une période de tranquillité militaire garantie par les Américains.

Il s'agit, rappelons-le, d'hypothèses avancées dans divers milieux de Jérusalem, mais celles-ci soulèvent déjà la plus vive inquiétude dans l'opinion. Les événements du Cambodge et du Vietnam jettent une ombre très lourde sur la mission Kissinger, et M. Menahem Begin, leader de l'opposition nationaliste, a beau jeu de demander, à toute occasion, à M. Rabin, comment il peut se fier à une garantie américaine, alors que l'Asie du Sud-Est, « *où Kissinger avait ramené la paix, est à feu et à sang* ».

La presse cite en bonne place la déclaration du général Brown, président du comité des chefs d'état-major américains, affirmant jeudi que, « *s'il était Israélien, les événements du Cambodge et du Vietnam l'inquiéteraient au plus haut point* ».

ANDRÉ SCEMAMA.

ASSOUAN : le climat politique s'est alourdi

De notre envoyé spécial

Assouan. — Arrivé la veille au soir d'Israël avec des « suggestions supplémentaires » et des « propositions » du cabinet de M. Rabin, M. Kissinger est reparti d'Assouan pour Jérusalem ce vendredi matin, porteur de la réponse du Raïs. Cependant, a précisé un porte-parole égyptien, « *beaucoup de difficultés subsistent* ». Le secrétaire d'Etat américain sera de retour en Haute-Egypte samedi ou dimanche.

En franchissant, jeudi soir, le perron de la maison du Raïs, M. Kissinger s'était déclaré « *toujours plein d'espoir* ». Mais il a trouvé à Assouan un climat de moins en moins optimiste. Peu avant la quatrième venue en quinze jours à Assouan de M. Kissinger, M. Fahmi répondait : « *Je vous trouve bien généraux* » à quelqu'un qui lui avait dit : « *Je crois qu'il y a cinquante chances sur cent pour qu'un second accord de dégagement soit conclu avec Israël.* » Le chef de la diplomatie égyptienne n'aura sans doute pas changé d'avis après avoir appris des Américains que la déclaration officielle du Caire du 19 mars sur l'accord intérimaire, considérée comme un premier pas vers la non-belligérance (*le Monde* du 21 mars), déclaration manifestement soufflée par M. Kissinger, n'avait fait « *ni chaud ni froid* » à Jérusalem.

Pourtant, il y a quelques jours, certains responsables égyptiens et américains reconnaissaient qu'Israël et l'Egypte s'étaient mis d'accord *grosso modo* sur les « formes » que pourraient revêtir, sur le terrain, le dégagement, la démilitarisation et même la non-belligérance. Les Israéliens, assurait-on ici, avaient trouvé un caractère positif aux décisions prévues par les Egyptiens pour réanimer la zone du canal de Suez, et en même temps donner des « gages de paix ».

D'où vient que le processus devant conduire à l'accord paraisse maintenant si compliqué, voire bloqué ? Les mêmes responsables estiment que nombre de problèmes ont surgi au niveau de la formulation des concessions réciproques, et notamment de la définition de la non-belligérance. Apparemment, les deux camps ne donnent pas la même signification aux mêmes choses.

A Assouan, on tient « *qu'Israël s'est durci, et que seules de fortes pressions américaines peuvent amener un assouplissement de sa position* ». On ajoute : « *Les Israéliens ont déclaré qu'ils voulaient une portion de paix contre un morceau de territoire. Quant à nous, nous ne pouvons leur accorder qu'une part de non-belligérance contre une portion du Sinaï.* »

Encore cette « non-belligérance partielle » — si tant est qu'une telle formule puisse se concevoir — ne pourrait, dans l'esprit des Egyptiens, qu'être tacite. Les milieux informés d'Assouan estiment, en fin de compte, que la situation actuelle pourrait être dépassée par l'adoption d'un « dégagement étalé dans le temps ». Par exemple, la zone à évacuer par Israël ne le serait qu'en plusieurs mois. Egyptiens et Américains paraissent, en tout cas, décidés à faire le maximum pour éviter d'aboutir à un échec pur et simple.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Les organisations palestiniennes sont divisées sur le projet de commandement unifié avec la Syrie

De notre correspondant

Beyrouth. — Organisme intermédiaire entre le Comité exécutif de l'O.L.P. et le Conseil national (Parlement palestinien), le Conseil central de cette organisation, réuni en session extraordinaire jeudi à Damas, a approuvé le projet d'un commandement unifié syro-palestinien, dont la création avait été proposée le 8 mars dernier par le président Assad. Sur les trente-neuf membres que compte le Conseil central, dix-sept n'étaient pas au rendez-vous. Les absences les plus remarquées étaient celles des représentants du « front du refus » : Abou Maher et Salah Salah du F.P.L.P. ; Ahmed Jebril et Talal Naji du F.P.L.P. (commandement général) ; Abdel Wahab, Kayali et Abou Tarek du Front de libération arabe (d'inspiration irakienne) ; Soubhi Ghoche, du Front de la lutte populaire ; Bahjat Abou Gharhiyeh (indépendant) et le général Mosbah et Mderi, commandant de l'Armée de libération palestinienne.

Des commissions seront formées pour étudier les modalités d'application du projet syrien, qui sera soumis au Conseil national, seul organisme habilité à entériner une décision de cette importance.

Le projet syrien suscite de vives réserves au sein de certaines organisations de résistance. Le F.P.L.P. de M. Georges Habache a déjà rejeté catégoriquement l'idée d'un commandement unifié, « *dont l'objet principal est de nous pousser à la table des négociations de paix à Genève* ». La position du F.P.L.P. (commandement général) du colonel Ahmed Jebril est plus nuancée. Cette organisation a fait savoir qu'elle approuvait le projet syrien « *à condition que Damas dénonce au préalable les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, qui reconnaissent l'Etat d'Israël* ». Elle souhaite, par ailleurs, que la Libye fasse partie du commandement conjoint proposé. Pour le Front de libération arabe, la participation de l'Irak rendrait le projet acceptable. Quant à la Saïka, d'obédience syrienne, elle approuve bien entendu sans réserve le projet, mais voudrait qu'il soit élargi à « *tous les pays du champ de bataille directement concernés par le conflit* », ce qui devrait exclure l'Irak, mais non le Liban.

Le Fath, l'organisation mère de la résistance, souhaiterait, pour sa part, que l'Egypte fasse partie du commandement conjoint. Ce serait là, soulignent les amis de M. Arafat, une précaution destinée « *à ménager la susceptibilité du président Sadate et à priver l'Egypte de tout prétexte pour agir seule* ». La direction politique du Fath est cependant divisée sur le principe d'une participation de la Jordanie à un éventuel commandement unifié. MM. Yasser Arafat et deux de ses principaux lieutenants, Khaled El-Hassan et Faroud Kaddoumi, croient pouvoir, par ce « geste », neutraliser le roi Hussein et l'empêcher éventuellement de négocier une paix séparée avec Israel. Telle n'est pas l'opinion d'Abou Ryad, numéro 2 du Fath, pour qui un dialogue avec Amman ne saurait avoir lieu que le jour où le royaume acceptera d'appliquer les accords du Caire de septembre 1970, qui reconnaissent à la résistance un droit de cité en Jordanie.

EDOUARD SAAB.

Le colloque de Londres sur « l'avenir de la Palestine »

Le représentant de l'O.L.P. prévoit une longue période de coexistence avec « l'État sioniste d'Israël »

Dans un rapport présenté au colloque sur « *L'avenir de la Palestine* », qui se tient à Londres du 20 au 2 2mars, M. Saïd Hammami, représentant de l'O.L.P. en Grande-Bretagne, affirme que les Palestiniens pourraient être amenés à vivre en paix aux côtés de « *l'Etat sioniste d'Israël* » jusqu'au jour où seraient créées les conditions « *d'une meilleure coexistence entre notre peuple et le peuple juif actuellement installé sur notre territoire.* »

M. Hammami ne renonce pas à l'objectif final de l'O.L.P., qui est la création d'un Etat unitaire sur l'ensemble du territoire israélo-palestinien, mais admet que ce projet pourrait ne pas être réalisé « *de notre vivant* ». Il se demande si la poursuite de la lutte armée contre Israël constitue la méthode la plus efficace pour les Palestiniens. Il affirme qu'après un éventuel règlement pacifique qui comporterait « *l'établissement d'un Etat palestinien sur des territoires restitués par Israël* », l'O.L.P. pourrait atteindre ses objectifs « *par la non-violence et des moyens révolutionnaires plutôt que par la poursuite de la lutte armée* ».

M. Hammami souligne toutefois que, même si une telle stratégie était adoptée par les Palestiniens, on ne pourrait exclure totalement « *des actes sporadiques de violence par des individus poussés par le désespoir* ». « *Je crains fort*, dit-il, *que c'est là le prix qu'Israël et les Israéliens devront payer pour avoir dans le passé confisqué le droit à l'existence d'un autre peuple et pour avoir imposé leur Etat sur les terres ancestrales d'un autre peuple.* »

« *Mais*, ajoute-il, *la possibilité, voire même la probabilité, d'actes de violence occasionnels commis par des individus ne devrait pas nous décourager de suivre une voie palestinienne non violente et évolutionnaire vers une forme tolérable de coexistence entre juifs israéliens et Arabes palestiniens, à la suite de la conclusion d'un règlement de paix limité ou partiel.* »

Dans le but de promouvoir la confiance entre Israéliens et Palestiniens, M. Hammami envisage même le maintien de « *frontières ouvertes* » entre Israël et l'Etat palestinien, ainsi qu'une « *interpénétration mutuelle des activités commerciales, industrielles et culturelles* ». Il ajoute que les juifs vivant à l'étranger devraient en principe être autorisés à venir s'installer en Palestine « *s'ils ont réellement besoin d'un refuge et d'un nouveau foyer* ». Il précise cependant que, dans la pratique, la priorité serait acordée aux réfugiés palestiniens. M. Hammami n'exclut pas l'idée d'autoriser les juifs israéliens à résider dans l'Etat palestinien « *en tant qu'individus* », à condition qu'ils acceptent la citoyenneté palestinienne et en contrepartie de mesures analogues permettant aux Palestiniens de vivre en Israël. Il ajoute toutefois : « *Mais tout ceci appartient à la Palestine de demain dont rêvent les Palestiniens, ainsi que l'a dit Yasser Arafat aux Nations unies.* »

Irak

VISITE DU CHEF DU GOUVERNEMENT IRANIEN A LA FIN DU MOIS

Bagdad (*A.F.P.*). — M. Amir Abbas Hoveyda, premier ministre iranien, fera une visite officielle de trois jours en Irak à partir de mercredi 26 mars. Cette visite répond à une invitation du vice-président du conseil de la révolution irakienne, M. Saddam Hussein.

Le voyage de M. Hoveyda sera le premier d'une personnalité iranienne aussi importante depuis la fondation de la République irakienne le 14 juillet 1958. Il survient après l'accord conclu le 6 mars à Alger par le chah d'Iran et M. Saddam Hussein.

● *M. Mitterrand*, en réponse à un appel de l'émir Bedir Khan, a fait savoir qu'il saisissait la Croix-Rouge internationale, la Ligue des droits de l'homme et l'Association internationale des juristes démocrates du problème des Kurdes irakiens, afin « *qu'elles enquêtent et proposent toute mesure utile pour sauver des vies humaines* ».

D'autre part, l'Association des étudiants kurdes en Europe, section France (BP 70, 75563. Paris Cedex 12), organise une manifestation de soutien le samedi 22 mars, de 20 heures à 24 heures, à la Cité universitaire, Maison du Canada, 31, boulevard Jourdan. 75014. Paris.



ASIE

Cambodge

M. Long Boret a formé son nouveau gouvernement

M. Long Boret a constitué son nouveau gouvernement, indique une source informée de Phnom-Penh, citée par l'A.F.P. La liste n'en avait pas encore été publiée vendredi 21 mars en début d'après-midi. On sait cependant que le général Satsuk Sakhan, récemment promu chef d'état-major, devient vice-premier ministre et ministre de la défense. L'autre vice-premier ministre est M. Pan Sothi, qui est aussi ministre de l'éducation.

Les rumeurs d'une démission du maréchal Lon Nol courent toujours à Washington. Certains milieux diplomatiques estiment que le président de la République s'exilera d'ici deux semaines, sans doute en Europe. Les mêmes milieux affirment que les Khmers rouges prendront alors le pouvoir.

Selon la Constitution, le maréchal Lon Nol devrait être remplacé par le président du Sénat, le général en retraite Saukham Khoy, dont le nom ne figure pas sur la liste des *« sept traîtres »* dont le GRUNC demande l'élimination.

Vendredi, le pont aérien a été suspendu pendant une heure en raison des tirs de roquettes. Cependant, de grosses quantités — 1 756 tonnes jeudi — de munitions, de riz et de carburant continuent d'être acheminées vers Phnom-Penh par les Américains. Les combats se poursuivent tout autour de la capitale. A l'ouest de l'éroport, les Khmers rouges ont repris le contrôle de Tuol-Léap, que les républicains cherchaient à réoccuper, pensant que les roquettes étaient tirées de cet endroit. A l'est, l'aviation pilonne les révolutionnaires massés le long du Mékong.

Au nord, à 10 kilomètres de Phnom-Penh, de petites mutineries ont eu lieu dans la 7e division, très éprouvée par plus de deux mois de combats. Il s'agit, officiellement, d'un mouvement d'impatience de la part de soldats payés avec retard. Au sud-est, à Néak-Luong, seule position encore tenue sur le Mékong par les républicains, la situation est qualifiée de *« très critique »* par l'état-major. Si les quelque trois mille défenseurs de la base « craquaient », on estime qu'environ cinq mille Khmers rouges, libérés de cette bataille, pourraient faire mouvement en direction de la capitale.

● A PEKIN, le *Quotidien du peuple* écrit jeudi que *« les brillantes victoires »* des révolutionnaires khmers ont poussé l'U.R.S.S. à *« se refaire en hâte un visage de vrai ami »* du GRUNC. *(A.P., A.F.P.)*

● *Les cinquante-trois organisations (P.S., P.C., P.S.U., C.G.T., C.F.D.T., etc.) qui « luttent en commun pour la paix et l'indépendance en Indochine »* organisent le samedi 22 mars, de 14 à à 18 heures, une conférence nationale pour le Cambodge, salle des Horticulteurs, 84, rue de Grenelle, Paris (7e), avec la participation de M. Chau Seng, membre du bureau politique du FUNC, et de M. Ok Sakun, ambassadeur, chef de la mission du GRUNC en France.

M. MITTERRAND SALUE LES SUCCÈS REMPORTÉS PAR LE FRONT UNI

« Au Cambodge, la réalité apparaît désormais sous une lumière crue, la lutte armée oppose le clan Lon Nol, instrument de la politique impérialiste du gouvernement américain replié dans Phnom-Penh, au seul pouvoir légitime, le gouvernement révolutionnaire d'union nationale du Cambodge (GRUNC) », déclare M. François Mitterrand.

Le premier secrétaire du parti socialiste, après avoir rappelé les événements qui se sont déroulés dans ce pays, ajoute :

« Le parti socialiste salue les succès remportés sur les plans militaire, politique et diplomatique par le GRUNC et le Front uni de Kampuchea (FUNK). Plus que jamais la solidarité internationale doit se manifester. »

● *Dans une lettre adressée à M. Jean Sauvagnargues*, M. Alain Vivien, député socialiste de Seine-et-Marne, demande au ministre des affaires étrangères *« la fermeture immédiate de l'ambassade de France à Phnom-Penh et la reconnaissance officielle par le gouvernement français de la légitimité du gouvernement royal d'union nationale du Cambodge présidé par le prince Sihanouk »*.

Vietnam du Sud

L'armée de Saigon abandonne un chef-lieu de province au sud-est des Hauts-Plateaux

L'armée saigonnaise a évacué Hau-Bon, chef-lieu de la province de Phu-Bon, au sud-est de la province de Pleiku, sur les Hauts-Plateaux. Sept capitales de provinces ont ainsi été abandonnées depuis le début de l'année : Phuoc-Binh (en janvier), Ban-Me-Thuot, Kontum, Pleiku, An-Loc, Quang-Tri et Hau-Bon (cette semaine). C'est par la route traversant Hau-Bon que de grandes colonnes de réfugiés ont gagné la plaine côtière. Des nouvelles très contradictoires sont diffusées au sujet de cette évacuation : il y aurait eu des attaques communistes ; d'autres dépêches parlent d'embuscades tendues par des pillards appartenant aux minorités ethniques des plateaux. En certains endroits, des soldats du G.R.P. se tiendraient au bord de la route, saluant les réfugiés. D'autre part, le *Nhan Dan* de Hanoï publie un reportage sur la vie à Ban-Me-Thuot ; le journal écrit que la ville est administrée par un colonel (dont le nom révèle l'origine « montagnarde ») et que, après quelques jours d'évacuation, la population a repris ses activités normales.

L'incertitude demeure aussi au sujet du sort de Hué. L'aéroport civil a été fermé vendredi au trafic civil. Jeudi et vendredi, les communistes ont tiré quelques roquettes sur la ville, qu'un peu moins de la moitié de la population aurait déjà quittée, selon un fonctionnaire local. Les deux camps disposent d'importantes unités dans la région. Deux divisions nord-vietnamiennes seraient basées à quelques kilomètres seulement de l'ancienne capitale impériale.

Le bilan s'alourdit

Jeudi, les troupes de M. Thieu ont abandonné la base de Duc-Hue, proche du Cambodge, qui était un « verrou » destiné à freiner l'avance des communistes vers Cu-Chi, à 35 kilomètres plus à l'est, en direction de Saigon. Près de Cu-Chi, sur la route menant de Saigon à Tay-Ninh, les communistes ont tendu une embuscade à un convoi militaire. Dans la province de Quang-Duc, à 180 kilomètres au nord-est de la capitale, deux chefs-lieux de district sont violemment attaqués par les révolutionnaires : il s'agit de Kien-Duc et de Gia-Nghia ; s'ils tombent, le G.R.P. aura pris le contrôle de toute la province, coincée entre deux provinces déjà administrées par les révolutionnaires, celles de Darlac (Ban-Me-Thuot) et de Phuoc-Long (Phuoc-Binh).

Le G.R.P. a diffusé un communiqué dans lequel il affirme que ses forces ont tué quarante mille soldats saigonnais, en ont fait prisonniers des milliers d'autres, ont saisi dix mille fusils, cent pièces d'artillerie, six cents véhicules, cinquante chars, des *milliers de tonnes de munitions*, etc.

● A DJAKARTA, le gouvernement indonésien a protesté auprès du G.R.P. parce que l'un de ses observateurs au sein de la Commission internationale de contrôle, qui se trouvait à Ban-Me-Thuot, serait *« traité comme un détenu étranger »*.

● A PARIS, l'Union générale des étudiants bouddhistes vietnamiens en Europe, associée à l'Union des étudiants de Saigon, dénonce la répression de la troisième force au Sud, et demande la démission de M. Thieu et la cessation de l'aide américaine à Saigon. Au congrès des étudiants vietnamiens résidant à l'étranger, qui se tient à Paris, soixante-dix organisations de jeunes et d'étudiants ont signé un appel allant dans le même sens et *« soutenant la lutte de la population contre le gouvernement Thieu »*.

● A WASHINGTON, M. Schlesinger, secrétaire à la défense, a déclaré jeudi que l'abandon de plusieurs provinces par les forces saigonnaises est *« la conséquence immédiate »* de la diminution de l'aide américaine. La Maison Blanche souligne de son côté que Moscou et Pékin ne ménagent pas leur assistance à Hanoï. M. Ford serait prêt à accepter un *« plan final »* de trois ans d'aide militaire à Saigon si le Congrès *votait des crédits suffisants*. Cependant une proposition de loi visant à supprimer toute aide militaire à M. Thieu dès le 1er octobre a été déposée au Sénat par MM. Mathias (républicain) et Stevenson (démocrate). Les deux élus fondent leur analyse sur le fait que la majorité des Américains sont partisans de tirer un trait sur l'aventure indochinoise. De fait, selon un sondage Harris, 28 % seulement d'entre eux estiment que la « perte » du Sud constituerait *« un revers sérieux pour le prestige des Etats-Unis »* ; pour 32 %, il s'agirait d'un *« revers mineur »* ; 29 % estiment que le prestige américain ne souffrirait aucunement ; 11 % n'ont aucune opinion. L'institut Harris écrit : *« Apparemment, le président Ford n'est pas en mesure d'obtenir l'accord du peuple américain pour sa demande pressante d'aide en faveur des pays du Sud-Est asiatique en guerre. »*

Citons enfin l'opinion du général Brown, président du comité des chefs d'état-major, selon lequel la plupart des avions de transport et des gros hélicoptères livrés aux forces sud-vietnamiennes sont cloués au sol en raison de la médiocrité de maintenance de cette flotte aérienne. *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

● *Le Collectif intersyndical universitaire* lance, en collaboration avec les universités de Genève et de Leyde, *« une campagne afin d'aider à l'édification d'une faculté de médecine et de pharmacie dans les zones libérées du Vietnam du Sud administrées par le G.R.P. »*. Les fonds doivent être envoyés à M. Schatzman, C.C.P. 6-991-45 Paris. (La correspondance est reçue par Mme Yvonne Capdeville, centre de géntique moléculaire, C.N.R.S., 91190 Gif-sur-Yvette.)

(Dessin de KONK.)

LA BIRMANIE, OU LE SOCIALISME SANS LE PEUPLE

III. — Corruption et marché noir

par JACK McPHERSON

Secoué par deux fois en 1974 par des explosions sociales, le régime birman, incapable de redresser une situation économique catastrophique, s'ouvre aux capitaux étrangers (« le Monde » des 20 et 21 mars).

Rangoun. — L'état de l'économie n'explique pas tout. L'incurie administrative n'est pas pour rien dans l'aggravation des conditions de vie des Birmans. La manière dont sont collectés et distribués les produits de première nécessité, à commencer par le riz et, d'une manière générale, les denrées alimentaires, témoigne de l'échec du Conseil révolutionnaire et du nouveau Congrès du peuple. La nationalisation des circuits de distribution, en 1962, lors de la prise du pouvoir par le général Ne Win, n'a pas donné les résultats escomptés. La corporation publique chargée d'acheter les produits de l'agriculture aux paysans, la Trade Corporation no 1, n'a jamais réussi à centraliser plus de la moitié de la production, le reste s'écoulant sur le marché noir, que l'on qualifie maintenant de *« marché ouvert »* ou de *« marché libre »*.

La gabegie au sein de la Trade Corporation no 1 a atteint de telles proportions qu'en avril 1973 le président Ne Win a décidé de rétablir le marché libre du riz. En octobre, le gouvernement a annoncé qu'un certain nombre de produits industriels pouvaient être commercialisés sur le marché par des entreprises privées. Ces décisions n'ont guère contribué à redresser la situation. Les négociants ne font pas confiance au gouvernement et préfèrent continuer à faire du marché noir plutôt que de s'inscrire sur les registres de la police. Les gros trafiquants disposent depuis longtemps de « clientèles » qui leur permettent d'éviter les ennuis. En conséquence, le gouvernement a annoncé, en juin dernier, que les paysans devront vendre leur récolte de 1974-1975 à la Trade Corporation.

Ces tergiversations entretiennent un climat d'incertitude et favorisent le développement dans la population d'une nouvelle mentalité : *« Enrichissez-vous ! »* Le marché noir envahit toutes les couches de la société. Un marchand chinois rencontré à la frontière de la Thaïlande, de l'autre côté du pont de Tachilek, nous affirmait : *« La Birmanie ? J'y vais souvent. C'est le pays de la liberté du commerce, il y a d'excellentes affaires à réaliser là-bas ! »* Venant d'un commerçant chinois installé en Thaïlande, pays réputé pour les transactions douteuses, ce propos n'est pas sans saveur.

Les petits trafics

La corruption et l'arrivisme sont des plaies caractéristiques de nombreux pays en voie de développement, et les bourgeoisies philippine, thaïlandaise ou indonésienne, par exemple, n'ont pas grand-chose à envier aux trafiquants birmans. Il reste que le « socialisme » des militaires de Rangoun a contribué à encourager la corruption. Les fonctionnaires qui gèrent les magasins coopératifs — les « boutiques du peuple » — sont les premiers à alimenter le marché noir.

Un certain nombre d'histoires piquantes courent à Rangoon sur ce sujet. Le fonctionnaire en charge d'une coopérative d'achat de Haute-Birmanie reçoit la visite d'un homme connu pour sa richesse. Celui-ci lui propose d'acheter tout le riz de sa coopérative au prix fixé par le gouvernement, et de donner en plus à chaque paysan une prime d'un kyat par tonne. Le marchand n'oubliera pas le fonctionnaire qui lui aura permis d'effectuer cette fructueuse transaction. L'affaire est conclue par un dîner au restaurant chinois de la ville. Le négociant pourra ainsi revendre 4,5 kyats sur le marché « libre » de Mandalay le riz qu'il a acheté 1,5 kyat le vis (1). En revanche, les ouvriers de Mandalay ne trouveront pas de riz au prix officiel dans la « boutique du peuple », et seront obligés d'acheter leurs céréales au marché noir. Les salaires, qui dépassent rarement 100 kyats par mois, ne suivent évidemment pas le cours du « marché ouvert ». Il en résulte une dégradation croissante du niveau de vie des ouvriers. Et les paysans ne touchent qu'une infime partie des profits réalisés sur le marché noir par les négociants et les fonctionnaires.

Pour survivre, les ouvriers, ou leurs femmes sont contraints de recourir à divers trafics. Beaucoup achètent des billets de cinéma ou de train qu'ils revendent avec un petit profit à l'heure de la séance ou du départ. Qui se poste à la sortie de la gare de Rangoun, à 15 heures, lorsque arrive le train de Moulmein, grande ville proche de la frontière thaïlandaise, assiste à un déballage inimaginable de postes à transistors, de magnétophones, de tourne-disque, tous appareils qu'il est interdit d'importer en Birmanie.

Les prix sont très élevés, mais les trafiquants trouvent des clients. Depuis le milieu de 1973, les « forces de police du peuple » n'ont effectué aucune rafle dans le quartier du *nya-ze* (marché de nuit), principal marché de Rangoun, et l'un des plus importants centres de commercialisation des produits de contrebande.

Le marché noir ne concerne pas uniquement le riz ou les produits de luxe. Quand on se promène dans les allées colorées et surpeuplées du *« marché de nuit »* de Rangoun on se voit souvent proposé par un vendeur ambulant du valium, des antibiotiques, ou... des préservatifs. Point n'est besoin d'ordonnances pour obtenir les médicaments les plus dangereux. Officiellement, soins médicaux et médicaments sont gratuits en Birmanie. Toute personne peut aller consulter un médecin dans un hôpital. Mais il est très difficile d'obtenir, dans les hôpitaux, les remèdes prescrits. Les responsables de la commercialisation de l'usine de produits pharmaceutiques (*Burma Pharmaceutical Industry*) préfèrent vendre sur le marché libre, plutôt que d'approvisionner les hôpitaux. Les personnes chargées de fournir le nécessaire à ces établissements agissent de même. Nous avons rencontré un jeune homme qui, las de l'oisiveté, avait décidé de se lancer dans le commerce. Après avoir essayé de revendre des magnétophones, il avait opté pour les produits pharmaceutiques. Chaque matin, il faisait le tour des hôpitaux, achetait le maximum de médicaments disponibles, et les revendait sur le marché. C'est devenu un homme d'affaires prospère.

Des « saboteurs » protégés

Les médicaments sont vendus, comme tout autre produit, par des gens absolument incompétents, et les pilules proposées ne sont souvent que... des morceaux de sucre ou de chaux. Ce scandale est parfois dénoncé dans la presse, mais rien n'a été entrepris pour y mettre fin.

Ceux que l'on appelle officiellement les *« rebelles économiques »* bénéficient d'un traitement de faveur de la part du gouvernement. Parfois, la presse annonce à grand fracas l'arrestation d'un trafiquant et s'indigne des méfaits de ce *« saboteur du socialisme »*. La plupart du temps, le « saboteur » en question passe quelques mois en prison dans de bien meilleures conditions que les condamnés politiques (les geôliers ne refusent pas les pots-de-vin) et peut, à sa sortie, reprendre ses fructueuses activités.

Bon nombre de trafiquants ont fait fortune ces dernières années. Les bourgeois de l'ancien régime ne sont pas les derniers sur la liste des millionnaires. Des affaires portant sur des centaines de milliers de kyats se concluent dans les bars du Strand et de l'hôtel Inya Lake, sans que les membres du M.I.S., la police secrète, s'en inquiètent.

Dans ces conditions, l'opposition de la bourgeoisie au *« socialisme birman »* n'est plus que verbale. Les membres de cette classe sont bien plus effrayés par les « excès » de la classe ouvrière et des étudiants que par ce que certains ont appelé le « radicalisme » du régime. Constatant que les mouvements de rébellion qu'ils financent — ainsi celui des Karens — ne réussissent pas à ébranler sérieusement le pouvoir de M. Ne Win, ils en sont venus à soutenir le régime contre ses adversaires les plus menaçants, les ouvriers et les intellectuels.

FIN

(1) 1 kyat = 0,96 F. 1 vis = 1,6 kilo.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

M. VORSTER A SUBI DEUX ÉCHECS ÉLECTORAUX EN UN MOIS

M. Vorster, premier ministre sud-africain, vient de subir deux échecs électoraux en un mois, l'un dans la communauté blanche, l'autre dans la communauté métissée (« coloured people »).

Ainsi que le rapporte le correspondant du quotidien britannique *The Guardian*, une élection parlementaire partielle à Pretoria, le 26 février, a relevé une soudaine désaffectation des électeurs (36 % des votants) au détriment du parti nationaliste de M. Vorster. En revanche, le parti national Herstigate, formation d'extrême droite conduite par M. Jaaj Marais, a amélioré légèrement ses positions. D'après la majorité des observateurs, l'échec relatif de M. Vorster serait dû au mécontentement croissant de la fraction la plus conservatrice de son électorat, qu'inquiéterait la politique de « détente » menée tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. L'aile droite du parti de M. Vorster est dirigée par le Dr Andries Treurjicht, dont l'attitude se fait ouvertement hostile au premier ministre.

Le 19 mars, ce fut au tour de l'électorat métis d'exprimer son mécontentement, pour des raisons inverses. Les élections générales pour le renouvellement du Conseil représentatif des métis (qui sont deux millions) ont été remportées massivement par le parti travailliste, hostile au parti de M. Vorster. Les métis entendent ainsi marquer leur hostilité au régime de représentation séparée, et exprimer leur désir d'être représentés au Parlement sud-africain. Cette fois encore, le taux d'abstention fut très élevé.

République Centrafricaine

UNE AVENUE ET UNE PLACE VALÉRY-GISCARD-D'ESTAING INAUGURÉES A BANGUI

Le maréchal Bokassa, président à vie de la République Centrafricaine, a inauguré, le 18 mars, à Bangui, en présence de l'ambassadeur de France, l'avenue et la place Valéry-Giscard-d'Estaing, où se trouve le monument à la coopération inauguré, le 8 mars, en présence du président de la République française, à l'issue de la conférence franco-africaine de Bangui.

Le maréchal Bokassa, après avoir fait l'éloge de « ce grand homme qui a su donner à la coopération franco-centrafricaine une contenu nouveau », *a souhaité une* « longue vie à la place Valéry-Giscard-d'Estaing pour que vivent éternellement l'amitié et la fraternité franco-centrafricaines ».

L'avenue Valéry-Giscard-d'Estaing descend du palais de la Renaissance jusqu'au boulevard Charles-de-Gaulle. — *(A.F.P.)*

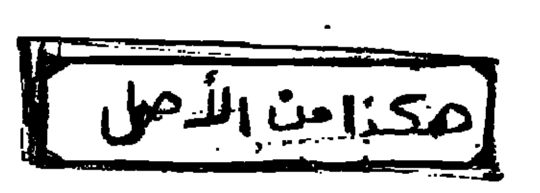
Tunisie

M. BOURGUIBA INVITE LE COLONEL KADHAFI A LE RENCONTRER LE 25 MARS

Tunis *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*. — Le président Bourguiba a invité, jeudi 20 mars, le colonel Kadhafi, à se rendre en Tunisie à l'occasion de la « fête du Mouled » (anniversaire du Prophète), mardi 25 mars. Le président Kadhafi n'a pas encore fait connaître sa réponse.

Les deux chefs d'Etat se sont rencontrés pour la dernière fois à Genève le 25 janvier 1974, deux semaines après la « proclamation de Djerba », qui créait entre leurs deux pays une « République arabe islamique », laquelle ne vit jamais le jour. Depuis cette date, selon l'expression de M. Chatti, ministre tunisien des affaires étrangères, les relations entre Tunis et Tripoli sont « gelées ».

On apprend, d'autre part, que M. Nouira, premier ministre tunisien, se rendra en visite officielle en Chine du 1er au 8 avril.



مكرر من الأصل

DIPLOMATIE

PENDANT TROIS HEURES AU KREMLIN

M. Chirac a évoqué avec M. Kossyguine les problèmes de la conférence paneuropéenne

L'U.R.S.S. a assoupli son attitude à Genève sur la notification des manœuvres militaires

Les travaux de la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe, qui ont été largement discutés jeudi à Moscou entre MM. Kossyguine et Chirac, semblent avoir fait quelques progrès à Genève. L'U.R.S.S. a en effet fait savoir, indique-t-on dans les milieux proches de la conférence, qu'elle « manifestera une attitude plus souple » à propos de la notification des manœuvres militaires, sujet *discuté* dans le cadre des mesures propres à « renforcer la confiance » sur le continent. Les zones où se tiennent ces manœuvres, leur ampleur et le délai dans lequel elles devront être notifiées pourraient être définis de manière moins restrictive qu'il n'était prévu jusqu'à présent par Moscou. Enfin, la conférence aurait fait des progrès à propos des conditions de travail des journalistes et des problèmes d'éducation. Sur proposition de la Suède, un groupe de travail a été formé pour étudier l'organisation de la troisième phase, qui se tiendra très probablement « au sommet ».

De nos envoyés spéciaux

Moscou. — Après une nouvelle journée d'entretiens politiques au Kremlin, M. Chirac quitte Moscou ce vendredi soir pour une visite de quarante-huit heures en Sibérie. Le premier ministre doit tout d'abord se rendre dans la ville d'Irkoutsk, puis sur le lac Baïkal, avant de visiter, dimanche, la centrale hydro-électrique et l'installation industrielle de Bratsk.

M. Chirac regagnera dimanche soir Moscou pour avoir d'ultimes discussions au Kremlin lundi matin. Il se rendra ensuite à Volgograd (ex-Stalingrad), d'où il repartira directement pour Paris.

Selon les membres de la délégation française, la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe entre dans sa phase finale. « *Le processus de Rambouillet*, selon les mêmes sources, *est confirmé* », et « *une meilleure compréhension des problèmes a été obtenue* ».

Tel est le sentiment qui se dégage dans l'entourage du premier ministre à l'issue de sa première journée à Moscou. Durant trois heures, jeudi matin, M. Chirac a traité de ces problèmes au Kremlin avec son homologue soviétique, M. Kossyguine.

C'est en effet la C.S.C.E. qui constitue l'essentiel des conversations de ce voyage : M. Chirac compte s'en entretenir personnellement avec M. Brejnev lorsqu'il lui remettra le message écrit que M. Giscard d'Estaing l'a chargé de transmettre au secrétaire général du parti communiste soviétique.

Des malentendus dissipés

En déclarant de façon quelque peu sibylline : « *Je pense que nous serons en situation d'arriver à un bon règlement de cette affaire dans un délai proche* », M. Jacques Chirac a voulu indiquer que de récents malentendus entre la délégation française et la délégation soviétique à Genève avaient été dissipés. Cela ne veut pas dire que tous les problèmes ont été réglés au fond pour autant, en particulier ceux qui relèvent de la « troisième corbeille », c'est-à-dire du libre échange des idées et des hommes. C'est pourquoi M. Chirac aurait expliqué jeudi après-midi à M. Gromyko que, sans rejeter la date du 30 juin avancée par M. Brejnev pour réunir un « sommet » paneuropéen à Helsinki, la France estime qu'il ne serait pas raisonnable d'exclure un report de cette rencontre de quelques jours, voire de quelques semaines. Les Soviétique auraient préféré, bien sûr, obtenir un engagement formel de la part de Paris puisque, à leur avis, comme l'a rappelé jeudi M. Kossyguine, « *il est actuellement possible de fixer un délai pour l'achèvement des travaux de la conférence* ». Mais, pour la France, de nouveaux progrès doivent être accomplis avant de fixer une date précise pour la réunion des trente-cinq chefs d'Etat ou de gouvernement concernés.

Des actions parallèles

En fait, pour les diplomates français, c'est seulement à Genève, où se déroulent les travaux de la C.S.C.E., que l'on pourra se faire une idée plus précise de l'évolution des travaux. D'ores et déjà, il a été convenu à Moscou que les deux pays donneraient à leurs délégations à Genève des consignes nouvelles pour qu'elles « *s'appuient mutuellement, se comprennent mieux et tâchent d'élaborer un compromis raisonnable* », bref pour qu'elles conduisent « *des actions parallèles* ». Reste à savoir bien sûr si un compromis franco-soviétique sera rapidement acceptable pour toutes les délégations des trente-trois autres pays participant à la C.S.C.E.

Outre cette question, M. Chirac a passé en revue avec M. Kossyguine les principaux points chauds du globe : Proche-Orient, Chypre, Indochine. Il ne s'est agi que d'un bref survol, les positions françaises et soviétiques n'étant guère éloignées sur tous ces sujets. M. Kossyguine se serait ensuite enquis auprès de son invité des préparatifs de la conférence de l'énergie. Manifestant un grand intérêt pour cette réunion, le chef du gouvernement soviétique a donné l'impression à la délégation française de ne pas exclure une participation de l'U.R.S.S. à la conférence. M. Kossyguine n'a cependant pas précisé sa pensée sur ce point.

Le gouvernement soviétique a offert jeudi au Kremlin un déjeuner en l'honneur de la délégation française. M. Chirac, qui avait déposé, dans la matinée, une gerbe au mausolée de Lénine, a rendu hommage dans l'après-midi aux combattants de l'escadrille Normandie-Niémen tombés durant la dernière guerre. Il a également inauguré au Musée Pouchkine l'exposition consacrée au cinquantième anniversaire de l'établissement de relations diplomatiques franco-soviétiques avant d'assister, dans la soirée, à l'ambassade de France, à une réception. Pendant ce temps, M. d'Ornano, ministre de l'industrie, s'entretenait avec son homologue soviétique, M. Kirilline, de la coopération économique entre les deux pays, sujet que M. Chirac a abordé ce vendredi matin avec M. Kossyguine.

On ne s'attend à la signature d'aucun texte important dans le domaine des relations économiques franco-soviétiques au cours du séjour de M. Chirac. Le but de la délégation française est surtout de faire avancer un certain nombre de projets en discussion, d'obtenir à leur sujet des engagements plus précis de façon à pouvoir les mentionner dans le communiqué qui sera publié lundi. M. d'Ornano a cité parmi les dossiers à l'étude le projet de construction par Péchiney d'un complexe d'aluminium (dont le coût est évalué à 12 milliards de francs et dont la France ne fournirait que la moitié environ), la fourniture d'équipements pour le traitement du gaz d'Orenbourg (2 milliards de francs environ) ainsi que d'autres projets dans les secteurs chimiques et pétrochimiques.

Jeudi soir, M. Chirac a assisté, accompagné de MM. Kossyguine et Gromyko, dans une ambiance fort détendue, au spectacle du Cirque de Moscou. Le premier ministre avait préféré ce divertissement populaire à la traditionnelle soirée au théâtre Bolchoï (*la Dame de pique*, en l'occurrence) proposée par les autorités soviétiques.

Les préoccupations de politique intérieure n'abandonnent cependant pas le premier ministre, même à Moscou. C'est ainsi qu'au cours d'une conversation avec les journalistes qui l'accompagnent dans son voyage, M. Chirac a annoncé qu'il avait l'intention d'évoquer avec M. Brejnev la « contradiction » qui existerait selon lui entre les incitations adressées par l'U.R.S.S. à la France pour qu'elle développe une défense indépendante, et l'« *offensive* » qui, selon lui, « *est menée par le parti communiste français pour saper les bases de cette défense* ».

ANDRE PASSERON.
JACQUES AMALRIC

EUROPE

DOUZE PARTIS RESTENT EN LICE POUR LES ÉLECTIONS DU 25 AVRIL

Après la suspension de trois formations politiques qui présentaient des candidats aux élections à l'Assemblée constituante du 25 avril, il reste maintenant douze partis en présence.

● A l'extrême gauche, l'Union démocratique ouvrière (U.D.P.), groupe marxiste-léniniste, dont l'influence et l'audience se sont sensiblement accrues depuis le 25 avril. C'est lui qui a organisé, le 7 février dernier, une manifestation contre la présence des forces de l'OTAN au Portugal, laquelle avait regroupé environ trente mille personnes. Le Parti de l'unité populaire (P.U.P.), groupe maoïste, dont l'influence est surtout limitée à l'Université. Le Front électoral communiste marxiste-léniniste (F.E.C.-M.L.), qui regroupe trois petits mouvements maoïstes. La Ligue communiste internationaliste (L.C.I.), section portugaise de la IVe Internationale trotskiste, qui cherche à se développer dans un environnement d'extrême gauche à forte prédominance maoïste.

● Deux organisations socialistes de gauche : le Front socialiste populaire (F.S.P.), qui s'est séparé du P.S. après le congrès de ce parti, qui avait eu lieu en décembre dernier. Le Mouvement de la gauche socialiste (M.E.S.), dont les positions se sont depuis décembre notablement rapprochées de celles du P.C.

● A gauche, trois partis : le parti communiste portugais (P.C.P.) ; le Mouvement démocratique portugais (M.D.P.), qui défend des thèses proches des communistes, et le parti socialiste portugais (P.S.P.).

● Au centre, le parti populaire démocratique (P.P.D.), qui se réclame de la social-démocratie, mais n'a pas pu obtenir son adhésion à l'Internationale socialiste.

● A droite, le Centre démocratique et social (C.D.S.), qui est membre de l'Union européenne des démocrates-chrétiens.

Selon l'ex-général Spinola

PLUSIEURS OFFICIERS PORTUGAIS POURRAIENT SE RÉFUGIER AU BRÉSIL

Rio-de-Janeiro (*A.F.P.*). — L'ancien général Antonio Spinola a déclaré, le jeudi 20 mars à Rio, que plusieurs autres officiers qui ont participé au coup d'Etat, et qui se trouvent toujours au Portugal, pourraient s'exiler au Brésil.

L'ex-général Spinola, qui est arrivé au Brésil le 15 mars, a fait cette déclaration à l'hôtel Gloria, où il loge en compagnie de seize officiers portugais exilés en même temps que lui.

A la question d'un journaliste lui demandant s'il pensait, en prenant le pouvoir le 11 mai 1974, qu'il pourrait un jour être amené à s'exiler, il a répondu que non, « *parce qu'à ce moment-là il croyait fermement à la pureté du mouvement militaire* ». Il a souligné qu'un peu plus tard il avait pourtant commencé à penser que les choses pourraient tourner d'une autre manière.

L'ex-général Spinola a également précisé que l' « union » des officiers qui l'ont accompagné dans son exil est « ancienne » et qu'elle existe depuis qu'ils ont combattu ensemble en Afrique.

L'ancien président de la République a reçu, à Rio-de-Janeiro, 4 416 dollars de droits d'auteur pour son livre *le Portugal et son futur*, édité au Brésil.

● *Lutte ouvrière*, sous la signature d'Arlette Laguiller, proteste contre la suspension au Portugal des activités des deux organisations maoïstes : le M.R.P.P. et l'A.O.C. *Lutte ouvrière* s'élève contre la prétention du général Costa Gomes de décider, comme il l'a dit, « *si la classe ouvrière portugaise est suffisamment mûre ou pas pour reconnaître ses vrais et ses faux amis* ».

Portugal

Les socialistes posent leurs conditions pour la formation du gouvernement

(Suite de la première page.)

Le P.S. de M. Mario Soares est en position de force relative. Le Mouvement des forces armées ne peut ignorer qu'un départ des socialistes provoquerait une mauvaise impression à l'étranger, et l'on a le sentiment à Lisbonne, dans les milieux bien informés, que le M.F.A. entend tenir compte de l'opinion des partis, à commencer par celle du P.S. Venant après la suspension de la démocratie-chrétienne, qui a provoqué de vives réactions en Europe occidentale, une exclusion des amis de M. Mario Soares porterait préjudice à l'image extérieure d'un Portugal démocratique. Selon certaines rumeurs, il est vrai très difficiles à vérifier, le M.F.A. envisagerait même de revenir sur la suspension du parti de la démocratie-chrétienne. Il est significatif, en tout cas, que le C.D.S., centre démocratique et social, qui avait conclu une alliance électorale avec la démocratie chrétienne, a été formellement autorisé par le Conseil de la révolution à compléter ses listes de candidats aux élections du 25 avril.

Selon une autre rumeur, des officiers modérés du M.F.A. entreraient au Conseil de la révolution. Parmi eux, le major Melo Antunes, actuel ministre d'Etat, et le commandant Vitor Alves, également ministre d'Etat, écartés lors de la formation du Conseil.

Il est vrai que le parti communiste a relancé sa propre offensive contre le parti populaire démocratique (P.P.D.), membre de la coalition, et a réclamé publiquement son éviction. Et l'hebdomadaire *Avante*, organe du P.C.P., se livre cette semaine à une violente charge contre la presse étrangère et réclame en fait l'instauration d'une censure. Mais on estime dans les milieux informés de Lisbonne que l'exploitation de l'échec du putsch du 11 mars par les communistes et leurs amis militaires est à bout de course. Le pendule politique reviendrait de nouveau dans une certaine mesure au centre gauche de la coalition.

De bonne source, on indique encore que quatre ministres d'Etat, représentant les formations appelées à participer à la nouvelle coalition, formeraient un conseil restreint avec le premier ministre, le général Vasco Gonçalves. Dans cette hypothèse, on laisse entendre de même source que le major Melo Antunes serait nommé ministre des affaires étrangères, M. Mario Soares devenant simple ministre d'Etat, ce qui lui permettrait de se consacrer davantage à son parti.

CRITIQUANT LA PRESSE ÉTRANGÈRE

L'organe du P.C.P. affirme : La liberté ne doit pas être utilisée comme une arme par ses ennemis

Lisbonne (*A.F.P., A.P.*). — *Avante*, hebdomadaire du parti communiste portugais, s'en prend violemment à la presse étrangère et suggère au ministère de la communication sociale de « *prendre connaissance de la teneur des dépêches que les journalistes étrangers envoient à leurs journaux* ».

« *C'est là le minimum que l'on puisse exiger en matière de vigilance révolutionnaire* », ajoute l'organe du parti communiste.

La liberté d'information est désormais plus grande au Portugal que dans n'importe quel pays capitaliste, affirme *Avante*. Mais, ajoute le journal, « *il ne faut pas que cette liberté continue d'être utilisée comme une arme par les ennemis de la liberté, comme elle l'a été jusqu'à présent* ». Une station de radio privée portugaise avait déjà mis en cause, il y a deux jours, l'Associated Press, l'agence France-Presse, la B.B.C. et la radio espagnole.

Le journal communiste, quant à lui, met en cause des journalistes américains, français, britanniques, brésiliens et espagnols.

Avante précise que certaines agences de presse sont en train d'employer au Portugal « *les procédés qui ont conduit Fidel Castro, Salvador Allende et Velasco Alvarado à prendre, dans leurs pays, des mesures adéquates pour mettre fin à leurs activités de conspirateurs et de saboteurs* ».

« *Quiconque conspire contre la révolution portugaise doit être traité comme un ennemi* », poursuit l'organe du parti communiste. Il ajoute : « *Nous avons de fortes raisons de croire que les informations envoyées aux Etats-Unis, au Brésil, en France, en Espagne et en Angleterre, et qui annonçaient avec une large avance la tentative de putsch, ont été envoyées du Portugal sans aucun contrôle.* » *Avante* fait observer que personne n'a lu avant leur diffusion certains articles de la presse étrangère.

L'hebdomadaire estime que « *les facilités offertes aux ennemis de la révolution menacent la poursuite de la révolution* ».

Avante note, en particulier, une succession de faits qui lui paraît troublante, et notamment que, quelques jours avant la tentative du putsch du 11 mars, « *des dizaines de correspondants étrangers, dans les bars des hôtels de Lisbonne, ne parlaient que de l'imminence d'une tentative de coup d'Etat* ». « *Il est évident*, ajoute *Avante*, *que beaucoup de ces journalistes disposaient d'informations amples et relativement précises sur le déroulement de la conspiration.* »

Irlande du Nord

Une guerre fratricide divise les organisations paramilitaires protestantes

De notre envoyé spécial

Belfast. — « *Ce pub a été la cible d'un attentat hier soir* », dit le chauffeur de taxi en montrant du doigt un petit bar aux vitres grillagées et le trou béant laissé dans le trottoir par la bombe lancée d'une voiture.

La guerre fratricide au sein des organisations extrémistes n'a rien fait pour diminuer la tension en Ulster, bien que la querelle idéologique entre l'aile provisoire de l'IRA et ses dissidents de l'I.R.S.P. (Parti républicain socialiste irlandais) semble connaître une accalmie.

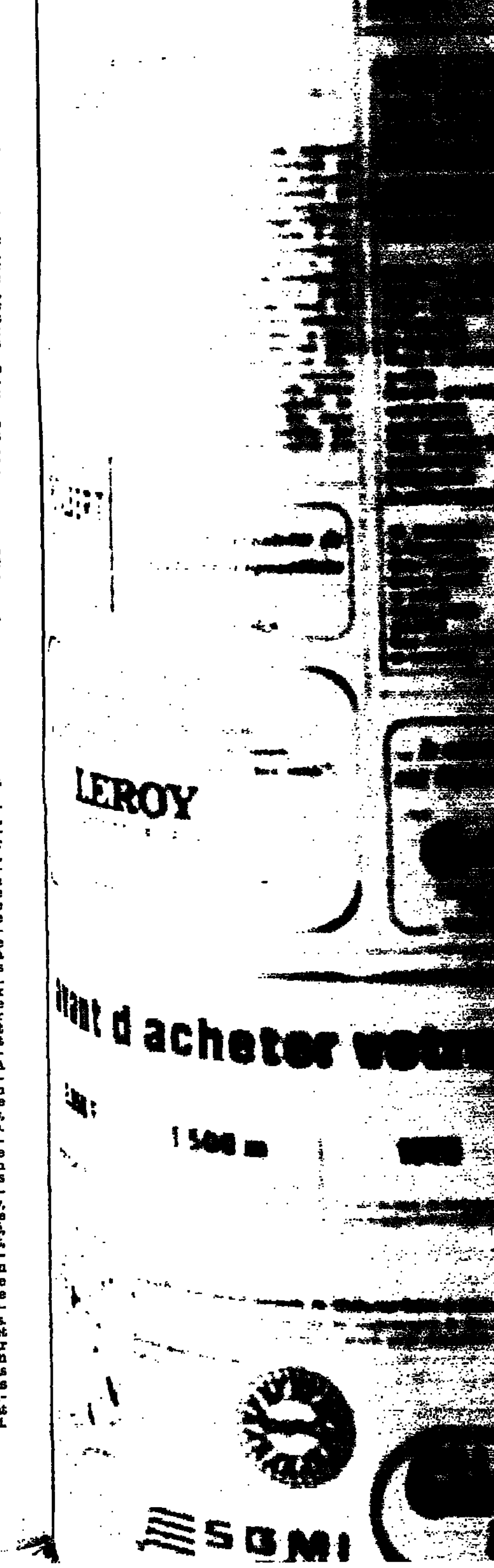
C'est la guerre entre deux organisations protestantes loyalistes qui risque maintenant de semer le chaos dans les rues de Belfast. Mercredi 19 mars, un des deux membres de l'UDA (Association pour la défense de l'Ulster) tué dans une fusillade par des militants d'une autre organisation loyaliste, l'U.V.F. (Force de volontaires de l'Ulster), a été enterré selon le cérémonial auquel Belfast est désormais habitué; des milliers de membres de l'UDA en uniforme para-militaire ont défilé derrière le cercueil, et une salve de coups de feu a été tirée.

Depuis plus d'un an, les relations sont tendues entre l'UDA, de loin l'organisation para-militaire la plus puissante d'Ulster avec, dit-on, cent mille membres, et l'U.V.F., beaucoup moins nombreuse, mais qui a la réputation d'être tres disciplinée. On discerne quelques éléments d'idéologie marxiste dans les déclarations de l'U.V.F. Il est d'ailleurs significatif que des leaders de cette organisation aient rencontré à plusieurs reprises des membres de l'aile provisoire de l'IRA. Mais un point commun aux deux communautés, protestante et catholique, en Ulster est leur méfiance à l'égard du mot « communiste ». Or c'est ce mot dont se sont servis, ces jours derniers, les porte-parole de l'UDA pour décrire les activités de l'organisation sœur. L'U.V.F. à son tour, a dénoncé l'UDA comme une organisation « *de gangsters, de meurtriers et de traîtres* ».

Le développement le plus intéressant, peut-être, de cette guerre fratricide est la condamnation des activités de ces organisations par les hommes politiques loyalistes, tel le pasteur Ian Paisley, leader du DUP (Parti unioniste démocratique), qui, dans le passé, s'en sont pourtant servis. Ce sont, en effet, les organisations paramilitaires protestantes qui, en organisant la grève générale de mai 1974, ont fait tomber le gouvernement provincial interconfessionnel honni des loyalistes.

Dans cette situation confuse et tendue, le secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, M. Merlyn Rees, doit un de ces prochains jours annoncer la date des élections à la convention constitutionnelle, où elles pourraient avoir lieu le 24 avril ou le 1er mai.

JOE MULHOLLAND.



Portugal

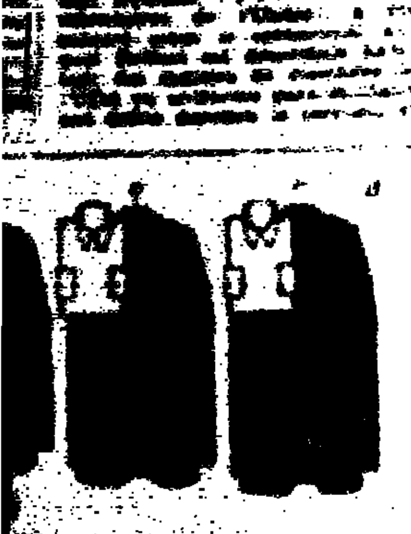
Les socialistes posent leurs conditions pour la formation du gouvernement

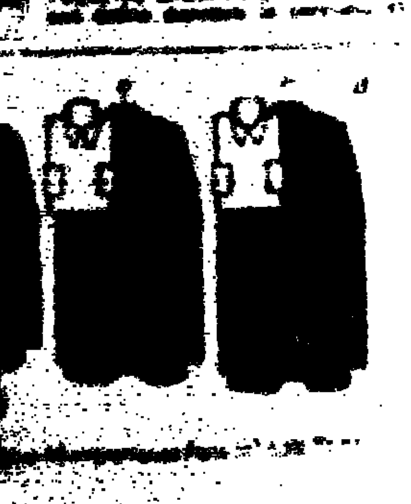
CRITIQUANT LA PRESSE ÉTRANGÈRE

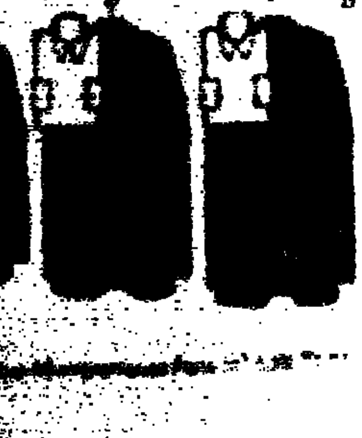
L'organe du P.C.P. affirme : La liberté ne doit pas être utilisée comme une arme par ses ennemis

Irlande du Nord

Une guerre fratricide divise les organisations paramilitaires protestantes







EUROPE

Grande-Bretagne

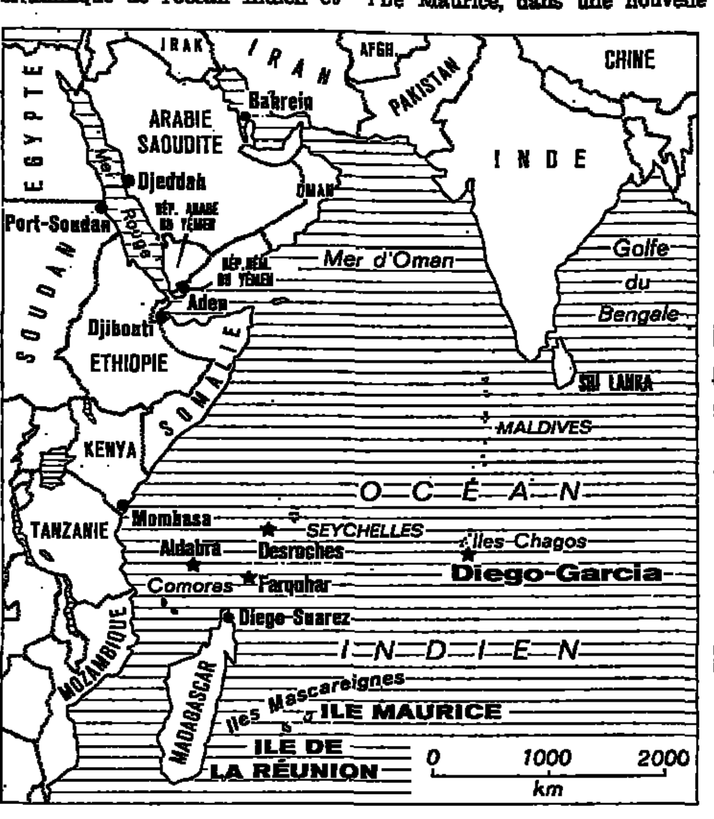
L'indépendance prochaine des Seychelles pose des problèmes stratégiques aux Occidentaux

Londres (*A.F.P.*). — Une conférence sur l'avenir constitutionnel des Seychelles s'est ouverte à Londres le 4 mars. Ses travaux, qui dureront deux semaines, doivent fixer la date de l'accession à l'indépendance (prévue au plus tard pour 1976) de cette colonie britannique de l'océan Indien et définir les liens que le nouvel État aura avec la Grande-Bretagne.

Les Seychelles ont une grande importance stratégique, en raison de la présence dans l'océan Indien de forces navales soviétiques. Certains commentateurs britanniques ont exprimé la crainte de voir l'U.R.S.S. obtenir dans l'archipel des bases qui feraient contrepoids à la présence navale et militaire anglo-américaine dans la région.

Les projets occidentaux risquent d'être remis en question par la demande de rétrocession aux Seychelles des trois îles qui en avaient été détachées en 1965 par la Grande-Bretagne pour des raisons stratégiques. Cette revendication a été formulée par les représentant des Seychelles dès l'ouverture des négociations à Londres. Les trois îles : Aldabra, Farquhar et Desroches avaient été groupées avec l'île de Diego-Garcia, *détachée de la colonie de l'île Maurice*, dans une nouvelle colonie de la Couronne appelée « *territoires britanniques de l'océan Indien* ». Il est de surcroît possible que le gouvernement de l'île Maurice demande à son tour la rétrocession de Diego-Garcia.

En créant cette nouvelle « *colonie* » en 1965, le gouvernement travailliste avait conclu un accord d'une durée de cinquante ans avec les États-Unis pour l'établissement de bases dans les quatre îles. En décembre dernier, le gouvernement Wilson a approuvé l'accord qui permet aux États-Unis d'accroître leurs installations aériennes et navales dans l'île de Diego-Garcia. Cette décision continue de susciter de vives réactions dans les pays riverains de l'océan Indien, qui désirent faire de cette région une « zone de paix ».



Yougoslavie

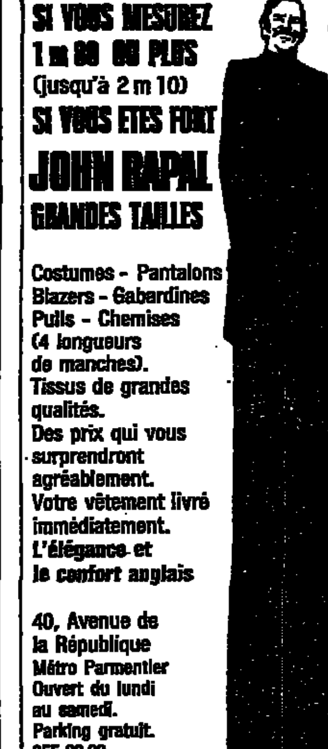
LES AVOCATS DE MIHAJLOV RISQUENT D'ÊTRE POURSUIVIS POUR AVOIR DÉFENDU LES IDÉES DE LEUR CLIENT

Belgrade (*A.F.P., Reuter*). — Les défenseurs de l'écrivain dissident yougoslave Mihajlo Mihajlov, Mᵉ Jovan Barovitch et Mᵉ Veljko Kovacevitch, risquent d'être poursuivis en justice pour avoir, dans leurs plaidoiries, « *souscrit aux idées* » de leur client, condamné à sept ans de réclusion le 28 février dernier. C'est ce qui ressort d'une prise de position du président du barreau de Serbie, Mᵉ Goran Ogurek, cité jeudi 20 mars par la presse de Belgrade.

Il est notamment reproché aux deux avocats d'avoir dénoncé, au cours du procès, « *le monopole du parti unique* » en Yougoslavie et d'avoir parlé de « *persécution à l'encontre de M. Mihajlov* ».

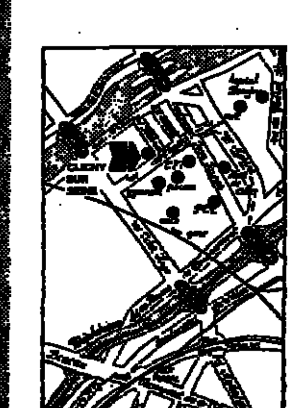
Leur attitude devant la Cour a *été jugée « inacceptable »* par le barreau, qui estime que les défenseurs de l'écrivain ont enfreint non seulement le code déontologique des avocats, mais aussi le code pénal. Aussi le président du Barreau a-t-il laissé entendre selon la presse, que le parquet de Novi Sad, ville où s'est déroulé le procès, pourrait se saisir de l'affaire.

Le journal de Belgrade *Vetchernié Novosti* avait rapporté, dès le 19 mars, les commentaires des avocats de la section de Novi Sad qui reprochaient à leurs deux collègues d'avoir non pas « *défendu l'accusé, mais ses idées et positions* ».

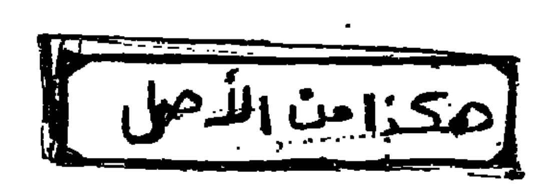












AMÉRIQUES

Brésil

VAGUE D'ARRESTATIONS A PORTO-ALEGRE ET A RIO-DE-JANEIRO

Rio-de-Janeiro *(A.F.P.)*. — Trois journalistes et trois avocats soupçonnés de se livrer à des activités subversives ont été arrêtés au Brésil au cours des dernières quarante-huit heures, apprend-on, le jeudi 20 mars, à Rio.

Cinq des six détenus ont été appréhendés à Porto-Alegre, au sud du pays, et le sixième à Rio-de-Janeiro. L'ordre des avocats du Brésil a immédiatement déposé une demande d'*habeas corpus* en faveur des détenus et envoyé un télégramme de protestation au ministre de la justice, M. Armando Falcao. Cette vague d'arrestations a vivement surpris, alors que l'on observe un assouplissement sensible de la censure de la presse. Parmi les journalistes arrêtés figurent un correspondant à Rio-de-Janeiro de l'influent journal *O Estado de Sao-Paulo* et un rédacteur du quotidien à grand tirage de Porto-Alegre *Zero Hora*, M. Jao Aveline.

Dans un communiqué, le commandement de la 3ᵉ région militaire de Porto-Alegre indique que les arrestations opérées dans cette ville sont liées à la découverte récente d'imprimeries clandestines du parti communiste brésilien, à Rio-de-Janeiro et à Sao-Paulo. Pour sa part, *O Estado de Sao-Paulo*, qui n'est plus censuré depuis trois mois, écrit que son correspondant à Rio a été arrêté dans des conditions mystérieuses permettant de supposer qu'il s'agit d'une erreur des services de sécurité.

Cuba

A L'ISSUE DE LA CONFÉRENCE DES NON-ALIGNÉS

M. Fidel Castro demande aux pays producteurs de pétrole de participer au développement des nations les plus pauvres

La Havane *(A.F.P., Reuter)*. — M. Fidel Castro, premier ministre cubain, a demandé, le jeudi 20 mars, aux pays producteurs de pétrole d'offrir aux pays en voie de développement des facilités de crédit à des conditions intéressantes. M. Fidel Castro a présenté cette demande dans un discours prononcé à l'aube, à l'issue de la réunion du bureau de coordination des pays non alignés qui s'est tenue à Santa-Maria-Del-Mar, à Cuba.

Le dirigeant cubain a reproché aux pays producteurs de pétrole d'accorder moins de 5 % de leurs excédents financiers — évalués à 60 millions de dollars — aux pays en voie de développement sous forme de crédits. Après avoir refusé une aide, sous forme *« de cadeaux, de dons ou d'investissements directs »*, qui ne serait selon lui, qu'une pure *« répétition de l'histoire du capitalisme »*, M. Castro a déclaré que la politique qu'il préconisait était une *« politique de crédits visant au développement des pays qui en ont besoin, au bénéfice des peuples et non des minorités »*.

L'impérialisme, a affirmé le premier ministre, essaie de diviser en pays exportateurs et pays importateurs de pétrole les pays sous-développés et les pays non alignés.

« Il n'existe pas, a-t-il dit, *de véritable stratégie de coopération économique des pays pétroliers à l'égard des pays sous-développés, à de rares exceptions près. »*

Parmi les exceptions, M. Fidel Castro a indiqué le Venezuela, l'Algérie et l'Irak qui, selon lui, *« appliquent une politique correcte »*.

D'autre part, a indiqué le leader cubain, *« le problème le plus important qui se pose aux pays non alignés est la crise économique internationale actuelle »*, dont *« ne souffrent pas les oligarchies et les pays capitalistes »*, mais qui atteint le monde sous-développé et entraine misère et pauvreté. Affirmant que la solution définitive serait la *« disparition totale du capitalisme »*, M. Fidel Castro a déclaré qu'en attendant il fallait absolument adopter une unité d'action *« face à l'impérialisme »*.

Or, a-t-il précisé, les pays non alignés ne forment pas *« un tout homogène »* : certains pays *« s'opposent à l'impérialisme et luttent contre lui »*, tandis que *« d'autres se situent très près de l'impérialisme et agissent même, dans certains cas, comme lui »*.

Dressant un rapide tableau de la situation politique mondiale depuis la réunion à Alger des pays non alignés, en septembre 1973, M. Castro a déclaré que, *« dans l'ensemble, le succès des mouvements de libération et les victoires remportées par les peuples étaient encourageants »*.

Il a estimé que le mouvement des pays non alignés devait pouvoir trouver une solution *« pacifique, juste et acceptable pour les deux parties, dans la lutte fratricide qui se déroule en Ethiopie »*.

Au sujet du Proche-Orient, M. Fidel Castro a souligné que *« tout jeu d'un pays arabe avec l'impérialisme était dangereux, car l'opportunisme politique pouvait conduire à la trahison »*.

Enfin, il a indiqué que l'on devait se féliciter qu'au Portugal *« le processus révolutionnaire se soit consolidé et approfondi »*.

Au cours de ses travaux, le bureau de coordination des pays non alignés a souligné que seuls l'instauration d'un nouvel ordre économique international et le respect de la souveraineté des pays en voie de développement pouvaient permettre de faire face à la conjoncture économique internationale.

● *Les présidents Carlos Andres Perez, Venezuela, et Luis Echeverria, Mexique*, affirment dans un communiqué publié à Mexico le jeudi 20 mars que les pays d'Amérique latine *« doivent pouvoir compter sur un système propre et permanent de consultation et de coopération économique »*, mais qui ne doit pas *« se substituer aux organismes qui opèrent déjà »*.

Les deux présidents ont précisé qu'ils concevaient le SELA comme *« un mécanisme pragmatique et souple de concertation entre plusieurs ou tous les pays d'Amérique latine »*, et ils souhaitent qu'il *« donne une impulsion aux efforts d'intégration régionale »*. — *(A.F.P.)*

Bolivie

LE GOUVERNEMENT ACCUSE DES PRÊTRES ÉTRANGERS DE « SUBVERSION »

La Paz *(Reuter)*. — Le gouvernement bolivien a accusé des prêtres catholiques étrangers de se livrer à *« une campagne de subversion »* dans le pays, qui pourrait provoquer leur expulsion du pays.

Les prêtres prennent part, en fait, à une campagne lancée cette semaine par la commission Justice et Paix de l'Eglise bolivienne, qui cherche à obtenir cent mille signatures pour un rapport qui réclame le respect des droits de l'homme en Bolivie. Selon le gouvernement, la campagne a pour but de nuire au *« prestige »* du gouvernement militaire à l'étranger. Des éléments subversifs *« se sont infiltrés dans la commission de l'Eglise »* et sont derrière la campagne qui demande également *« la liberté de la presse, la réouverture des stations de radio de régions minières, la fin des arrestations et expulsions arbitraires, et le retour en Bolivie de deux prêtres belges expulsés »*, poursuit un communiqué, qui accuse les éléments « subversifs » d'introduire dans le pays les idéologies importées par les guérilleros.

Deux prêtres belges, Eric de Wassaige et Georges Waureylle, ont été expulsés vendredi dernier. Ils étaient accusés par le ministre de l'intérieur d'avoir collaboré à un rapport de la commission Justice et Paix selon lequel deux cents personnes auraient été tuées lors d'un soulèvement rural au sud-est du pays en janvier 1974. Le gouvernement a démenti ces informations, affirmant que treize personnes avaient été tuées lors des incidents en question.

A travers le monde

Allemagne fédérale

● LA POLICE A DÉCOUVERT un premier indice sur la piste des ravisseurs du leader chrétien-démocrate de Berlin-Ouest, Peter Lorenz : des éléments de sa « cellule » (isolants thermiques, papiers peints) ont été trouvés sur une décharge de la ville. La camionnette de location ayant servi lors de l'enlèvement a également été retrouvée. Quant aux ravisseurs, ils pourraient se trouver, selon le journal suédois *Arbetet*, dans le sud de la Suède. La police de Stockholm a confirmé qu'elle participait aux recherches. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● LE DÉPUTÉ BRITANNIQUE JOHN STONEHOUSE a été arrêté vendredi 21 mars par la police australienne pour escroquerie et usage de faux, puis libéré sous une caution de 1 500 dollars. La procédure de son extradition pourrait commencer la semaine prochaine. Ancien ministre de l'aéronautique et des postes et télécommunications, devenu homme d'affaires, M. Stonehouse est député travailliste de la circonscription de Walsall-North, dans les *Midlands*. Il avait disparu l'automne dernier : plusieurs de ses entreprises commerciales se trouvaient, disait-on, en difficulté.

Le séjour inexpliqué de M. Stonehouse en Australie a mis le parti travailliste dans une situation d'autant plus difficile que M. Wilson ne disposait que de deux voix de majorité aux Communes. La position du gouvernement s'est encore affaiblie car un autre député travailliste, M. Hamling, vient de mourir.

● LE PLAN D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX PARTIS D'OPPOSITION, récemment publié par le gouvernement britannique, a été approuvé par 147 voix contre 47, jeudi soir 20 mars, par les Communes. Le parti conservateur recevra 150 000 livres (environ 1,5 million de francs), le parti libéral un peu plus de 30 000 livres et le parti nationaliste écossais un peu moins de 10 000 livres.

Roumanie

● UNE FIRME OUEST-ALLEMANDE de constructions mécaniques vient de révéler qu'elle a dû verser l'équivalent de 3,4 millions de francs français aux autorités roumaines pour obtenir la libération d'un de ses représentants. Celui-ci était accusé d'avoir distribué des « enveloppes » pour faciliter la conclusion de contrats. La moitié de la somme a été réclamée pour « dommages et intérêts ». Selon la firme incriminée, une douzaine d'affaires similaires, concernant des hommes d'affaires autrichiens et ouest-allemands, auraient été réglées de la même façon au cours des derniers mois. — *(A.F.P.)*

POLITIQUE

LE C.D.P. : la Fédération des réformateurs doit être plus qu'un regroupement de leaders.

Le conseil politique du Centre Démocratie et Progrès s'est réuni jeudi après-midi 20 mars au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Jacques Duhamel, pour étudier les divers projets de regroupements centristes et préparer la rencontre — vendredi matin au Palais-Bourbon — de tous les parlementaires, ministres et responsables réformateurs.

Les dirigeants du C.D.P. ont rendu publique la déclaration suivante : *« La Fédération des réformateurs* (lancée le 6 mars avec l'accord de MM. Jean Lecanuet et Jean-Jacques Servan-Schreiber) *doit, pour être crédible et attractive, se doter d'une structure opérationnelle capable de lui assurer une autonomie de décision et d'action.*

» Dans l'esprit du C.D.P., cette fédération doit dépasser le cadre de simples regroupements de leaders et de formations. Son audience dépendra certainement davantage de son aptitude à entraîner de nouveaux éléments qui n'ont pas trouvé jusqu'à maintenant des raisons suffisantes de militer.

M. EDGAR FAURE : fédérer ceux qui soutiennent le président de la République.

Présentant les thèmes de réflexion (l'inflation, les travailleurs face à la crise, le redéploiement de l'économie française, les nouveaux rapports de force dans le monde, le « nécessaire reclassement politique ») qui seront développés au cours du colloque que le Nouveau Contrat social tiendra à Poitiers les 11, 12 et 13 avril, son président, M. Edgar Faure, a annoncé, mercredi 19 mars, au cours d'une conférence de presse, la présence à ce colloque d'un certain nombre de personnalités étrangères, parmi lesquelles M. Hoveida, premier ministre iranien, et M. Diawara, ministre du Plan de la Côte-d'Ivoire et président du « Club de Dakar », et de membres du gouvernement français : MM. Jacques Chirac, Jean-Pierre Fourcade, Yvon Bourges et Paul Granet.

Le président de l'Assemblée nationale a estimé que *« tous ceux qui veulent soutenir la politique définie par M. Valéry Giscard d'Estaing (...), qui fait beaucoup et explique plus encore »*, devraient pouvoir se regrouper dans une « fédération présidentielle » qui *« pourrait favoriser les candidatures uniques de la majorité »*. Inquiet de la compétition que se livrent les partis de la majorité au nom du réformisme, il a dédéclaré : *« Il ne faut pas nous refiler le mistigri de la droite. »* Evoquant la *« majorité d'idées »* dont *« le succès a été grand »* même s'il y a eu *« des voix éminentes pour séparer la majorité des idées »*, M. Edgar Faure a affirmé qu'il y avait eu un « malentendu » car il n'avait pas l'intention de *« désorganiser la majorité présidentielle sous prétexte de l'élargir »*.

Il répondait ainsi aux propos qu'avait tenus M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, lors des récentes journées parlementaires de la formation gaulliste (*le Monde* du 13 mars).

HUIS CLOS STRICT POUR LE « SÉMINAIRE » GOUVERNFMENTAL DE RAMBOUILLET

Le « séminaire » gouvernemental, qui se tiendra les 5 et 6 avril (*le Monde* du 20 février) au château de Rambouillet, réunira, autour de M. Valéry Giscard d'Estaing, les seize ministres et les six secrétaires d'Etat autonomes du gouvernement (anciens combattants, postes et télécommunications, transports, culture, universités, départements et territoires d'outre-mer), a-t-on précisé au palais de l'Elysée, jeudi 19 mars

Cette réunion inédite, qui sera l'occasion d'une réflexion collective sur l'action gouvernementale, constituera un *« véritable conclave sans élection »*, indique-t-on de même source : les participants arriveront au château le vendredi soir et y demeureront jusqu'à la fin de leurs travaux, c'est-à-dire jusqu'à dimanche. Aucune communication à la presse ne sera faite durant ces quarante-huit heures de huis clos strict.

● *M. Fernand Icart*, député des Alpes-Maritimes (rép. ind.), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a annoncé qu'à la suite d'initiatives prises conjointement avec M. Edgar Faure des relations plus étroites allaient s'établir entre la Cour des comptes et le Parlement. C'est ainsi que, lors de l'examen par la commission des finances de la loi de règlement pour l'exercice budgétaire de 1973, des magistrats de la Cour des comptes seront entendus par la commission afin de préciser et d'actualiser les observations du rapport annuel établi par la haute juridiction.



POLITIQUE

APRÈS LES INCIDENTS AU MINISTÈRE DU TRAVAIL

M. Marchais réclame la convocation d'une «table ronde»

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., député du Val-de-Marne, a adressé jeudi 20 mars à M. Durafour, ministre du travail, une lettre dans laquelle il rappelle les vaines démarches qu'il avait faites auprès de lui le 14 février à propos du sort de Valstar puis écrit :

« C'est évidemment le refus obstiné opposé aux demandes de négociation formulées par les travailleurs de chez Valstar avec leur organisation syndicale et leurs élus qui a conduit à l'aggravation du conflit.

» Aujourd'hui, la seule question que pose cette affaire reste entière : la direction du trust B.S.N., dont dépend l'entreprise d'Arcueil, va-t-elle ou non accepter d'engager une discussion sérieuse ? Comme ministre du travail, c'est à vous qu'il appartient d'obtenir cette négociation.

» Je vous renouvelle donc ma demande de prendre le plus rapidement possible les initiatives nécessaires pour que soit convoquée une « table ronde » qui pourrait réunir — comme je vous le suggérais dans ma précédente lettre — M. le préfet du Val-de-Marne, le maire d'Arcueil, les responsables syndicaux de l'entreprise, un représentant de l'union locale C.G.T., d'Arcueil-Cachan, la direction de l'usine, un représentant du groupe B.S.N. et moi-même. Naturellement, toute autre forme de négociation est possible dès lors qu'elle viserait à parvenir à une solution réelle satisfaisante.

» Le maintien en activité de l'entreprise Valstar correspond à la fois aux intérêts des travailleurs concernés et de la population du secteur. L'annonce de la fermeture a suscité d'autant plus d'émotion que le nombre de travailleurs sans emploi dans les localités de cette circonscription dépasse déjà deux mille sept cents et que le taux d'emploi y est très faible. Voilà pourquoi j'ai tenu, comme député de cette circonscription et conformément à la conception que j'ai de mon rôle, à apporter mon soutien total à l'action entreprise pour éviter la fermeture.

» Permettez-moi de penser, monsieur le ministre, que vous ne voudrez pas, pour repousser ma demande, vous saisir du prétexte de ces accusations absurdes portées contre une délégation de travailleurs accompagnés de leurs représentants qui a souhaité vous voir dans le but d'obtenir enfin la négociation sans cesse réclamée depuis de nombreuses années. »

M. TRIGON : le dossier est vide

A la suite de la plainte déposée par M. Michel Durafour, après les incidents de mercredi, M. Marcel Trigon, maire communiste d'Arcueil, a déclaré, jeudi soir 20 mars, à sa sortie des locaux de la police judiciaire où il avait été entendu comme témoin :

« Cette précipitation est tout à fait inhabituelle. Sans doute souhaitait-on une procédure d'urgence qui aurait pu être exploitée. Or, au terme des interrogatoires, mes conseillers — Mes Brandon et Lederman — se sont rendus auprès de M. le procureur de la République, qui a, semble-t-il, porté à leur connaissance qu'aucune procédure d'urgence ne pouvait être retenue. Aucune inculpation n'a été, à ma connaissance, actuellement prononcée.

» Il est déjà évident que M. Durafour fait perdre leur temps aussi bien aux magistrats qu'aux élus, car les accusations portées contre nous sont dénuées de tout fondement. Le dossier est vide et le restera. A moins que MM. Durafour et Poniatowski aillent jusqu'à monter de toutes pièces une affaire dont les objectifs politiciens sont évidents. Ils ne manqueraient pas, dans ce cas, de soulever l'indignation de tous les travailleurs et démocrates. Déjà aujourd'hui de nombreux messages de sympathie nous sont parvenus.

» Quoi qu'il en soit, cette lamentable diversion ne nous détournera pas du vrai et seul problème : la recherche d'une solution assurant le maintien de l'activité de l'entreprise Valstar menacée de fermeture, ainsi que l'annulation des décisions de fermeture ou de licenciements prises dans d'autres entreprises du secteur. Pour cela, la négociation doit s'ouvrir. M. Durafour doit prendre ses responsabilités. »

Trois cents habitants de Villejuif qui partipaient à une manifestation organisée par le P.C.F. contre les pétroliers ont adopté un texte qui proteste contre la « *grossière provocation* » de M. Durafour, qui « *n'est pas vraiment ministre du travail mais ministre du chômage* ».

Le groupe comuniste de l'Assemblée nationale se plaint avec vigueur du refus de M. Durafour de recevoir une délégation de députés qu'il avait promis de renconter jeudi 20 mars, et il ajoute :

« Les propos calomnieux tenus par le ministre du travail [à l'encontre de M. Marcel Trigon] *et son refus de recevoir les élus communistes constituent autant de manœuvres de diversion pour escamoter la responsabilité du gouvernement dans l'extension du chômage et les difficultés de vie accrues qui, rappelons-le, condamnent des centaines de milliers de familles. L'opinion publique appréciera comme il convient ces provocations anticommunistes. »*

Le « groupe de réflexion et de proposition » que préside M. Hector Rolland, député U.D.R. de l'Allier, s'indigne de « l'occupation du ministère du travail » et dénonce l'attitude des élus communistes qui « *se sont montrés autoritaires, irrespectueux et brutaux* ».

M. Roland Nungesser, député U.D.R. du Val-de-Marne, président du conseil général de ce département, demande, dans une question écrite adressée à M. Poniatowski et relative aux divers incidents survenus à la sous-préfecture de Nogent, les mesures que le gouvernement entend prendre « *pour faire respecter le fonctionnement normal des services de l'Etat et du département, protéger les fonctionnaires dans l'exercice de leur mission, assurer la sécurité et la tranquillité publiques* ».

M. JUQUIN (P.C.) : le gouvernement ne respecte pas sa propre légalité.

M. Pierre Juquin, député de l'Essonne, membre du comité central du parti communiste, a déclaré jeudi soir 20 mars, sur les antennes d'Europe 1, à propos des incidents survenus la veille au ministère du travail :

« Le P.C.F. n'a pas à recourir à l'action illégale. Je constate que c'est le gouvernement qui ne respecte pas très souvent sa propre légalité, et les maires des communes le savent très bien. Il est vrai que les élus, les syndicats et les associés ne peuvent pas se faire entendre.

» C'est le refus du dialogue réel qui pose le problème de se faire entendre. Nous ne sommes pas pour le désordre et la violence, mais nous sommes dans une société où il règne beaucoup de désordre et de violence dont ce gouvernement et ce système sont responsables.

» Nous ne voulons pas faire des parlottes de salon. Nous ne voulons pas donner un « label Marchais » au faux libéralisme giscardien. Nous voulons bien exposer les revendications des travailleurs auprès des ministres responsables, mais nous ne voulons pas d'un simulacre de concertation » [...]

Manifestation du P.C. à la préfecture de la Somme

De notre correspondant

Amiens. — Une cinquantaine de militants et d'élus communistes — conseillers régionaux, conseillers généraux et maires — ont occupé, jeudi après-midi, le hall de le préfecture d'Amiens. Ils ont demandé à être reçus par le préfet de la région Picardie afin de lui exposer « les préoccupations des travailleurs ». Il leur fut répondu que M. Maurice Paraf était absent. Après une heure d'attente, M. Bouquin, secrétaire général de la Somme, demandait aux communistes de se retirer et essuyait un refus. Ce n'est qu'à 18 h. 30, à l'heure de la fermeture des bureaux, que les « envahisseurs » levèrent le siège. M. Maxime Gremetz, secrétaire général de la Fédération de la Somme du parti communiste, déclarait alors : « *Certains croyaient que nous forcerions la porte du préfet, mais ce n'est pas dans les habitudes des communistes, qui préfèrent les solutions pacifiques. Demain matin, nous reviendrons, et après-demain matin s'il le faut, jusqu'à ce que le préfet consente à nous recevoir.* »

Les journalistes de Télé-Picardie n'ont pas pu interviewer, à l'intérieur de la préfecture, le secrétaire fédéral du P.C., le commandant du corps de police urbaine d'Amiens leur ayant interdit de filmer. Les gardiens de la paix ont même mis la main sur l'objectif de la caméra. L'interview a quand même eu lieu sur le parking de la préfecture, mais les téléspectateurs picards n'en ont pas vu la moindre séquence à l'heure des Actualités régionales, le préfet étant personnellement intervenu auprès du rédacteur en chef pour que cette diffusion soit suspendue.

Les journalistes et techniciens de Télé-Picardie se sont élevés, dans un communiqué, contre « *l'interdiction d'assurer la couverture et la diffusion en images d'un événement politique régional. Cette atteinte à la liberté d'information d'une part, et du travail d'autre part, intervient quelques mois seulement après que le président de la République eut annoncé lui-même qu'il se portait garant de cette liberté d'information* ».

Le parti communiste a également élevé une protestation.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Albin Chalandon*, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., participant, le 19 mars, à une « Tribune libre » de l'émission « France-Régions 3 », consacrée au problème de la violence, a déclaré qu'il lui paraissait « *tout à fait inacceptable que des groupes privés se forment pour assurer leur autodéfense* ». Puis il a préconisé la création d'une autorité qui coordonnerait et qui penserait une politique à l'égard de la violence.

● *M. Pierre Mauroy*, député, maire de Lille, secrétaire national du parti socialiste, qui participait, jeudi 20 mars, à un meeting tenu à Varilhes (Ariège) dans le cadre de la campagne unitaire des trois partis signataires du programme commun, a déclaré, en marge de ce meeting :

« De même que nous n'aurions aucun avantage à avoir en face de nous un parti communiste faible, de même les communistes n'auraient aucun avantage à avoir un parti socialiste faible. Qu'il y ait compétition, c'est normal, mais il faut être compétitif sans remettre en cause ce que nous représentons ensemble. »

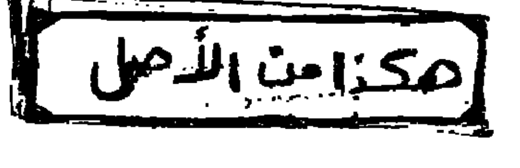
● *Les gendarmes mobiles* qui avaient été envoyés début février à Saint-Pierre-et-Miquelon à la suite de la grève des fonctionnaires et de la démission du conseil général auront quitté l'archipel dimanche 23 mars, a annonce le secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

ÉDITION

M. BERNARD DE FALLOIS QUITTE HACHETTE

M. Bernard de Fallois, en désaccord depuis trois ans avec les méthodes et les objectifs de la Librairie Hachette, a décidé de quitter la société. Il a informé de cette décision le président de Roquemaurel.

[M. de Fallois est entré à la fin de l'année 1963 à la Librairie générale française, éditrice de la collection « le Livre de poche », dont il a assuré la direction de 1969 à 1974. Il a été en outre chargé, au début de l'année 1967, du redressement des services de distribution du livre pour la France, puis, en 1969, de l'ensemble des départements et filiales d'édition et de distribution de livres du groupe.]



JUSTICE

APRÈS L'ATTENTAT CONTRE MOHAMED MOUSSA

M. Michel Poniatowski : « Un assassinat raciste »

« Votre rôle social est plus nécessaire que jamais car un certain nombre de faits récents marquent un mépris croissant de la loi : l'assassinat raciste d'un homme qui avait été jugé et venait d'être libéré, le développement de la criminalité, même la plus injuste, notamment contre les personnes âgées, la montée de la violence lâche et gratuite, l'occupation illégale et violente des bâtiments publics, l'organisation de milices », a déclaré, jeudi 20 mars, M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'intérieur, à l'occasion d'une réception donnée lors du congrès régional du syndicat des personnels en tenue des corps urbains de police de la région de Versailles.

M. Poniatowski a continué : *« Faut-il rappeler que sont formellement interdites et seront, le cas échéant, désarmées les milices qui auraient un caractère de police, c'est-à-dire qui seraient armées et permanentes et qui se substitueraient aux corps de police officiels, par exemple, en contrôlant les identités ou en procédant à des interpellations. Les milices sont porteuses des plus grands risques de désordre et, à la limite, de guerre civile. Leur existence doit être proscrite, cela n'interdit pas naturellement que le maire, en qualité d'officier de police judiciaire, puisse, en cas d'extrême urgence ou de délit grave, demander à ses concitoyens de lui prêter main-forte jusqu'à l'arrivée de la police ou de la gendarmerie.*

» Ces initiatives communales sont parfois nécessaires face à la montée des violences. Elles ont le mérite d'associer des citoyens volontaires à la protection de la liberté de tous, c'est-à-dire de leur propre liberté. »

« Faut-il rappeler, a poursuivi M. Poniatowski, *que celui qui se fait justice à soi-même ouvre la voie à la loi du talion, à une justice identique qui sera exercée contre lui. » « Faut-il rappeler*, a-t-il aussi déclaré, *que seul le strict respect de la loi permet la vie normale en société et que la violation de la loi porte en elle-même les germes du désordre, du crime, de l'anarchie, avec tous les périls que comportent les réactions à son endroit.*

» La défense des conditions normales de vie, la protection des hommes et des femmes de notre pays, celle des plus faibles, qui souffrent le plus du désordre et de la violence, imposent un respect de la loi. »

M. Poniatowski a conclu : *« Que ceux qui enfreignent cette loi en suscitant la violence ne se plaignent pas de la fermeté accrue qu'ils pourraient rencontrer à l'avenir. »*

***

Les déclarations du ministre de l'intérieur ont été accueillies avec satisfaction par le docteur Barat-Dupont, maire de la petite ville de Sommedieue (Meuse), où a été créé un « comité d'intervention d'urgence ». (*Le Monde* des 13, 14 et 18 mars).

« Je suis heureux de constater que M. Poniatowski est ouvert à nos suggestions, a indiqué le docteur Barat-Dupont. *Les incidents de Sommedieue ont été la goutte d'eau qui a fait dépasser le ras du bol. Je suis sûr que tous les maires de France se sentent satisfaits. »*

« Nous allons veiller, a-t-il ajouté, *à ce que de tels désordres ne se reproduisent plus dans nos villages. En ce qui concerne ma commune, nous allons proposer à la préfecture de la Meuse une liste sélective d'hommes qui pourront, en cas de coup dur, opérer comme les sapeurs-pompiers, dès la première alerte, et qui se mettront ensuite à la disposition des forces de l'ordre à leur arrivée. »*

[Les propos de M. Michel Poniatowski concernant « l'occupation illégale et violente des bâtiments publics » et la fermeté accrue que pourraient rencontrer les auteurs de tels faits sont généralement tenus pour un avertissement visant, d'une part, M. Trigon, maire d'Arcueil (Val-de-Marne), qui avait envahi mercredi 19 mars le bureau de M. Michel Durafour, ministre du travail ; d'autre part, M. Louis Bayeurte, maire de Fontenay-sous-Bois, qui avait pénétré lundi 17 mars avec une vingtaine de personnes dans les jardins de la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne. Les deux maires sont l'un et l'autre des élus communistes. Tandis que M. Durafour a porté plainte contre M. Trigon, M. Poniatowski a fait de même, entre les mains du garde des sceaux, après les incidents de Nogent-sur-Marne.]

« JUSTE POUR RIGOLER »

Scandalisé par le comportement de son fils, qui avait essayé d'écraser avec sa voiture un immigré algérien, un père de famille a blessé le jeune homme avec un fusil de chasse, dans la soirée du jeudi 20 mars.

Avec trois autres personnes, dont son frère, M. Robert Schumacker, dix-huit ans, avait essayé, la nuit précédente, d'écraser M. Larabi Ahmed, trente ans, qui marchait dans une rue de Saint-Julien-lès-Metz (Moselle). Robert Schumacker devait révéler au juge d'instruction chargé de l'affaire, après le dépôt d'une plainte de M. Larabi, que les quatre jeunes gens avaient agi ainsi « juste pour rigoler ».

Remis en liberté, Robert Schumacker et son frère avaient eu alors avec leur père une très violente discussion : M. Schumacker, hors de lui, tira sur son fils.

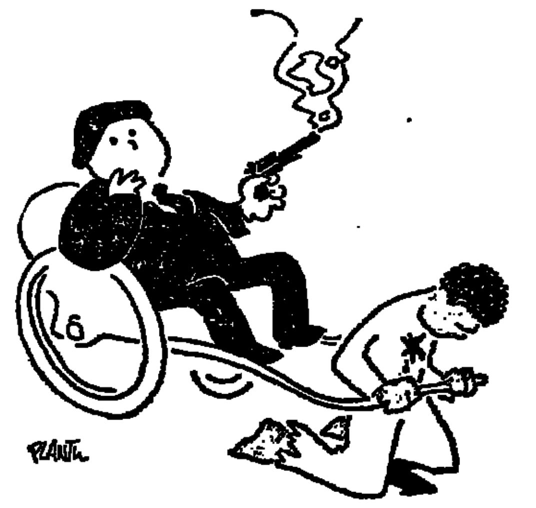
Pas de piste sérieuse pour les enquêteurs

Mohamed Laïd Moussa, le jeune instituteur algérien victime d'une tentative de meurtre dans la nuit du 18 au 19 mars, est toujours dans le coma. Si à l'hôtel de police de Marseille on déclare que son état présente un léger mieux, le Mouvement des travailleurs arabes (M.T.A.) affirme qu'il se trouve dans un coma profond et cliniquement mort.

L'enquête ouverte après cette tentative de meurtre ne semble pas près d'aboutir. Les inspecteurs de la sûreté marseillaise ont continué jeudi 20 mars leurs auditions et leurs investigations, mais il ne semble pas qu'ils aient une piste sérieuse.

L'Organisation de la France libre, dont on avait dit qu'elle revendiquait l'attentat, certifie maintenant n'avoir pris aucune part à la tentative de meurtre. Cette organisation, qui se reconnaît raciste, comporterait une cinquantaine de membres.

Si le commissaire Philippe Pelbois, qui s'était illustré par son témoignage lors du procès de Mohamed Laïd Moussa (accusé du meurtre d'un de ses voisins de palier trop bruyant), n'a pas été dessaisi, sept enquêteurs de la direction centrale de la police judiciaire ont été envoyés par M. Poniatowski à Marseille afin que cette enquête soit accélérée.



(*Dessin de PLANTU.*)

PLUSIEURS POLICIERS POURSUIVIS POUR VIOLENCES DEVANT LE TRIBUNAL DE PARIS

« Notre métier n'est pas d'agresser les gens mais de les protéger »

Le 26 mai 1972, à 0 h. 10, un ressortissant algérien, M. Ayachi, se présente au commissariat de police de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis). « Pieds nus, en pyjama et chéchia », précisera le rapport de police. « Essoufflé et affolé », affirmeront les agents de garde au poste cette nuit-là.

Le 20 mars 1975, sept policiers et anciens policiers de Noisy comparaissaient en tant que prévenus devant la seizième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Entre ces deux dates donc, un délai de trois années : y aurait-il des affaires qui ne se traitent bien que lentement ?

Dans la soirée du 25 mai 1972, les policiers de Noisy-le-Sec organisent à l'hôtel de ville une petite fête, à l'occasion du départ en retraite de plusieurs de leurs compagnons. Fête de famille, avec discours, médailles, vin d'honneur, gâteaux secs et, pour que rien n'y manque, un bal animé par un ancien policier du commissariat, démissionnaire depuis peu et devenu chef d'orchestre. Certains des participants ont-ils un peu forcé sur le vin cuit ?

Cela n'est pas prouvé, mais un officier de police adjoint, M. Alain Julien, de la 11e brigade territoriale, cherchant des gens afin de l'accompagner *« pour une affaire urgente, une opération où il importait de ne pas perdre de temps »*, trouve vite des volontaires : un autre O.P.A., M. Michel Trochat, qui passera au commissariat pour prendre un nerf de bœuf ; un enquêteur « contractuel » à la préfecture de police, M. Christian Vançon ; un agent, M. Michel Pereigne, et le « chef d'orchestre », M. André Roustic. Jugeant sans doute ses troupes insuffisantes, M. Alain Julien se rend lui aussi au commissariat, pour requérir deux agents en uniforme. Au brigadier, responsable du poste, il affirme — faussement — que *« le patron est au courant et a donné son accord »*. L'O.P.A. Julien obtient ses deux hommes, MM. Laplace et Thioux. L'opération urgente peut commencer. De quoi s'agit-il ? D'après des explications plutôt embrouillées, l'O.P.A. Julien avait *« des renseignements de source sûre »* lui permettant d'affirmer que, dans un hôtel proche tenu par un Algérien et fréquenté par des Nord-Africains, *« on obligeait une jeune fille de seize ans à se prostituer »*.

La seule vraie certitude, en fait, c'est que l'opération de police deviendra expédition punitive. A 23 heures, les policiers pénètrent dans le café où se trouvent une dizaine de consommateurs nord-africains.

Les policiers, disent les témoins, cassent, frappent et boivent. Un des consommateurs est suspendu par des menottes à une potence située à 2 mètres du sol. Les autres, terrorisés, seront retrouvés par un agent de police-secours une heure trente plus tard, accroupis contre le bar, tenant leurs papiers d'identité à bout de bras.

A 23 h. 30, deuxième phase de l'« opération », une « vérification » dans les chambres d'un immeuble voisin, occupées également par des Nord-Africains. Ceux-ci parleront de coups reçus, de lits et de meubles renversés et d'un portefeuille vidé de son contenu, 800 F. Un des locataires, « *coupable d'avoir eu un sourire narquois* » sera molesté, précipité dans l'escalier et réceptionné à coups de nerfs de bœuf par l'O.P.A. Trochat.

Enfin, à 24 heures, nouvelle et dernière tentative pour *« rechercher les couples qui se débauchaient »*. Ce sera dans l'appartement de M. et Mme Ayachi, propriétaires de l'ensemble des logements. Ceux-ci croient avoir affaire à des bandits et M. Ayachi saute par la fenêtre, située à 3 mètres du sol, pour aller chercher du secours. Mme Ayachi, elle, refuse d'ouvrir aux policiers. *« Elle criait ; alors, nous avons enfoncé la porte pour aller à son secours. »* Mme Ayachi, *« en proie à une crise nerveuse »*, est assise de force sur une chaise pendant que les policiers perquisitionnent.

Un témoignage accablant

Son témoignage est accablant : meubles renversés et vidés, linge jeté par la fenêtre, fils du téléphone arrachés. Quand l'un des policiers, après avoir fouillé dans un sac à main, trouve ses papiers, il dira à Julien : *« Laissons tomber, c'est une Italienne. »* Réponse de l'O.P.A. : *« J'en ai rien à foutre. C'est une salope, elle est mariée à un bougnoule.* « La « salope » recevra un coup de matraque qui lui vaudra trois mois d'arrêt de travail. Et elle constatera dès le lendemain que 6 200 francs ont disparu.

Trois ans après, les membres de l'expédition, hormis le « chef d'orchestre » et le contractuel absents à l'audience et jugés par défaut, se retrouvaient donc devant le tribunal. Seule tactique de défense : ne reconnaître que ce qui, depuis les événements, est devenu, après l'élection présidentielle, amnistiable. Nier le reste, contre tous les témoignages, toutes les évidences.

Ainsi l'ex-O.P.A. Julien, suspendu après enquête de l'inspection générale de la police nationale et inculpé de vol et de violence avec port d'armes. Pour expliquer les coups portés à Mme Ayachi il dira : *« Dans la chambre on se serait cru dans un film d'Hitchcock, l'ambiance... J'ai eu peur... J'ai frappé. »*. Ensuite, cette autre perle : *« Mais tout le monde s'accorde à reconnaître que je suis courtois et poli »*, ce qui évidemment lui vaudra une réplique du président Kopp : *« Sauf Mme Ayachi, je suppose. »*

Ainsi l'ex-O.P.A. Trochat, aujourd'hui employé d'un *« service de sécurité privé »*, inculpé de violence avec port d'armes. Les verres brisés dans le café ? *« Un faux mouvement. »* La vaisselle en mille morceaux ? *« Des maladresses. »* Les coups de nerf de bœuf sur le jeune Algérien ? *« J'ai cru qu'il s'enfuyait. »* Les portes enfoncées ? *« C'est peut-être en essayant de les ouvrir. »*

Aujourd'hui en retraite, le brigadier responsable du car de police-secours venu le 26 mai 1972 à 0 h. 20 mettre un terme aux exactions des « collègues » raconte qu'il eut une sévère explication avec l'O.P.A. Julien. Celui-ci voulait l'empêcher de transporter Mme Ayachi à l'hôpital et lui demandait de *« foutre le camp, ceci étant une affaire de police judiciaire et non de police en uniforme »* ; le brigadier lui répondra : *« C'est vous qui allez foutre le camp. Nous sommes des gardiens de la paix, et notre métier n'est pas d'agresser les gens, mais de les protéger. »*

Le procès continue ce vendredi 21 mars avec le réquisitoire et les plaidoiries.

PIERRE GEORGES.

Les écoutes au « Canard enchaîné »

Le parquet fait appel d'une ordonnance du magistrat qui exige la confrontation des policiers et des témoins

Les magistrats de la chambre d'accusation de Paris, saisis par l'appel que le parquet vient de former contre l'ordonnance de M. Alain Bernard, premier juge d'instruction dans l'affaire des écoutes du « Canard enchaîné », manifesteront-ils la même fermeté que lui en refusant de céder aux pressions du gouvernement ? Celui-ci oppose en effet le paravent du secret de la défense nationale afin d'éviter la confrontation avec divers témoins des quatre policiers de la direction de la surveillance du territoire soupçonnés.

L'ordonnance que le magistrat instructeur a notifiée, vendredi 20 mars, à M. Roger Fressoz, directeur de l'hebdomadaire, rejette les différents arguments avancés par le parquet dans les réquisitions qu'il lui a transmises il y a quelques jours seulement, après que celui-ci, à la demande de Me Roland Dumas, conseil de la partie civile, ait fait sommation au procureur de la République de répondre aux questions posées le 20 décembre par M. Alain Bernard.

Le juge se déclare d'abord compétent pour apprécier si la notion de secret de la défense nationale est applicable à l'espèce. En effet, selon une jurisprudence constante de la Cour de cassation, une autorité judiciaire n'est aucunement liée par l'opinion d'experts que constitue un avis administratif — en l'occurrence l'avis du ministre de l'intérieur s'appuyant sur l'avis du Conseil d'État — et qui lui sert seulement d'élément pour former sa conviction. Car, pour ce qui concerne sa nature, le secret de la défense nationale apparaît, dans le cadre des textes en vigueur, comme un secret relatif, apprécié selon l'espèce.

Pour s'opposer à la confrontation des policiers de la D.S.T. et des témoins, le ministre de l'intérieur, dans sa lettre du 22 novembre 1974, s'était contenté d'indiquer que les fonctionnaires visés avaient participé à des opérations de contre-espionnage. En fait, trois de ces quatre policiers avaient déjà été confrontés sans opposition avec certains témoins, le 19 février 1974, dans le cabinet du magistrat et le quatrième, M. Laborde, qui s'est retranché derrière le secret de la défense nationale le 4 novembre dernier, avait été confronté avec des témoins le 11 janvier précédent, comme il l'avait d'ailleurs lui-même demandé trois jours plus tôt.

M. Alain Bernard remarque, d'autre part, qu'« *il s'agit d'officiers ou d'agents de police judiciaire soumis à ce titre à la direction du procureur de la République, à la surveillance du procureur général de la cour d'appel, au contrôle de la chambre d'accusation et que ceux-ci ne sauraient s'abstenir, en leur qualité d'auxiliaires de la justice, de collaborer à la manifestation de la vérité* ».

Il ressort de l'ordonnance que :

1) L'autorité judiciaire est compétente pour juger de l'application de la notion de secret de la défense nationale ;

2) Cette notion ne peut être invoquée pour faire obstacle aux confrontations envisagées ;

3) Le magistrat est résolu à opérer ces confrontations avec tous les témoins qu'il jugera utile.

Commentant la décision de M. Alain Bernard, M. Fressoz a déclaré : *« J'ai pris acte de cette ordonnance qui paraît tout à fait naturelle et conforme à ce que nous avons demandé. Je remarque qu'elle intervient au seizième mois de l'instruction et qu'il a fallu la mise en demeure, adressée au procureur de la République par Me Roland Dumas, pour forcer le barrage qui était opposé au juge d'instruction par le ministre de l'intérieur et le ministre de la justice. Encore ce barrage n'a-t-il pas complètement sauté puisque le parquet a fait appel, le jour où l'ordonnance a été rendue, sans prendre le temps de la réflexion. C'est maintenant à la chambre d'accusation qu'il appartient de se prononcer. »*

De son côté, Me Roland Dumas a ajouté :

« C'est une décision importante à deux points de vue : en premier lieu, elle consacre un grand principe du droit français selon lequel le magistrat de l'ordre judiciaire ne doit pas craindre de s'opposer à l'administration, en l'occurrence un ministre de l'intérieur et son propre ministère, dès lors que le problème qui lui est soumis touche aux libertés individuelles ; d'autre part, elle rappelle fort opportunément que tous les services de police, quelles que soient leurs attributions, demeurent des auxiliaires de justice soumis à ce titre à l'autorité judiciaire, principe figurant en toutes lettres dans le code de procédure pénale, mais trop souvent méconnu. » « Je me permets d'espérer, a conclu Me Dumas, *que les magistrats de la chambre d'accusation qui vont être appelés à leur tour à trancher ce problème s'inspireront des mêmes principes. »*

● *« Les écoutes téléphoniques sont supprimées, comme le gouvernement s'est engagé à le faire »*, vient de répondre M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, à M. Jean-Marie Bouloux, sénateur de la Vienne (Union centriste des démocrates de progrès), qui s'inquiétait notamment de savoir si *« un certain nombre de journaux ne sont pas l'objet de telles écoutes »*.

UN RÉVOLUTIONNAIRE DOMINICAIN VA COMPARAITRE POUR DÉTENTION DE FAUX PAPIERS ET VOL D'OBJETS.

Un révolutionnaire dominicain, M. Pablo Virgilio Gomez Suardi, comparaîtra, samedi 22 mars, devant la quatorzième chambre correctionnelle de Paris. Il est accusé du vol, pour un montant de 70 F, de bracelets dans un grand magasin et de détention de faux papiers.

M. Gomez Suardi a toujours nié le vol d'objets qui n'ont d'ailleurs pas été retrouvés. Il a été détenu provisoirement pendant quatre mois.

Membre du Mouvement populaire dominicain, puis, à partir de 1961, du Mouvement révolutionnaire 14 juin, M. Gomez Suardi est le seul survivant des dirigeants des *« Commandos de la Resistencia »*, mouvement de résistance au gouvernement Balaguer, dans lequel il milite depuis 1968.

C'est dire que de nombreuses personnes s'inquiètent *« des démarches ainsi accomplies pour expulser ce révolutionnaire de France et faciliter ainsi son élimination »*.

M. PAUL DIJOUD : ce sont des hommes comme nous.

M. Paul Dijoud, secrétaire d'État chargé des travailleurs immigrés, interrogé sur Antenne 2, a condamné, jeudi 20 mars, l'attentat commis contre Laïd Moussa. *« Il existe un certain nombre de nos compatriotes*, a-t-il dit notamment, *qui ne veulent pas admettre que les Algériens, les Marocains, les Portugais qui vivent parmi nous sont nos hôtes, nos frères. Ce sont des hommes comme nous, qui doivent bénéficier des mêmes protections, des mêmes droits que nos compatriotes. »*

« Ceux qui ne veulent pas admettre cela, a ajouté M. Dijoud, *ceux qui ne comprennent pas la portée du geste de fraternité et d'amitié que le président de la République a accompli en allant voir les immigrés chez eux, doivent être fermement condamnés, surtout lorsqu'ils commettent des attentats particulièrement cruels comme celui qui vient d'être commis. »*

De son côté, M. Georges Sarre, membre du bureau exécutif du parti socialiste, a déclaré dans un communiqué du 20 mars : *« Nous sommes à la veille de l'apparition d'un Ku Klux Klan à la française. Cette hypothèse est intolérable. On assiste en fait à une montée du racisme sans précédent dans notre pays. »*

Pour le maire de Marseille, M. Gaston Defferre, interrogé sur Antenne 2, le 20 mars, *« le gouvernement a fait souvent des comparaisons entre ce qui se passe à l'étranger et en Europe en particulier et en France. En Italie, on enlève des milliardaires. En France, on assassine des travailleurs et ici on vient d'assassiner un travailleur étranger. Est-ce que cela vaut mieux ? Je ne le pense pas M Giscard d'Estaing devra sans doute s'expliquer là-dessus lors de son séjour en Algérie »*.

● *Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix* s'indigne du crime *« odieux »* commis à la veille de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale qui est organisée sous les auspices de l'ONU ce vendredi 21 mars. Le président du M.R.A.P. a proposé, notamment, à l'occasion de cette Journée internationale, *« la régularisation de la situation de tous les travailleurs immigrés se trouvant en France, la simplification des formalités administratives, l'autorisation pour les travailleurs immigrés de faire venir leurs familles en France, la reconnaissance légale et l'application aux travailleurs immigrés des mêmes droits syndicaux et sociaux qu'aux travailleurs français, la scolarisation des enfants d'émigrants et la répression des menées racistes »*.

M. PIERRE GUYOTAT : nous ne cherchons pas la vengeance.

M. Pierre Guyotat, qui a témoigné en faveur de Mohamed Laïd Moussa, lors de son procès, nous écrit :

Les forces de régression n'ont pas accepté qu'un Algérien se soit si intelligemment, si courageusement, défendu lui-même à l'audience. Tous ceux qui ont défendu Laïd, qui l'ont vu à l'épreuve de l'instruction, de la prison, de l'audience d'assises, tous ceux — innombrables, maintenant, dans le pays et bien au-delà — qui respectent Laïd et la cause qu'il manifeste, n'auront de cesse que le responsable de cette exécution soit démasqué, et, plus encore, ceux qui l'ont armé. Nous n'accepterons pas que l'enquête soit étouffée. Nous n'accepterons pas que soit « trouvé » un « coupable » sur mesure.

Nous ne voulons pas « venger » Laïd Moussa. Il n'aimait pas la vengeance. Mais notre détermination politique s'accroît de cet assassinat. Il faut, dès maintenant, manifester partout, dans l'unité. Exiger que l'enquête soit menée jusqu'au bout. Que cette agonie d'un jeune de vingt-huit ans ne soit pas inutile.

LA LICA : trop d'actes de violence impunis.

La LICA a rendu publique une déclaration dans laquelle on peut lire :

Alors que, le 21 mars 1975, va être célébrée la Journée internationale contre le racisme, la France est entachée d'un crime odieux dont le caractère raciste est revendiqué par un groupe organisé dans la lignée du Ku Klux Klan.

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA) rappelle que trop d'actes de violence, crimes ou attentats, ont été commis à l'encontre de Nord-Africains sans que leurs auteurs aient été retrouvés par la police et condamnés.

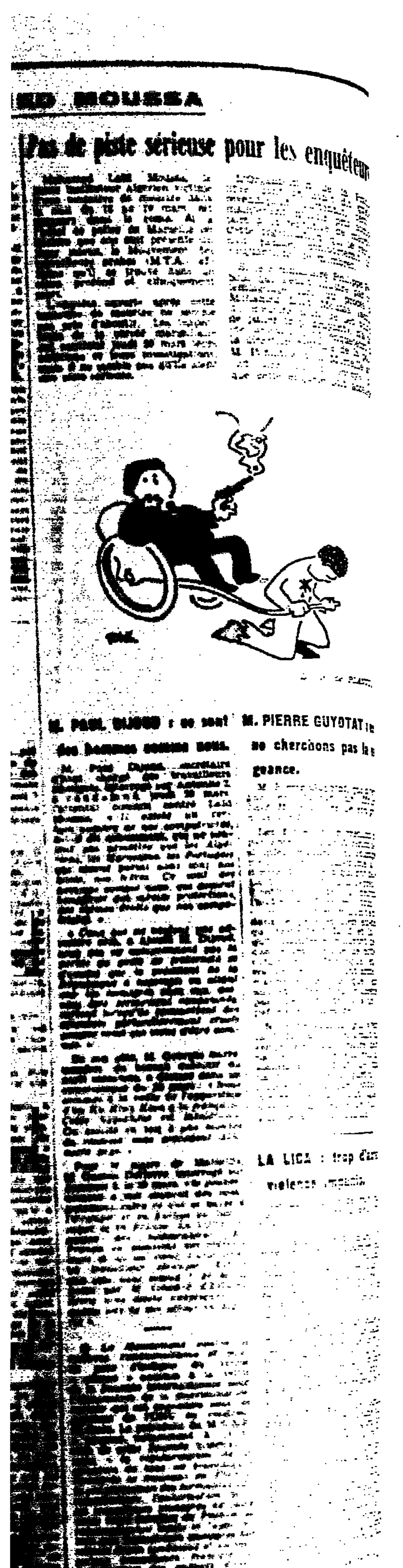
La sécurité des Arabes en France ne tolère aucune passivité ou indulgence à l'égard des auteurs ou complices d'actes racistes.

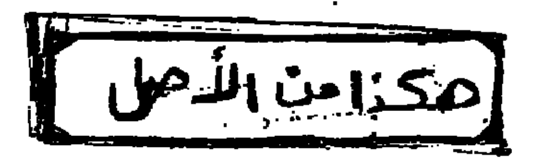
La LICA, pour sa part, ne pourrait comprendre et admettre qu'une bande raciste puisse sévir délibérément en toute impunité et demande que le ministre de la justice veille personnellement au déroulement de l'enquête sur le crime dont a été victime M. Mohamed Laid Moussa. L'ordre raciste ne doit régner ni à Marseille ni ailleurs.

★ LICA, 40, rue de Paradis, 75010 Paris.






MOUSSA
Pas de piste sérieuse pour les enquêteurs
M. PIERRE GUYOTAT
LA LICA : trop d'


هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RELIGION

Dans un «manifeste»

Treize personnalités catholiques appellent l'Église à prendre le risque de la «liberté chrétienne»

Malgré des progrès évidents et que personne ne songe à nier, l'Eglise catholique est encore loin d'apparaître comme un espace de liberté. Poids du passé, lourdeur des structures, cléricalisme, timidité devant les changements nécessaires, angoisse devant la débandade des certitudes, crispation devant la poussée du pluralisme par souci de conserver les apparences de l'uniformité, beaucoup d'éléments conspirent à fausser l'image d'une Eglise évangélique. On sait les difficultés que connaissent ceux qui, en matière de foi de théologie ou de morale, s'écartent des chemins battus. On pourrait ajouter, en cette Année de la femme, la discrimination sexuelle qui empêche les femmes d'accéder aux ministères et les religieuses d'avoir toute leur autonomie.

Ce sont peut-être les clercs qui ressentent le plus les effets de cette situation, à cause de leurs liens particuliers avec la hiérarchie. En revanche, ce sont eux aussi, parfois, qui se battent avec le plus d'énergie pour obtenir un statut plus équitable pour l'ensemble des membres de la communauté chrétienne. Ainsi le texte ci-dessous et qui s'intitule ambitieusement « Manifeste de la liberté chrétienne ». Il a été signé pour l'instant par treize personnalités (1), dont la plupart sont des théologiens de l'ordre de Saint-Dominique, auteurs de travaux connus, ou bien des prêtres engagés directement dans la pastorale. L'un de ces théologiens fut expert à la dernière assemblée plénière de l'épiscopat français à Lourdes. En quinze paragraphes, le manifeste fait le tour des principaux « droits » et des principales « espérances » des chrétiens : droit à la vie sacramentelle, à la liberté spirituelle, à la liberté politique, à la liberté culturelle et artistique, à la recherche théologique, droit à l'objection de conscience, à la sincérité, droit à la démarche catéchuménale, droit à la célébration liturgique, droit à la prière silencieuse, etc. — H.F.

« Nous sommes prêts à nous battre »

Il y a maintenant dix ans que le deuxième concile du Vatican s'est achevé. Chacun a pu reconnaître dans l'Eglise des évolutions, des ouvertures, de nouvelles possibilités de liberté. Celle que nous prenons en publiant ce texte en témoigne.

Mais chacun a pu constater aussi que, comme par le passé, des droits fondamentaux du chrétien continuent d'être méconnus et lésés. Nous ne pouvons plus nous résigner à cet état de fait. Nous nous sommes donc décidés à mettre noir sur blanc ce qui nous paraît constituer quelques-uns des droits inaliénables des chrétiens. Nous sommes prêts à nous battre pour les faire respecter.

L'Eglise du Christ n'a qu'une loi : la liberté de l'amour, et elle trouve en elle sa constitution.

L'Eglise est, indissociablement, corps du Christ et société historique : elle ne peut éviter de donner une expression juridique aux relations originales qui existent entre les chrétiens. L'Eglise a besoin d'un droit.

Les conditions nouvelles de la vie des hommes obligent présentement l'Eglise à un *aggiornamento* de son droit : ce manifeste entend apporter sa contribution à celui-ci.

Il le fait en manifestant le caractère original de la communion que forme l'Eglise, et, par voie de conséquence, la nature spécifique de son droit. Ainsi ne saurait-il se présenter comme un simple catalogue des droits et des devoirs, à la manière dont s'organise la liberté politique et sociale. La liberté des chrétiens s'énonce aussi en termes d'espérance. S'il doit formuler des droits, ce manifeste énonce en même temps des attentes. Par celles-ci, la condition chrétienne atteste qu'elle est alliance avec Dieu, qu'elle repose sur la fidélité de Ses dons, et qu'elle reste tendue vers l'accomplissement de Ses promesses. Ainsi sera-t-il donné à voir et à vivre que l'Eglise n'est pas seulement une société régie par des rapports de droit, mais aussi une réalité à croire et à attendre, façonnée par des attitudes d'espérance. Vécue dans notre Eglise, l'espérance doit retrouver sa poussée prophétique : anticiper historiquement la vie et le droit de nos sociétés.

Ce manifeste est provisoire, incomplet, améliorable. Il est adressé à tous, personnes et groupes, pour provoquer prises de conscience, examens, révisions. Meilleure élucidation aussi. Geste fragile dans un monde où volent les mots et où seuls comptent les actes, il aura seulement l'audience qu'il se créera : il n'a pas d'autre autorité que celle de la vérité de l'esprit qu'il aura su transcrire.

Les premiers signataires de ce texte appartiennent à la communauté « catholique romaine » et se situent dans le contexte de leur Eglise. Sans doute des conditions analogues pourraient être relevées dans d'autres confessions. Ce manifeste ne pourrait-il avoir une portée œcuménique ?

Invités à parcourir à nouveau les grandes avenues de la liberté chrétienne, les chrétiens oseront-ils s'y engager ? La liberté ne s'accorde pas, elle se prend.

1) Tout chrétien est chez lui dans l'Eglise.

De par son baptême, il a, vis-à-vis d'elle, un droit d'appartenance, radical, et un droit à sa vie sacramentelle : aucune décision arbitraire ne peut l'en priver.

S'il trahit la confession de foi ou le témoignage chrétien dans le monde, la communauté peut constater sa défection. Le Nouveau Testament atteste cette pratique.

Mais ce droit et ce devoir de vérification sont d'exercice exceptionnel. Ils ne fondent nullement les pouvoirs sans cesse accrus que se sont, depuis quelques siècles, accordés des autorités d'en décider, de façon séparée, sur des points de discipline ou de théologie, qui n'ont souvent rien à voir avec l'Evangile et la réalité des ministères reconnus par l'Eglise primitive selon le Nouveau Testament. Le chrétien victime de telles mesures a le droit d'en appeler, dans sa conscience, des pratiques que s'accorde l'Eglise d'ici et de maintenant, à l'Eglise de partout et de toujours.

2) Tous les chrétiens sont d'égale dignité.

La diversité des formes de vie, des responsabilités, des ministères, des charismes, établis au service de la communion et au bénéfice de la charité, ne saurait porter atteinte à l'égale dignité de tous dans la condition chrétienne.

Le cléricalisme inhérent à l'organisation actuelle de l'Eglise est générateur d'inégalités et de discriminations. Tout chrétien a droit à une protection égale contre toute discrimination et à un recours effectif contre toute violation de cette égalité, devant sa communauté et ceux qui doivent veiller sur sa fidélité à l'Evangile.

Dans ce double effort, sans cesse à reprendre, les chrétiens peuvent espérer le secours de leurs frères et l'aide de leur communauté. Aucune autre autorité ne peut, ici, être invoquée, que la lumière de la vérité.

6) Tous les chrétiens sont libres et responsables de leurs choix politiques.

Ils sont libres de traduire dans le champ politique la prise de parti de l'Evangile en faveur des opprimés, des dépourvus, des laissés-pour-compte. Ils sont, en outre, requis d'orienter leur pratique politique selon un projet de société, lucide quant aux mécanismes de la vie sociale, capable de combattre les situations d'injustice et d'oppression qui sont intolérables pour ceux qui se réclament de l'Evangile. Ce faisant, les chrétiens sont amenés à choisir leurs vraies solidarités, au prix des ruptures qui s'imposent.

La communauté chrétienne est appelée à donner à chacun de ses membres le témoignage libérateur de la foi qui l'anime. Elle peut aussi, si elle est effectivement engagée, exercer une fonction critique au bénéfice de tous et de chacun, en reconnaissant ses divisions et les diversités de projets qui orientent ses membres.

Il appartient à la liberté chrétienne d'imaginer et de vouloir un avenir politique nouveau, sans se laisser arrêter aux situations acquises, quitte à combattre les complicités et les privilèges par lesquels des institutions de l'Eglise se trouvent liées.

7) Tous les chrétiens sont des hommes libres dans la vie de la culture et de l'art.

La pleine participation aux créations de l'art, à la vie culturelle et à la recherche du vrai fait partie de la liberté chrétienne. Aucun critère extérieur aux démarches intellectuelles et aux expériences fondamentales de la création culturelle ou artistique ne peut ici être invoqué pour interdire ou limiter cette liberté. Il appartient à la vitalité de l'espérance de rencontrer et de transformer, sans les dénaturer, ces expériences fondamentales de telle sorte qu'elles aident l'existence chrétienne à s'approfondir, à se renouveler et à s'exprimer en des contextes culturels nouveaux.

10) Tout chrétien a le droit de refuser publiquement la dissimulation.

Dans des circonstances graves lorsque le rayonnement de l'Evangile est en jeu, la liberté chrétienne confère au baptisé le droit d'aborder publiquement sur le fond les questions qui font problème et de dire les faits tels qu'ils sont. Il doit alors ne pas se laisser arrêter par les contingences d'opportunité du gouvernement ecclésiastique ou par les pressions qui ne manquent pas de s'exercer en alléguant la sauvegarde de la paix ecclésiale.

11) Tout chrétien garde un pouvoir de jugement.

Dans tous les cas autres que ceux d'un article de la confession de foi de l'Eglise, tout chrétien garde un droit limite au dissentiment : pour des motifs graves et après qu'il s'est loyalement appliqué à écouter les attendus et à comprendre les motifs d'une décision de l'autorité en matière de théologie, de morale ou de discipline, le chrétien possède en sa liberté spirituelle le droit de faire objection de conscience. Il doit alors assumer avec responsabilité les conséquences de son dissentiment et continuer à s'éclairer auprès de ses frères sans s'enfermer dans son désaccord.

12) Tous les chrétiens ont à répondre de leur foi.

Tout chrétien doit être prêt à rendre raison, avec douceur et respect, de l'espérance qu'il porte en lui. Davantage, il doit à Dieu et aux hommes le témoignage qu'il rend par son existence même (cf. n° 4) et dont la confession est l'expression formulée (cf. n° 8).

Il a comme homme (cf. art. 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme) le droit d'exiger en toute circonstance la liberté de rendre compte de sa foi.

Le droit au témoignage est inaliénable. Aucune communauté, aucun chrétien, ne peut s'en dessaisir, nul ne peut les en priver. Aucun groupement ne peut s'en arroger le monopole.

Qui témoigne de sa foi engage son espérance : il croit que sa parole pourra être entendue des hommes.

13) Dans l'unité de l'Eglise, les chrétiens ont le droit de susciter des communautés diverses.

Le droit (affirmé au n° 1) à la vie communautaire de l'Eglise et à sa vie sacramentelle, qui la fonde et l'exprime, n'entraîne nullement la nécessité d'un modèle unique de l'Eglise : l'unité et l'universalité de l'Eglise impliquent non l'uniformité mais la diversité de ses réalisations.

A qui veut devenir chrétien est reconnu le droit de cheminer, le temps nécessaire dans des communautés d'accueil, de recherche, d'initiation, qui sont de vraies cellules ecclésiales, même si elles ne vont pas encore jusqu'au bout de ce que peut faire et être l'Eglise. Ainsi en va-t-il de la démarche catéchuménale quant à la pratique des sacrements.

Au chrétien est reconnue la liberté de chercher et de construire une communauté ecclésiale capable de réaliser la reconnaissance mutuelle de ses membres et un partage vrai entre eux. La grande variété des situations et des besoins aboutira ici à une large diversité de formes.

A chaque chrétien encore est reconnu le droit d'appartenir à divers genres d'assemblées chrétiennes, allant de la petite communauté de vie quotidienne jusqu'à l'ample rassemblement à l'occasion d'événements ou de fêtes.

Ce droit à la diversité comporte, en contrepartie, pour chaque communauté une exigence de catholicité, le devoir de veiller à ne point se clore sur elle-même et d'assurer la communion par la reconnaissance mutuelle des diverses autres communautés ecclésiales.

Vaincre la peur et les falsifications

3) Tous les chrétiens sont libres dans l'Esprit.

En dépassant les peurs et les étroitesses de la société chrétienne, le Conseil œcuménique des Eglises et le concile Vatican II ont su reconnaître le droit à la liberté religieuse. Ce n'est qu'un premier pas ; d'autres doivent suivre, qui devront vaincre d'autres peurs et d'autres falsifications, en direction de la liberté spirituelle.

Les institutions de l'Eglise reposent sur la liberté de la foi, celle des personnes et des communautés chrétiennes ; elles n'ont pas d'autre principe et d'autre but que cette liberté. C'est pourquoi les chrétiens sont en droit d'attendre que les structures ecclésiales, les ministères conférés par ordination et les autres services de la vie chrétienne concourent à susciter et à développer sans cesse l'exercice de leur liberté spirituelle.

L'Evangile fait au chrétien un devoir de lutter contre toute pratique ou toute attitude qui aboutirait en fin de compte à aliéner cette liberté-là.

4) Tous les chrétiens ont le droit de vivre selon leurs convictions.

Chacun d'eux possède le droit inaliénable de mener, dans sa vie personnelle privée et publique, une existence qui soit en conformité avec les convictions de sa foi chrétienne. L'Evangile propose des critères pour l'exercice de ce droit : éviter le scandale inutile des plus petits des frères en la foi, construire le corps du Christ, permettre la louange à Dieu.

C'est dans la recherche de cohérence et d'harmonie entre ce qu'il professe en son cœur et ce qu'il pratique en ses mœurs que se joue et s'atteste la liberté chrétienne.

5) Tous les chrétiens ont une conscience.

Ils ont le droit de chercher et de vivre les attitudes et les comportements qui réaliseront pour eux les exigences évangéliques dans le domaine moral.

Il y a plusieurs manières de traduire concrètement l'existence chrétienne en matière morale : cette diversité garantit et fonde le droit, et donc le devoir, de la recherche et de l'innovation réfléchies et risquées.

Le droit à la recherche théologique

8) Les chrétiens ont le droit de confesser la foi selon leurs cultures.

Le baptême confère un droit radical à la confession de la foi que le chrétien reçoit dans l'Eglise et qu'il fait sienne dans sa conscience.

Tandis qu'elle comporte pour lui l'exigence de rechercher l'intelligence de ce qu'il croit, cette liberté de la confession inclut le droit de transcrire celle-ci dans des expressions nouvelles, compréhensibles dans sa culture.

Cette recherche et cette traduction demeurent soumises aux critères de fidélité qu'exprime la « règle de foi », ceux en particulier qui assurent l'unité de la foi. Le chrétien peut donc espérer la confiance et l'assistance des ministres qui ont reçu un rôle propre dans la prédication de la foi.

9) Les chrétiens qui se livrent à la recherche théologique doivent être respectés et protégés.

Le droit à la recherche théologique et à son expression responsable dans l'Eglise et dans la société fait partie de la liberté de la confession de foi, énoncée au numéro précédent. L'exercice de ce droit engage une responsabilité dans l'Eglise. En particulier, la communication publique des premiers développements d'une recherche ne saurait avoir le même statut que celle d'un résultat déjà assuré.

En cas de conflit avec l'autorité doctrinale des pasteurs de l'Eglise, le théologien a droit à toutes les garanties et protections que la loi accorde à tout citoyen (recours devant la juridiction compétente, indépendance et impartialité du juge, caractère public du procès, communication des actes, présomption d'innocence, assistance d'avocat pour sa défense, etc.). De plus, il peut espérer l'examen de sa recherche par ses pairs, mené avec loyauté et largeur d'esprit, l'instauration d'une libre discussion publique, ainsi que la correction fraternelle, humble et persévérante, prévue par l'Evangile.

(1) Gérard Bessière, Hugues Cousin, Patrick Jacquemont, Robert Jorens, Jean-Pierre Jossua, Bernard Lauret, Hervé Legrand, Henri Péninou, Michel Pinchon, Jacques Pohier, Bernard Quelquejeu, Bernard Rey, Hyacinthe Vulliez.

L' « économie » de la miséricorde

14) Tous les chrétiens ont le droit de célébrer l'eucharistie en vérité.

Tout baptisé a droit à la célébration de la liturgie chrétienne (cf. n° 1), au premier chef à l'eucharistie, qu'il célèbre avec toute l'Eglise dans sa communauté locale ou les diverses assemblées ecclésiales (cf. n° précédent).

La participation à l'eucharistie des chrétiens divorcés et remariés, ou des autres chrétiens qui peuvent en être exclus (cf. n° 1), est régie par l' « économie » de la miséricorde, sans juridisme mais au nom même de l'Evangile de la miséricorde, qui appelle à la réconciliation.

Aujourd'hui comme hier, l'eucharistie doit lentement conduire le chrétien à l'expérience mystérieuse de l'Esprit. Tandis qu'elle comporte donc pour lui l'exigence de rechercher l'authenticité et la vérité de la célébration, cette liberté de l'eucharistie inclut le droit à la recherche liturgique, destinée à expérimenter des formes et expressions nouvelles au contact des forces vives de la culture et de l'art. Cette recherche demeure soumise à la structure et aux équilibres spécifiques de la tradition eucharistique. C'est pourquoi les chrétiens sont en droit d'espérer, en ce domaine, l'aide confiante et l'action vigilante des ministres qui ont une responsabilité originale, notamment dans la liturgie chrétienne.

15) Tout chrétien a le droit de prier.

Le premier lieu de la prière chrétienne est l'eucharistie communautaire. Cependant, cette priorité, loin de les exclure, appelle et requiert d'autres réalisations et de multiples possibilités pour la prière des chrétiens, en particulier pour la prière du cœur.

Pour garantir l'exercice de cette liberté de la prière profonde, les chrétiens sont en droit d'attendre de leurs communautés qu'elles ménagent, dans leurs célébrations, des chemins de silence et d'intériorité. Les baptisés doivent pouvoir disposer d'espaces réservés à la respiration spirituelle et de diverses méthodes d'accès à cette prière personnelle, toutes relativisées et n'usant en aucune circonstance de conditionnements psychologiques abusifs.

En toute hypothèse, il est reconnu au chrétien la liberté de laisser l'Esprit lui inspirer sa prière comme il veut, où il veut, quand il veut.

★ Ce manifeste fait l'objet d'une brochure. Les commandes sont à adresser à Michel Pinchon, 27240 Danville. Un exemplaire : 3 F ; dix exemplaires : 20 F. C.C.P. 10443-93 R Paris. Toute correspondance à propos de ce texte est à expédier à B. Quelquejeu, 20, rue des Tanneries, 75013 Paris. (Les intertitres sont de la rédaction du « Monde ».)

LETTRES

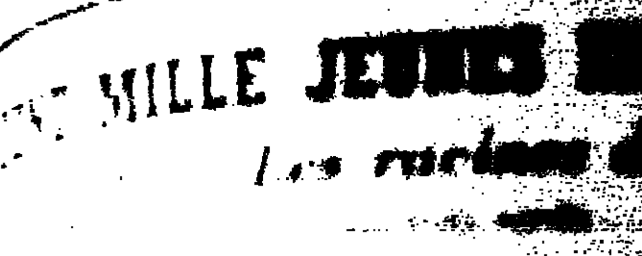
M. GISCARD D'ESTAING A REÇU LES REPRÉSENTANTS DES ÉCRIVAINS

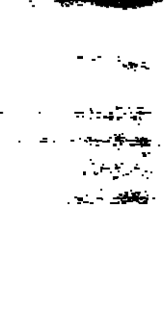
M. Valéry Giscard d'Estaing s'est entretenu, le jeudi 20 mars, à l'Elysée, des problèmes des écrivains avec MM. Jean Mistler, secrétaire perpétuel de l'Académie française, Armand Lanoux, de l'académie Goncourt, Yves Cazaux, président de la Société des gens de lettres, Roger Bordier, président de l'Union des écrivains et Alain Decaux, président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.

A l'issue de l'entretien, M. Armand Lanoux a déclaré que celui-ci constituait un premier pas vers la définition d'un statut de l'écrivain. « *Nous attendons beaucoup*, a déclaré de son côté M. Alain Decaux, *de la loi qui va passer à la session de printemps.* » (Ce projet de loi étendra à tous les écrivains le bénéfice du régime général de la Sécurité sociale pour les trois risques.) « *Nous attendons également*, a ajouté M. Decaux, *une amélioration de notre sort fiscal.* »

CULTURE

● UN INSTITUT CULTUREL REGIONAL. — Le conseil régional de Bretagne a adopté, le 19 mars, le principe de la création d'un institut culturel régional qui aura pour mission l'animation culturelle de la Bretagne, la conservation et la mise en valeur du patrimoine, la recherche, la diffusion de la culture et des acquis de la recherche.






JEUNESSE

CINQ CENT MILLE JEUNES EN QUÊTE D'EMPLOI

V. — Les racines du mal

par YVES AGNÈS

Un demi-million de jeunes âgés de moins de vingt-cinq ans sont à la recherche d'un emploi. Pierre Georges a montré, à travers quelques exemples concrets, différents aspects de ce chômage, subi parfois comme une fatalité, vécu souvent comme un drame (« le Monde » des 18, 19 et 20 mars). Jean-Pierre Dumont a mis en évidence les difficultés auxquelles se heurtent les services de l'Agence de l'emploi pour placer auprès d'entreprises qui ont réduit l'embauche des jeunes sans autre expérience que celles de l'école et du chômage (« le Monde » du 20 mars). Dans ce dernier article, Yves Agnès s'interroge sur les causes profondes du chômage endémique des jeunes.

Le mythe d'un possible ajustement entre la formation et les débouchés professionnels a la vie dure. A en croire les milieux patronaux, si les jeunes avaient acquis pendant leur scolarité une réelle formation professionnelle, correspondant aux emplois disponibles dans les entreprises, ils ne seraient pas aussi massivement victimes du chômage. La réalité est plus complexe.

D'une part — c'est une lapalissade, — la cause première du chômage actuel est évidemment l'insuffisance des créations d'emplois. D'autre part, la politique de croissance accélérée de ces dernières années supposait l'existence d'un volant de main-d'œuvre peu formée, adaptable, selon les circonstances, à des emplois sans qualification professionnelle. C'est du moins l'analyse que fait, parmi d'autres, la C.G.T. : les besoins de formation aux différents niveaux inscrits dans le VI[e] Plan, bien que sous-évalués, n'ont pas été satisfaits.

Manque de moyens déployés en faveur des enseignements professionnels ? Dépréciation du travail manuel ? La poussée des jeunes (ou de leurs familles) vers l'enseignement long — de culture générale, — avec, au bout, le baccalauréat et une éventuelle entrée dans l'enseignement supérieur, n'a pas faibli. Mais simultanément l'école a continué à jeter chaque année sur ce qu'on appelle le « marché du travail », des jeunes sans diplôme ni initiation professionnelle.

Une adéquation de la formation aux besoins du marché de l'emploi paraît utopique. Les exemples ne manquent pas qui devraient inciter à la prudence dans ce domaine. Le changement dans les techniques, l'aspect éphémère de certains secteurs de pointe, les fluctuations de l'activité économique sont tels que toute prévision raisonnable à moyen ou long terme se révèle aléatoire. Combien d'entreprises, au reste, sont-elles capables d'avoir une politique du personnel dont les prévisions excèdent un ou deux ans ?

Réduire les coups d'accordéon

Or, il faut du temps à l'appareil de formation — principalement l'enseignement public, avec le concours des professions — pour s'adapter à des technologies ou à des productions nouvelles, concevoir un programme, acquérir du matériel, recruter des enseignants qualifiés, rôder une formation qui dure au minimum deux années. Il se produit alors un décalage entre la demande du secteur professionnel et la « sortie » des premiers diplômés. Ainsi formera-t-on pendant plusieurs années — l'inertie du système *aidant — des ouvriers, des techniciens* et des ingénieurs qui auront de plus en plus de peine à trouver un emploi, la demande des secteurs industriel ou tertiaire se tarissant parfois aussi vite qu'elle est apparue.

Une planification à moyen terme du développement économique et des niveaux de qualification permettrait peut-être de réduire ces coups d'accordéon, à condition d'accélérer la mise en place des formations professionnelles. Mais, de toute évidence, ce n'est pas là l'orientation actuellement choisie par le gouvernement, qui, arguant des incertitudes de la situation économique mondiale, préfère procéder de façon pragmatique.

Une autre voie, peu développée encore et controversée, consiste à organiser des formations moins étroitement spécialisées permettant aux diplômés de s'adapter rapidement, après des stages courts, à différentes formes d'activité. C'est ce qui a été tenté avec les brevets d'études professionnelles (B.E.P.), au contenu plus large que celui des C.A.P. Mais les B.E.P., malgré un relatif succès, ne se sont pas développés autant que le prévoyait le Plan. A la différence de ce qui se passe pour le C.A.P., il faut avoir terminé son premier cycle secondaire (6[e] - 3[e]) pour commencer cette formation. De plus, ces diplômes, créés en 1967, ne sont pas encore reconnus dans les conventions collectives. L'Etat, pour son propre recrutement d'agents, n'a même pas donné l'exemple.

Elargir les formations professionnelles serait-il un des meilleurs moyens d'éviter que beaucoup de jeunes, sortant du système scolaire avec une qualification donnée et n'obtenant pas de travail dans leur branche, ne se emplois de qualification infé- trouvent condamnés soit à des rieure, soit à une reconversion professionnelle (des stages de F.P.A., par exemple), avant même d'avoir travaillé ?

Un autre phénomène explique les difficultés d'emploi des jeunes : la dégradation continue de la « valeur marchande » des diplômes de formation générale. Que « vaut », aujourd'hui, un licencié en droit ou en lettres ? Que peut-on faire avec un baccalauréat ? On assiste à un glissement vers le bas : le titulaire d'une licence, ne trouvant pas d'emploi de cadre, doit se contenter de travaux de documentation ou de bureau accessibles hier encore aux bacheliers ; du coup ces derniers doivent se rabattre sur des emplois encore inférieurs dans le tertiaire.

Cette situation n'est-elle pas la conséquence de l'augmentation importante de ceux qui accèdent aux formations longues ? Refuser toute forme de *numerus clausus*, c'est aussi admettre que le niveau de formation et le statut professionnel ne pourront plus correspondre comme auparavant.

Les 13,5 % de jeunes chômeurs qui ont un niveau de formation supérieur au C.A.P., ceux (50 %) qui ont un niveau égal ou proche de ce diplôme, pourraient sans doute, dans une autre conjoncture, obtenir un emploi. Une formation complémentaire courte, mais intense, devrait améliorer sensiblement la situation. Mais, là encore, l'éducation n'a guère les moyens de réagir avec rapidité, comme en témoigne l'opération lancée en faveur des jeunes par le secrétariat d'Etat à la formation professionnelle. La première circulaire touchant les bacheliers vient tout juste d'être publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation. Elle prévoit que les universités organiseront en 1975 des stages de quarante semaines (mille heures) pour des chômeurs de dix-huit à vingt ans du niveau du baccalauréat. L'année universitaire entrant dans sa dernière partie, les établissements d'enseignement supérieur n'auront certainement pas la possibilité de répondre à cette incitation...

Futurs chômeurs à... six ans

La situation des cent vingt mille jeunes demandeurs d'emploi — 36,5 % des jeunes chômeurs recensés en décembre — qui n'ont aucun diplôme est encore moins enviable. Ce chiffre est à rapprocher d'autres, fournis par l'INSEE (enquête formation-qualification professionnelle de 1970) : 25,2 % des jeunes de seize à dix-neuf ans (au 1[er] janvier 1971), n'ont aucun diplôme. Le quart des jeunes ! Cette fois, il ne s'agit plus de conjoncture, mais d'une question de fond, touchant aux structures mêmes de notre enseignement.

Que s'est-il passé, en effet, avec la prolongation de la scolarité obligatoire de quatorze à seize ans ? Au lieu de prévoir pour les élèves en difficulté — les exclus du système scolaire, ceux pour qui l'échec a commencé au cours préparatoire (20 % de redoublements) — une formation concrète, adaptée à leur situation socio-familiale, à leur psychologie, on a multiplié les classes-garderies, quelles s'appellent « fin d'études », « transition », « pratiques », « pré-professionnelles ».

Malgré la « bonne volonté » d'un grand nombre d'enseignants, il était évident que le remède n'était en rien adapté au mal. Complètement rétifs au système scolaire, dégoûtés de la casse et des « profs », ces adolescents n'ont qu'une hâte : en sortir. Mais à la sortie, c'est un gouffre. D'autant plus profond que la plupart ne sont pas prêts à accepter n'importe quel travail.

Dans l'immédiat, pour ces jeunes, se pose donc un problème de moyens. Il faudrait leur donner, avec des méthodes appropriées (qui tiennent compte en particulier de leur rejet de l'école et de leurs difficultés avec les adultes), une formation pré-professionnelle qui leur permette de choisir un métier. C'est le but, semble-t-il, des actions « jeunes » du secrétariat d'Etat à la formation continue (*le Monde* du 13 février). *Encore qu'on puisse être* très sceptique — on l'est en tout cas aussi bien au ministère de l'éducation que dans les syndicats — sur la portée de ces opérations, qui seront loin de toucher les cinquante mille jeunes annoncés avec quelque éclat. Le chiffre de dix mille semblerait plus juste

D'autres solutions pourraient être imaginées. Au Canada, par exemple, le gouvernement avait organisé des « *programmes d'initiatives locales* » (PIL) permettant à des groupes de jeunes d'être rémunérés pendant un an pour faire un travail d'action sociale ou culturelle profitable à une collectivité. A l'opposé, on peut — comme le parti socialiste en France — proposer de renforcer des administrations comme les P.T.T. ou les hôpitaux, où les besoins en personnel sont importants, pour absorber une partie de ces jeunes chômeurs. Dans ces secteurs difficiles, l'augmentation des effectifs permettrait d'offrir de meilleures conditions de travail au personnel en place et, partant, de réhabiliter certaines de ces professions. Dans tous les cas, ces solutions demandent un effort financier important de la part de l'Etat.

Mais est-il admissible, dans une société qui consacre déjà près de 18 % des dépenses de l'Etat à son système d'enseignement, de devoir sans cesse inventer des moyens de rattrapage ou de récupération pour corriger les échecs de l'école ? N'est-il pas temps de prendre en compte, dans tout projet de réforme de l'éducation, le cas de ces jeunes sans réelle formation ? De le traiter à sa source, c'est-à-dire dès l'école maternelle et élémentaire ? Au moment où M. René Haby, ministre de l'éducation, fait ses « *propositions de modernisation du système éducatif* », le débat mériterait d'être relancé.

Pas plus que les précédents projets de réforme, celui de M. Haby ne prend malheureusement à bras le corps ce problème. Un effort est prévu pour faire bénéficier davantage d'enfants de l'école maternelle, mais il est insuffisant si l'on ne veut pas que l'écart se creuse entre les enfants d'une même classe d'âge dès l'acquisition des premiers moyens d'expression. Au contraire, le système proposé permettra aux plus « doués » de brûler les étapes, laissant les autres derrière. Il faudrait, à l'inverse, tout au long de l'école élémentaire, que l'effort se porte en priorité vers les enfants en difficulté.

Le futur collège vise à donner une même culture de base à tous *les élèves. Mais il risque fort de* reproduire, si le projet n'est pas modifié, la fameuse filière III du système actuel, où se retrouvent la plupart des futurs chômeurs sans formation (*le Monde* du 14 février). Le projet gouvernemental entérine une situation sans vraiment y porter remède.

Une question d'une telle ampleur ne pourrait être résolue sans un effort financier important. Donc une volonté politique précise. Il ne semble pas qu'elle anime les hommes au pouvoir.

FIN

ÉDUCATION

L'AGITATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES

De nouvelles manifestations ont eu lieu à Paris et en province

Plusieurs manifestations de lycéens et de collégiens ont eu lieu à Paris et en province, jeudi 20 mars. De nouveaux établissements ont été fermés par décision administrative.

M. Raymond Prieur, directeur des enseignements primaire et secondaire de Paris, a décidé la fermeture, pour l'après-midi, du lycée Claude-Monet (treizième arrondissement). Les sections du Syndicat national des enseignements du second degré, du Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.) et du Syndicat national des professeurs d'éducation physique (FEN), ainsi que l'association des parents d'élèves (fédération Cornec) de l'établissement ont protesté, dans un communiqué, contre cette décision prise « *contre l'avis unanime de la commission permanente* ».

Un meeting a rassemblé dans l'après-midi, au Centre universitaire Tolbiac, cinq cents élèves du lycée Claude-Monet et de divers établissements voisins. Une manifestation a eu lieu ensuite jusqu'à la place d'Italie. Un « forum » a rassemblé au lycée Colbert (dixième arrondissement), jeudi après-midi, des élèves de plusieurs établissements de l'arrondissement.

En province, nous signalent nos correspondants, deux établissements ont été fermés en Loire-Atlantique : le lycée et le C.E.T. annexé de Châteaubriant, et le C.E.T. de Paimbœuf. Ce sont les premières fermetures intervenues dans l'académie de Nantes. A Strasbourg, un cortège a rassemblé, jeudi après-midi, trois mille manifestants. A Barr (Bas-Rhin), le lycée Edouard-Schuré a été fermé après un défilé de sept cents élèves. D'autres manifestations ont eu lieu à Haguenau (Bas-Rhin) et dans le Haut-Rhin (à Colmar et à Thann). Dans l'académie de Bordeaux, une manifestation regroupant deux mille élèves a eu lieu, jeudi, à Angoulême (Charente). A Tours, le lycée de Grandmont, occupé la semaine dernière par une partie des internes (*le Monde* du 18 mars), a été fermé. Dans l'académie de Grenoble, vingt-neuf lycées et vingt-sept C.E.T. ont été fermés. En Bretagne, le mot d'ordre de grève lancé pour jeudi a été largement suivi ; à Vannes (Morbihan), une manifestation a rassemblé cinq cents élèves. A Mirecourt (Vosges), une partie des élèves du C.E.T., en grève, devront se réinscrire individuellement à la rentrée des vacances de Pâques.

Le Syndicat des professeurs d'éducation physique assigne en justice M. Pierre Mazeaud

Le Syndicat national des professeurs d'éducation physique (SNEP, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) vient d'assigner en justice M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, pour avoir, « *effectuant une tournée de conférences à travers la France, publiquement déclaré à plusieurs reprises, notamment à Amiens le 20 janvier 1975, à Metz le 6 février et à Marseille le 27 février, que les enseignants d'éducation physique ne fourniraient que dix-sept heures de service, vingt-huit semaines par an, ce qui ferait un total de quatre cent soixante-seize heures par an* ».

Le SNEP, qui considère que « *ces affirmations tendent à accréditer dans le public que les enseignants d'éducation physique fourniraient un service insuffisant, à dresser contre eux l'opinion, à leur faire porter la responsabilité des insuffisances d'équipement et de personnel et à justifier une tentative de besogne supplémentaire* », indique que « *ces propos partisans ne relèvent pas de l'activité du ministre, mais de celle de l'homme politique* ». L'audience des référés aura lieu lundi 24 mars au tribunal de grande instance de Paris.

M. Marcel Berge, secrétaire général du SNEP — qui a réuni une conférence de presse jeudi 20 mars, — a rappelé que le service des profesesurs d'E.P.S. est de vingt heures hebdomadaires. Il comprend un forfait de trois heures pour l'animation des associations sportives de l'ASSU ; en y ajoutant « *les multiples obligations professionnelles des enseignants* », on arrive à des semaines de quarante à cinquante heures, soit, estime M. Berge, un total annuel de mille quatre cents à mille sept cent cinquante heures, le nombre des semaines d'une année de scolarité n'étant pas de vingt-huit, mais de trente-cinq.

Commentant le « tour de France » de M. Mazeaud (*le Monde* du 20 mars), M. Marcel Berge a déclaré que le secrétaire d'Etat avait surtout rencontré l'opposition « résolue » des étudiants, enseignants, parents d'élèves et lycéens à un projet qui « *légaliserait et aggraverait une situation déjà catastrophique* ».

MÉDECINE

UNE NOUVELLE GREFFE DE FOIE EN FRANCE

Une transplantation hépatique après ablation totale du foie a eu lieu, le 1[er] février 1975, à l'hôpital Paul-Brousse, à Villejuif

Le malade, âgé de quarante-neuf ans, qui a eu des suites opératoires simples, a quitté l'hôpital le vingt-quatrième jour et se porte actuellement bien, indique un communiqué de l'Assistance publique publié le 19 mars.

Il semble que ce soit la première fois en France qu'un malade ayant subi une transplantation de foie ne meurt pas des suites immédiates de l'intervention.





Le parc de Yellowstone. Le plus grand parc des Etats-Unis. 9 000 km2 de beautés naturelles. L'un de ses 10 000 geysers projette 40 000 litres d'eau bouillante à 54 m de hauteur tous les 64 mn. Vous pouvez visiter Yellowstone à pied, à cheval, ou en voiture.

Descendez les torrents des canyons. Les habitués vous diront que la vitesse, la fraîcheur des rapides et le calme de la nuit dans les canyons sont une expérience unique que l'homme des villes ne peut pas imaginer.

Monument Valley. Désert, pics de grès et villages indiens Navajo. Un décor de western en cinémascope naturel.

Promenez-vous aux Etats-Unis sans rencontrer un seul gratte-ciel.

Grand Canyon. Un abîme de 1 500 mètres de profondeur, de 350 km de long, où les strates formées il y a 230 millions d'années varient du rouge éclatant au jaune lumineux. Vous pouvez descendre au fond à dos de mulet.

Santa Fé. A plus de 2 000 m d'altitude, des rues étroites, des patios, des plazas et des maisons en terre, roses et beiges, qui ne dépassent pas 3 étages. Tous les étés, l'opéra de Santa Fé se produit en plein air. Dans les pueblos alentours, les chefs indiens se laisseront peut-être photographier, pour un petit dollar.

Painted Desert. Le Désert peint, c'est toutes les couleurs de l'arc-en-ciel en grès, en schiste et en argile sur 450 km. C'est aussi la plus grande forêt pétrifiée du monde avec des arbres vieux de 190 millions d'années.

Steamboat Springs. Menez la vie des cow-boys. Conduisez 500 têtes de bétail, à cheval, vers leurs prairies d'été. On se nourrit de barbecue et l'on dort à la belle étoile.

Gallup. A la mi-août, tous les ans, a lieu ici la cérémonie indienne intertribale. Profitez-en pour acheter les produits de l'artisanat indien.

Carlsbad Caverns. D'immenses salles souterraines qui sont les plus anciennes cavernes du monde. Descendez à 252 m sous terre et faites-y une promenade de 5 km.

Le long des Montagnes-Rocheuses se trouve une immense région où les beautés naturelles sont soigneusement préservées. C'est le pays des canyons, des grands parcs nationaux, des ranches de cow-boys, des dernières tribus indiennes.

Vous pouvez suivre l'un des nombreux tours qui vous sont proposés (certains vous offrent des séjours dans des ranches et des randonnées à cheval). Ou découvrir vous-même la région en louant une voiture ou un camping-car. Il y a en France 40 Centres de Renseignements Touristiques USA pour vous conseiller.

Cela ne coûte pas cher de voyager aux USA : vous pouvez louer une voiture pendant une semaine, kilométrage illimité, pour 500 F (le permis français est valable et l'essence est deux fois moins chère !).

Pour 600 F, vous avez 15 jours de voyage illimité dans les luxueux bus Greyhound et Continental Trailways (le billet s'achète en France).

Enfin une bonne chambre d'hôtel coûte 100 F, et un bon repas 20 F. Rien de ruineux !

Tout le pays commence cette année à fêter son bicentenaire. Fêtes, opéras, ballets, concerts, expositions, l'Amérique va se surpasser.

C'est le moment d'y aller.

Aller-retour Paris/Denver : 2.700 F.*
Louez un camping-car, kilométrage illimité, 230 F par jour.**

Envoyez ce bon à Publi-Trans USA : Place de la Vigne-aux-Loups, 91160 Longjumeau, pour recevoir gratuitement la brochure Vacances USA, avec la liste des Centres de Renseignements Touristiques USA qui pourront vous conseiller. (Ils sont signalés par l'emblème ci-contre).

Nom ....

Adresse ....

Code Postal .... Ville ....

.... DM1

*Réservation deux mois à l'avance.
**Demandez les programmes Tourwest à votre agence de voyage.

Young & Rubicam



Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

Encore les Alpes et déjà le Midi

BRIANÇON ATTEND LES CHAMPIONS

ON connait généralement mieux les noms, fameux, de ses sommets — le Pelvoux, les Ecrins, le Rateau, les Bans, la Meije — que ceux des quatre hautes vallées, celles de Névache et de Cervières, de la Vallouise et de la Guisane, qui façonnent le visage attachant de toute l'enceinte briançonnaise et contribuent à en parfaire la beauté si diverse.

Le Briançonnais, c'est encore les Alpes, mais c'est déjà le Midi, auquel le relie la vallée de la Durance, voie royale par où le ciel méditerranéen pousse jusqu'au faîte des glaciers son soleil, sa douceur et ses bienfaits.

Un peu ignorées, un peu boudées même, au profit d'une Savoie qui n'a cessé de bénéficier d'aides et d'attentions tant officielles que privées tandis qu'elles végétaient dans une manière d'indifférence — et un manque évident de moyens, — les Hautes-Alpes semblent aujourd'hui décidées à rattraper le temps perdu.

A l'heure du tourisme montagnard toutes saisons, le Briançonnais peut à son tour, sans jamais forcer le trait, annoncer des atouts maîtres, qui sont, outre un domaine skiable souvent injustement oublié sur les grands inventaires, un patrimoine forestier de vaste envergure, un passé historique peu commun, la proximité immédiate du parc national des Ecrins, et, enfin, un « climat » physique et traditionnel de qualité.

« Porteurs de devises »

Au mois de juin de l'an dernier, en se portant officiellement candidat (avec la bénédiction de la Fédération française de ski) aux championnats du monde de ski alpin prévus pour 1978, le Briançonnais, s'il n'a pas joué son va-tout, n'en a pas moins joué une carte d'importance. On saura à la fin du mois de mai prochain la décision des experts mondiaux réunis en Californie pour examiner les candidatures.

Etre choisi par la Fédération internationale de ski serait bien évidemment une chance, presque inespérée pourrait-on dire, pour le département entier de se hisser lors des trois années qui viennent au rang des grandes « vedettes » alpines. Grâce aux crédits, subventions et aides de toute sorte qui lui seraient nécessairement alloués, grâce aussi au renom qu'il se taillerait en figurant à la page sportive de tous les journaux du monde, avant, pendant et bien après les quelques jours de compétition.

Si l'on met bien des espoirs, renforcés par l'attitude bienveillante des instances officielles, puisque M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, devrait aller plaider en personne la cause briançonnaise à San Francisco, on reste fermement résolu, du côté de Briançon, à mettre de toute façon, championnats du monde ou pas, les bouchées doubles : le moment est venu de revoir toute la politique touristique régionale. En soulignant qu'on entend bien, ici, devenir à son tour *« des porteurs de devises »*, on affirme de surcroît que la moitié des équipements hôteliers (1) que nécessiteraient les rencontres de 1978 seront en tout cas réalisés d'ici à cette date.

Serre-Chevalier, Montgenèvre, Puy-Saint-Vincent : les trois stations directement concernées par la candidature du Briançonnais. Et trois manières, diamétralement opposées, de concevoir à quelques décennies d'intervalle des installations de sports d'hiver.

A la veille de la dernière guerre mondiale, Serre-Chevalier (en fait le nom d'un sommet qui deviendra nom générique de l'ensemble) commence à bâtir ses premiers hôtels au pied de l'un des plus beaux domaines skiables d'Europe, à Chantemerle, l'une des trois communes, avec Villeneuve-la-Salle et Monêtier-les-Bains, qui se rangeront plus tard sous une même et unique bannière.

L'exemple achevé de l'urbanisme — si l'on ose dire ! — « au petit bonheur », sans le moindre plan directeur, où chacun installe à sa guise un restaurant, un magasin de sports, une pension... Quand survient le conflit, on a déjà mis en place les premières remontées, et un téléphérique — qui sera achevé en pleine guerre avec les subsides alloués par Vichy — se propose d'escalader la montagne.

Aujourd'hui, avec 45 pistes principales et 44 remontées (37 téléskis, 2 télésièges, 3 télécabines et 2 téléphériques), Serre-Chevalier peut prétendre figurer honorablement aux côtés des plus grands de la neige, en conservant sur les stations modernes l'avantage de compter encore de vrais villages, dont Monêtier-les-Bains, qui mérite d'être cité en exemple : une municipalité intelligente qui a su non seulement résister à l'appât du béton mais encore sauvegarder pierre après pierre ses vieilles maisons surmontées d'un grenier, ses ruelles entortillées autour d'une église vieille de cinq siècles, son caractère authentique. Une volonté que l'on ne rencontre pas couramment, ni à l'altitude ni ailleurs.

Un peu plus haut, et à trois pas de l'Italie, Montgenèvre se souvient avec émotion — et fierté, — soixante-huit ans après, des premiers championnats de ski qu'ait connus la France. C'était en 1907. On attendait huit cents personnes. Il en vint trois mille cinq cents, parmi lesquelle nombre de fanatiques étrangers, tout pénétrés des vérités contenues dans la devise de la rencontre : *« L'amour de la montagne abaisse les frontières... »*

« Si les championnats se font chez nous, tant mieux... S'ils se font ailleurs, nous continuerons quand même à parfaire nos équipements, et on mènera à bon terme ce qui est déjà en cours de réalisation », M. Jean-Michel Hurth, trente-trois ans, maire depuis dix années de Montgenèvre, passe — à juste titre — pour un dynamique. Les programmes succèdent aux programmes, et, quand les compatriotes font la sourde oreille, on va chercher des promoteurs ailleurs. En Allemagne, pour faire Le Grand-Charvia, un ensemble de trois cent cinquante chambres en trois étoiles, avec piscine, restaurants, commerces, dont la première tranche sera livrée pour Noël. Ou aux Pays-Bas, pour lancer Les Anges, un trois étoiles de cent cinq chambres et cent soixante-quatorze appartements et studios en para-hôtellerie. De quoi alimenter en skieurs les quinze téléskis, les télésièges et les cabines qui hissent leurs clients jusqu'à 2 600 mètres, juste au-dessus des immenses forêts de mélèzes qui sautent la frontière et dessinent leurs lisières jusque dans la vallée de Suze, au pied de Sestriere, la super-station super-snob lancée à grand renfort de lires par un « promoteur » nommé... Mussolini.

« Puy-Saint-Vincent ? C'est une « aventure », entamée voici cinq ans », raconte Louis Perret, un Avignonnais de trente-sept ans, technicien du bâtiment, devenu directeur et homme à tout faire de la station. L'histoire, en fait, remonte à beaucoup plus loin : c'est vers 1938 que le site avait été repéré. Mais il faudra attendre 1963 pour que se crée un syndicat intercommunal groupant Vallouise, Puy-Saint-Vincent, Pelvoux, L'Argentière, La Roche-de-Rame, Freyssinière, Saint-Martin-de-Carrières et Les Vignaux, avec pour but la création de cette station dont au moins l'emplacement réunit les suffrages.

On mandera une filiale de la Caisse des dépôts, la chargeant d'une étude technique, qui se soldera par une facture de 150 millions d'anciens francs, prix des énormes dossiers — inutilisables — et de l'achat en bonne et due forme de quelques hectares dispersés çà et là. Le syndicat se désespère, n'ayant pas les moyens de payer l'addition, lorsqu'une société d'aménagement se présente, et accepte de reprendre la dette à son compte, dette qu'elle cédera à son tour à l'actuelle société d'aménagement, créée par trois promoteurs, MM. Castella, Boucau et Sanchez, épaulés par des groupes bancaires (B.C.T., S.I.D.C et Crédit lyonnais).

La commission d'aménagement de la montagne insiste pour que soient multipliées les garanties foncières : l'opération va se situer dans le cadre d'une ZAC, une convention de concession ayant été signée au profit de la société d'aménagement par le syndicat intercommunal et la commune-mère. Aux termes de ce contrat, les terrains nécessaires seront acquis pour 90 % à l'amiable et pour 10 % par voie d'expropriation.

Pour l'heure, la station se compose d'un ensemble d'un millier de lits, à proximité du vieux village de Puy-Saint-Vincent, complété de quelques hôtels, restaurants et cafés. Le morceau de choix est en chantier : à 1 600 mètres, trois mille lits, au lieu-dit Clot-Peouilloux, un peu plus tard deux mille autres unités, à 1 750 mètres cette fois, au Clos des Léothauds.

Passionné et convaincu

L'ancien du bâtiment n'a pas oublié son métier, et c'est en technicien — et en connaisseur — qu'il contrôle le projet très élaboré qu'ont dessiné des architectes grenoblois, MM. Pivot et Ludmer. L'immeuble, monobloc, mais formant front de neige et épousant, grâce à un jeu dégradé de volumes et de façades, les courbes du terrain, sera très parfaitement intégré au site, dont chaque mélèze est sacré, à telle enseigne qu'on les a achetés un par un en sus du prix du terrain à quoi ils s'accordent tant.

« Un télésiège, une télécabine et huit téléskis, voilà notre équipement actuel pour desservir 30 kilomètres de pistes entre 1 400 et 2 450 mètres, explique Louis Perret. *L'ensemble du domaine couvrira au total 70 kilomètres de pistes : c'est ce chiffre qui nous a dicté la capacité définitive de la station : pas d'encombrement sur les pentes, règle formelle... »*

Depuis le premier coup de pioche, l'an dernier, il n'a jamais trouvé le temps de souffler. D'un chantier à la mairie, du bureau marseillais de ses patrons à celui d'une banque parisienne, il ne cesse de courir, la serviette bourrée de plans et de devis. Avec le sourire. Parce qu'il faut être *« à la fois passionné et convaincu »* pour bâtir en montagne.

Une recette que ses prédécesseurs du Briançonnais n'avaient peut-être pas découverte assez tôt, mais qu'ils sont à présent décidés à écrire en lettres d'or...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ Offices de tourisme : à Serre-Chevalier, tél. 34 ; à Montgenèvre, (22) 21-90-22 ; à Puy-Saint-Vincent, 75 à Vallouise.

(1) Mille huit cents chambres, soit environ 3 600 lits (800 à Briançon, 800 à Serre-Chevalier, 1 000 à Montgenèvre et 1 000 à Vallouise), dont environ 70 % en deux étoiles et 30 % en trois étoiles. La ville de Briançon devrait réaliser en outre une salle de congrès de 1 500 places, une salle de réunions de 400 places pour les délégations et, enfin, un centre de presse, avec tous ses équipements annexes, pour 600 journalistes.

Le ski-bob avec l'allégresse

BIEN EN SELLE SUR LES PISTES

Sport d'hiver marginal, parce que mal connu ou mal aimé, le ski-bob, discipline qui ne réclame pas de qualités physiques particulières mais du sang-froid, pourrait amener à la neige de nouveaux adeptes.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le ski-bob, qui s'apparente beaucoup plus à un vélocipède sur skis qu'à un bob sur « planches », n'est pas une invention récente. Certains situent son lieu de naissance en Autriche au début du siècle, d'autres en Suisse. On avance aussi, bien sûr, que c'est une trouvaille des « années folles » d'origine américaine.

Ce dont on est sûr, c'est qu'avant de devenir un gadget pour « skieurs » en mal de sensationnel ou tout simplement un engin pour sportifs plus à l'aise assis que debout sur la neige, le ski-bob (puisqu'on l'appelle officiellement ainsi) a été autrefois un véhicule utilitaire employé à relier, sur toutes neiges et sans grande fatigue, quelques villages montagnards helvétiques... situés à des niveaux d'altitude différents. Le ski-bob, en effet, réclame à l'inverse du ski tout court un minimum de dénivellation pour évoluer.

L'engin se compose d'un cadre posé sur un ski, d'une selle, qui peut être à l'image des selles de motocyclette, profilée, d'un guidon posé également sur un ski. On imagine ce qu'il advient si on s'assied sur la machine, si on maintient le guidon dans le sens de la pente et si on laisse aller...

Aussi, pour aider à l'évolution mais aussi pour avoir une chance de s'arrêter en chemin, le candidat à la descente fixe à ses chaussures des skis (encore) très courts qui comportent en fin de section trois forts crampons : l'arrêt en cas de panique ou d'urgence est immédiat ou presque. Question de vigueur. Il suffit de ne pas lâcher le guidon, de tendre énergiquement les jambes vers l'avant, les spatules fixées aux pieds dressées vers le ciel et les crampons enfoncés dans la neige. En prenant toutefois garde de cambrer les reins, faute de quoi le passage, en vol plané, par-dessus le guidon est généralement assuré. Un saut qui peut être, précisons-le, spectaculaire mais dangereux, car l'engin, abandonné à son sort, arrive directement dans le dos du sportif.

En fait, l'utilisation d'un ski-bob ne présente pas de difficultés particulières, car les crampons permettent le plus souvent une maîtrise sans faille de la machine. L'équilibre est très facilement assuré par les pieds du conducteur qui, par un jeu de balance d'une jambe sur l'autre et par freinages dosés rectifie aisément la gîte et l'allure. Le reste n'est qu'une question d'audace et d'utilisation du « terrain », comme dans tous les sports de neige.

170 à l'heure

En jouant des pentes et des bosses (amorties par les ressorts fixés tant sous la selle que dans la fourche du guidon), le conducteur de ski-bob peut prétendre rapidement à des vitesses honorables. Le record du monde de la spécialité s'établit à 166,400 kilomètres à l'heure, performance que l'on ne conseillera pas aux néophytes de tenter de battre, mais dûment chronométrée à Cervina en 1964.

Ah ! quel orgueil de débouler la piste rouge sous l'œil admiratif... des enfants et d'arriver « pleins gaz » au bas des pentes des stations, là où les débutants empêtrés dans leur équipement tentent désespérément de tenir debout.

Toute rose a cependant ses épines.

Aux passionnés des Alpes, d'abord, « on ne la fait pas », et la gloire d'un conducteur de ski-bob n'est qu'apparente. Ceux-là n'ignorent pas que le ski-bob est bien souvent un palliatif au mal de l'équilibre, un exutoire pour ceux à qui le ski ne procure qu'angoisses, bosses ou pis encore.

C'est ensuite un engin cher à l'achat (environ 1 600 francs). Cela se ressent à la location. De plus, toutes les stations de sports d'hiver n'autorisent pas son utilisation. Tantôt on juge la machine dangereuse (pour les voisins de piste surtout), tantôt nuisible. On l'accuse, en effet, de violer la neige, de la défigurer, d'y laisser des traces indélébiles. Exagérations, en vérité.

D'autres stations, enfin, ne disposent pas des installations de remontées indispensables pour l'accueillir : il n'est pas aisé, en effet, d'emprunter — l'engin en bandoulière, — le « tire-fesses » classique qui mène aux sommets. Seuls télécabines, téléphériques sont autorisés. A l'étonnement des skieurs purs ou sous les quolibets (garder alors son calme, le triomphe viendra plus tard), le conducteur de ski-bob démontera dans ce cas sa machine (un simple écrou) et s'engouffrera avec humilité dans l'œuf en partance. La manœuvre n'est pas toujours commode.

Accepté ou décrié, voilà, quoi qu'il en soit, un sport qui peut faire perdre à pas mal d'oisifs de stations ce complexe d'incompétence qui fait souvent les aigris et engendre encore plus l'ennui.

CLAUDE LAMOTTE.

LES CYCLOS

ILS sont le fer de lance des escadrons de Français (16 millions !) qui redécouvrent les vertus écologiques et roboratives du vélo. C'est le peuple des cyclos et des cyclotes. Entendez les cyclotouristes et leurs « dames » qui, par amour de l'effort et de la nature, parcourent l'Hexagone à 20 km à l'heure sur quelques kilos de métal, de cuir et de caoutchouc.

Ils sont vingt mille et leurs cinq cents sociétés refusent du monde. Ils ont connu, eux aussi leur traversée du désert, sombre époque où la voiture était reine. Contre le vent des échappements et la marée mécanique, ils ont su garder les secrets de l'art de cycler, un huitième art qu'il faut aujourd'hui réapprendre. Michel Delore, un journaliste de trente-sept ans, qui est aussi un rouleur émérite, vient de leur consacrer un ouvrage sévèrement intitulé « Cyclotourisme » (Editions Amphora, 30,75 F).

La machine, le vêtement, la préparation physique, l'alimentation, la technique de « roulage », les règles de sécurité, les sorties, tout y est. Les naïfs et les néophytes découvriront qu'il ne suffit pas d'enfourcher une bécane pour entrer au paradis du tourisme cycliste. Sinon, au bout de 20 kilomètres, ils connaîtront l'enfer, tout simplement. La balade à vélo a ses règles, simples mais impératives. Et la randonnée plus encore.

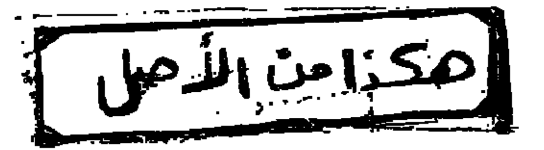
Mais le livre de Michel Delore ne serait qu'un manuel rébarbatif s'il n'était assaisonné de mille détails vécus, qui révèlent un monde pittoresque et chaleureux. Bien sûr, il y a le vélo, cette étrange machine ultra-légère parvenue à une telle perfection qu'elle n'a pratiquement plus évolué depuis trente ans. Elle a quinze, voire dix-huit vitesses, et si elle ne peut se passer de guidon de course c'est que montagne oblige. Même les cyclotouristes britanniques, longtemps réfractaires, ont adopté cet accessoire.

Sa selle de cuir graissée à l'huile de pied de bœuf, ses manivelles d'acier chromé, les bidons et les sacoches dont on la garnit, tout cela n'est point du luxe. La joie de réentendre les cloches des troupeaux dans la montagne, les surprises des petites routes buissonnières, des nuits au bord des torrents, ne sont données qu'à ceux qui savent économiser leurs forces. Les cyclos les plus héroïques se lancent dans de folles randonnées comme le Paris-Brest-Paris. Mille deux cents kilomètres d'une seule traite. Un genre d'épreuve que les professionnels ont abandonné depuis longtemps.

Mais le peuple des roule-menu ne craint pas les petites virées du dimanche matin. Cent kilomètres en famille avant que midi ne précipite sur les routes les chauffards du week-end. Ils sont comme cela, les cyclotouristes. Culottés de peau de chamois, bidon de thé sur le guidon, ils aiment rouler. Certains en solitaire, le nez au vent. D'autres, les plus nombreux, préfèrent la chaleur humaine des pelotons. Et puis l'aventure : les voyageurs inconnus rencontrés au hasard d'un croisement avec lesquels on échange ses états d'âme et que l'on ne reverra peut-être jamais. Qui dira les émotions du roue dans roue, ce cœur contre cœur des cyclos ?

***

● Les vélocipédistes parisiens fêteront le printemps à leur manière. Le dimanche 23 mars, le mouvement Défense de la bicyclette organise une promenade à travers la capitale. Départ à 10 heures, porte Dorée, et retour sur la pelouse de Reuilly, dans le bois de Vincennes, où, l'après-midi, se déroulera une fête « folklorique et poétique ».



Tourisme

Du saké pour le P.D.G.

MIDI à Tokyo. Avant même que les agents de police aient achevé de poser des barrières aux carrefours, les cafetiers installent chaises, guéridons et parasols au beau milieu de la chaussée... Chaque dimanche après-midi, le quartier de Ginza appartient aux piétons, et les magasins y restent ouverts jusqu'au soir. Entravées dans leur kimono, les élégantes de la capitale se hâtent à petits pas glissés.

Bousculades de la foule et sourires des vendeuses contrastent étrangement. Dehors, autre contraste, le désordre de la cité où s'entassent des bâtiments de toutes sortes parmi les arabesques des autoroutes à niveaux multiples et l'élégante harmonie du décor de bois et de papier des restaurants et des maisons traditionnelles...

Pénétrer, comprendre Tokyo en quelques jours ? Impossible ! Pourtant, plusieurs compagnies aériennes ont conçu pour les hommes d'affaires — des touristes encore plus pressés que les autres — un cocktail à leur façon pour prendre au moins le goût du Japon. Recette alléchante : une pincée de thé vert cérémonieusement préparé, versé et dégusté, quelques costumes de mariage entrevus dans un grand magasin, une goutte de saké tiédi à point lors d'un repas traditionnel.

Pour corser le mélange, outre une visite de Tokyo, deux solides excursions : à Nikko, où l'on va découvrir dans sa forêt de cèdres le sanctuaire, tout de bois peints et sculptés, dédié au « shogun » Tokugawa ; et à Kyoto, la cité impériale d'antan, où dorment les palais et les trésors du Japon millénaire. Deux journées et demie de « visites » pour un voyage « de travail » de dix jours au total, avec hébergement au Tokyo Prince, hôtel de standing, où une hôtesse parlant français peut aider le voyageur : c'est la formule que propose S.A.S., la compagnie scandinave, pour le prix de 5 375 francs.

La compagnie nationale Japan Air Lines propose pour sa part un « sept jours à Tokyo » à 5 480 francs en chambre double. Les excursions seront, ici, sur option, exception faite pour une visite de Tokyo, incluse, d'une durée d'une demi-journée. A partir du mois de juillet, neuf nuits à Tokyo et deux nuits à Hongkong ou Bangkok, au prix de 5 860 francs (chambre double).

Deux manières d'approcher plus commodément le pays du Soleil-Levant, et de mêler l'utile à l'agréable. — M. Ch.

★ S. A. S. (Scandinavian Air System), 38, boulevard des Capucines, 75009 Paris, tél. 742-53-63 ; J. A. L. (Japan Air Lines), 75, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. 359-19-87. Et toutes agences de tourisme.

De l'Extrême-Orient

Rencontres à Singapour

A l'extrémité de la Malaisie, cette ancienne possession britannique où il n'y avait, disait-on, plus rien à découvrir. Et pourtant...

Quartiers hindous, malais, chinois, européens, rumeurs indéfiniment variées de tant de dialectes différents : une ville cosmopolite baignant dans la verdure ; un charme sensuel, lié sans doute à cette chaleur humide qui enveloppe jour et nuit la ville entre deux averses torrentielles, ruisselant, en cette saison, sur les jardins, avec une violence contrastant étrangement avec la vapeur lourde de cent parfums qui s'insinue entre les rivages et le Pacifique.

Surtout la nuit, par exemple, du côté du Jardin des plantes, avec ses hectares de forêt vierge intacte où viennent s'ébattre dans l'obscurité les singes pourchassés le jour par les gardiens qui leur reprochent leurs insolences et leur goût du pillage.

Quant aux heures ensoleillées, elles vont fort bien aux orchidées: couroupitas, banyans, lipstick trees, cacaotiers et frangipaniers bordent les allées du parc qui conduisent aux serres renfermant les bulbes mêlés d'agar-agar, auprès desquelles s'épanouissent les espèces les plus ravissantes, dendobium doubles ou triples, blanches ou mauves, vanda roses à une seule tige, choncidium mouchetées et mordorées, corolles précieuses des Cattleya ; et les orchidées noires, cette variété extrêmement rare de dendobium qui fleurit exclusivement en mai et en juin. « *Peut-être la neige noire de l'Asie du Sud-Est* », suggérait une jeune Chinoise éprise de sortilèges.

Et se dessine une autre fête : éclats violets de turban et de la tunique du portier indien ouvrant majestueusement les portières des longues voitures américaines au Goodwood, ce presque village gainé de bois tropicaux et de moquettes aigue-marines, l'hôtel le plus typé de Singapour avec le Raffle, vieux bâtiment colonial de bois blanc où s'en vint peu à peu disparaître une autre époque. Légèreté turquoise et argentée des maisons de papier que l'on prépare inlassablement au quartier chinois pour les brûler en célébrant les funérailles des gens du pays ; étranges cérémonies funèbres le soir du côté de Segolan, le quartier des morts à Chinatown. Ensorcellement subtil du port en fin d'après-midi juste avant le coucher du soleil, à bord de la jonque qui ramène lentement les promeneurs vers Clifford Pier et le Collyer Quay, les couleurs soudain délicatement pastellisées des centaines de cargos, se détachant en clair-obscur sur un ciel aux nuages irisés d'une incomparable douceur.

Et l'on se souvient alors de la beauté naïve des enfants du village malais, perché sur son île pas très loin du port. Des dizaines d'enfants qui vous offrent leurs colliers de grains brun et rosé, gris et bleu dur, avec leur nom et leurs prénoms pour que vous puissiez leur écrire une fois rentrés chez vous.

Des enfants bien nourris, scolarisés, commençant à parler plusieurs langues comme tous les écoliers de Singapour... prêts à parcourir le monde et à rencontrer le plus possible d'êtres humains comme tous les habitants de cette plaque tournante du commerce asiatique. Cette « nouvelle Suisse » à la pointe du progrès technologique, mais aussi cet entrelacement de races si variées qu'on a l'impression de retrouver un de ces carrefours du passé et de l'avenir.

ANNE-MARIE LAVAUDEN.

L'AMERTUME D'UN AMÉRICAIN

EN tant que jeune lieutenant américain cantonné en Allemagne pendant la seconde guerre mondiale, j'avais acheté un vieil appareil de photo Leica à un capitaine. Pendant trente ans, cet appareil voyagea avec moi et fut un fidèle et utile compagnon

Ma fille aînée, Céleste, est étudiante à l'université de Montpellier depuis un an.

Heureusement mon travail me permet de voyager souvent, et je suis allé en France plusieurs fois. Il y a un mois, je pus m'arrêter à Montpellier durant un week-end au retour d'un voyage d'affaires au Moyen-Orient. Naturellement ma fille était très heureuse et elle avait réuni plusieurs cadeaux de Noël, bien que tardivement, pour que je les rapporte à sa mère, à ses sœurs et à ses frères.

Pendant ce week-end, une jeune Française, qui est une camarade de cours de ma fille, nous a servi courtoisement de guide et de chauffeur avec sa 3 CV. Elle était formidable !

Le samedi 15 février, cette amie nous emmena à la Grande-Motte et à Aigues-Mortes.

Le soir, nous garâmes la voiture dans une petite rue de Montpellier et j'emmenai ma fille et son amie dans un cabaret pour les inviter à dîner. Nous laissâmes l'appareil de photo, les cadeaux de Noël et la bouteille de vin sur le plancher à l'arrière, la voiture étant fermée à clé.

Au retour d'un repas agréable, nous eûmes un choc. La voiture avait été ouverte et tous ces articles, ainsi que des médicaments, avaient été volés. Vous pouvez imaginer comme nous étions désolés.

Pendant plusieurs années durant mes voyages en France je m'étais senti en confiance. New-York a la réputation d'être une ville difficile et dangereuse, où l'on peut se faire voler, assassiner, etc. En tant qu'originaire de cette ville et y travaillant encore, je n'ai jamais eu d'expérience semblable.

Est-ce que la France change ou ai-je été plus chanceux lors de mes visites précédentes ? Est-ce que le « cœur » a disparu ? La personne qui a pris les paquets colorés contenant des cosmétiques, des sucreries et de simples articles vestimentaires a dû percevoir l'origine, même si elle ne savait pas la valeur que représentait cet appareil photo d'un ancien soldat. J'aurais volontiers payé beaucoup plus que leur valeur pour les conserver.

M. PHILIP MESSINA,
Colonia, New-Jersey.

CARNET

Châtelain en Ecosse le temps d'une nuit

Dîner aux chandelles dans de vastes salles voûtées, dormir dans un lit d'apparat à baldaquin — et, qui sait ? entendre à la mi-nuit les chaînes du fantôme glisser sur les dalles, — c'est ce que l'Ecosse, qui ne compte plus ses châteaux médiévaux, propose aux voyageurs en quête d'une hôtellerie de haut standing...

Les châteaux de Dalhousie, près d'Edimbourg, d'Inverlochy, non loin de Fort-William, de Grantully, dans les Highlands, d'Ord House et de Whitehaugh House — pour ne citer qu'eux — figurent au répertoire de ces établissements de très grand luxe, d'où, la plupart du temps, il est aisé d'aller taquiner le saumon ou tirer les cervidés.

★ Office britannique du tourisme, 6, place Vendôme, 75001 Paris. Tél. 260-34-50.

Un organisme spécialisé dans la location de ces palaces a été récemment créé. Ecrire à Mr. Bill Nicholson, Tourist Promotion, 36 Castle Street, Edimbourg E.H. 2, 3 B.N., Ecosse.)

A pied, à dos de mule, en ketch ou en pirogue ?

L'Afghanistan en land-rover par la piste centrale de l'Indo-Kouch, l'Amazonie en avion de brousse et en pirogue, de Cayenne à l'Oyapoque, le Haut-Atlas marocain à dos de mule, les monts du Taurus (Turquie) avec des nomades turcomans pour compagnons de route, ou le farniente de Rangiroa, un atoll du Pacifique ?

Le catalogue « été 1975 » de ce spécialiste des voyages vraiment insolites, réservés à de petits groupes de participants n'excédant pas la douzaine, propose encore bien d'autres « aventures », aux quatre coins de la planète. L'embarras du choix...

★ Explorator : 25, rue Cambacérès, 75008 Paris, tél. : 266-66-24.

Un guide pour la Côte-d'Ivoire

Au moment où l'Afrique noire s'ouvre au tourisme, le *Guide d'Abidjan et de la Côte-d'Ivoire*

au soleil des tropiques

CLIN D'ŒIL

BAZAR EN L'AIR

LES voyageurs aériens ont depuis longtemps pris l'habitude d'acquérir, à bord des jets intercontinentaux, cigarettes, whiskies, parfums, voire cravates et écharpes, à des prix hors taxes. Ce commerce, assez florissant, est dû aux mansuétudes conjuguées des compagnies et des douanes. Il permet, en tout cas, aux passagers de rattraper in extremis l'oubli du petit cadeau qu'il sied de rapporter d'un long voyage à l'être cher qui vous attend — avec impatience, peut-on supposer — à l'aérogare d'arrivée.

Mais Eastern Airlines, une des premières compagnies américaines assurant les vols intérieurs aux Etats-Unis, a fait mieux. Elle propose, qu'on aille de New-York à Miami ou de Chicago à Charlotte, un shopping aérien digne d'un grand magasin.

Pas question, bien sûr, d'embarquer les marchandises offertes, un Boeing-727 cargo n'y suffirait pas. On choisit donc sur catalogue, on remet son bon de commande à l'hôtesse, qui l'expédiera au siège: Box 2082, Milwaukee-Wisconsin, avec un chèque ou le numéro d'une carte de crédit et, trois ou quatre semaines plus tard, on reçoit, à domicile, les objets commandés.

Toutefois, ainsi que l'indique la compagnie — qui ne fait jamais de soldes, — les livraisons ne peuvent être effectuées qu'aux Etats-Unis, en Alaska, à Hawaï, à Porto-Rico et aux îles Vierges !

Mais quel choix ! Un cendrier, énorme, à tamis métallique : 25 dollars ; un rovaphone, qui permet de recevoir à cent mètres environ, même si l'on se baigne dans sa piscine, les communications téléphoniques... sans fil : 399 dollars ; un thermomètre linéaire à liquide luminescent (attention aux degrés Farenheit) : 6,95 dollars ; un porte-lunettes de bureau : 7 dollars.

Eastern Airlines négocie encore en plein ciel magnétophones, dictaphones, enregistreurs de messages, de 139 à 259 dollars et, ce qui est moins courant, mais utile pour se protéger des femmes de ménage espionnes ou des épouses jalouses, un appareil d'apparence anodine qui hache menu comme le céleri remoulade, aussi bien les plans secrets que les lettres d'amour : 90 dollars.

Passons sur les montres, pendules et machines à calculer électroniques pour arriver au casier à bouteilles — 27 dollars pour dix-sept bouteilles, 13,95 dollars pour sept — qui figure dans le catalogue à côté du bar rotatif : 48 dollars, et de la table-ravier pour cocktails intimes : 64,95 dollars.

On peut aussi acheter un attaché-case, housses à vêtements, grill à steaks ; robot à faire la crème glacée : 21,95 dollars ; percolateur électrique et une jolie plaque de plexiglas reproduisant votre signature, si commode pour marquer votre place — convoitée — au bureau, pendant vos absences !

S'il paraît normal qu'une compagnie aérienne propose une gamme de bagages on peut s'étonner qu'elle vende aussi des bijoux, des séchoirs à cheveux, des postes de télévision à piles : 189,50 dollars ; des chaînes stéréophoniques : 279,50 dollars ; des fauteuils de jardin, portant au dossier le nom du propriétaire, et même des porte-parapluies en forme de bottes de sept lieues, des boîtes aux lettres, des trousses à outils, des clubs de golf, des peignoirs de bain et des home-trainers !

Mais ce qui a le plus de succès, paraît-il, ce sont les poupées folkloriques en costumes nationaux garantis d'origine : 2 dollars pièce, 49,95 dollars la collection de trente. De l'Andalouse à la Chinoise, de la Polonaise à l'Israélienne, toutes peuvent permettre d'authentifier la réalité d'un voyage lointain. Grâce à elles, le New-Yorkais qui est allé passer discrètement une semaine avec sa petite amie à Chattanooga peut rapporter la preuve qu'il se trouvait bien en voyage d'affaires... à Hongkong !

Dernièrement, entre la Nouvelle-Orléans et New-York, un passager qui venait de préparer une grosse commande — celle d'un homme soucieux de meubler sans fatigue son appartement — s'inquiétait de savoir ce qu'il adviendrait si l'avion, pour une raison ou une autre, n'atteignait jamais sa destination.

« No problem, sire », *lui répondit l'hôtesse, avec ce sourire irrésistible mis au point par les psychologues pour rassurer les voyageurs des jets.* « Les bons de commandes sont placés dans une boîte indestructible, on les récupérera toujours ! Et il n'y a pas d'exemple qu'un avion soit resté en l'air ! »

MAURICE DENUZIÈRE.

Au large de la Guadeloupe

L'île du cœur et l'île du fric



ENRUBANNÉ de tricolore, un bouquet se fane au pied du monument aux morts. Comme un signe de ralliement, des jeunes arborent les tee-shirts du souvenir. Dans sa croisière autour du monde, *la Jeanne* vient de passer par là. Depuis toujours, elle s'offre ce petit plaisir de mouiller en rade des Saintes. Terre-de-Haut vaut bien Valparaiso. Pour les marins à pompon du navire-école, c'est ici la halte du cœur.

Au large de la Guadeloupe, une île sans apprêts, à la bonne franquette, une île pour mener la vie de tous les jours sans trop penser aux lendemains. Rien ne s'y dit, rien ne s'y fait qui ne soit frappé au coin de la simplicité et de la gentillesse. Les Saintois continuent de jeter leurs filets, indifférents aux curieux. Ces pêcheurs-là ne se laissent pas facilement distraire par les canots à moteur et les avions à hélices qui débarquent quelques poignées de touristes.

M. Sigiscard, transporteur routier de son état, se désole, lui, de voir si peu d'étrangers fréquenter les banquettes de son minicar : « *Les agences de voyages me portent tort. Elles conseillent à leurs clients de se promener à pied.* » Tout est à côté de tout : le cimetière jouxte l'aérodrome, le port est à deux pas de la mairie. Une heure de randonnée suffit à un bon marcheur pour traverser l'île de bout en bout sans quitter la mer des yeux.

Le sens des mots

Aux Saintes, nulle trace de végétation luxuriante : quelques cocotiers au milieu de la garrigue pour rappeler les tropiques. Pas d'animaux fabuleux : des iguanes, qui ont échappé aux empailleurs, parmi les chèvres et les moutons. Des maisons de poupées sans style, coiffées de tôle ondulée peinte en rouge sang. Des îliens, enfin, aux cheveux blonds et aux yeux bleus comme on en rencontre en Bretagne — le pays de leurs ancêtres, — qui jettent encore sur le siècle des regards ébahis.

Les Saintois ne se mettent pas en frais pour recevoir l'étranger de passage. « *Voyez comment nous sommes et vivez à notre rythme.* » Pas d'égards particuliers pour les touristes, qui abandonnent ainsi leurs allures de conquérants. Tout le monde sur le même pied. On se dit « *bonjour* », « *bonsoir* », « *ça va comme ça* ». Et ces mots ont encore un sens. Le bonheur en vacances, c'est aussi de passer inaperçu.

Saint-Barthélemy, au nord de la Guadeloupe, a fait un autre choix. Arpent par arpent, elle se vend à bon prix à la Jet Society. David Rockefeller a pignon sur mer. Dans son sillage, milliardaires américains et européens accaparent doucement les rivages. Ici, « *Propriété privée, défense d'entrer* » ; plus loin, « *For sale* ». Une île à la criée.

Descendants de Normands, les « Babath » ont toujours refusé avec la dernière énergie de se mélanger à quiconque, fût-il blanc ou noir. Voie sans issue. Aujourd'hui, ils lâchent prise et se laissent envahir. Sous leurs paillasses, ils entassent des millions dans des valises en carton. Mourir les poches pleines : une maigre consolation. Des esprits éclairés ont calculé que quinze hommes bien armés suffiraient à tenir l'île pour y opérer le hold-up du siècle...

Fausses mondaines

Dans les magasins de Gustavia port franc, — le prix du whisky fait oublier le bruit de la mer. Deux heures pour voir l'île et autant de temps pour flâner dans les libres-services. Le touriste veut amortir le coût de son voyage à Saint-Barth, éviter de s'être dérangé pour rien. Comme si les côtes et les plages de cette terre océane ne méritaient pas mieux qu'un coup d'œil négligent.

Saint-Barth tombe doucement aux mains de quelques privilégiés qui tentent avec succès de recréer leur univers à eux, bâti à coups d'artifices. De fausses mondaines vendent des fanfreluches ou « font » de l'immobilier pour meubler leur oisiveté. Des filles éthérées traînent, d'un bar à l'autre, leur chien nain et... leur ennui.

Déjà huit cents voitures alors que le réseau routier dépasse à peine 20 kilomètres. Le manège infernal. Mais c'est, ici, la loi du genre. Demain, d'autres lits et d'autres « quatre roues ».

La beauté de Saint-Barth donne encore à rêver. Résistera-t-elle longtemps à ce traitement de choc? Cette île part lentement à la dérive. Un jour peut-être, lorsque les derniers « Babath » auront disparu, n'y sera-t-on reçu que sur invitation ? Pour être dans le vent, il faudra alors s'être montré dans les rues de Gustavia. Mais pourquoi donc aller si loin solliciter le regard des autres ?

JACQUES DE BARRIN.

LÈCHE-VITRINES

LE Britten Norman (neuf places), d'Air Guadeloupe, met un quart d'heure pour relier Pointe-à-Pitre à Terre-de-Haut. L'aller-retour coûte 72 F.

Le patron de l'hôtel Bois-Joli attend ses clients avec sa jeep au pied de la passerelle. La pension complète, en chambre double climatisée, s'élève pour deux personnes à 221 francs par jour. Accueil chaleureux, nourriture familiale.

Trois plages à proximité de l'hôtel. Le village est à une demi-heure de marche, à dix minutes en bateau. Trois excursions à faire à la fraîche : la baie de Pont-Pierre, qui dépend du parc naturel de la Guadeloupe, le fort Napoléon, dont le chemin de ronde offre une vue panoramique sur l'archipel des Saintes, la montagne du Chameau, qui culmine à 309 mètres d'altitude.

Le Twin Otter (dix-neuf places), d'Air Guadeloupe, saute une colline avant de plonger sur la piste de l'aérodrome Saint-Jean. Une émotion dont il ne faut pas se priver. L'aller-retour Pointe-à-Pitre - Saint-Barthélemy coûte 240 F. Pas de séjour possible dans l'île sans le secours d'une mini-moke : 80 francs par jour, au-delà de quarante-huit heures, assurance tous risques, plein d'essence et kilométrage illimité compris. Au village Saint-Jean, une villa pour deux personnes revient à 145 francs par jour.

On a vite fait le tour de Saint-Barthélemy. On ne se lasse pas de le recommencer car la lumière varie d'une heure à l'autre. Les plages de sable blanc sont presque désertes. Mais le naturisme y est formellement interdit. Sur appel téléphonique des pudibonds « babaths », la maréchaussée se rend sur les lieux et verbalise sévèrement pour outrage public aux bonnes mœurs.

Impossible d'éviter le lèche-vitrines dans les rues de Gustavia. La grande braderie : magnétophones, radios, appareils de photo, parfums et alcools. Le magnum de Chivas (4 litres) coûte 150 francs et la cartouche de cigarettes américaines 10 francs. La douane, à la Guadeloupe, veille seulement à sanctionner les abus.

DE VOYAGE

... de Jean Thibault sera le bienvenu. L'auteur — et il faut lui en savoir gré — ne s'est pas contenté de rassembler les seules données touristiques classiques.

Les nombreux itinéraires qu'il nous propose, d'un bout à l'autre du pays, sont précédés de chapitres où, successivement, la géographie, l'histoire puis la politique touristique nationale sont étudiées, de même — et c'est là, peut-être, le chapitre le plus important — que les aspects socio-culturels ivoiriens. La composition ethnique du pays, les langues qu'on y emploie, les religions, les arts, la cuisine locale, autant de données sans lesquelles le touriste n'est qu'un passant au lieu de devenir un vrai voyageur.

Sur chacun de ces points principaux, il trouvera dans le manuel un résumé où figure l'essentiel de ce qu'il faut savoir. Un grand nombre de conseils pratiques, de bonnes adresses de plans et de cartes complètent cet ouvrage, que l'on pourra se procurer sur place.

★ Société africaine d'édition, Dakar (Sénégal). Le guide est vendu au prix de 900 francs C.F.A.

Battre pavillon culturel...

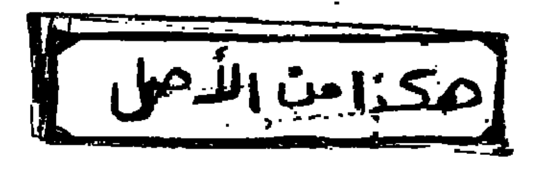
Visiter les musées soviétiques et les villes de Moscou, de Kiev, de Leningrad et de Kiji, débarquer en Iran, au Pakistan, puis en Afghanistan, aller admirer les grandes collections d'art du Japon, parcourir l'Egypte : les croisières Connaissances des arts - Amis du Louvre battent toutes pavillon culturel.

Chacune d'entre elles est accompagnée d'un bout à l'autre par une directrice (ou un directeur) artistique, et une directrice de croisière qui veille pour sa part à la bonne marche de chaque chose.

Les groupes n'excèdent pas vingt-quatre participants, ce qui garantit à chacun d'entre eux de profiter pleinement d'un programme minutieusement établi..

★ Les Points Cardinaux : 125, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. 359-89-63.

Départs le 15 mai (U.R.S.S., 6 250 F par personne), le 12 mai (Iran - Pakistan - Afghanistan, 8 900 F), le 31 octobre (Japon, 12 900 F), etc.



Tourisme

Balade gourmande en Alsace

A CHAQUE ÉTAPE SON FROMAGE

POURQUOI ne pas consacrer un week-end à une flânerie au long de la « route du Fromage » qui serpente dans le massif vosgien, tantôt au milieu des forêts de sapins, tantôt parmi les chaumes de la route des Crêtes, et relie entre elles vingt-huit fermes-auberges.

Lancée voici six ans, son but essentiel était de mettre un frein à la disparition déjà bien amorcée des fermes-auberges où l'on fabrique encore le munster de manière artisanale et où l'on propose aux touristes de passage des repas simples mais consistants. Le projet, qui faisait sourire au départ, a vite été un succès : la majorité des estivants débarquant à Munster demandent à « faire » la route du Fromage, et les agriculteurs en danger connaissent un nouvel essor.

C'est de bon matin qu'il faut entamer le périple pour assister à la fabrication du fromage. En allant, par exemple, chez M. Robert Deybach, à la ferme Breitzhousen, sur la route des Crêtes, à proximité du col de la Schlucht. Une cuisine au carrelage grossier; une cheminée à ciel ouvert où pendent viandes et jambons : c'est ici que M. Deybach fabrique depuis 1921, de mai à octobre, son munster estival avant de redescendre passer l'hiver dans la vallée.

Dans un chaudron de cuivre, il commence par mélanger le lait de la traite de la veille avec celui du matin. Chauffage à 30°, puis repos d'un quart d'heure pour laisser cailler le lait. Armé d'un grand bâton et d'une pelle plate, le fermier coupe ensuite le lait caillé en petits cubes d'un centimètre de côté. Nouveau repos. Lorsque le caillé est « tombé au fond », il le place dans des formes après l'avoir débarrassé du petit-lait. Salé durant deux jours, le fromage encore inconsistant est alors sorti des formes et installé sur des planches dans la cave pour l'affinage.

« *Il faut au moins cinq semaines pour qu'il soit bien fait* », précise M. Deybach tout en procédant au nettoyage quotidien de « sa cuisine ». « *On humecte le fromage chaque matin avec de l'eau tiède. Notre production ? Une trentaine de fromages par jour. Nous ne les commercialisons pas, nous les vendons uniquement aux clients de passage.* » Outre le munster on fabrique aussi dans les « marcairies » une sorte de gruyère à l'aide d'une presse rudimentaire faite de bois de sapin et de grosses pierres.

Aux bougies

De la Schlucht, nous plongeons vers Munster, non sans faire un petit détour vers Soulzeren en passant par le Linge, un site classé où les fantassins français et allemands s'empoignèrent en de sanglants combats pour la possession d'une colline, en 1915 et 1916. Tout a été laissé en l'état : barbelés, fortins, tranchées au milieu des sapins mitraillés.

Dans la vallée d'Orbey résonnent les sonnailles des troupeaux; nous reprenons le chemin de Munster où des moines irlandais venus au septième siècle pour évangéliser l'Alsace fondèrent une abbaye et mirent au point la fabrication du célèbre fromage. Charmante cité alsacienne à la fontaine fleurie, qu'on quitte en longeant Gunsbach — le village natal d'Albert Schweitzer — pour remonter par Soultzbach-aux-Bains et Wasserbourg au « Petit Ballon », que domine, parmi des pâturages vert tendre, la ferme-auberge du Kalhenwasen. Intérieur campagnard, comme il se doit, avec poutres apparentes, cloches de vaches sur les murs et nappes à carreaux blancs et rouges.

Les promeneurs peuvent y déguster une omelette au lard, quelques tranches de jambon cuit, une portion de munster ou une tarte aux myrtilles. On peut même y prendre pension si l'on sait se contenter (pour 32 francs par jour) d'un seul lavabo pour dix chambres et d'un éclairage aux bougies... « *Ce n'est pas le confort*, avoue un couple, *mais l'endroit idéal pour se reposer à l'air pur et au calme* »...

Dans ce secteur, « la route triomphale du Fromage » se transforme en chemin caillouteux et il faut piloter à vue pour rejoindre la vallée à Sondernach, avant de remonter sur la route des Crêtes, à travers des chaumes parsemés de gentiane et d'arnica. Le long de la route, des panneaux indiquent d'autres fermes-auberges : Schnepfenried, Auf Rain, Hannebrune, Steinwasen...

On ne peut quitter la route du Fromage sans déguster le « repas des chaumes », traditionnellement composé d'une tourte de viande hachée assaisonnée de verdure et d'œufs, de « roïgabraggeiti », plat de pommes de terre finement coupées et mêlées à du lard et à des oignons qui cuit de longues heures durant sous la cendre, et de fromage blanc au kirsch.

La route du Fromage sait offrir le double plaisir de la nature et de la gastronomie rustique.

CLAUDE LÉVY.

LIRE

LES EAUX DU VERDON AU FIL DE L'HISTOIRE...

Cet ouvrage qui se veut modestement une simple monographie est, en fait, un gros livre d'histoire, l'histoire des gorges du Verdon dans le contexte historique de la Provence.

Après un premier chapitre qui replace la région au plan géologique, les auteurs abordent successivement la préhistoire, l'époque gallo-romaine, les invasions barbares au temps des comtes de Provence, puis la vie régionale sous les règnes des princes catalans et de ceux de la maison d'Anjou, avant de s'attarder sur les guerres de religion de la fin du seizième siècle.

Viendront ensuite une évocation de la Provence sous Richelieu et Mazarin, puis sous le Roi-Soleil et son arrière-petit-fils, Louis le Bien-Aimé, et enfin un tableau détaillé de la situation à la veille du grand chambardement de 1789.

De nombreuses illustrations, des annexes, une bibliographie, complètent ce livre qui, précisent ceux qui l'ont patiemment bâti, s'adresse, « *malgré son austérité, à tous ceux qui habitent ou simplement connaissent cette contrée — et l'aiment* ».

★ *Les Gorges du Verdon dans l'histoire de la Provence*, par Jacques et Micheline Cru, éditions B.P.I. (79, Champs-Elysées, 75008 Paris). Prix : 78 F sur place ou 86,55 F franco.

... ET UN GUIDE PRATIQUE POUR LES DÉCOUVRIR AUJOURD'HUI

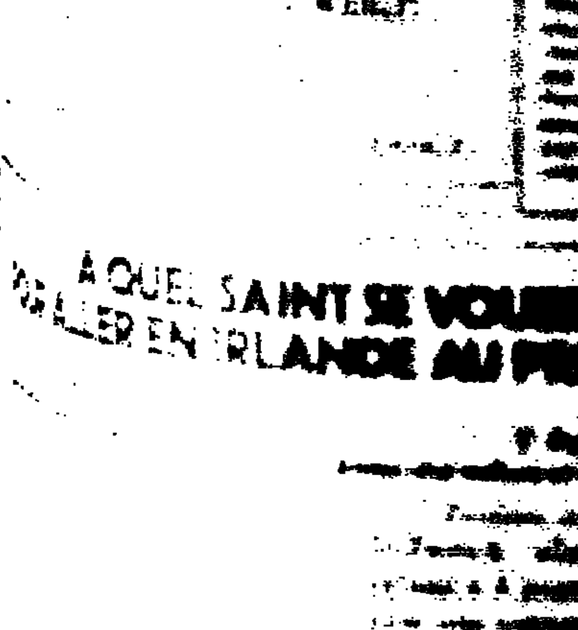
Rédigé en trois langues (français, allemand et anglais), le *Guide des gorges du Verdon* permettra au touriste — qu'il soit marcheur, pagayeur, voire nageur — de partir averti à la découverte, souvent dangereuse, de l'une des merveilles naturelles de l'Hexagone. Dangereuse, parce que le canyon, qu'il faut parcourir en suivant presque essentiellement son lit sinueux, est soumis à des variations parfois imprévisibles de débit.

Outre un calendrier indiquant clairement les périodes à éviter systématiquement et celles, au contraire, où la randonnée est possible dans les meilleures conditions, l'ouvrage propose tout un choix d'itinéraires libres et de séjours à forfait variant de un à douze jours, de même qu'un descriptif, illustré de cartes-schémas précis et de photographies.

Nous ne ferons à ses auteurs qu'un seul reproche : pourquoi avoir adopté un format « revue » (21 × 29,5 cm) qui, s'il se prête à une élégante mise en pages, interdit en revanche de le voir trouver place dans la poche du sac à dos ?

★ *Guide des gorges du Verdon*, par Roger Verdegen. En vente chez l'auteur : B.P. 29, 13640 La Roque-d'Antheron, au prix de 35 F, ou à la librairie du Vieux Campeur, 48, rue des Ecoles, 75005 Paris, tél. : 033-32-52.





gourmande en Alsace

ÉTAPE SON FROMAG

TOURISME HOTELS RECOMMANDÉS

LE MAS SAINT-YVES

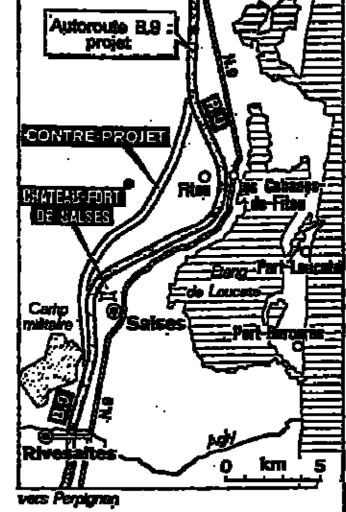


Tourisme

POINT DE VUE

UN MASSACRE DANS LES CORBIÈRES

par CLAUDE SIMON (*)



ON sait que le tracé de l'autoroute B 9 entre Narbonne et Le Perthus a suscité de nombreuses objections, notamment en ce qui concerne son passage sur les territoires des communes de Fitou, dans le département de l'Aude, et de Salses, dans les Pyrénées-Orientales, où il implique d'importantes expropriations de terres cultivées (le Monde du 22-23 septembre 1974).

Il serait à la rigueur dans l'ordre des choses que des intérêts particuliers, cependant dignes de considération, soient sacrifiés à l'intérêt général si, précisément, le projet incriminé ne portait gravement atteinte à celui-ci en saccageant notamment le site (classé depuis 1943), qui constitue l'environnement du fort de Salses, construit par l'architecte Ramirez et inauguré par Charles Quint, l'un des plus beaux monuments (lui aussi classé) de l'architecture militaire du quinzième siècle.

Alarmée, l'association Roussillon-Paris a présenté, il y a environ un an, un contre-projet du département des Pyrénées-Orientales infiniment plus rationnel, offrant l'avantage de non seulement éviter la plupart des expropriations prévues et de respecter les sites, mais encore le nouveau tracé suivant la ligne de crête des Corbières, d'offrir au voyageur se dirigeant vers l'Espagne une vue saisissante de la plaine du Roussillon et de sa ceinture de montagnes.

Le ministère de l'équipement a bien voulu donner son approbation à ce contre-projet, mais en y mettant comme condition que l'augmentation du coût des travaux (minime par rapport à l'ensemble de ceux-ci) incombe en partie aux deux départements concernés, feignant de considérer que ce fort, ces collines que dans une curieuse déclaration M. Galley a qualifiées d'« arpents de rocailles » (comme, sans doute, celles de l'Attique ?) et ces lieux chargés d'histoire constituaient la propriété des quelques villageois d'alentour et non, au même titre que Vézelay ou Chenonceaux, celle de tous ceux, aussi bien Français qu'étrangers, qui éprouvent encore un attachement pour notre sol et notre patrimoine culturel.

On ne peut que trouver pour le moins surprenant que de hauts fonctionnaires et des représentants élus se montrent soudain si soucieux d'économiser les fonds publics alors que dans ces mêmes départements l'opération connue sous le nom d'« Aménagement du Languedoc-Roussillon » a donné lieu (pour des réalisations dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles sont discutables) à une dilapidation de l'argent des contribuables au profit d'intérêts finalement très particuliers (dont ceux d'un important groupe japonais), dans des conditions dont un récent rapport de la Cour des comptes a dénoncé le caractère à la limite du scandale.

Au cours d'une récente allocution, le président de la République a mis en avant, parmi les raisons qu'il avait d'aimer son pays, la beauté de ses paysages. Il est à souhaiter en dernier recours, qu'en accord avec ses paroles il prenne parti dans cette affaire et montre qu'il existe encore chez nous d'autres lois que celles, assez sinistres, de certaines règles à calcul.

★ Ecrivain.

UNE STATION A PLEIN RÉGIME

LES ARCS JUSQU'AU DERNIER ARPENT DE NEIGE

BLEU embué des montagnes à contre-jour ; brûlure blanche que les spatules des skis attisent de la pointe ; neige qui chavire au rythme des virages ; ballet du déséquilibre où l'on s'appuie sur le vent entre les fûts des mélèzes et les bosses laiteuses qui renvoient vers le vide. Là-haut, les retrouvailles de la pente et du corps. Plus bas, l'union des capitaux et de la montagne : des immeubles, beaucoup de holdings, plus encore de filiales. 7 % garantis. Les Arcs.

Une belle station. D'abord « Arc 1 600 », avec ses trois mille lits, que Bernard Taillefer, un maître charpentier devenu architecte, a sculpté au-dessus de Bourg-Saint-Maurice. On connaît ses immeubles en losange qui, d'un côté, surplombent la neige et, de l'autre, boivent le soleil. Même réussite plastique, quelques kilomètres plus haut, à « Arc 1 800 », qui a ouvert ses portes pour Noël 1974. Le pin d'Oregon est omniprésent par la volonté de M. Taillefer : « *Tant qu'on permettra du bois, je prendrai du bois.* » Les couloirs en pente de l'hôtel du Golf perpétuent la montagne, et ont permis de donner à l'immeuble un toit parallèle à la forte déclivité du sol. A la lisière de la forêt, « Arc 1 800 » démontre qu'une construction peut s'adapter à la nature sans pour autant la plagier.

Un « produit » immobilier est en train d'y voir le jour. En effet, la « Société des Montagnes de l'Arc » a décidé de se lancer, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, ERCI (Etudes, recherches et conseils immobiliers), dans la « propriété saisonnière », la copropriété dans le temps.

7 % garantis

ERCI propose aux particuliers et aux investisseurs d'acquérir une période d'occupation (trois à cinq semaines) d'un studio de la résidence des Belles-Challes, construites à « Arc 1 800 ». Ces périodes se situent toujours en haute saison ou pendant les vacances scolaires. Chaque studio, dont les prix varient de 23 200 à 54 000 francs, ne peut être acheté par plus de huit propriétaires. ERCI garantit à tout investisseur un revenu correspondant à 7 % de son placement, nets de charges et d'impôts locaux et indexés sur l'indice I.N.S.E.E. de la construction. En prime, la société offre une semaine d'utilisation gratuite du studio acquis.

Pourquoi les promoteurs des Arcs se sont-ils tournés vers une formule de propriété qui, somme toute, leur complique la tâche ? « *Parce que nous voulons aller vite afin de réduire les frais financiers*, explique M. Roger Godino, président de la compagnie financière des Arcs, *parce qu'il est plus facile de trouver de l'argent chez les investisseurs qu'auprès des amoureux de la montagne. Parce qu'il est plus aisé d'attirer ainsi les petits épargnants qu'en leur proposant l'achat d'un appartement entier.* »

Un revenu net de 7 % est-il crédible quand on sait qu'un appartement parisien ne parvient pas à ce résultat ? « *Je mets au défi ceux qui font de l'immobilier traditionnel d'offrir un tel pourcentage. Nous, nous le pouvons parce que nous ne recherchons pas une rentabilité pour chaque programme immobilier, mais une rentabilité pour l'ensemble de la station, dont nous sommes les promoteurs et les gestionnaires : remontées mécaniques, ski shops, restauration, hôtellerie, immobilier, cinémas, golf, écoles de ski, etc. Ce sont ces revenus globaux qui assurent les 7 %.* »

De quelles garanties disposent les acquéreurs d'une « période » ? M. Godino est formel : « *Le genre de bâtiments un peu anciens que nous construisons est destiné à devenir de plus en plus cher, car la productivité du bâtiment n'augmente pas vite. Un jour, peut-être, ils vaudront le prix d'un hôtel particulier du Marais.* » Et en cas de crise économique ? « *Notre marché s'effondrera après la Bourse.* » La concurrence ? « *On parle du Caucase, par exemple, mais il faudra construire 2 000 kilomètres de routes pour y aller et 400 000 lits pour rentabiliser le tout ! Les Alpes bénéficient d'une rente de situation extraordinaire, car les infrastructures y existent depuis des décennies. Les Arcs sont l'occasion d'investir à bon prix dans quelque chose qui est en train de se raréfier.* »

Ce « paradis » présente toutefois deux inconvénients. D'abord, il ne s'adresse qu'aux gens très aisés ! « *Pas du tout*, rétorquent les responsables, *le plus grand centre U.C.P.A. a ouvert à Noël dernier. Nous nous sommes d'abord tournés vers les plus fortunés pour rentabiliser nos investissements, mais aujourd'hui nous diversifions notre clientèle.* »

Et puis, les Arcs manquent singulièrement de descentes difficiles. Les « pistes noires » : « *Nous avons équipé les quinze mille hectares de notre domaine skiable en remontées mécaniques légères, c'est-à-dire commerciales*, explique Robert Blanc, l' « inventeur » des Arcs. *Vous vous étonnez qu'il n'y ait pas de vraies pistes noires, mais vous ignorez que l'amateur de « noires » n'est pas fidèle. Aujourd'hui, il vient aux Arcs ; demain, il skiera à Courchevel. Nous n'avons donc pas commencé par le satisfaire. En revanche, nous notons une évolution du ski français : hier, la piste recherchée était la « bleue »; aujourd'hui, c'est la « rouge » ; demain, les progrès des skieurs aidant, ce sera la « noire » et nous ouvrirons des pistes d'une pente supérieure à 40°. Sans parler du ski hors piste, pour lequel nous sommes remarquablement placés étant donné la morphologie de notre montagne qui permet aux skieurs toutes les randonnées, moyennant précautions et surveillance.* »

Séminaires, skis, remontées, programmes immobiliers, capitaux et pistes concourent à faire des Arcs une station évolutive qui exploitera son gisement « d'or blanc » jusqu'à 2 000 mètres d'altitude (4 000 lits) et jusqu'au dernier cristal de neige.

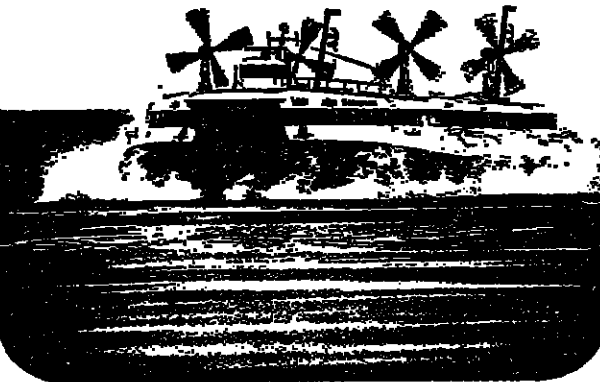
ALAIN FAUJAS.

★ ERCI et Maison des Arcs, 83, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris, tél. 325-24-53.









هكذا من الأصل



Jardinage

LE RENDEZ-VOUS DE MARS

LE jardin est un lieu de prédilection où doivent s'élaborer certains miracles. Et mars — qui annonce les floraisons des beaux jours — compte parmi les mois les plus industrieux pour la préparation des futures merveilles.

Bien préparer, c'est pour le jardinier « gérer » harmonieusement l'utilisation des surfaces dont il dispose en suivant les modes, les saisons et même l'évolution de la conjoncture.

Ainsi, on a pu constater, ces dernières années, une nette reprise des ventes de graines potagères et de plants d'arbres fruitiers. Le vent de crise qui souffle sur le monde en est, dit-on, la cause comme le souci de retrouver les saveurs originelles de produits dénaturés par une production intensive et artificielle.

Bien des jardiniers se prennent aujourd'hui au jeu de la culture des carottes, des salades ou des pommes. On est fier de sa production qu'on offre aux seuls vrais amis ; la nature envahit les assiettes et le « père nourricier », torse bombé, a le doux sentiment d'être indispensable à l'équilibre nutritif de la famille. Et de bénir saint Fiacre pour cette productive et équilibrante activité.

Tous les jardiniers ne reconvertissent pas leurs plates-bandes fleuries en potager, mais, quelle que soit la culture envisagée, il faut tenir compte de certaines précautions et avoir à l'esprit quelques grandes idées plus particulièrement valables en ce mois de mars.

● *Bien connaître son sol, physiquement et chimiquement, évite des plantations erronées et coûteuses — rhododendrons en sol calcaire par exemple — (des laboratoires spécialisés se chargent de l'étude pour un prix modique, Vilmorin, Truffaut...). On peut aussi faire cette analyse soi-même avec un équipement simple mais suffisant pour l'amateur (trousse Diagno-sol). A partir des résultats, on connaîtra les apports et amendements précis que le jardin exige soit en travaux de fond ou en entretien saisonnier. Mais, de toute façon, il est inutile de mettre de l'engrais s'il n'y a pas une bonne fumure organique de base qui retient les éléments fertilisants (fumier, humus...). La tourbe allège un sol difficile (calcaire, sableux ou argileux), elle retient l'eau, élément vital pour les plantes. Plusieurs balles de tourbe incorporées au sol du jardin constituent un bon investissement annuel.*

● *Prendre conseil, s'informer avant de choisir ses végétaux. Certaines espèces ou variétés ont plus de mérite que d'autres. Revues, journaux spécialisés, téléphone vert (667-23-83) répondent toujours avec amabilité aux questions posées.*

● *Mars est l'époque des semis. Avant d'acheter les graines, il y a toujours lieu de lire avec attention les étiquettes Un emballage esthétique et séduisant conditionne parfois un poids inférieur pour un prix plus élevé. Certaines fleurs — toutes nouvelles — coûtent beaucoup plus cher que des variétés traditionnelles mais ayant fait preuve de « bonne conduite ».*

Limaçons

● *Au moment de semer des graines fines, les mélanger à du sable ou de la tourbe pour réduire sensiblement la densité au centimètre carré. Cela évitera un éclaircissage, toujours navrant à entreprendre.*

Il est des graines comme celles du persil, des haricots qui lèvent mieux et plus rapidement après trempage une nuit dans l'eau tiède ou chaude. C'est un tour de main enfantin. Il suffit de le connaître.

● *L'achat de plantes prêtes à fleurir vendues en godets se justifie pour de petites surfaces, mais, s'il s'agit de vastes plates-bandes, un semis abrité (cloche, film plastique, terrine...) sera nettement plus économique : pétunias, œillets d'Inde, sauges, cosmos, pois de senteur.*

● *Les déchets de tonte et les ordures végétales seront soigneusement mis au compost dans un coin retiré ou camouflé du jardin. En revanche, tous les déchets de taille (rosiers, arbres fruitiers, branches porteuses de pucerons...) seront irrémédiablement brûlés pour éviter la prolifération des insectes et maladies.*

● *Des traitements contre les différents parasites (insectes ou cryptogames) sont toujours plus efficaces et économiques à titre préventif que curatif.*

● *Un arrosage copieux effectué tôt le matin ou tard le soir évite une évaporation inutile. On ne peut recommander meilleure boisson pour les plantes que l'eau de pluie récupérée qui séjournera dans un bac et se portera à température ambiante.*

● *Limaçons et escargots sont une plaie pour les jeunes pousses ou les tendres feuilles. Un mélange de son ou de sciure fine et de plaquettes de méta pliées nettoiera vite le terrain des indésirables. Il existe aussi d'excellentes préparations commerciales sous forme de granulés que l'on trouve dans toutes les grandes gammes de produits phyto-sanitaires. Pour protéger cet appât contre les intempéries, l'isoler à l'aide d'une tuile ou du cylindre ouvert aux deux extrémités d'une bouteille de plastique. Les esprits sensibles et protecteurs inconditionnels se contenteront d'entourer la plante à sauvegarder d'un cercle de cendres que les gastéropodes se refusent à franchir.*

● *Créer de petites pépinières procure plus d'un avantage ; outre la possibilité de puiser dans les réserves un sujet de remplacement ou un cadeau pour un ami amateur, cela permet d'élever de futurs gros sujets à très bon compte à partir de graines, boutures, marcottes, rejets et même greffes pour les plus habiles.*

Pour profiter des tours de main professionnels ou amateurs, la Société des engrais S.E.M. vient d'éditer une petite plaquette : Cinquante astuces de jardinage, *qui donne une foule de renseignements pratiques et intéressants. Cette société de fertilisants horticoles distribue cette plaquette par l'intermédiaire de ses points de vente ou contre 1,20 F en timbres pour frais d'envoi à 25 Roche-lez-Beaupré. Un concours est même ouvert aux nouvelles idées... qui formeront certainement le second volume.*

MICHÈLE LAMONTAGNE.

Plaisirs de la table

Les « gloires »

La cuisine sur la plage arrière

par LA REYNIÈRE

JE l'ai souvent dit ici : les étoiles Michelin entretenaient une équivoque. Je m'explique. Trois étoiles, par exemple, signifiaient « une des meilleures tables de France, vaut le voyage » Cela semblait vouloir concerner la cuisine, et uniquement la cuisine, et, dans l'absolu, on pouvait admettre un « trois étoiles » où l'on mangeait merveilleusement sur une toile cirée, dans un décor *misérabiliste*. Mais dans *la pratique il n'en était pas* ainsi, et les inspecteurs du guide, qui passent plus volontiers par les « ouatères » *que par les* chambres *froides ou les* cuisines, sont fort attachés justement à « ce qui n'est pas la cuisine ». D'où un décalage *entre les jugements du* Michelin et l'idée que le public pouvait s'en faire Pour l'usager, les « trois étoiles » sont des restaurants où l'on mange le mieux (ce qui n'est pas souvent exact !), alors que pour le guide ils sont — et c'est là la nouveauté et *l'aveu*, car, cette année, la définition donnée est enfin *changée* — « tables merveilleuses, *gloire de* la cuisine française. Grands vins, service impeccable, cadre soigné. Prix en conséquence ».

Voilà la vraie nouveauté du Michelin 1975, encore que personne ne l'ait souligné et que le prière d'insérer n'annonce, comme modification, que la lisibilité des cartes.

Pour le reste, le Michelin 1975 (1 180 pages pour 27 F) nous renseigne sur 10 808 hôtels et restaurants répartis dans 4 333 localités, 334 établissements proposant un « repas soigné » pour 20 F à 30 F (*je demande à voir !*) et 17 « trois étoiles » (les mêmes), 62 « deux étoiles » (contre 58, mais dont 12 nouveaux, ce qui implique 8 destitutions) et 532 « étoiles » (contre 549).

Le mystère des promotions

Stabilité, diront les optimistes. Sommeil, pourront assurer les autres ! Voyons cela de plus près.

A Paris, *la Bourgogne* de l'avenue Bosquet retrouve, avec M Fontès, les « deux étoiles » qu'elle avait sous Robert Monassier. C'est normal. *Le Régence-Plaza* (qui a regagné son « patio » et reste guindé et de cuisine traditionnelle) gagne une seconde étoile, d'autant plus abusive que le *George-V*, appartenant à la même société, disparaît totalement du guide. Deux étoiles enfin pour les *Belles Gourmandes* de la rue P.-L.-Courrier, qui ne méritent pas cet excès d'honneur. C'est, en fait, l'unique grande promotion parisienne : elle est déjà fort contestée.

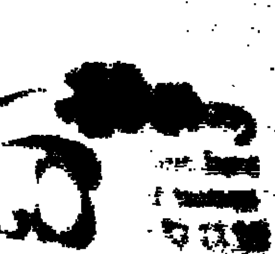
Etoiles nouvelles pour le *Galant Verre* (rue de Verneuil) dont je disais ici même que le nouveau propriétaire valait largement l'ancien (ledit ancien, M. Girard, a d'ailleurs « emporté » son étoile au *Petit Coin de la Bourse*, rue Feydeau), et pour *les Armes de Bretagne* de l'avenue du Maine. Un peu plus loin dans l'avenue, *Chez Albert*, par contre, perd une de ses « deux étoiles », et on ne voit guère pourquoi, la solide tradition de la maison se maintenant d'une exceptionnelle qualité des produits.

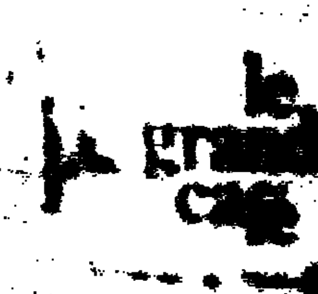
Comptons avec Paris la proche banlieue : étoile pour le *Comte de Gascogne* à Boulogne-Billancourt, *Cazaudehore* à Saint-Germain, le *Maxim's d'Orly* (on croyait que c'était fait !) et les *Trois Marches*, à Versailles, où il faudra que je vous conduise aux beaux jours.

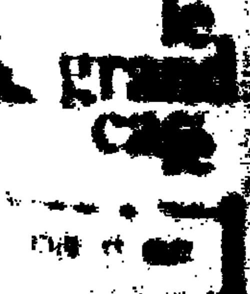
Nouveaux cités le *Bellecour* de la rue Surcouf, la *Barrière Poquelin* ainsi que le *Napoléon* (restaurant d'hôtel dont je parlais la semaine dernière — et à son propos une information primeur : M. Baumann vient d'acheter *Le Kiosque*, place Tristan-Bernard, et va, après transformation, y ouvrir une maison de choucroute (il y est passé maître) ; *Dagorno*, à La Villette, dont le nouveau propriétaire est sans doute plus docile que l'ancien ; deux maisons dans le dix-septième, où je dois vous emmener, *La Soupière* (154, avenue de Wagram) et *La Braisière* (54, rue Cardinet). Quelques-unes en banlieue, dont l'étonnante *Vieille Fontaine* de Maisons-Laffitte, que le lecteur connaît bien.

C'est peu. On se prend, malgré l'habitude, à rêver au mystère des promotions et des critères des inspecteurs du Michelin. Ainsi, pourquoi la *Barrière Poquelin* accède-t-elle au guide, ainsi que la *Barrière Vaugirard* (qui d'ailleurs n'est plus qu'un steak-frites), alors que la *Barrière de Clichy*, première maison de Claude Verger et sans doute













Les « gloires » du Michelin

la meilleure, n'y figure pas ? Pourquoi le *Relais Louis XIII* et *Lapérouse* disparaissent-ils ? (Ce dernier au moment où il renaît !) Pourquoi le *Bistro 121* de Jean Moussié perd-il une étoile ? Pourquoi la suppression du *Restaurant du Marché* de la rue de Dantzig, si savoureux ? Ne me dites pas non plus que Michelin aime « attendre et voir » avant d'appeler ses élus. L'an dernier il avait adopté, dès sa naissance, le triste *Reginskaïa* suivit le guide. Votre serviteur excepté. N'avait-il pas raison de se méfier ?

Quant à Jacques Manière *(Le Pactole,* boulevard Saint-Germain), considéré comme un des tout premiers cuisiniers de France et sans aucun doute le plus inventif, et chaleureux, il ne figure pas au guide pour raison de rancune. Ce qui ne l'empêche point de refuser du monde. On pense à M. de Charlus, dont les exclusives, à la fin, n'étaient que des tonnerres de carton-pâte !

Venons-en rapidement à la province : deux étoiles à l'*Auberge des Templiers* (enfin !) consacrent un des derniers vrais relais de campagne ; celles de la *Table des Cordeliers,* à Condom, soulignent un constant effort d'originale qualité. L'*Hostellerie de la Renaissance,* à Rive-de-Gier, le *Crocodile,* à Strasbourg, l'*Espérance* à Saint-Père-sous-Vézelay, *Mme Barattero* à Lamastre, *Bakéa* même, à Biriatou, les méritent sans aucun doute. On restera plus sceptique à propos du *Château d'Artigny*.

Une étoile aux *Hirondelles* de Saint-Jean-Cap-Ferrat (que j'ai signalées aux lecteurs du *Monde* il y a un lustre), au *Saint-James* de Bordeaux (signalé ici également), à l'*Auberge de l'Ecluse* du Boulou, au *Manoir d'Hastings* de Bénouville, à *la Palangrotte* de Sète, à la *Dariole* de Viry-Châtillon, au *Pavillon Landais* de Soustons, *au Paris* de Lille, au *Tourisme* de Latronquière, aux *Vieilles Maisons* de Château-du-Loir, etc ... Et même au *Coq-Hardi* de Biarritz, qui annonce sereinement, hors saison, du civet de lièvre tiré sans doute de sa boîte !

Deux « deux étoiles » disparaissent à Lyon, mais cela est normal : la *Mère Brazier* (qui s'est enfin mise à la retraite, au col de la Luère) et la *Mère Guy,* que Roger Roucou conduisit à la déconfiture et qui ne les avait jamais méritées.

Tout cela ne fait pas un grand chambardement. Certes il naît trop souvent des maisons qui, bonnes, sont éphémères, et il est juste d'attendre des preuves. Mais tout de même ! Ainsi la *Petite Tour* figure au Michelin, mais *le Relais* (avenue George-V), appartenant aux mêmes patrons, dont le cadre est plus élégant et la cuisine meilleure, n'y figure pas. Qu'en conclure ?

Les haltes de l'Auto-Journal

Soixante-dix-neuf inscriptions nouvelles et 83 suppressions sur les quelque 2 000 adresses du guide de *l'Auto-Journal* qui nous donne 1 500 adresses où l'on peut manger pour moins de 20 francs.

Mais il y a aussi, là, des étoiles. Et, paradoxalement, les « trois étoiles » ne sont que trois. *La Pyramide* (Mme Point), à Vienne; *l'Oustau de Baumanière,* et... *Bocuse* ! Voilà qui réjouira peut-être notre président, mais étonnera fort les clients des *Troisgros,* du *Pactole* et de *la Tour d'Argent*, pour ne citer que ceux-là parmi les deux étoiles.

J'avoue ne pas comprendre parfaitement les critères qui sèment ces étoiles, car ceux donnés par le guide : « Propreté, Politesse, Probité » ne me paraissent pas suffisants pour séparer *Lasserre* de *Bocuse,* par exemple, ou le *Mas des Serres* de *Chez Point !*

Mais il n'importe, et l'intérêt de ce guide me semble bien plutôt être dans l'abondance des petites maisons citées. Et si, là, les « trois P » jouent leur rôle, alors son utilité est incontestable. Ainsi, à Paris, j'irai, sur ses conseils, à *l'Epi d'Or* (rue J.-J.-Rousseau), au *Barbaroc* (rue des Grands-Augustins), à *l'Artigaut* (rue de la Tour-d'Auvergne), au *Beaujolais* (rue de Lourmel, et que j'ai délaissé et même oublié, je l'avoue), ainsi qu'à *l'Institut* (rue Mazarine), qu'il faut bien signaler comme le moins cher des restaurants russes de Paris !

De relais en châteaux

Ce guide 75, entre deux publicités, donne l'inépuisable liste des Relais de campagne, châteaux-hôtels et Relais gourmands fusionnés. Il y en a trop et l'on n'y retrouve plus les quelques valables.

Un bref regard nous apprend pourtant que sous la houlette conseillère du chef Minot, la cuisine des Relais reste, dans l'ensemble, bien futile. J'ai relevé dix-sept spécialités de truites d'élevage, suivies, dans le Midi, par neuf spécialités de loup, ce poisson selon moi sans goût ni intérêt.

A noter encore que *Lasserre* et *le Taillevent*, à Paris, ont sagement quitté les Relais gourmands avec quelques autres en province. Et que *le Mas des Serres* n'est plus Relais de campagne tout en restant le plus prestigieux modèle du genre.

Le Kléber sur ses ergots

JE ne sais s'il faut attribuer, comme le bruit en a couru, à la crise qui sévit dans l'automobile et les personnages la transformation du guide Kléber, mais alors il faudrait crier : « Vive la crise ! » Il devient, sous sa neuve formule, le grand guide gastronomique qui nous manquait.

D'abord en changeant son classement et en adoptant, au lieu de l'ordre alphabétique, celui des départements. Ainsi de 01 (Aisne) à 95 (Val-d'Oise) trouvons-nous, avec une carte double page élégante, claire et pratique, les localités à signaler. On me dira que l'on ne sait pas toujours le département de telle villette ? Un index alphabétique des localités nous renvoie à la page où elles figurent. Tout est bien !

Donc le Kléber 75 nous recommande 5 978 établissements dans 1 967 localités en 576 pages (imprimé en quatre couleurs, format 12×22, au prix de 32,50 F). Mais sur les 2 701 restaurants cités, seules 1 637 maisons se distinguent par un des symboles que vous connaissez : le coq rouge, le coq noir, la marmite. Ils indiquent clairement le genre, du cadre élégant au cadre simple en passant par le cadre confortable. Et une couronne sur l'un quelconque de ces signes souligne une cuisine de qualité supérieure.

S'il fallait faire une équivalence avec le Michelin on pourrait écrire que les coqs rouges couronnés sont les « trois étoiles » de Jean Didier. Mais alors ces maisons sont au nombre de 20 contre 17 au Michelin. Et cette année quatre promotions, dont deux sont, à Paris, avec le *Grand Véfour* et la *Tour d'Argent*, une réhabilitation légitime et les deux autres, avec l'*Auberge des Templiers* et *le Pot au feu* d'Eugénie-les-Bains, logiquement attendues.

Mais il faut bien parler de bouleversement puisque la nouvelle formule du guide, resserrant les textes, autorise l'élimination des « poids morts ». C'est ainsi que 634 suppressions et 2 675 changements matérialisent la mouvance du fait culinaire.

Nouveaux coqs noirs couronnés : *le Duc* (boulevard Raspail, à Paris), *l'Escale* à Varces, *les Santons* à Grimaud, le *Lion d'Or* à Liffré, l'*Hôtel de Paris* à Moulins, *le Yachtman* à La Rochelle, le *Crocodile* de Strasbourg, le *Château de Locguénolé* à Hennebont.

Marmites et couronnes

Nouvelles marmites couronnées : à Paris : le *Bistrot d'Hubert,* le *Monde des Chimères,* la *Sologne,* la *Chaumière des Gourmets*, la *Petite Auberge*, *Chez Guyvonne* et, en province la *Ferme Napoléon* à Urt, le *Soubise* à Rochefort-sur-Mer, *Bourgeois* à Priay, le *Pré Porus* à Amiens, la *Tassée* à Lyon, le *Cabanon* à Magescq, les *Frères Runel* à Montpellier, Meistermann à Colmar, la *Poêle d'Or* à Cannes, le *Pouilly-Reuilly* au Pré-Saint-Gervais, etc.

Parmi les nombreux nouveauxx venus j'ai plaisir à signaler la *Brasserie La France* et l'*Abreuvoir* à Vichy, la *Côte d'Or* à Montbar, *Morgane* à Perros-Guirec, le *Vivarais* et le *Pied de Cochon* à Lyon, la *Belle Epoque* à Chateaufort, les *Trois Marches* de Versailles, et, à Paris, la *Toque Lorraine*, *Tante Madée*, la *Grosse Horloge*, la *Taverne Basque*, les *Champs d'Or*, la *Coquerie*, le *Chistera*, le *Clodenis*, dont je reparlerai.

Ces « découvertes » que, pour beaucoup, le Michelin ignore, ont donc inspiré le thème du challenge de l'académie Kléber-Colombes dont je parlais la semaine dernière. On sait que le restaurant du *Bristol*, pour ses recherches et créations culinaires qui s'étendent désormais aux menus de tous les jours, l'a remporté. Cela ne doit pas faire oublier les suivants, bien placés. Les *Champs d'Or* (rue du Champ-de-Mars, et dont j'ai été l'un des premiers à parler ayant découvert à Bruxelles les mérites du chef Cloëts — qui vient, entre parenthèses, de baisser légèrement ses prix et d'ajouter quelques plats originaux à sa carte originale), le *Mercure Galant* (rue des Petits-Champs), le *Monde des Chimères* (en l'Ile Saint-Louis) et aussi le *Flora Danica* de la maison du Danemark dont j'ai parlé voici peu, ainsi que l'extraordinaire *Bonne Table* de Clichy qui est peut-être la révélation de ces dernières années et qui mériterait une couronne.

Regrettons pourtant que cette nouvelle formule nous prive des bonnes adresses de Jersey et de Genève.

Et signalons que ce Kléber révolutionnaire, passant à la vitesse supérieure, donne aussi pour chaque département une liste des régionaux bien utile (ne serait-ce qu'en étant, pour les restaurateurs, un encouragement à la cuisine folklorique) et des recettes. Le tout malheureusement d'une écriture un peu pâteuse.

★ *Guide Michelin* 1975, prix : 27 F.

Guide Auto-Journal 1975, prix : 16 F.

Guide Kléber 1975, prix : 32,50 F.

Guide des relais de campagne, châteaux-hôtels et relais gourmands : on peut se le procurer au 1, passage de la Visitation, 75007 Paris, tél. : 222-71-10, ou au 51, rue de Miromesnil, 75008 Paris, tél. : 265-29-19. (Pour envoi postal, joindre 10 F.)

Sports



Coups de canne

L'ALTERCATION a lieu boulevard du Palais, juste devant la préfecture de police. Un jeunot à vélomoteur vient de renverser un cycliste en survêtement de sport chevauchant un superbe vélo de course. Là dessus, feu rouge et colère noire.

Le cycliste s'est relevé. C'est un costaud, il a le rictus de travers.

« Maladroit ! Petit c... !

— C'est vous qui l'êtes !...

— Répète un peu !...

— C'est vous qui... ! »

Paf ! Une mornifle ébranle l'imprudent sur sa selle.

Alors, au bord du trottoir, un vieillard très droit sur sa canne, style ancien combattant :

« En voilà une brute, et avec un gosse encore !

— Oh ! toi, pépé, la ferme hein ? »

Splach ! splach ! Deux coups de canne à toute volée ont cinglé les épaules du cycliste. Celui-ci est transformé instantanément en statue de sel, et son rictus de travers s'est solidifié sous la douleur

« J'étais paralysé, tu comprends, plus de bras, plus rien; après ça, je n'ai même pas pu tenir mon guidon de la journée ! »

La scène nous fut racontée, avec sa gouaille inimitable, par André Pousse, qui joue aujourd'hui les durs au cinéma et évoquait l'époque où il passait pour le roi des Six Jours au Vel' d'Hiv'. Elle servait d'apologue à la soirée de « savate » que nous venions de passer ensemble à l'hôtel Méridien de la porte Maillot.

Moulinets et fouettés...

Au cours de cette soirée, le professeur Lafond, seul maître spécialisé à Paris, avait présenté, avec deux de ses élèves, un assaut de canne qui nous avait empli d'admiration et ouvert des horizons sur cet art de défense à la portée de tous. Improvisant, à l'image de l'escrime, toute une série d'attaques, de parades et de ripostes, allant jusqu'à décocher soixante-quinze coups en quinze secondes, la canne, d'apparence anodine, est en effet une arme redoutable. Quand on la voit manœuvrée en salle par un virtuose comme le maître Lafond, à l'aide de moulinets ou de fouettés, en tierce ou en quarte, elle devient diabolique. On pense alors irrésistiblement aux joncs assassins avec tiges d'acier des incroyables, aux cannes-épées des demi-soldes et, plus encore, aux tubes à pommeaux d'argent pour « fashionables » qui assommèrent à mort, et si élégamment, les malheureuses victimes — cent vingt femmes sur cent vingt-cinq cadavres — du Bazar de la Charité. Non, on ne badine pas avec ces badines-là.

Dans le livre-bréviaire l'Art de la canne, *qui date de 1899 et fait encore autorité de nos jours, l'auteur, le célèbre Charlemont (Joseph), décrit son arme de combat préférée comme Roland parlerait de Durandal.*

« La meilleure canne, *énonce Charlemont,* doit être en bois de cornouiller... C'est une jeune pousse de deux ou trois années, coupée fraîche sur pied, dressée au four ou à la vapeur, dont il faut soigneusement enlever l'écorce sans couper ni raboter les nœuds, ce qui lui retirerait toute sa force... Une canne en bois de cornouiller a un double avantage sur une canne légère : d'abord, en raison de son poids, de son petit volume et de sa grande résistance, elle constitue un engin de gymnastique parfait pour le développement des muscles : et, ensuite, elle est un excellent instrument de défense dans la rue. »

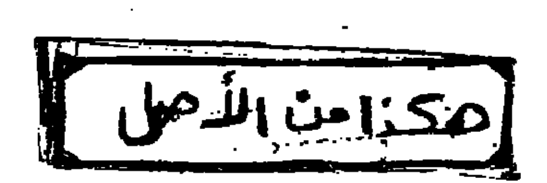
Maîtrise plus audace

Cette dernière observation, rédigée à une époque où les apaches perpétraient des attaques nocturnes à tous les coins de la capitale, comporte un enseignement salutaire pour nos rentrées tardives dans les quartiers déserts, dont seuls nos pas troublent le silence. Forts d'une bonne technique, apanagés d'une canne solide — aucun port d'arme prohibée, — nous pouvons nous défendre contre deux, voire trois adversaires. A moins, évidemment, que ceux-ci ne « balancent la purée » aussitôt. Car il s'agit ici avant tout d'initiative et, dans cette défense, d'esprit offensif. On ne sort son arme que pour s'en servir le premier : maîtrise et aussi audace.

Voilà pourquoi nous avions beaucoup admiré l'autre soir la leçon du professeur Lafond, où le coup au plastron n'était pas toujours déclenché en riposte mais partait comme un réflexe d'agressivité. Le maître avait même eu la coquetterie de faire « tirer » une de ses jeunes élèves, représentante du sexe dit faible qui n'aurait certes pas froid aux yeux si on l'importunait, et de terminer son exhibition par une démonstration étourdissante de... parapluie.

Avis à nos congénères ainsi qu'à nos compagnes en cas de vilaine rencontre et de mauvais temps !

OLIVIER MERLIN.





Mode





(Croquis de MARCQ.)

ELÉGANTES EN BOURGERON

La Samaritaine : Ensemble de bougnat en moleskine de coton noir, à longue veste noire à poches multiples (72 F), sur un gilet de garçon de café 1900 (143 F) avec deux rangées de poches pour la monnaie et un pantalon droit (72 F) comprenant lui aussi une poche dans la couture pour ranger un mètre. Porté avec des chaussettes tubulaires Stemm à dessins à chevrons (13 F chez les dépositaires de la marque) et des sabotines bretonnes aux semelles faites à la main près de Rennes (58 F chez Central Crépins, 48, rue de Turbigo).

LES élégantes avisées choisissent déjà leurs tenues printanières ou estivales. Elles ont passé l'hiver en jupe, en chemisier ou en tricot et découvert, parallèlement au « blue jean », l'attrait d'autres vêtements professionnels qui leur apportent, à un prix modique, des garde-robes entières figurant depuis plus d'un siècle dans les catalogues des fabricants spécialisés.

Ainsi, verrons-nous déambuler, au bureau et en ville, des jeunes femmes en costume de bougnat, pantalons et vestes de moleskine noire, légèrement brillante ; de marchands de beurre en robe sarrau noir ; de sculpteurs en lin naturel, de peintres en bâtiment, en bourgeron, voire de porteurs de viande qui feront revivre au féminin certains des personnages de Forain ou de Daumier.

Où trouver ces vêtements dont la mode s'empare et dont les stylistes revendiqueront d'ici peu la paternité ? A La Samaritaine qui vient de recevoir une consécration internationale dans le « *Vogue* » américain sous la rubrique des découvertes parisiennes dans un article évoquant la séduction de l'uniforme : « *Qu'y a-t-il de plus « sexy », de plus facile à porter, d'un chic plus vrai qu'un uniforme !* » suivent cinq photos de trouvailles dans le grand magasin de la rue de Rivoli.

Or, ce rayon en comporte quarante-deux au deuxième étage du magasin, fournisseur comme il l'est depuis sa création, il y a plus d'un siècle, des travailleurs de ce pittoresque quartier qui s'étend du Pont-Neuf aux Halles. C'est un juste retour des choses que La Samaritaine connaisse ce succès.

« *A l'origine de l'engouement pour les vêtements de travail,* explique Monique Mousset, chargée des relations publiques, *une jeune rédactrice de revue féminine cherchait une robe de maternité à petit prix et tomba en arrêt devant... la robe d'orfèvre, dont la forme est, comme tous les vêtements professionnels, centenaire.* » Cette année, le fabricant « Halles-Villette » a sorti de son catalogue des modèles qui feront les beaux jours de l'été : le tablier de bonne sœur coulissé à la taille, à porter en jupe du soir portefeuille (69 F), l'ensemble de bougnat (95 F et 85 F), la robe du porteur de viande, enfin le gilet de garçon de café 1900 en moleskine noire, à deux rangées de poches pour la monnaie des pourboires.

CONSEIL. — Mieux vaut fixer l'apprêt et les mesures de ces cotons en les nettoyant à sec, avant de les laver. Les tailles sont celles du prêt-à-porter masculin : du 36 au 46.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Un calicot cent ans après

DANS la hiérarchie des grands magasins parisiens, La Samaritaine occupe une place spéciale. C'est en mars 1870, dans la moitié d'un café situé à l'angle du Pont-Neuf et de la rue de la Monnaie qu'un jeune marchand forain, Ernest Cognacq, ouvre une boutique de tissus, de 6 m sur 8 m, baptisée La Samaritaine, en souvenir de son déballage sur l'emplacement d'une fontaine dont un bas-relief représentait la Samaritaine s'entretenant avec le Christ.

Né le 30 octobre 1839 à Saint-Martin-de-Ré, Cognacq débute à douze ans comme commis chez un marchand de nouveautés de La Rochelle. Il se fait « calicot » d'abord en province, puis « monte » à Paris, où il connaît dix-huit ans de misère avant de s'installer dans la corbeille de la deuxième arche du Pont Neuf sous un grand parapluie rouge où il économise, sou par sou, de quoi louer la moitié de ce café. Il épouse, en 1872, Louise Jay, une Savoyarde, première au rayon de confection du Bon Marché. Ils travaillent ensemble, dans une ambiance austère, rude et économe, reportant sur le magasin tous les soins et l'affection dont ils auraient entouré les enfants qu'ils n'ont pas eus. Le chiffre d'affaires est de 40 millions en 1895, le milliard est dépassé en 1925. Leur clientèle est à budget modeste pour laquelle « un sou est un sou ».

Cent ans après, La Samaritaine comprend quatre immeubles reliés par un immeuble sous-sol, le magasin de luxe du boulevard des Capucines, des entrepôts, une société de vente par correspondance, d'innombrables immeubles et fondations. L'ambition de leurs successeurs : satisfaire la clientèle modeste, pour qui Ernest et Louise Cognacq avaient créé les bons de la Semeuse, vendant à crédit au même prix qu'au comptant, à la fin du siècle dernier. Précurseurs, ils pratiquèrent, dès 1914, ce qui va devenir la participation, associant le personnel aux bénéfices et lui réservant 50 % du capital social. Les chefs des quatre-vingts rayons jouissent d'une large autonomie, même à l'époque de l'ordinateur, et les vendeuses sont parmi les plus aimables de Paris. — N. M.-S.

Maison



Quand les fenêtres prennent le voile

MOINS éphémère que celle du vêtement, il existe une mode des tissus d'ameublement. Ses créateurs sont influencés par les textiles (leurs fibres, leur tissage et leur teinture) et par l'environnement décoratif, en particulier le mobilier contemporain.

Le voilage a une triple mission : diffuser la lumière du jour sans l'altérer, dissimuler les occupants de la pièce aux regards des voisins et embellir la fenêtre.

Après la vogue des voilages fins et lisses, la mode est aujourd'hui aux tissages irréguliers, comme cette marquisette tergal « plein jour » qui ressemble à une gaze bouclée *(Renaud)*. Les voilages en dentelle dralon — guipure ou macramé à larges motifs — introduisent un style « grand-mère » qui a du charme ; ils coûtent entre 80 et 125 F le mètre en 3 m. de large *(Ondine, Meunier, Dessalces)*.

Pour créer un panneau semi-opaque faisant office de rideau unique, nous avons vu un voilage en dralon de tons unis et chauds, de Quentin d'Hellèmes, et un rideau-filet en crylor où l'orange ou le brun se mêle au beige *(Triomphe)*. Parmi les imprimés, nous avons remarqué les voilages en tergal et lin ornés de cercles et arabesques de Monard et Guyot ou de paysages chez Meunier. En tergal d'aspect bouclé, un voilage est décoré par Zofia Rostad de grosses fleurs rondes sur de longues tiges *(Bel-Air)*.

Venu de Finlande, un tissu de coton peut s'utiliser en store ; il est imprimé d'un motif géant, de 2,70 m. de haut, représentant un immense vase noir sur fond blanc, rempli de fleurs jaunes (72 F le mètre en 140 cm. chez *Home-Color*, 94, rue de Rennes, 75006 Paris).

Parure complémentaire du voilage, les doubles rideaux servent à s'isoler du bruit et du froid venant de l'extérieur. Le velours joue les vedettes dans les nouvelles collections : à motifs contemporains, en lin et coton pour les créations de Carlos Leprêtre, en viscose chez *Descheemaeker* ou en dralon à larges pastilles bicolores chez *Urgé. Chotard* présente un velours jacquard en fibranne et coton Rhône-Poulenc à fleurs de style 1930.

La laine est tissée à la main, en Irlande, pour Jack Lenor Larsen dans des coloris de champignons. Egalement 100 % laine, un tissu à damiers de Lauer et à larges chevrons chez J.D.D. Placide Joliet mélange 85 % de laine et 15 % de Clévyl pour obtenir un tissu uni moucheté, très réussi en grège ou en ton prune.

En fibres acryliques, deux tissus de très grande largeur s'utilisent horizontalement pour habiller une baie : un jacquard, en 2,55 m., assorti à des unis *(Montessuy)* et un tissu de ton orangé, avec ourlet équipé d'un fil de plomb *(Gardisette)*.

Pour décorer une maison de campagne, une collection de tissus en dacron-coton-viscose *(Romanex)* a été composée en cinq harmonies de couleurs. Dans chaque gamme, il y a des unis, des chinés, des écossais, des imprimés de fleurettes ; ils s'utilisent ensemble pour coordonner rideaux, dessus-de-lit, sièges et coussins ou tenture murale.

JANY AUJAME.

COMMENT LES ACCROCHER ?

Il existe depuis plusieurs années des rubans fronceurs à piquer sur le tissu pour monter les rideaux (Rufflette ; Rupli). Plus nouveau : un ruban de Tergal est percé d'orifices garnis d'œillets métalliques. Les plis se forment en joignant deux languettes de plastique fixées aux œillets ; les rideaux s'accrochent par un tube s'enfilant dans ces anneaux (« Sabicort »-Stripal, 17 francs le mètre de ruban blanc ; Etablissements Stroveis, 11, rue Viollet-le-Duc, 75009 Paris).

Pour monter des voilages en « brise-bise », c'est-à-dire fixés en haut et en bas d'une fenêtre classique, une nouvelle tringle plate et extensible est réalisée en plastique. Elle est équipée d'anneaux-pinces, en plastique, pour accrocher le tissu (« Décorette »-Stanley, 37,50 francs la tringle extensible de 38 à 55 centimètres, à la Samaritaine, rayon « quincaillerie d'ameublement »).

Avec des voilages imprimés, on peut réaliser des panneaux de tissu non froncé, coulissant les uns devant les autres. Ces « parois japonaises » se montent sur des rails à multiples canaux dans lesquels se glissent des barres en plastique revêtues de Velcro. Le tissu y adhère par un galon à surface accrochante, permettant de « déshabiller » les panneaux pour le lavage. Les voilages sont maintenus en bas par des barres simples, passées dans l'ourlet (115 francs hors taxes le mètre pour l'ensemble à deux canaux ; Silent-Gliss, 54, avenue Carnot, 94100 Saint-Maur).

J. A.

EXPOSITIONS

GRÉATEURS ET INDUSTRIELS

L'association Formes utiles expose actuellement, au Centre français du design, une sélection de meubles et d'appareils destinés à l'aménagement de la maison. Cette association groupe des créateurs de toutes disciplines, des industriels et des techniciens, en vue de promouvoir l'esthétique industrielle. Cette recherche de la beauté des formes et de l'utilité des créations a conduit Formes utiles à présenter, depuis vingt-cinq ans, des sélections de matériels répondant à ces critères.

★ Jusqu'au 10 avril, 34, rue du Louvre, 75001 Paris.

PRIMAVERA RESSUSCITÉ

Un atelier d'art et de décoration dans un grand magasin, c'est l'idée que René Guillère eut, en 1912, en créant Primavera au magasin du Printemps. De cette pépinière de décorateurs naquit un nouveau style qui connut un très grand succès sous l'égide de Colette Gueden et de son équipe.

Aujourd'hui, Primavera ressuscite sous la baguette magique de Marie-Andrée Huchard. Dans un décor ivoire et beige, où les piliers sont devenus des palmiers blancs, tous les objets de la maison sont présentés avec un art subtil du décor. Sophistiquées, les harmonies de rose, de bleu, de vert et de violet, où se mêlent coussins, petits meubles, fleurs séchées et miroirs. Charme du passé avec les meubles coloniaux anglais, les lampes Tiffany, les tables bistrot. Fraîcheur acidulée côté « jardin », où la porcelaine, la fonte laquée, le bambou et les plantes plus vraies que nature composent une ambiance de rêve. — J. A.

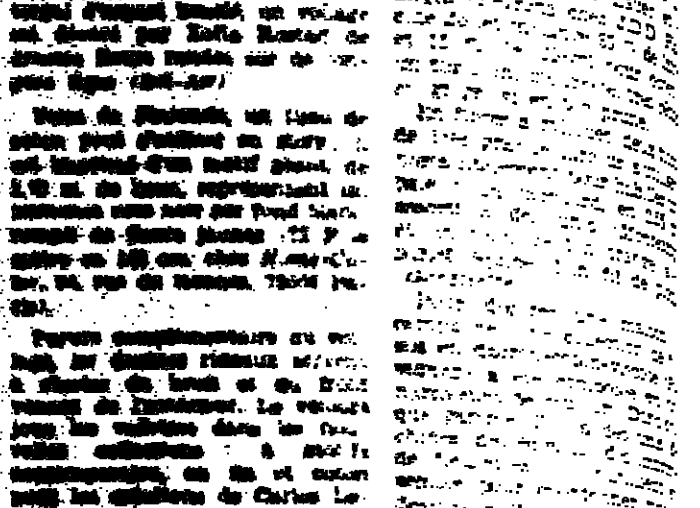
★ Printemps-Haussmann, magasin Havre.

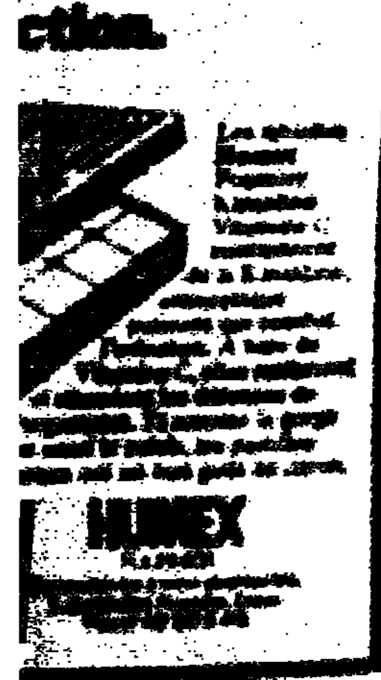
VIENT D'OUVRIR

— Les Galeries Lafayette se sont installées au Polygone de Montpellier, le centre commercial régional situé sur un ancien terrain militaire, à 300 mètres de la place de la Comédie. S'adressant aux moins de vingt-cinq ans, le choix des marchandises est fortement marqué par la mode et l'actualité pour l'habillement et l'aménagement de la maison.

— Brummell, au troisième étage du Printemps, inaugure une boutique Cerruti, avec une belle gamme de vêtements de sport coordonnés.

— Les Trois Quartiers préparent une exposition grecque en bleu et blanc, du 5 au 19 avril, sous forme de petites boutiques artisanales, folkloriques ou gastronomiques. — N. M.-S.





Hippisme



TOUS AZIMUTS

SEMAINE écartelée entre Cagnes, Auteuil, Maisons-Laffitte et la Maison de la chimie, où les sociétés de courses tenaient congrès.

A Cagnes, *Bellino II* achève un prodigieux hiver par une prodigieuse victoire sur une distance à l'opposé de ses dons naturels : les 1 600 mètres du critérium de vitesse. Le rouleau compresseur est maintenant capable d'offensives éclairs ; la massue sait se muer en fleuret. Que faut-il admirer le plus de la bonne volonté de l'élève qui à huit ans, passé l'âge des recyclages, a su assimiler une nouvelle discipline ou de la science du maître qui la lui a inculquée ? Le maître, en l'occurrence, c'est Jean-René Gougeon. Hélas, hélas, hélas, pourquoi a-t-il voulu un jour entreprendre une carrière parallèle de pronostiqueur au côté de Patrice des Moutis ?

***

En même temps qu'il allait y asseoir sa première place au circuit international — le championnat d'Europe des trotteurs — *Bellino II* demandait à Cagnes de lui délivrer un passeport pour les Etats-Unis. Sa victoire a prouvé qu'il pouvait maintenant briller sur les pistes plates à courtes lignes droites, comme le sont les pistes américaines. Son principal objectif des prochains mois sera donc le championnat du monde, à Roosevelt raceway.

Il y a des casaques bénies des dieux. Il suffit qu'un cheval les porte pour que, aussitôt, il coure « 5 kilos de mieux ». Le jeudi 13 mars, Pierre de Montesson — qui fut le propriétaire de *Une de Mai, Toscan* et autres *La Hève* — achetait à Pierre Rayer (plus connu dans les génériques de télévision sous le nom de Pierre Vernier) une participation de 50 % dans un jeune cheval de haies, vainqueur d'une course à Auteuil en novembre, mais dont la notoriété n'aurait pas franchi les limites de son écurie : *Fenouil*. Celui-ci était engagé trois jours plus tard dans l'important prix Quomodo, course à tiercé. Pierre Rayer s'effaçant au profit de son associé, il fut décidé que le cheval prendrait le départ sous la casaque de Pierre de Montesson. Que croyez-vous qu'il arriva ? *Fenouil* triompha de deux longueurs, se hissant du même coup aux tout premiers rangs des « quatre ans » en haies puisqu'il devançait, avec seulement trois livres d'avantage, *Endless* et *Schœller*, jusque-là chefs de file de la nouvelle génération.

Celle-ci paraît excellente. Le terrain était lourd et pénible, circonstance défavorable aux jeunes talents non encore aguerris. Pourtant, c'est la course des « quatre ans » qui s'est déroulée au rythme le plus rapide et qui a donné lieu aux péripéties les plus spectaculaires. *Fenouil* a gagné en 1'16" au kilomètre alors qu'une demi-heure plus tôt le prix Hypothèse, réunissant une partie de l'élite des vétérans, s'était couru seulement en 1'18". Certes l'enthousiasme a eu sa part dans les 1'16" des jeunes et le blasement la sienne dans les 1'18" des anciens. Mais ce sont tout de même les jambes qui ont galopé, non l'enthousiasme.

Maisons-Laffitte. *Top Gear*, envoyé comme éclaireur par l'écurie Wildenstein dans les premières joutes de la saison de plat, prend une fois encore son rôle au sérieux et, outre son écurie, éclaire la route aux dix participants du prix Lagrange. Le second est *Easy Regent*, vainqueur à l'automne du critérium de Saint-Cloud et que le handicap optional classait au huitième rang de la jeune génération, à sept livres du chef de file, *Mariacci*.

***

On peut s'étonner que, doté déjà d'un grade de général de brigade, *Easy Regent* n'ait pas été en mesure de supplanter un sous-officier éclaireur. Ce qui, quant à nous, nous paraît plus étonnant, est qu'il ait choisi une modeste escarmouche pour reparaître au feu. Il n'était pas dans les habitudes d'Etienne Pollet, dont Gille Delloye est le fidèle élève, de risquer sur le terrain les plus prometteurs de ses élèves avant la réouverture de Longchamp. Le jeune entraîneur nourrit-il pour son pensionnaire des ambitions plus limitées que celles que paraissait lui ouvrir sa brillante victoire de l'automne ? Si *Easy Regent* l'a déçu, *Lighted Glory* lui a, une heure plus tard, apporté une substantielle consolation. En triomphant aisément, et de loin, d'un lot qui portait les espoirs d'au moins trois entraînements classiques, cette fille de *Nijinsky* a posé sa candidature pour les premiers rôles.

Le nouveau président de la Fédération nationale des sociétés de courses, Hubert de Chaudenay, avait invité, mardi, les présidents de toutes les sociétés de courses de Paris et de province à se réunir dans la capitale. Il s'agissait de définir des modèles de statuts en harmonie avec le décret du 14 novembre 1974, qui a renforcé et étendu le contrôle de l'Etat sur les sociétés de courses et le P.M.U.

En marge de cet ordre du jour, la réunion a permis de dresser un tableau de l'actuelle situation des courses. Elle est paradoxale. L'engouement du public ne se dément pas. Les recettes — encore accrues de quelque 5 %, comme prévu (1), depuis que la course au tiercé est choisie vingt-quatre heures plus tôt — sont faramineuses. Le tiercé rapporte de 10 à 16 millions de francs (2) par semaine aux sociétés de courses, donc, pour une large part, aux propriétaires des chevaux gagnants. Mais tout se passe comme si plus personne ne voulait faire partie de ces propriétaires.

En ajoutant au prix d'achat les frais d'entraînement jusqu'à la première course, un jeune pur-sang est un billet de loterie qui vaut désormais de 60 à 100 000 francs. A ce tarif-là, plus personne ne peut ou ne veut prendre le risque. Le public se bouscule devant la roue, mais il n'y a plus personne pour la faire tourner. Rien n'est désespéré puisque, précisément, le public est là, ce qui est l'essentiel. Mais il s'agit de trouver de nouvelles formules pour remettre la roue en mouvement. L'imagination est ce qu'il y a de plus difficile.

LOUIS DÉNIEL.

(1) « Le Monde », 1er mars.

(2) Selon qu'il y a ou non un tiercé en semaine en plus de celui du dimanche.

Jeunes

Portées sans pleurs

CHACUN des six enfants assis autour de la table a devant lui un carton divisé en cases où sont dessinées des notations musicales ; le meneur de jeu lève un jeton où figure une « clé de sol » : « Qu'est-ce que c'est ? » Les réponses fusent. Au fur et à mesure que les mains se lèvent, les jetons vont occuper les cases vides. Après la clé de sol, c'est au tour du soupir, de la blanche pointée et du point d'orgue de trouver preneurs ; le premier à avoir rempli toutes ses cases a gagné. Parfois, si c'est trop difficile (pour la triple croche par exemple), le meneur de jeu énonce lui-même la signification du signe mystérieux. L'enfant assimile ainsi progressivement le solfège.

L'atelier d'initiation à la musique pour les trois-six ans a commencé pour les trois à six ans a commencé dans les prés, le Petit Cheval blanc) : *certaines sont minées. Les enfants vont ensuite coller des notes adhésives sur un tableau ; ils apprennent la place qu'elles occupent sur la portée. Chaque jeu dure environ dix minutes et alterne avec des chants. La séance se termine par un « exer*cice de rythmes sur percussions » : *les enfants réalisent le « bruitage » de la chanson* Trois jeunes tambours *à l'aide de cymbales, de deux tambourins, deux carillons et d'un triangle. Organisés par l'ALMA (Association nationale de loisirs et de musique active), les ateliers ont pour but de «* faire faire de la musique aux enfants, presque sans qu'ils s'en aperçoivent *», sans que cela soit fastidieux. En jouant, ils assimilent les premiers éléments techniques (rythme, mélodie) indispensables à ce loisir privilégié qu'est la musique.*

L'objectif de l'ALMA est d'amener davantage de personnes à « faire de la musique pour le plaisir ». « La musique, *dit M. Berthier, fondateur de l'ALMA*, c'est l'art qui donne le plus de possibilités à l'individu au sein d'un groupe. Il peut s'y sentir à l'aise tout en participant à une activité commune. Le système du conservatoire est très strict et vise surtout au seul perfectionnement de la technique : il n'y a rien en France pour faire de la musique par goût, sans vouloir devenir virtuose. Mon but en créant l'ALMA en 1972 était de combler le gouffre musical français. Accessible à tous, la musique est aussi très bénéfique aux enfants sujets à des déficiences physiques ou psychologiques. »

Outre les ateliers d'initiation (pour enfants de trois à six ans et de sept à neuf ans), l'ALMA organise des ateliers de flûte à bec (à partir de huit ans), des week-ends, musicaux et des camps d'été. Elle a également créé un orchestre de jeunes qui effectue un voyage annuel à l'étranger ; cette année il aura lieu au mois de mai en Grande-Bretagne. L'ALMA ne disposant pas de locaux, faute de crédits, ses ateliers se déroulent dans des « familles d'accueil » du sixième et du dix-septième arrondissement.

MICHAELA BOBASCH.

★ Adhésion familiale annuelle : F. Atelier d'initiation : 10 F ; atelier de flûte à bec : 7,50 F ; orchestre de jeunes : 5 F par répétition. Pour tous renseignements, écrire à ALMA, B.P. 483, 75830 Paris-Cédex 17 ou téléphoner à 766-14-19.

Philatélie

N° 1373

NIGER : Coopération spatiale.

Les trois timbres « poste aérienne » émis récemment par les postes de la République du Niger ont pour objet de souligner la coopération spatiale U.S.A.-U.R.S.S.



50 francs C.F.A., vert-noir, pourpre et azur.

COOPERATION SPATIALE U.S.A.-U.R.S.S.
100
REPUBLIQUE DU NIGER

100 francs C.F.A., bleu hirondelle, pourpre et bleu oriental.



150 francs C.F.A., lilas, pourpre et bleu oriental.

Imprimés en taille-douce, dans les Ateliers du timbre de France, d'après les dessins et gravures de Michel Monvoisin.

MADAGASCAR : « Année de la femme ».

Un timbre-poste, dessiné et gravé par Cécile Guillame, a été émis afin de souligner l'Année internationale de la femme.



100 F Mg, tabac, orangé, persan et vert soie.

Impression taille-douce : Ateliers du timbre de France.

● A CHATEAU-THIERRY *se déroulera une exposition franco-allemande, les 5 et 6 avril, organisée par l'Amicale philatélique locale, afin de souligner le futur jumelage avec la ville de Mosbach.*

● A BILLY-MONTIGNY, *le 6 avril, dans la salle des fêtes, place de la Mairie, le Cercle philatélique local organise une exposition.*

● A NEUILLY-EN-THELLE, *le 6 avril, se déroule une exposition à l'hôtel de ville dans le cadre de la foire commerciale.*

● A GRASSE, *du 11 au 14 avril, dans la grande salle du cours Honoré-Cresp, se tiendra une manifestation à l'occasion du Salon du chemin de fer.*

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

Un gambit réputé peu clair...

Échecs N° 599

(Tournoi international de Wijk-aan-Zee, février 1975.)

Blancs : S. GLIGORIC

Noirs : J. DONNER

Gambit - D. Défense slave.

	Blancs	Noirs		Blancs	Noirs
1.	d4	d5	17.	Tf-é1 ! (s)	Cd5 (t)
2.	ç4	ç6	18.	Dç1	Cf4 (u)
3.	Cf3	Cf6	19.	Dd2	f6
4.	Cç3	d×ç4 (a)	20.	Fç5 !	Fd3 (v)
5.	a4 (b)	Ff5 (ç)	21.	Cb2	Fa6
6.	é3 (d)	é6 (é)	22.	F×a7 (w)	Td5 (x)
7.	F×ç4	Fb4 (f)	23.	g3	Ch3+
8.	0-0 (g)	Cb-d7 (h)	24.	Rg2	Th5
9.	Dé2 (i)	Fg6 (j)	25.	ç4 ! (y)	Df7
10.	é4 !! (k)	F×ç3 (l)	26.	Fb6	f5
11.	b×ç3	C×é4 (m)	27.	f3 ! (z)	f4
12.	Fa3 ! (n)	Dç7 (o)	28.	Té5 ! (aa)	g5
13.	Dé3 (p)	Cb6	29.	g4	Th4
14.	Cé5 ! (q)	C×ç4	30.	d5 ! (ab)	é×d5
15.	C×ç4 (r)	0-0-0	31.	Ta-é1 !	h5
16.	a5 !	Cf6	32.	Té7 !	Dg8 (aç)
			33.	Dç2 !	abandon (ad)

NOTES

a) Le développement du F-D dans le gambit - D est souvent pour les Noirs un problème difficile ; la sortie immédiate 4..., Ff5 étant réfutée par 5. ç×d5, ç×d5 ; 6. Db3 !, l'abandon du centre (4..., d×ç4) est parfaitement justifié. En effet, le temps que mettront les Blancs à regagner le pion ç pourra être utilisé à la mise en jeu active du Fç8 sur f5.

b) Interdisant aux Noirs la consolidation du pion ç4 par b7-b5. La suite d'Alekhine 5. é3 et le gambit Tolusch-Geller 5. é4 sont cependant également jouables.

ç) La seule continuation sérieuse, supérieure au plan de Lasker (5..., Ca6 examiné dans la partie Spassky-Hort, n° 597) et au plan de Steiner (5..., Fg4).

d) Regagnant rapidement le pion sacrifié tout en achevant un développement harmonieux. 6. Ch4 est vain : 6..., Fç8 ! ; 7. é3, é5 ! ; 8. d×é5, D×d1+ ; 9. C×d1, Fb4+ ; 10. Fd2, F×d2+ ; 11. R×d2, Cé4+ ; 12. Ré1, Fé6 et les Noirs sont mieux (Alekhine-Euwe, 1935).

é) L'idée de Marshall (6..., Ca6) est douteuse : 7. F×ç4, Fb4 ; 8. 0-0, é6 ; 9. Dé2, Fé7 ; 10. é4, Fg4 ; 11. Td1, 0-0 ; 12. h3, Fh5 ; 13. Fé3. De même, si 6..., Fd3 ; 7. F×d3, ç×d3 ; 8. D×d3, é6 ; 9. 0-0, Fé7 ; 10. é4, 0-0 ; 11. Fg5, a5 ; 12. Tf-d1, Ca6 ; 13. Taç1 ! (Tchtcherbakob - Simaguine, Moscou, 1953).

f) Dans la logique du contrôle de la case é4. Si 7..., Cb-d7 ; 8. 0-0, Fd6 ; 9. Dé2, Cé4 (ou 9..., Fg4 ; 10. h3, F×f3 forcé puisque 10..., Fh5 est réfuté par 11. é4, é5 ; 12. g4) ; 10. C×é4, F×é4 ; 11. Cd2, Fg6 ; 12. f4 !

g) Sur 8. Db3 les Noirs répondent simplement 8..., Dé7 ; 9. a5, 0-0 ; 10. 0-0, ç5 ; 11. d×ç5, F×ç5 ; 12. Fd2, Td8 ; 13. Ca4, Fd6 ; 14. Cd4, Fg6 avec égalité (Spielmann-Eliskases, match de 1932).

h) La position critique de la variante hollandaise. Les Noirs, qui ne tiennent pas solidement le centre, doivent arriver rapidement à la contre-attaque ç6-ç5 ou é6-é5. Trois possibilités s'offrent à eux : 8..., 0-0 ; 8..., Cb-d7 et 8..., a5. La meilleure manière d'égaliser consiste en 8..., 0-0 ; 9. Dé2, Cb-d7 ; 10. é4, Fg6 ; 11. Fd3, Fh5 ! ; 12. é5, Cd5 ; 13. Cé4, Fé7 ; 14. Fd2, ç5 ; 15. C×ç5, C×ç5 ; 16. d×ç5, F×ç5 ; 17. Tf-ç1, Fé7 ! ; 18. Tç4, Fg6 ; 19. F×g6, h×g6 ; 20. Taç1, Dd7 ; 21. Fg5, Tf-ç8.

i) Taïmanov considère 9. Db3 comme la plus forte réplique ; par exemple, 9..., a5 (si 9..., Db6 ; 10. é4 !, Fg6 ; 11. F×é6 !, f×é6 ; 12. a5 !, F×a5 ; ; 13. D×é6+, Rd8 ; 14. é5, Té8 ; 15. Db3 avec une forte attaque Euwe-Landau, match de 1939) ; 10. Ca2, Fé7 ; 11. Ch4 !, Fg4 ; 12. f3, Cd5 (si 12..., Fg5 ; 13. g4, Fg6 ; 14. C×g6, h×g6 ; 15. Cç3, Dd7 ; 16. Tf2) ; 13. f×g4, F×h4 ; 14. é4, Cb6 ; 15. Fd3.

j) 9..., Cé4 est faible à cause de 10. Fd3 !, F×ç3 ; 11. F×é4 !, Fb4 ; 12. F×f5, é×f5 ; 13. d5 !, ç×d5 ; 14. Db5, Da5 ; 15. D×b7, Tb8 ; 16. Dç6 ou 10..., C×ç3 ; 11. b×ç3, F×ç3 ; 12. Tb1 ou bien 10..., Cd-ç5 ; 11. Fç2, F×ç3 ; 12. b×ç3, C×ç3 ; 13. Dé1, Cç5-é4 ; 14. Fa3 ; Cd5 ; 15. Db1 !

k) Après 10. Fd3, F×d3 ; 11. D×d3, 0-0 ; 12. Tf-d1, Dé7 ; 13. é4, é5 ; 14. Fg5, h6 le jeu est égal (Euwe-Alekhine, match de 1937). Gligoric entre ici dans un gambit connu comme peu clair qui assure aux Blancs, au prix de l'important pion central é4, la paire de F et des chances d'attaque certaines.

l) Acceptant bon gré mal gré le sacrifice. Après 10..., 0-0 ; 11. Fd3, Da5 ; 12. Ca2 !, Fé7 ; 13. Fd2, Db5 ; 14. Cç3, Tf-d8 ; 15. Ff4, ç5 ; 16. d5 ! les Blancs dominent clairement la position (Szabo-Smyslov, 1953). Smyslov trouva par la suite une amélioration (11..., h8 au lieu de 11..., Da5) mais les Blancs conservent leur avantage au centre par 12. h3, Dé7 ; 13. Ff4.

m) Et non 11..., F×é4 ; 12. Cg5, Ff5 ; 13. Fa3 avec une attaque terrible.

n) Interdisant le petit roque.

o) Si 12..., C×ç3 ; 13. Db2, C×a4 ; 14. Db3, Ca-b6 ; 15. F×é6 ! ou 13..., Cd5 ; 14. D×b7, Cd5-b6 ; 15. Cd2 !

p) Après 13. Tf-ç1, 0-0-0 ; 14. a5 « les Blancs ont pour le pion des chances certaines d'attaque » comme le montra la partie Kottnauer-Smyslov (match Moscou-Prague, 1946). La partie Taïmanov-Lipnitzky (1951) est également démonstrative : 13. Tf-ç1, 0-0-0 ; 14. a5, Cd6 ; 15. Fb3, Fb5 ; 16. Dd3, Th-é8 ; 17. Cd2, Fg6 ; 18. Df3, Cb5 ; 19. Fb4, é5 ; 20. Fa4, é4 ; 21. Dé3, Cd6 ; 22. d5, ç5 ; 23. F×d7+, T×d7 ; 24. D×ç5.

q) Si 14. Fb3, Cd5! Maintenant, les Blancs menacent 15. F×é6, f×é6 ; 16. C×g6, h×g6 ; 17. D×é4.

r) Menace 16. f3, Cf6 ; 17. Cd6+.

s) Pour le pion sacrifié, les Blancs ont obtenu une forte pression sur cases noires et maintiennent des perspectives d'attaque sur le grand roque. Cependant, le dernier coup des Noirs pose quelques problèmes en raison de la menace 17..., Cg4. Si 17. Cé5, Cd5 ; 18 Dd2, f6 ; 19. C×g6, h×g6 ; 20. h3, Cf4 suivi de g5-g4 (ou 19. Cf3, Th-é8). Si 17. h3, Cd5 ; 18. Dd2, Cf4 ; 19. Tf-é1, Ff3 suivi de g5-h5-g4. D'où ce coup de T-R tranquille qui accepte l'échange des D.

t) Mais les Noirs refusent la variante 17..., Cg4 ; 18. Dg3 (si 18. Db3, Ff5 ; 19. Db4, g5, etc.), D×g3 ; 19. h×g3, estimant leur position trop serrée ; il est possible, en effet, que l'attaque des Blancs demeure vive sur l'aile -D (après Fç5-Ta3-b3-Ta1).

u) Menaçant 19..., Cd3 avec gain de la qualité.

v) Si 20..., Cd3 ; 21. F×a1, C×é1? ; 22. Cb6+ avec mat ou gain de la D. Les Noirs s'aperçoivent maintenant qu'ils perdent le pion a : si 20..., Rb8; 21. Fb6!, a × b6; 22. a×b6, Dé7; 23. D×f4+ et le mat est proche (si 23..., é5 ; 24. Ta7!). Si 20..., a6 ; 21. Fa7!.

w) Le pion est regagné et l'avantage des Blancs subsiste.

x) Parant 23. Fb6.

y) Et non 25. T×é6, Cg5 (si 25..., T×a5 ; 20. Ta-é1! et non pas 20. T×a5, D×a5 ; 31. R×h3, Df5+ et 22..., D×é6) ; 36. Té3! parant la menace T×h2+, suivie de Cf3 gagnant la D. Dd7! ; 27. h4, Dh3+ ; 28. f3!, suivi de Cé4 (ou 27. f3, f5 menaçant 28..., f4) et les Noirs obtiennent une vive contre-attaque.

z) Une excellente manœuvre défensive. 27. Cd3 est séduisante, mais, après 27..., f4 ; 28. Cé5, f3+ ; 29. C×f3, Tf8!, ce sont les Noirs qui gagnent (ou 29. Rh1, Df5).

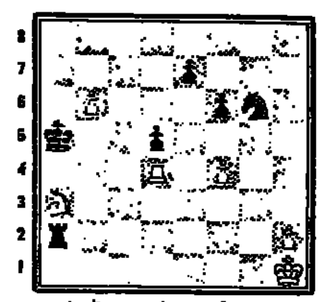
aa) Force le destin. Si 28..., T×é5 ; 29. d×é5, Dh5 (ou 29..., Cg5 ; 30. g×f4 ou 30. D×f4) ; 30. Td1. Si 28..., f×g3 ; 29. h×g3, Tf8 ; 30. Dé3, T×é5 ; 31. D×é5! ou 29..., T×é5 ; 30. d×é5, Dh5 ; 31. Td1.

ab) L'ouverture de ligne décisive.

aç) Si 32..., Df6 ; 33. Fd4 et si 32..., Dg6 ; 33. Té1-é6, Db1 ; 34. Té8+, T×é8 ; 35. T×é8+, Rd7 ; 36. Td8+, Ré7 ; 37. Dé3+, suivi d'un mat rapide.

ad) Car si 33..., h×g4 ; 34. Df5+, Rb8 ; 35. Dé5+, Ra8 ; 36. Té8+, D×é8 ; 37. D×é8+, T×é8 ; 38. T×é8 mat. Si 33..., Rb8 ; 34. Df5, Ra8 ; 35. Dd7.

S. FILARETOV
(1926)



BLANCS (6) : Rh1, Td4, Ca3, Pb6, f4, h2.

NOIRS (6) : Ra5, Ta2, Cg6, Pd5, é7, f6.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 598
V. HORTOV, 1972

(Blancs : Ra4, Tg4, Fh2, Cg8, Pa5, a6, ç5, é4, f3, g3, g5. Noirs : Ra2, Tç4, Pb4, a7, ç6, é6, g6.)

1. é5, T×g4 ; 2. f4 ! (les conséquences de 2. f×g4 apparaissent au vingt-neuvième coup des Blancs !), b3 ; 3. Cf6, b2 ; 4. Cé4, b1=D ; 5. Cç3+, Rb2 ; 6. C×b1, R×b1 ; 7. Rb3, Rç1 ; 8. Rç3, Rd1 ; 9. Rd3, T×g5 ; 10. f×g5, Ré1 ; 11. Ré3, Rf1 ; 12. Rf3, Ré1 ; 13. Rg2, Ré2 ; 14. Fg1, Ré1 ; 15. Fé3, Ré2 ; 16. Ff2, Rd3 ; 17. Rf1, Rd2 ; 18. Fg1, Rd3 ; 19. Ré1, Rç2 ; 20. Ré2, Rç1 ; 21. Fé3+, Rç2 ; 22. Fd2, Rb2 ; 23. Rd1, Rb1 ; 24. Fç3, Ra2 ; 25. Rç2, Ra3 ; 26. Rb1, Rb3 ; 27. Fb2, Rç4 ; 28. Rç2, Rb4 ; 29. g4 ! !, Rç4 ; 30. Fç3, Rb5 ; 31. Rb3, R×a6 (enfin le R est forcé de prendre un pion) ; 32. Ra4, Rb7 ; 33. a6+ et les Blancs gagnent. Si 33..., Rç7 (b8) ; 34. Pa5-b6, et si 33..., R×a6 ; 34. Pa5 suivi de Fd8— Ra5 et les Noirs sont en zugzwang

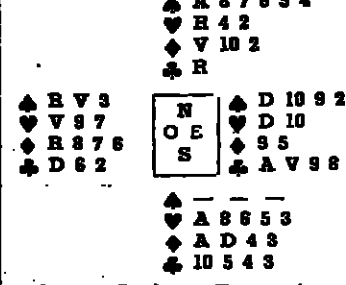
CLAUDE LEMOINE.

★ Le plus vieux club d'échecs parisien, le cercle Caïssa (responsable : Mme Chaudé de Silans) vient d'être transféré 2, rue Pigalle (métro : Trinité ou Chaussée-d'Antin) dans un luxueux appartement (cinquième étage). Tél. : TRI. 02-14.

Bridge N° 594

La manche brésilienne

La donne suivante est remarquable. Il semble en effet que le déclarant va chuter puisque le roi de carreau est mal placé. Or Chagas, sans connaître les mains adverses, a trouvé le moyen de faire dix levées.



Nord : ♠ A 8 7 6 5 4 — ♥ R 4 2 — ♦ V 10 2 — ♣ R

Ouest : ♠ R V 3 — ♥ V 9 7 — ♦ R 8 7 6 — ♣ D 6 2

Est : ♠ D 10 9 2 — ♥ D 10 — ♦ 9 5 — ♣ A V 9 8 7

Sud : ♠ — — — ♥ A 8 6 5 3 — ♦ A D 4 3 — ♣ 10 5 4 3

Ann. : O. donn. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Merina	Assump.	Ataquille	Chagas
passe	1 ♠	passe	2 ♥
passe	3 ♥	passe	4 ♥...

Ouest ayant entamé le 2 de trèfle pour le roi sec du mort, Est prit de l'as et contre-attaqua la dame de cœur. *Comment Chagas, en Sud, a-t-il joué* pour gagner le contrat de QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

Chagas prit avec le roi de cœur du mort et, au lieu d'essayer l'impasse à carreau, il décida de jouer *en double coupe :* il a coupé un pique, puis un trèfle, ensuite un autre pique et un deuxième trèfle (avec le dernier atout du mort). Enfin, il a tiré l'as de pique sur lequel il a défaussé son dernier trèfle.

Après avoir ainsi réalisé six levées, *il joua un quatrième pique du mort*. Est fournit, et Chagas coupa avec son avant-dernier atout (le 8). Ouest surcoupa, car il n'aurait servi à rien de défausser, mais il ne put faire encore que son roi de carreau :

Nord : ♠ 8 7 ♦ V 10 2

Ouest : ♥ V ♦ R 8 7 6 — Est : ♥ 10 ♦ 9 5 ♣ V 9

Sud : ♥ A ♦ A D 4 3

Ouest joue le valet de cœur pour l'as d'atout sec de Sud, qui rejoue carreau.

A l'autre table, les Argentins jouèrent également quatre cœurs, mais un des frères Branco entama atout et le contrat chuta.

Le trophée du roi

Dans le tournoi par quatre du récent Festival de Tanger, le trophée Hassan-II a été remporté par l'équipe italienne Lancia, qui a battu les as de Dallas en finale.

Voici une donne de cette finale. Elle est particulièrement intéressante pour les enchères :

Nord : ♠ V 7 6 2 — ♥ D 7 2 — ♦ R D V 5 — ♣ 5 3

Ouest : ♠ A R 8 4 — ♥ 10 4 — ♦ 9 2 — ♣ A 10 9 7 2

Est : ♠ 10 9 5 — ♥ 8 6 5 3 — ♦ 10 8 4 — ♣ V 8 6

Sud : ♠ D 3 — ♥ A R V 9 — ♦ A 7 6 3 — ♣ R D 4

Ann. : O don. N-S vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Wolff	Garozzo	Hamman	Bellad.
1 ♠	passe	passe	contre
2 ♣	2 ♦	passe	3 ♣
passe	3 ♠	passe	3 SA...

Ouest ayant entamé le 10 de trèfle, *comment Belladonna, en Sud*, a-t-il joué pour faire UNE DE MIEUX au contrat de TROIS SANS ATOUT quelle que soit la défense ?

Question subsidiaire : *Sud pourrait-il gagner* le contrat de QUATRE CŒURS si Ouest attaque as roi de pique et pique ?

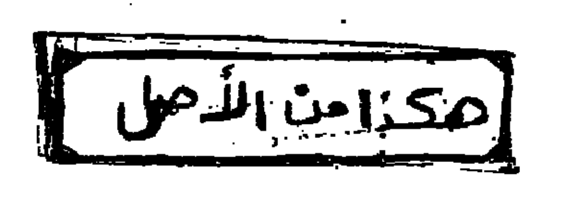
Note sur les enchères

Il est normal d'ouvrir avec la main d'Ouest (trois levées d'honneurs et une couleur de cinq cartes). L'annonce classique est « 1 trèfle », mais les as de Dallas Hamman et Wolff jouaient le trèfle orange ou trèfle des as dans lequel l'ouverture de « 1 trèfle » garantit au moins 17 points. Ouest ne pouvait donc ouvrir que de « 1 pique ».

Au second tour, Ouest n'a pas hésité à reparler, car il n'est pas vulnérable et les adversaires le sont. L'annonce de « 3 trèfles » de Sud est un exemple classique de cue bid moderne dont l'emploi est de plus en plus fréquent. C'est une enchère forcing dont le but est de demander au partenaire de développer sa main et d'indiquer s'il a quatre cartes à cœur ou une garde à pique.

La réponse de « 3 piques » confirmait l'existence d'un honneur à pique, ce qui permit à Belladonna de jouer « 3 SA » plutôt que d'aller chercher une manche à cœur avec sept atouts seulement dans les deux mains.

PHILIPPE BRUGNON.



CARNET

Réceptions

— M. Ok Sakun, ambassadeur, chef de la mission du gouvernement royal d'union nationale du Cambodge en France, a offert mercredi 19 mars une réception à l'occasion du cinquième anniversaire de la fondation du Front d'union nationale. Le gouvernement français était représenté par M. Geoffroy de Courcel secrétaire général du ministère des affaires étrangères.

Naissances

— M. Henri Pradalier et Mme, née Michèle de Schlumberger, laissent à Guillaume la joie d'annoncer la naissance de sa sœur
Clarisse,
Le 6 mars 1975.
13, rue Clément,
31500 Toulouse.

Décès

— On nous prie d'annoncer la mort de
Me Pierre ARCHEVEQUE,
docteur en droit,
avocat au barreau de Marseille,
survenue le 16 mars 1975.
Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, en l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris, le 20 mars, et l'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse, dans le caveau de famille.
De la part de
Mme Pierre Archevêque, née Maud Brémond-Devoux,
Me Jacques Archevêque, avocat à la cour de Paris, et Mme Jacques Archevêque,
Mlle M.-L. Archevêque,
M. et Mme Charles Pellissier,
Mme Joseph Etivant,
De toute la famille et de tous ses nombreux amis.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
3, place Henri-Dunant,
13001 Marseille.
135, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.
14, rue de Bellechasse,
75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Eugène AUBEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
professeur honoraire à la Sorbonne,
survenu le 16 mars 1975, dans sa quatre-vingt-onzième année.
De la part de M. et Mme Charles Sadron, ses enfants.
2, rue François-II,
Orléans - La Source.
L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille à Paris.
[La biographie de M. Aubel a paru dans « le Monde » du 19 mars.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Aimé-Louis BERCHON,
ancien journaliste à « Paris-Midi »,
professeur d'histoire - géographie au lycée Alain-Fournier de Bourges,
décédé le 15 mars 1975, à l'âge de soixante-quatre ans.
De la part de
Mme Berchon.
Pierre, Anne-Isabelle et Philippe Berchon, ses enfants.
Le pharmacien-colonel Tabourdeau, Mme et leur fils.
Les obsèques ont eu lieu mercredi 19 mars, à Bourges.
Rue des Gironnais,
18400 Saint-Florent-sur-Cher.

— Mme Hédi Chakroun, son épouse,
Mlle Frida Chakroun,
Docteurs Moncef et Aicha Chakroun-Fartas et leurs enfants,
M. et Mme Ouanès Bchini - Chakroun et leurs enfants,
M. et Mme Baddredine Chakroun - Habbege et leurs enfants,
M. et Mme Hédi Ktari - Chakroun et leurs enfants,
M. et Mme Lamine Chakroun - Ricaux et leurs enfants,
Mlle Henda Chakroun,
Mlle Samira Chakroun,
Ses enfants, petits-enfants, ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Hédi CHAKROUN,
survenu à Tunis, le 10 mars 1975.
1, rue El-Kharezmi,
Tunis.

— Le secrétariat national du S.N.E.S.,
La section académique de Dijon du S.N.E.S.,
ont la douleur de faire part du décès brutal, survenu le mercredi 19 mars, dans sa cinquante-cinquième année, de
Pierre CHANIS,
professeur de sciences physiques,
membre de la C.A. nationale du S.N.E.S.,
secrétaire académique de Dijon.
Les obsèques auront lieu le samedi 22 mars à 10 h. 30, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
Rassemblement au cimetière Saint-Jean-des-Vignes, Chalon-sur-Saône, pour l'inhumation.
S.N.E.S., 1, rue de Courty,
Paris (7e).
Secrétariat académique de Dijon,
Pierre Menabe,
51 bis, boulevard de Troyes,
21240 Talant.

— Mme Marc Chevalley,
M. et Mme Jacques Chevalley et leur fille,
M. et Mme Marc Dufrenois et leurs enfants,
M. et Mme Sylvain Chevalley et leurs enfants,
M. et Mme Roland Lambolez et leurs enfants,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès du
docteur Marc CHEVALLEY,
médecin honoraire des hôpitaux de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 15 mars 1975, dans sa quatre-vingt-sixième année.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale avec l'assistance de M. le pasteur Chateau.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Bien que tu dises que tu ne le vois pas, ta cause est devant lui, attends-Le. »

— Fourneaux (Loire).
Mme Pierre Fustier, née Bocuze.
M. et Mme Claude Fustier,
M. et Mme Jean Fustier,
M. et Mme Annet Fustier,
M. et Mme Géraud Fustier,
Ses enfants, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Benoît Richard,
ont l'honneur de faire part de la perte douloureuse qu'ils ont éprouvée en la personne de
M. Pierre FUSTIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des arts et des lettres,
rappelé à Dieu le 15 mars 1975.
La messe de funérailles a eu lieu en l'église de Fourneaux (Loire), le lundi 17 mars à 16 heures. Suivant sa demande, l'inhumation a eu lieu dans l'intimité sans cortège, ni fleurs ni couronnes.
L'Aubespin à Fourneaux (Loire).

— Mme Tatiana Hofmann et ses fils André et Vladimir
ont la douleur de faire part du décès de
Michel-Rostislav HOFMANN,
musicologue,
homme de lettres,
disparu le 19 mars 1975, dans sa cinquante-neuvième année.
Les obsèques auront lieu samedi 22 mars à 10 h. 30, en la cathédrale russe de la rue Daru (Paris-8e).
Inhumation au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois.
[Lire page 25 la biographie de M. Hofmann.]

— Mme Pierre Maurin,
M. et Mme Henri Maurin et leurs enfants,
M. et Mme Christian Guillem et leurs enfants,
Mlle Marie-Noëlle Maurin,
M. et Mme Jean-Pierre Maurin,
M. et Mme Daniel Maurin et leurs enfants,
M. Xavier Maurin,
M. François Maurin,
Mlle Agnès Maurin,
Mlle Isabelle Maurin,
Les familles France, Cortez, Lapillonne, Chalvet et Dallaporta, parents et amis, font part du décès de
M. Pierre MAURIN,
le 19 mars 1975, endormi dans la paix du Seigneur.
23, rue de Blidah,
Marseille (3e).

Messes anniversaires

— Ceux qui l'ont connu, aimé, sont invités à s'unir par leur présence, la prière, la pensée, à la messe qui sera célébrée le mardi 25 mars 1975 à 18 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du magistrat général René CAMADAU, rappelé à Dieu le 23 février 1975.

Remerciements

— Mme Marcel Guyou-Rude, ses enfants et son petit-fils, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Marcel GUYOU-RUDE,
adressent leurs sincères remerciements.

Visites et conférences

SAMEDI 22 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 11 h., hôtel des Monnaies, 11, quai Conti, Mme Garnier-Ahlberg : « Exposition Le siècle de Louis XV ». — 15 h., devant le ministère de la marine, place de la Concorde, Mme Bachelier : « Hôtel de Crillon ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully ». — 15 h., porte Denon, premier hall, Mme Lemarchand : « La galerie de Marie de Médicis ». — 15 h., 10, rue du Cloître, Mme Pajot : « Musée historique de Notre-Dame ». — 15 h., métro Colonel-Fabien, Mme Oswald : « Siège du parti communiste ». — 15 h., 9, place des Vosges, Mme Zujovic : « Hôtel de Chaulnes ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 16 h. 30, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Trésors d'art rural en Ile-de-France ».

14 h. 30, vestibule du château : « Le château de Versailles » (l'Art pour tous). — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., métro Rambuteau : « Le plateau Beaubourg martyr » (M. Banassat). — 15 h. 15, 50, rue des Tournelles : « Le Marais » (Mme Barbier).

CONFERENCES. — 14 h. 45, cinéma Villiers, place Lévis, docteur Ch. Dayant : « Plaidoyer pour une antimédecine »; M. Roger Ikor : « Pour une fois, écoute, mon enfant »; M. J.-R. Voeltzel : « Démocratie et technocratie : la nouvelle société française et les vrais pouvoirs » (Club du Faubourg). — 15 h., salle Alésia, Châtillon, 16 bis, avenue Jean-Moulin, pasteur Claude Bruley : « Le symbolisme du feu » (Cercle Swedenborg). — 21 h., 16 bis avenue Jean-Moulin : « Symbole et message de l'âme » (Ecole internationale de la Rose-Croix d'or).

DIMANCHE 23 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 10 h. 30, place de la Contrescarpe, Mme Legregeois : « Le marché Mouffetard ». — 13 h. 30, place de la Concorde, Mme Carcy : « Le château de Rambouillet ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Carcy : « Hôtel de Sully ». — 15 h., devant Saint-Paul-Saint-Louis, rue Saint-Antoine, Mme Lemarchand : « Le Grand Siècle et ses fastes à Saint-Louis-des-Jésuites ». — 15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Oswald : « La mosquée de Paris ». — 15 h., grille d'honneur, place du Palais-Royal, Mme Pajot : « Les salons du Conseil d'Etat ». — 15 h., métro Passy, sortie supérieure, Mme Pennec : « Passy ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Château de Maisons-Laffitte ». — 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Carcy : « Exposition à l'hôtel Sully ».

10 h., bureau d'informations du musée du Louvre : « Les instruments de musique » (l'Art pour tous). — 16 h., 9, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers; le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 15 h., 70, rue de Vaugirard : « Les massacres de septembre au couvent des Carmes » (M. Banassat).

CONFERENCES. — 15 h., 54, rue Sainte - Croix - de - la - Bretonnerie : « Symbole et message de l'âme » (Ecole internationale de la Rose-Croix d'or). — 15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, Mme Claude Cezan : « Les secrets du musée Grévin » (les Artisans de l'esprit). — 15 h. 45, salle des Amis, 114 bis, rue de Vaugirard, MM. Claude Aveline et Charles-Auguste Bontemps : « Discussion pour notre temps » (Amis de Han Ryner).

LÉGION D'HONNEUR

LE GÉNÉRAL POUYADE GRAND-CROIX

Est élevé à la dignité de *grand-croix* :
M. Pierre Pouyade, général de brigade aérienne.
Sont élevés à la dignité de *grand officier* :
MM. Jean Bellec, général de brigade ; Raymond Basset, colonel honoraire.
Sont promus *commandeurs* :
MM. Aimé Brunet, René Izac, Guy Rueyres, Jacques Barbier, Gaëtan Dufrenne, Jean Itié, Jean Luciani, Emile Méchaly, Jean Milleret, Jean Morvan, Jean Poggi, Jean Florentin, Louis Grangeon, André Morel, Rémy Servy.
Le *Journal officiel* du 21 mars publie également une liste d'officiers et de chevaliers.

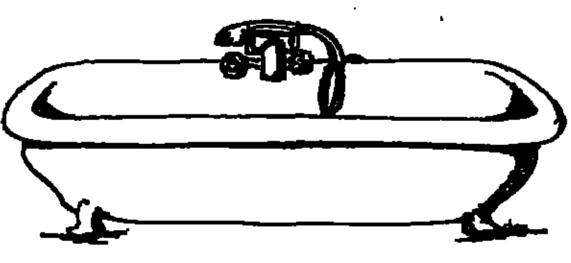
A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 2. - Meubles. Objets d'art. — Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 5. - Timb. Tablx. Mob. Me Oger.
S. 7. - Céramiques. Bronzes. Extr.-Orient. Me Pescheteau.
S. 8. - Estampes XIXe et XXe s. S.C.P. Loudmer, Poulain.





AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 21 mars à 0 heure et le samedi 22 mars à 24 heures :

L'anticyclone centré sur le sud de la Scandinavie se décalera lentement vers la Pologne et le nord de l'Allemagne. Cet anticyclone s'opposera à la progression des perturbations océaniques à travers l'Europe occidentale, mais une zone pluvieuse atteindra nos régions de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Samedi 22 mars, après des gelées matinales et quelques bancs de brouillard, de belles éclaircies prédomineront sur la moitié est de notre pays, tandis qu'une aggravation se développera sur la moitié ouest. Des pluies, parfois précédées de neige et de verglas dans l'intérieur, aborderont la Bretagne et le Cotentin dès le début de la journée et s'étendront ensuite à l'Aquitaine et à l'ouest du Massif Central, puis aux Pyrénées le soir.

Les vents, faibles ou modérés, s'orienteront au secteur sud durant les précipitations, puis au secteur ouest sur la Bretagne en fin de journée.

Les températures maximales seront généralement en hausse légère.

Vendredi 21 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 025,9 millibars, soit 769,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 mars ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 11 et 4 degrés ; Biarritz, 8 et 3 ; Bordeaux, 7 et 1 ; Brest, 7 et 2 ; Caen, 7 et —1 ; Cherbourg, 6 et 0 ; Clermont-Ferrand, 3 et —2 ; Dijon, 6 et —1 ; Grenoble, 9 et —2 ; Lille, 7 et 1 ; Lyon, 7 et 0 ; Marseille, 11 et 4 ; Nancy, 4 et —2 ; Nantes, 7 et —1 ; Nice, 10 et 5 ; Paris-Le Bourget, 4 et 0 ; Pau, 5 et 1 ; Perpignan, 10 et 3 ; Rennes, 8 et —3 ; Strasbourg, 6 et 0 ; Tours, 4 et 0 ; Toulouse, 4 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 6 et 0 degré ; Athènes, 19 et 13 ; Bonn, 7 et 0 ; Bruxelles, 7 et 3 ; Le Caire, 25 et 14 ; îles Canaries, 19 et 14 ; Copenhague, 5 et —1 ; Genève, 5 et 2 ; Lisbonne, 13 et 6 ; Londres, 6 et 5 ; Madrid, 10 et —1 ; Moscou, 4 et —2 ; New-York, 12 et 4 ; Palma-de-Majorque, 11 et 4 ; Rome, 13 et 8 ; Stockholm, 4 et —9.

SITUATION LE 21-3-75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 22-3-75 DÉBUT DE MATINÉE

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 21 mars 1975 :

DES DECRETS

● Relatif aux conseillers du gouvernement pour la défense ;

● Conférant les rang et prérogatives de général de division et portant promotion, nomination, réintégration, affectation et détachement dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

PRESSE

En conflit avec les ouvriers du Livre

LA DIRECTION DU « PARISIEN LIBÉRÉ » DÉNONCE « L'ASPHYXIE SYSTÉMATIQUE DE L'ENTREPRISE »

La direction du *Parisien libéré* a publié, jeudi 20 mars, un communiqué relatif aux conséquences du conflit qui l'oppose, depuis le 4 mars, aux ouvriers d'imprimerie :

« *Le conflit existant, quant aux conditions de travail dans les ateliers, entre* le Parisien libéré *et le comité intersyndical du livre parisien (C.G.T.) s'accompagne depuis plus de deux semaines d'une limitation artificielle de tirage du journal, celui-ci étant déterminé* « par décision syndicale ».

» *De plus, ce tirage réduit contre la volonté de la direction est effectué avec des retards concertés qui, de nuit en nuit, s'allongent.*

» *Par suite de ce véritable sabotage, et en dépit de tournées supplémentaires coûteuses,* le Parisien libéré *est mis dans l'impossibilité de faire assurer en temps utile le transport et la distribution des exemplaires jusqu'aux points de vente.*

» *Le tirage du numéro daté jeudi 20 mars a été achevé seulement à 7 h. 17 du matin — alors que le journal devrait sortir entre 3 et 4 heures — ce qui rend naturellement impossible toute vente normale.*

» Le Parisien libéré *s'élève contre l'asphyxie systématique de l'entreprise ainsi mise en œuvre de façon insidieuse par une organisation syndicale.*

» *En même temps qu'il adresse à ses lectrices et lecteurs l'expression de ses regrets profonds, il espère fermement que la liberté d'entreprise, la liberté de la presse et la liberté tout court l'emporteront à la fin.* »

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 107

HORIZONTALEMENT

I. Un qui a vraiment tort de faire des histoires ! — II. Facilement obtenu dans un tea-room ; Symbole chimique ; Ne réserva pas un accueil chaleureux. — III. Inspirent certains peintres ; Sont devenus monogames. — IV. Est propre à troubler une totale sérénité ; Sujets généralement actifs. — V. Chercha à atteindre ; Très unie ; Bien arrivé. — VI. Perd tout à être déposé ; Leur cadre nous est familier ; Localisée. — VII. Utilisera ; Résidence qui n'a rien de secondaire. — VIII. Dans le signalement d'un très mauvais élève ; Voie intérieure. — IX. Coule en Autriche ; Suisse d'origine ; A cours au pays de Confucius ; Animal. — X. Ne facilite pas un pointage ; Un endroit de tout repos ; Fait théoriquement obliquer une noble conquête. — XI. Enclume ; Mesure étrangère ; Terme musical ; Bon, permet de voir clair en bien des circonstances. — XII. Titre abrégé ; Pas utérin. — XIII. Point très blanc ; Chère, au cœur de Necker ; Ouvrage d'hommes de lettres. — XIV. Auguste dut la trouver bien légère ! ; Prénom masculin. — XV. Orientées ; Cela ne vaut pas grand-chose ! ; Abréviation.

VERTICALEMENT

1. Gratte, pique et pince ; Déjà bien vieux ! — 2. Quelques livres de jadis ; Ile ; Peu clairs. — 3. Sorties de secours ; Est engagée pour l'ouverture d'une pièce. — 4. Aplanir (épelé) ; Antique source de chaleur ; Ficelle bien trop fine pour les ballots ; Impose un effort à un organe. — 5. D'un verbe qui évoque un projet de déplacement ; Il est vivement conseillé de le regarder de haut ; Abritent des hôtes vêtus de soies. — 6. Extrait de Verdi ; Peut griser une miss ; Lointain royaume. — 7. Flot descendant ; Bout de conduite ; Cela suffit ! — 8. Préfixe ; Couteaux de table ; Il ne lui viendrait pas à l'idée d'évoquer le ciel (épelé). — 9. Peintre flamand ; Dans le Doubs. — 10. Prénom ; Apprend entre autres à connaître la valeur d'un soupir. — 11. Imita un célèbre Sémite ; Couleur ; Morceau de poulet. — 12. Un endroit où certains veillent à ne pas filer un mauvais coton ; Emis par un contradicteur. — 13. Ile ou homme d'affaires anglais ; Que la froideur échauffe. — 14. Simple ; Pas toujours très propre quand il a été gratté ; Pièce dont on fait éventuellement l'éloge en la déchirant à belles dents. — 15. Accent grave ; Vit sur un grand pied.

Solution du problème n° 1 106

Horizontalement

I. Licence. — II. Ubiquité. — III. Mi ; Lors. — IV. Islam ; Ire. — V. Etoiles. — VI. Ci ; Néri. — VII. Echos ; Sea (mer). — VIII. Renia. — IX. Bons. Ente. — X. Out ; Ode. — XI. A.P. ; Prêche.

Verticalement

1. Lumière (allusion au proverbe « A beau mentir... ») ; Boa. — 2. Ibis ; Croup. — 3. Ci ; Lèchent. — 4. Equations. — 5. Nu ; MO ; Si ; Or. — 6. Cil ; In ; Aède. — 7. Etoiles ; Nec. — 8. Errèrent. — 9. Sésia ; Eve.

GUY BROUTY.

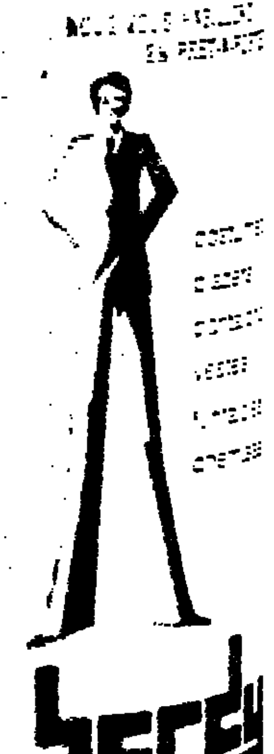
Transports

● *Suppression des cartes de débarquement sur les aéroports.* — En vertu d'une décision du ministre de l'intérieur, les « cartes de débarquement », jusqu'ici exigées des voyageurs arrivant sur un aéroport français en provenance d'un pays étranger, sont désormais supprimées pour les ressortissants français. Cette formalité est maintenue pour ce qui concerne les ressortissants étrangers pénétrant sur le territoire national.

P.T.T.

● *Liaison par satellite entre l'Italie et le Sénégal.* — Une liaison téléphonique directe par satellite a été inaugurée entre l'Italie et le Sénégal.





ARMÉE

L'organisation et les missions des forces classiques à l'ordre du jour du prochain conseil de défense

Le chef de l'Etat préside, mardi 25 mars, à l'Elysée, un conseil de défense auquel participent plusieurs ministres intéressés et des chefs militaires. L'ordre du jour de cette réunion n'est pas publié, comme c'est l'usage, mais il y a tout lieu de penser que ce conseil de défense sera consacré, pour l'essentiel, à l'examen de l'organisation, des nouvelles structures et des missions des forces classiques, en particulier de l'armée de terre. Le soir, à la télévision, le président de la République évoquera ces questions de sécurité extérieure lors de sa causerie « au coin du feu ».

A la différence de ses deux prédécesseurs à l'Elysée depuis la création de la Vᵉ République, M. Valéry Giscard d'Estaing met plutôt l'accent sur les forces classiques que sur l'armement nucléaire. Cette évolution de la doctrine ne traduit pas une diminution de l'importance accordée jusqu'à présent aux forces de dissuasion, mais le chef de l'Etat, chef des armées selon la Constitution, peut désormais porter toute son attention sur le remodelage des forces classiques, dès lors que l'essentiel a déjà été fait, en termes financiers, en faveur du nucléaire. La panoplie de dissuasion n'est plus à construire, elle est à entretenir. Pour le chef de l'Etat, elle est un acquis qu'il convient de moderniser — pour maintenir la crédibilité du système, — mais les dépenses nécessaires à ce perfectionnement (les engins à têtes multiples, par exemple) seraient moindres que les investissements initiaux déjà consentis.

S'adressant, le 24 octobre dernier, à des journalistes réunis à l'Elysée, M. Giscard d'Estaing avait révélé son intention de donner à la France des moyens militaires classiques qui ne soient pas un simple support — un « *adjuvant* », avait-il précisé — des hypothèses d'emploi de la force nucléaire, mais qui aient leur autonomie propre de manœuvre. Plus récemment, le premier ministre, s'entretenant en privé avec des parlementaires U.D.R. à Sainte-Maxime (Var), le jeudi 13 mars, a affirmé sa volonté de continuer l'équipement des forces nucléaires, sans négliger la modernisation des forces classiques, « *afin d'en accroître la mobilité, pour mieux répondre à toute agression hors des hypothèses nucléaires* ».

Le dessein du président de la République est, précisément, d'améliorer la mobilité et la souplesse des forces armées classiques, sans distinction des missions, et de simplifier, dans le même temps, les structures du commandement au sein d'une « *armée nationale* », définie, selon l'expression du chef de l'Etat, comme étant « *le peuple organisé pour défendre l'intégrité et l'indépendance de la nation* ».

La réforme de la DOT

Ce souci de conférer ou de restituer aux unités classiques leur souplesse manœuvrière n'est ni nouveau ni original. Le projet d'instituer des brigades légères du territoire à vocation régionale, par exemple, ne date pas d'hier, et, à bien des égards, les brigades alpines et la 9ᵉ brigade en Bretagne s'en sont inspirées. Mais c'est sans doute la première fois, depuis une quinzaine d'années, que les divisions du corps de bataille ou d'intervention et les unités de la défense opérationnelle du territoire (DOT) cessent d'être considérées, seulement, comme un appoint au service presque exclusif d'une politique de dissuasion nucléaire. Le rôle des régiments mécanisés de la Iʳᵉ armée devra être précisé, les missions de la DOT mieux délimitées que par le passé, et les forces classiques plus polyvalentes, à commencer par les unités de la DOT qui seront en renfort de la Iʳᵉ armée.

La disparition du commandement de la DOT et la transformation de ses unités actuelles en brigades légères du territoire tendent à différencier plus nettement la force nucléaire de l'ensemble des forces classiques organisées autour de l'arme atomique tactique. Des déménagements, voire des dissolutions d'unités, ne sont pas à exclure, et, si des missions de l'ancienne DOT sont conservées, comme, par exemple, la protection des points jugés « sensibles » du territoire, l'évolution de la doctrine qui s'annonce devrait conduire à ne plus confondre le rôle de la DOT avec une éventuelle participation des forces armées au maintien de l'ordre.

De même, la réforme du commandement envisagée n'est pas la première du genre, et, sous bien des aspects, la réorganisation territoriale en préparation — si elle a pour effet de désigner dans chaque région militaire un seul responsable du commandement là où il y avait auparavant pléthore ou confusion de fonctions — rappelle des expériences précédentes (*le Monde* du 13 mars). Mais c'est sans doute aussi la première fois que le titulaire d'un commandement, à tous les échelons de la hiérarchie militaire, sera considéré comme un « *contractuel* », c'est-à-dire comme un responsable qui devra régulièrement rendre des comptes et qui sera jugé selon les résultats de son action.

Accroître l'autonomie de manœuvre des forces classiques, mettre en place de nouvelles structures du commandement, répartir différemment certaines unités selon un découpage territorial qui sera modifié, autant de projets dont l'application devrait entraîner des dépenses supplémentaires, qui s'ajouteront à la revalorisation envisagée de la condition militaire. Sur ce point précis, les ministres intéressés demeurent partagés entre ceux qui estiment que le prochain budget devra traduire cette réorientation de l'effort militaire et ceux qui pensent qu'une telle politique de rénovation des institutions de la défense peut se satisfaire du cadre financier actuel.

Si le premier ministre, à Sainte-Maxime, a annoncé sans ambiguïté que « *le budget de 1976 donnera une priorité aux dépenses militaires* », il faut se souvenir que, devant les journalistes, M. Giscard d'Estaing s'était montré plus nuancé, en indiquant que la réorganisation des forces « *peut être faite, à l'heure actuelle, à l'intérieur des enveloppes prévisibles de notre budget militaire* ». Le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, ne cache pas, de son côté, qu'il escompte obtenir, en 1976, une priorité financière, au même titre que le gouvernement prépare des projets de budget en augmentation pour le ministère de l'intérieur et le ministère de la justice.

JACQUES ISNARD.

● *L'OTAN a nommé mercredi l'amiral Isaac C Kidd Jr* (Etats-Unis), commandant en chef de la région atlantique, qui s'étend de l'Arctique au tropique du Cancer. Il prendra ses fonctions en mai au Q.G. du commandement allié de l'Atlantique, à Norfolk (Virginie). Agé de cinquante-quatre ans, l'amira Kidd remplace à ce poste l'amiral Ralph Cousins qui prend sa retraite. — *(Reuter.)*





Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	168 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

RADIO-TÉLÉVISION

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

VENDREDI 21 MARS

● CHAINE I : TF1

19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre... Le temps d'aimer.



20 h. 35 Au théâtre ce soir : « La coquine », d'A. Roussin. Mise en scène B. Dhéran, réal. P. Sabbagh, avec J. Poiret, B. Dhéran, E. Hirt, J. Gauthier.

Isabella aime Adriano. Mais nous sommes au Vatican et celui-ci est camérier du pape. Elle épouse donc Albino, qui se révèle, contre toute attente, un époux brillant et empressé. Comment la « coquine » va-t-elle concilier ses habitudes et ses sentiments ?

● CHAINE II (couleur) : A2

19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.

20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Daniel Guichard.

21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. « Le spectacle est dans les livres. »

Avec Alexandre Astruc pour la Tête la première ; *François Chalais pour* la Peau de l'Arlequin ; *Jean Marais pour* Histoire de ma vie ; *Mary Marquet pour* Ce que j'ose dire ; *et Pierre Tchernia, auteur de* Mon petit bonhomme de chemin.

22 h. 50 Ciné-Club. Film : « Les années folles », de R. Walsh (1939), avec J. Cagney, P. Lane, H. Bogart, J. Lynn (N.).

L'Amérique des années 20, à travers l'histoire d'un ancien ouvrier qui, après la première guerre mondiale, devient gangster et homme d'affaires. Une fresque sociale et un grand rôle de James Cagney.

● CHAINE III (couleur) : FR3

18 h. 25 Emission alsacienne.

19 h. Pour les jeunes : Oum, le dauphin. Télescope et Bricolage.

19 h. 40 Tribune libre : La C.F.D.T.

20 h. Emissions régionales.

20 h. 30 Contre-enquête : « L'Affaire Donon-Cadot », Réal. R. Forissier.

Une affaire qui reste encore aujourd'hui mystérieuse. Le 15 janvier 1844, M. Donon-Cadot, marchand de draps, est trouvé mort — assassiné — dans son bureau. Contre toutes les apparences, malgré tous les témoignages, Edouard Donon-Cadot, son fils, n'est peut-être pas responsable du crime. C'est ce qu'essaye en tout cas de montrer l'avocat de la défense, Me Chaix d'Est-Ange. Une plaidoirie devenue légendaire.

21 h. 25 « Morceaux de bravoure ». Le film satirique.

La satire selon Jean Yanne. Avec des extraits de ses différents films, Moi y'en a vouloir des sous ; Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil ; les Chinois à Paris. *Et des extraits de M.A.S.H., de Robert Altman, et de* Taking off, *de Milos Forman.*

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre avec... Jean-Pierre Prouteau, grand maître du Grand-Orient de France. Avec la particip. de A. Guichard, A. Decaux, D. Ligou ; 21 h., Entretien avec Darius Milhaud ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Folklore, par F. Vernillat ; 23 h. 25, A côté de la musique : Le piano Welte-Mignon, texte de J.-C. Pasche, production de la Suisse romande.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens. Avec le concours de C. Helffer, pianiste : « la Triomphante, la Sauvage, Gavotte » (Rameau), « Wanderer fantaisie » (Schumann), « Première Sonate » (Boulez), Préludes du premier livre : « Brouillards », « Puerta del Vino », « Les fées sont d'exquises danseuses », « Général Lavine », « Feux d'artifice » (Debussy), « Toccata » (Ravel) ; 22 h. (S.), Jardins à la française : « Sérénade pour orchestre à cordes » (D. Lesur), « Sonate à douze » (B. Jolas), « Aubade » (Poulenc), par J. Février ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

SAMEDI 22 MARS

● CHAINE I : TF1

18 h. 50 Pour les jeunes : Le magazine auto-moto.

19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.

20 h. 35 Documentaire : Les quatre saisons au Canada, de F. Rossif.

21 h. Concours eurovision de la chanson 1975.
La France est représentée par Nicole Rieu, qui chante Et bonjour à toi, l'artiste, *de P. Delanoë et J. Bernel. En direct de Stockholm.*

● CHAINE II (couleur) : A2

12 h. 30 Ski : Slalom dames (championnat du monde).

14 h. 5 Les après-midi de M. Lancelot. « Un jour futur. »
Festival Beatles. — L'invité de l'autre monde : le bouddhisme Zen. Série : L'homme qui valait 3 milliards. Reportage : Le cinéma au féminin. Michel Jonasz ; Au rendez-vous des petits reporters ; L'art vidéo, Sounds : Liverpool.

19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.

20 h. 35 Série : Jennie, de J. Mitchell. Réal. J. Cellan-Jones, avec L. Remick.
En 1854 naissait Jennie Jerome, qui allait devenir la mère de Winston Churchill.

21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction.

22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.
Avec Georges Brassens et Pierre Louki.

● CHAINE III (couleur) : FR3

19 h. Pour les jeunes : Tommy.

19 h. 40 Tribune : Un homme, un événement.

20 h. Court-métrage : « Le Horla », de J.-D. Pollet, d'après une nouvelle de G. de Maupassant.

20 h. 40 Feuilleton : Jack, d'après le roman d'A. Daudet, adapt. de H. Jelinek, avec E. Selena, C. Titre et S. Di Napoli.

21 h. 30 Documentaire : Des machines pour des artistes : « Il était une fois loin

● FRANCE-CULTURE

20 h. 20 (S.), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Trafic », de L. Calaferte, avec G. Doucet et D. Lecourtois, suivi de « Derrière la porte » (réalisation J.-J. Vienne) ; 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M., par M. Chion : œuvres électro-acoustiques de T. Mimazoalu ; 22 h. 50, Poètes d'aujourd'hui sur les ondes : « Poètes maudits d'aujourd'hui » (1946-1970) ; 23 h. 30 (S.), Orchestre philharmonique de Radio-France, direction M. Constant : « le Martyre de Saint-Sébastien » (d'Annunzio, Debussy).

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Cette année-là... 1906 : « Huit chansons populaires russes » (Liadov), « Histoires naturelles » (Ravel), avec G. Souzay et D. Baldwin ; 21 h. (S.), Festival de Royan, Orchestre national, direction L. Vis : « Œuvre » (en création mondiale, T. Murail), « Voici » (Donatoni), « Concerto pour piano » (G. Sinopoli), par K. Wittich, piano, « E et R de Melher » (R. Koerling), avec E. Ross, soprano, A. Meunier, violoncelle, M. Butor, récitant ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Raymond Loucheur ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

DIMANCHE 23 MARS

● CHAINE I : TF1

17 h. 30 Film : « Les héros sont fatigués », d'Y. Ciampi (1955), avec Y. Montand, M. Félix, J. Servais, G. Oury, C. Jurgens.
Des héros de guerre et des collaborateurs ; des trafiquants et des filles de joie : autant d'épaves humaines, qui cherchent désespérément, dans la chaleur humide d'une ville africaine, leur salut dans l'alcool, la fortune et l'amour.

20 h. 35 Film : « Quand la ville dort », de J. Huston (1950), avec S. Jaffe, S. Hayden, L. Calhern, J. Whitmore.
La minutieuse préparation et la réalisation du cambriolage de la chambre forte d'un grand joaillier. Par-delà le thème classique du « gros coup », l'art de présenter les protagonistes et de construire une action par « flashes » successifs.

22 h. 10 Série : Un certain regard. « Gustave Thibon », de Ch. Chabanis. Réal. G. Guillaume.
Les rapports du philosophe avec la société et avec la mort.

● CHAINE II (couleur) : A2

12 h. 30 Ski : Slalom hommes (championnat du monde).

14 h. 30 Film : « Houdini, le grand magicien », de G. Marshall (1953), avec T. Curtis, J. Leigh, T. Thatcher.
La vie de l'illusionniste Harry Houdini, surnommé « le roi de l'évasion ». Une biographie romancée, avec des numéros sensationnels.

21 h. 30 Feuilleton : Les gens de Mogador, d'après E. Barbier. Réal. R. Mazoyer, avec A. Laurence, F. Berben, M.-F. Pisier.
Frédéric se tue en voiture ; la guerre de 1914 éclate et le fils de Ludivine, François, veut s'engager.

22 h. 20 Poésie : Plain chant, de H. Martin : Lucienne Desnoues, réal. A. Dhenaut.

● CHAINE III (couleur) : FR3

19 h. Série : Hawaï, police d'Etat. « Trafic d'armes. »

20 h. Documentaire : A la recherche de la fête catalane, de A. Altit.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 15, « l'Indiscret », d'E. Jee, interprété par les comédiens-français ;

20 h. (S.), « Faust et Hélène » (Goethe, G. Adenis), musique L. Boulanger, avec J. Tudare, « Scènes de Faust » (Schumann), avec R. Massard, L. Dourian ; 21 h., Poésie bengali de P. Mukherjee ; 22 h., Escale de l'esprit ; 22 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Grilliquez : Festival d'art contemporain à Royan ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : André Salmon.

● FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Première symphonie en si bémol mineur, opus 38, le Printemps » (Schumann) ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Quatuor en fa mineur, opus 55, no 2 », « Symphonie en ut mineur » (Brahms) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : Jean-Claude Pannetier, pianiste ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines : Hommage à Toti dal Monte ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

— VU —

L'ancien et le moderne

Un pas en avant, un regard en arrière, nous avançons en reculant. L'avenir nous inquiète, le passé nous rassure, et nous nous arrachons difficilement à l'obscure chaleur de nos vieilles rues, de nos vieux murs. Les Halles, le ventre de Paris, Zola, la soupe à l'oignon, les pavillons Baltard, quel tollé quand tout cela s'est effondré sous la pioche, la fameuse pioche des démolisseurs !

On s'y est fait pourtant, on s'en est félicité. Pendant dix-huit mois, ça a été la fête, le happening permanent, l'asile de nuit, le rendez-vous secret, spontané des marginaux, des longs cheveux, des artistes, des hippies. La Bourse du commerce, l'église Saint-Merri brusquement dégagée et le trou, les trous béants percés au cœur du plateau Beaubourg, voilà qu'on les admire, qu'on les regrette à présent.

On nous a montré jeudi, sur l'A 2, la maquette du centre culturel avec ses allées piétonnes colorées de jaune safran et de rose bonbon, son forum aux étranges boursouflures de béton, ses toboggans à la Roissy d'un futurisme déjà rétro. Ses vitres et ses poutrelles d'acier. C'était froid, c'était vide, c'était affreux. On détournait les yeux. On courait se réfugier dans les boutiques et les cafés d'alentour. On parlait aux commerçants, aux brocanteurs, aux peintres, aux sculpteurs, aux artisans du coin, réticents eux aussi, hostiles à la culture-dictature imposée, programmée, logée d'autorité par les pouvoirs publics dans des musées-mausolées.

L'art populaire doit, devrait surgir, nous a-t-on dit, au hasard d'une devanture, d'un éventaire, d'une palissade, d'un parapluie renversé sur un trottoir. Chansons d'autrefois, orgues de Barbarie, l'ours et le singe, les saltimbanques d'Apollinaire se promènent encore les jours de marché, crachant le feu, tournant des sauts périlleux rue Saint-Antoine et rue Saint-Denis. On les a rencontrés. On s'est arrêté pour les regarder. La caméra caressait, nostalgique, les visages ridés, fatigués, les cheveux blanchis des badauds que leur âge soudain privilégiait. Associant les vieux au vieux, à l'ancien les anciens, on s'attendrissait. On se cramponnait à eux. On se rattachait par eux à des racines enfouies sous les pavés désunis de nos villes.

CLAUDE SARRAUTE.

Six syndicats C.G.T. de l'ex-O.R.T.F. souhaitent négocier un « volume annuel de création »

Six syndicats C.G.T. de l'ex-O.R.T.F. — groupés dans la Fédération nationale du spectacle — ont tenu jeudi 20 mars en fin de matinée leur première conférence de presse commune depuis la constitution des nouvelles sociétés de radio et de télévision.

M. Pierre Noguera, président du S.N.R.T., a dressé un tableau assez sombre de la situation : selon lui, le déficit cumulé des différentes sociétés s'élèverait, en 1975, à quelque 400 millions de francs si leur niveau de production égalait celui de 1973. Autrement dit, trois fois plus que le « trou » financier (130 millions) en vertu duquel « on a assassiné l'O.R.T.F. ».

Les dirigeants syndicaux, unanimes, ont manifesté leur vive inquiétude devant la politique des programmes, « comme si on avait décrété en haut lieu la fin des productions élaborées et la fin d'une création originale ».

A cet égard, le représentant du Syndicat des réalisateurs a indiqué que cent cinquante réalisateurs (sur trois cents qui travaillent couramment pour la télévision) étaient inscrits au chômage. Le bilan serait beaucoup plus catastrophique pour les artistes et interprètes.

M. Jannelle, secrétaire de la F.N.S., a réclamé en conséquence la négociation paritaire d'un « volume annuel de création » — contrebalançant l'invasion du « petit écran » par le cinéma commercial et les films de série étrangers — pour sauver l'essentiel d'une authentique radio-télévision nationale.

Des représentants du monde des lettres, de leur côté, se sont rendus à l'Elysée pour faire part à M. Giscard d'Estaing de leurs préoccupations devant « la récession de la création dans les chaînes de radio et de télévision. Le président de la République a également reçu, jeudi après-midi, M. Jean Cazeneuve, président de TF 1.

L'attente des Buttes-Chaumont

Il y a deux mois, on ne donnait pas cher des chances de survie de la Société française de production et de création audiovisuelles : les studios de Joinville étaient arrêtés depuis novembre, les successeurs de Mme Baudrier annulaient les commandes de plusieurs dramatiques choisies pour la première chaîne, les cars de la vidéo mobile restaient au garage, le Syndicat des réalisateurs estimait qu'une quinzaine d'entre eux seulement (sur les trois cents qui, d'habitude, « vivent » de la télévision française) avaient du travail...

En revanche, la vidéo fixe, « légère » (les émissions d'Armand Jammot) ne savait comment faire face aux brusques exigences de l'antenne pour tenter de changer l'image de marque des chaînes.

Contraints de dépenser quelque 200 millions de francs en 1975 dans les production de la S.F.P., les présidents des nouvelles sociétés de programmes avaient réclamé à M. Jean-Charles Edeline un catalogue de tarifs. Ils l'ont obtenu voici trois semaines. Ce qui n'implique pas automatiquement que le montant des devis d'émissions soit à leur goût.

20 % plus cher

« *J'estime qu'une dramatique vidéo qui coûtait 250 000 francs en 1974*, dit un administrateur d'une sociétés de programmes, *nous sera maintenant facturée à 350 000 francs* »

Si l'on admet, à la S.F.P., qu'une hausse de 20 % paraît inévitable, on l'explique en partie par le fait que certaines dépenses — qui entraient jadis dans les frais généraux de l'O.R.T.F. — apparaissent désormais dans le calcul des coûts d'émissions.

Les cahiers des charges ayant pris trois mois de retard (ils devaient être publiés le 15 décembre), certaines sociétés n'ont pas jugé possible d'arrêter définitivement leur budget 1975, et si TF 1 a établi le sien, c'est en prévoyant de faire un emprunt de 8 millions de francs pour l'équilibrer. « *Nous n'avons pas le droit en effet, aux termes de la loi,* expliquent les administrateurs de chaîne, *d'établir un budget en déficit. Or, aucune des sociétés de programmes ne pourra « boucler » en 1975 avec les enveloppes qui leur sont allouées.*

» On peut estimer que l'impasse totale des trois chaînes de télévision pour cette année — quelque 130 millions de francs — correspond à ce qu'aurait rapporté la redevance si, comme l'avait proposé M. Marceau Long, on l'avait portée à 150 francs l'an dernier. »

Les mêmes responsables rappellent que la taxe ne représente actuellement qu'une dépense de 0,38 franc par jour et par récepteur, pour bénéficier de dix films par semaine, sans parler du reste...

Grâce à TF 1 qui, plus diligente qu'Antenne 2, a établi depuis trois semaines le catalogue de ses commandes pour l'année 1975, la Société française de production a pu repartir avec un « plan de charges » presque complet pour la vidéo fixe (les Buttes-Chaumont), garni à 60 % pour le film (Joinville, Francœur, etc.) et à peu près autant pour la vidéo mobile (le calendrier sportif de 1975 n'étant pas aussi prometteur que celui de l'an dernier).

Du côté d'Antenne 2, les promesses de travail pour la S.F.P. restent encore entourées pour une large part de mystère. Quant à FR 3, sa participation obligatoire au budget de la S.F.P. (19 millions de francs) concernerait essentiellement des coproductions.

CLAUDE DURIEUX.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

D'une chaîne à l'autre

LE PROJET D'« ÉMISSIONS-SERVICE » SUR ANTENNE 2 EST REPOUSSÉ

● Il ne sera pas donné suite au projet d'émissions-service, patronné par MM. Jean d'Arcy et Jean Frydman et que devait accueillir Antenne 2 chaque matin (*le Monde* du 16-17 mars). M. Marcel Jullian, président d'A 2, en escomptait une recette de 45 millions de francs pour cette année, propre à combler une partie du déficit de la deuxième chaîne.

Confirmant cette décision, jeudi 20 mars, devant les membres du haut conseil de l'audiovisuel, M. André Rossi, secrétaire d'Etat, a précisé que le gouvernement a choisi de ne pas retenir cette formule, les risques de publicité indirecte étant trop grands.

Mais le principe consistant à utiliser ces heures d'antenne libres à des fins de formation professionnelle, par exemple, pourrait n'être pas abandonné. Ne serait-ce qu'à cause des trois cents heures de fabrication de programmes que représenterait ce projet pour M. Edeline et sa Société française de production qui cherche des contrats.

REMANIEMENTS DES SAMEDIS D'ANTENNE 2 FIN AVRIL

● Antenne 2 prépare une nouvelle grille de programmes pour la seconde quinzaine d'avril. Les principaux changements toucheraient les émissions qui « *n'ont pas trouvé leur auditoire* ». Il semblerait que les plus menacés soient « Les après-midi de Michel Lancelot », le samedi (moins de 4 %, selon un sondage publié par *Télé-7 Jours*) et le « Banc public » de Pierre Bouteiller et José Artur. Ces derniers pourraient être appelés à produire en alternance un magazine des spectacles — diffusé le samedi en fin d'après-midi, — qui remplacerait également l'émission de Paul Giannoli qui passait le lundi et qui a été interrompue. D'autre part, le jeu de Pierre Bellemare « Pièces à conviction », qui, selon le même sondage, n'a pas franchi la barre des 15 %, pourrait être diffusé un soir de semaine afin d'élargir son audience.

DIALOGUE DE SOURDS SUR FRANCE-CULTURE ?

● Les réalisateurs du Syndicat national de la radio-télévision (S.N.R.T.-C.G.T.) s'inquiètent, dans un communiqué diffusé jeudi 20 mars, de l'avenir de la radio et de sa « *dégradation accélérée* », notamment en raison d'une « *pénurie technique systématiquement organisée* », d'une « *incohérence administrative* » et d'une « *grille des programmes imposée* ».

Au même moment, au cours d'une conférence de presse présidée par Mme Jacqueline Baudrier, M. Yves Jaigu, directeur de France-Culture, présentant les nouveaux programmes de sa chaîne, annonçait son intention d'assouplir au maximum une grille contraignante en y réservant des « *lieux d'accueil* » pour la fiction et les « *documentaires élaborés* ». Il faisait remarquer que cent heures de studio supplémentaires par semaine allaient être mises à leur disposition et qu'à la politique désastreuse du « coup par coup » résultant de la liquidation de l'Office succéderait une planification à long terme où tous les réalisateurs trouveraient (au moins sur France-Culture) matière à s'employer, d'une manière régulière et intéressante.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 21 MARS

— *M. Aurelio Peccei,* président du Club de Rome, est interviewé par Jacques Chancel, sur France-Inter, à 17 heures.

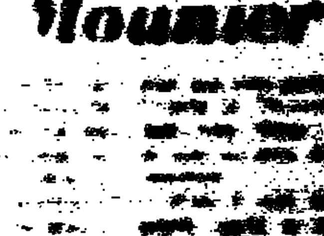
— *M. Raymond Aron* répond aux questions d'Etienne Mougeotte à propos du Proche-Orient, de l'Indochine et du Portugal, sur Europe 1, à 19 h. 20.

— *La C.F.D.T.* exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Jean-Pierre Prouteau,* grand maître du Grand-Orient de France, rencontre MM. Alain Decaux, Daniel Ligou et notre collaborateur Alain Guichard, sur France-Culture, à 20 heures.

SAMEDI 22 MARS

— *M. Georges Marchais,* secrétaire général du parti communiste français, est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.







ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« CHAT ! »

Ergy et Gisèle Orban ont été deux fillettes heureuses, en Hongrie. Leur père était industriel. Le changement de régime est venu. Le père est mort dans des circonstances dramatiques.

Aujourd'hui, les deux sœurs ont passé la cinquantaine. Gisèle a choisi d'émigrer. Elle vit en Allemagne de l'Ouest. Son fils fait des affaires. Elle est très riche.

Il semble ausi qu'elle soit très seule. Elle écrit et téléphone souvent à Ergy, qui est restée à Budapest. Gisèle essaie de faire venir à l'Ouest cette sœur qui n'a pas de voiture, pas de jolies robes. Non, Ergy veut mourir là-bas. Elle n'y est pas seule, elle a des amis.

La pièce d'Istvan Orkeny n'est pas une grande chose, mais la confrontation des deux mondes, celui de Budapest et celui de Munich, est faite avec une pénétration et une délicatesse rares. Orkeny oppose des solitudes à une communauté. Il fait pressentir ce à quoi les gens tiennent, dans leurs pays socialiste.

La direction du Théâtre du Gymnase et le metteur en scène, Jean-Laurent Cochet, ont choisi de gommer le plus possible cette vie profonde de la pièce, et de tirer l'œuvre vers une comédie de caractères presque entièrement dominée par le personnage d'Ergy dont le rôle a été donné à Odette Laure.

Odette Laure, c'est comme la cannelle : si vous mettez un rien de cannelle dans de la compote, il n'y a plus de compote de pommes, il y a un mets qui fleure la cannelle. Les postures clownesques, les intonations éraillées, les gros yeux ronds de poulet, les facéties précises d'Odette Laure, témoignent d'un métier sûr. Le numéro est au point. Un public s'en accommode. Les autres acteurs font tapisserie. La pièce perd ses perspectives.

Cete mésaventure est l'effet d'un simple calcul arithmétique. Présenter cette pièce d'Istvan Orkény coûte assez cher : il y a neuf acteurs en scène. Le Théâtre du Gymnase s'est dit qu'il prenait moins de risque en misant sur le comique, sur la vedette.

Durant la saison 1973-1974, à Bruxelles, le metteur en scène Jacques Huisman a rempli un théâtre en laissant ses chances à la pièce d'Orkeny. Toutes les significations, toutes les nuances de « *Chat !* » étaient indiquées avec finesse et affection. Aucun bouffon de rapport ne tirait cette œuvre vers la plaisanterie. Si les Parisiens étaient Belges, ils auraient parfois droit à une meilleure soirée.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Gymnase, 21 heures.

Cinéma

« FUNNY LADY »

On se souvient peut-être de Funny Girl, cette comédie musicale qui, après avoir triomphé pendant quatre ans sur une scène de Broadway, avait été portée à l'écran par William Wyler. Créatrice du rôle (au théâtre *et au cinéma*), Barbra Streisand était encore peu connue à l'époque. La vitalité, la spontanéité, les qualités de chanteuse et de danseuse de cette jeune femme dont le charme faisait oublier le visage ingrat avaient *été* une révélation.

Funny Lady est la suite de *Funny Girl. Ce sont toujours les aventures* sentimentales et professionnelles de Fanny Brice, coqueluche de l'Amérique au temps des « Ziegfeld Folies », qui nous sont contées. Heureuse dans son métier, Fanny-Streisand ne l'est guère en amour. Après avoir été quittée par Omar Sharif dans le premier film, elle le retrouve dans le second, le temps de constater que son cœur ne bat plus pour ce bellâtre doré sur tranche. En fait, c'est à James Caan, ambitieux jeune homme qui a décidé de réussir dans le show-business, qu'elle s'attache: « Romance » qui se transforme au cours des années en une amitié mélancolique.

Tout cela est absolument dépourvu d'intérêt. Autant le film de Wyler avait du nerf, de l'entrain (et parfois même de l'émotion), autant celui d'Herbert Ross ronronne dans son luxe de superproduction. Scènes intimistes et séquences à grand spectacle alternent sur un rythme languissant. Les premières sont fades et conventionnelles. Les secondes manquent de drôlerie quand elles veulent être drôles (le « show » catastrophique, d'invention et d'éclat quand elles sacrifient à la mode « rétro » (le ballet nautique, en souvenir d'Esther Williams). Barbra Streisand porte d'extravagants chapeaux et chante d'agréables chansons. Mais on ne retrouve plus sous l'assurance de *Funny Lady* la sensibilité à fleur de peau de *Funny Girl.*

J. B.

★ Le Paris (v.o.).

Danse

Carolyn Carlson au Théâtre de la Ville

Le rideau se lève sur une stèle funéraire d'un blanc cru dans la pénombre bleutée. Autour d'elle une *cérémonie* s'organise. Sur une note de piano de plus en plus intense et martelée, pleureuses — ou bergers d'une nouvelle Arcadie — s'animent peu à peu et entrent en vibration. Tout au long du ballet cette stèle, sous les effets lumineux, va se muer en bloc de métal précieux, en bateau ivre voguant sur l'océan strié de phosphorescences, en rocher de Sisyphe que les danseurs déplacent péniblement. *Une heure durant, Carolyn Carlson,* reprenant et amplifiant une expérience commencée en Avignon en 1972 avec « Rituel pour un rêve mort », nous invite à plonger dans un monde inconnu ; monde de l'inconscient, de l'imaginaire, du souvenir, qu'importe. Des vagues de *pas s'enchainent et déferlent* ; des bribes de phrases flottent et viennent éclater en surface comme des bulles ; mots permissifs, mots répressifs s'enroulent comme une litanie ; la parole renvoie à la danse, le danseur s'étourdit de musique et s'anéantit dans des reflets crépusculaires.

Le *spectateur, lui, tous sens en* éveil, explore cette galaxie où dérivent des continents ; il se perd parfois dans une grotte d'ombre, se heurte à un symbole obscur, c'est le dépaysement, un mirage contrasté, élaboré en collaboration étroite par le scénographe John *Davies,* le compositeur *Girolamo* Arrigo, le musicien Philippe Desombes et le maître d'œuvre Carolyn Carlson.

Cette fois elle n'est plus seulement une danseuse fascinante dans ses longs étirements, ses investigations tactiles et sa beauté singu*lière, mais aussi un chorégraphe* sûr de son dessin et inspiré dans ses visions. Si elle demeure l'élève superbement douée de Nikolaïs l'illusionniste, elle s'écarte de lui par le sens, ou plutôt le non-sens profond, qu'elle cherche à atteindre et à suggérer. Son partenaire, Larrio Ekson, et le comédien-danseur Henry Smith, sont parfaitement à l'aise sur la planète Carlson ; Quentin Rouillier commence à s'y épanouir ; les autres éléments de la troupe — très en progrès — ont encore du mal à s'y mouvoir naturellement.

Des bravos, quelques sifflets aussi qui refusent les sortilèges... On sort du théâtre stimulé, avec des perspectives de bonheurs futurs.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 18 h. 30.

MORT DU MUSICOLOGUE MICHEL HOFFMANN

On annonce la mort à Paris, après une longue maladie, du musicologue français Michel Hoffmann. Il était l'un des meilleurs spécialistes de la musique russe.

Né à petrograd en 1915, dans une famille où l'on pratiquait la musique et la littérature (son père était grand connaisseur de Pouchkine), Rostislav-Michel Hoffmann a vécu à Paris depuis l'âge de huit ans sans cesser de se sentir « russe, russe, russe, jusqu'à la moelle des os », selon l'expression de Moussorgski qu'il aimait à citer.

Traducteur de Dostoïevski (les Frères Karamazov) *et de maints autres ouvrages, notamment sur la musique soviétique, collaborateur de Serge Lifar, il se consacra bientôt à ses propres livres, une trentaine, depuis* Un siècle d'opéra russe *(1944), qui comprennent notamment des biographies de Tchaïkovski, Moussorgski, Rimski-Korsakov, Prokofiev, Chostakovitch, une* Histoire de la musique russe, *une* Histoire de la musique, *destinée aux adolescents, etc.*

Conférencier aux Jeunesses musicales de France, producteur de nombreuses émissions radiophoniques, membre de l'académie Charles-Cros, rédacteur en chef de la revue Diapason, *il n'a cessé de faire partager sa passion pour la musique. C'était un cœur sensible et généreux.* — J. L.

Expositions

La froideur feinte de Klasen

Voici Klasen avec ses rideaux de fer clos, ses portes verrouillées, ses volets métalliques cadenassés, ses détails de camion grandeur nature... Ici et là des inscriptions : « Keep out »... Pas un être vivant dans ces toiles. Mais on ne tarde pas à se rendre compte qu'elles parlent d'autre chose pour parler de l'homme. Lorsqu'il peint ce monde d'objets-signes, de clôtures et d'interdits, Klasen en fait des archétypes, et il atteint cette fois une perfection démente qui défie le regard.

Nous voyons des peintures en blanc et noir qui ont des allures de photographie, la même précision cruelle : Klasen semble dessiner avec le fil du rasoir un monde tranchant, coupant, dur. L'œil humain ne perçoit jamais les choses avec une telle netteté de détail. Ils nous sont donnés à voir à travers la médiation d'un téléobjectif, car l'artiste photographie son modèle avant de le peindre à l'aérographe, pulvérisant une vapeur de couleurs sur les « caches » patiemment découpés. Un labeur de longue haleine que parachève le coup de pouce de correction pour atteindre l'illusion parfaite de la réalité. On ne peut pas ne pas regarder cette portière du wagon sans suivre le processus de son élaboration, et déboucher sur son apparition surnaturelle, puis sur les idées qu'elle charrie. Les portes de fer sont chez Klasen plus portes de fer que nature, et l'enfermement qu'elles suggèrent sans espoir.

A travers cette précision aiguë, qui fait penser à un Memling de la civilisation industrielle, on tombe sur le peintre lui-même : Peter Klasen, quarante ans, né à Lübeck, vivant à Paris depuis quinze ans, où il a figuré parmi les jeunes imagiers du monde moderne, comme Adami et Télémaque. Chacun a sa manière de discourir sur les choses : Adami avec son élégance sophistiquée de la couleur, Télémaque avec son symbolisme littéral. Klasen, lui, s'inscrit dans la tradition fétichiste : il feint de peindre froid, mais c'est pour porter à ébullition le potentiel imaginaire d'objets apparemment neutres.

Rien n'est innocent lorsqu'un délire de précision s'abat sur les choses et leur donne cette allure équivoque de travail propre, aseptisé, impeccable, qui tient du design dans la tradition du Bauhaus, avec un grain de folie. Jamais de laisser-aller, Klasen va jusqu'au bout de l'aliénation dans les détails les plus anodins. Ce ne sont pas des images plus réelles que nature à l'intérieur d'un cadre, mais pour ainsi dire la réalité des choses, peintes pour donner l'illusion qu'il s'agit d'objets concrets.

De toutes ses séries de qualité inégale, il semble que celle-ci soit la plus convaincante. Klasen a mené sa technique à son accomplissement. Il lui reste à conquérir plus résolument la couleur comme il le fait dans quelques rares toiles : ici un brun rustique, là des reflets verts ou turquoises. Ça semble une orgie polychrome à côté des variations en blanc et noir et l'infinie grisaille intermédiaire qui anime les objets manufacturés par l'homme, pour lui, et contre lui.

JACQUES MICHEL.

★ Œuvres récentes de Klasen. Galerie Flinker, 25, rue Tournon.

ANNIVERSAIRE

Présence de Mounier

(Suite de la première page.)

La rupture n'empêche pas la continuité. L'intention radicale de Mounier, son choix existentiel, choix du monde et de lui-même se résume dans une volonté militante d'insérer, dans une matière humaine réfractaire, ce qui constitue, à ses yeux, la valeur permanente de la tradition chrétienne et de la pensée occidentale. Il l'a appelé personnalisme. Ce n'est pas ce mot qui importe, mais celui de personne. Par là, il n'entendait pas une philosophie proprement dite, mais l'intention radicale de l'humanité. Sa manière de philosopher est restée toujours liée à cette prise de conscience d'une crise de civilisation.

Le personnalisme a réuni pour lui le minimum d'affirmations cohérentes sur la personne humaine qui permette d'engager une action sérieuse à son service. Ces affirmations doivent être sans cesse éprouvées au contact des faits et des événements. Elles constituent une inspiration décisive, elles désignent un chemin sans retour qui préserve de tout reniement et commande la plénitude de la pensée et de l'amour. « Les trahisons de l'esprit qui se sépare nous sont désormais impossibles. Notre vie spirituelle est *désintéressée,* sauf de l'esprit et du monde », écrivait-il dès le liminaire du premier numéro d' « *Esprit* ». En somme, *le projet* de la revue naissant était clair et l'est demeuré : retrouver l'élan spirituel le plus profond de l'humanité, le séparer de son utilisation hypocrite, le réincarner enfin et surtout dans une société nouvelle plus humaine et plus juste. Ce qui impliquait un effort dans tous les domaines : philosophique, littéraire, esthétique, juridique, politique, *économique, social et religieux,* effort que Mounier a poursuivi pendant vingt ans, jusqu'à sa mort, le 22 mars 1950.

Pour cette œuvre immense, l'action politique était aussi insuffisante que nécessaire. Ce qui est évident, si l'on admet que la révo*lution personnelle doit accompagner* et diriger la révolution institutionnelle. Mounier a toujours été, sur tous les plans, un témoin. Ce qui rend difficile la compréhension de son mode d'agir dans le domaine proprement politique. Dans la situation présente, il estimait que le plus urgent était de « *personnaliser le collectivisme* ». D'où son perpétuel dialogue avec les marxistes.

Pour en saisir l'esprit, il faut se rappeler les trois idées-forces qui caractérisent, siuvant lui, la personne. Elle est d'abord un centre de réorientation de l'univers objectif : tout en *les habitant, elle est,* au-delà de ses personnages, une certaine capacité de disposer de son moi. Aussi est-elle effort de dépassement, mouvement pour aller toujours plus *loin,* recherche d'une consistance qu'elle ne peut trouver qu'en une quête conti*nuelle. Tous les sentiments, par* exemple, témoignent que je suis plus que moi-même. La pudeur et la honte disent : je suis plus que mon corps ; la timidité : je suis plus que mes gestes et mes mots — l'ironie et l'humour : je suis plus que mes idées ; la générosité : je suis au-delà de toutes mes possessions.

D'où il suit, et c'est le second point, qu'il y a des conditions infra-conscientes et supra-conscientes de la personne. Accueillante aux conflits qui la déchirent pour la promouvoir, accueillante à toute la nature extérieure, sans laquelle elle n'aurait même pas conscience de soi et avec laquelle elle doit *entretenir une perpétuelle conversation* poétique, accueillante à la Transcendance qui l'achève sans la détruire, elle est ce qui a compris la nécessité d'être attentif à tout et de se donner à tous pour se parfaire et se réaliser.

Ce qui entraine le troisième *point : s'engager librement, rester* libre à l'intérieur de son engagement même. La personne est constituée par un double mouvement d'intériorisation et d'extériorisation qui la promeut en promouvant les autres : il faut sortir de l'intériorité pour l'entretenir, il faut sortir *de l'extériorité pour l'entretenir.* La personne est présence. Et le témoignage de Mounier c'était sa présence.

Cette présence demeure. Elle a paru s'effacer pendant quelques années. Aujourd'hui elle renaît et s'étend, en France comme à l'étranger. Consciemment ou inconsciemment, son inspiration se manifeste ou se pressent : retrouver le spirituel contre le spiritualisme, la tradition contre le traditionalisme, la foi contre le fidéisme, la morale contre le moralisme, l'ordre véritable contre le désordre établi. Encore faut-il saisir toute la force et la complexité de ce témoignage. Il comporte à la fois négativité et positivité, profondément liées, et c'est l'une et l'autre qu'il faut retrouver, qu'il faut dégager au cours de cette mutation qu'il avait diagnostiquée et qui commence de s'opérer, encore confusément. Au vingt-cinquième anniversaire de sa mort, jamais la présence de Mounier ne s'est autant imposée.

JEAN LACROIX.

[« Le Monde » publiera dans le prochain numéro du « Monde des livres » (daté du 28 mars) le compte rendu, par Jean Lacroix, de l'ouvrage *de Michel Winock « Histoire politique de la revue « Esprit » 1930-1950 »* (le Seuil).

Formes

VARIÉTÉ

La tapisserie a son langage, *est* un langage. Indépendant. C'est celui de Gleb pour qui reproduire en la tissant une image peinte est de l'anti-tapisserie. Son être douloureux d'une douleur muée en optimisme, ses signes, sa symbolique, sont inséparables des fils sur fils qui les matérialisent. Et si, comme on le disait en octobre dernier — il s'agissait alors de toiles, — il n'y a qu'un Gleb quel que soit le matériau choisi, c'est tout de même une tapisserie, la dernière-née, sortie d'Aubusson, qui vous accueille au Centre Rachi (1) : *le Juif à Mea Chearim.* Je ne connais rien de plus profondément religieux, de plus spécifiquement hébraïque que ces formes prétendument abstraites. Les fils blancs, tendus, espacés, ce sont les cordes de *la Harpe du roi David au Shabbat.* Ici, tout est immaculé, comme les reliefs en haute laine de *Rêverie blanc sur blanc.*

Les « pafilages » — vocable et technique inventés il y a deux ans par Gleb : papier chiffon employé brut ou coloré, parfois ayant recours à la sérigraphie — obéissent aux mêmes exigences pointilleuses dans l'exécution, reprennent les mêmes thèmes, délivrent le même message. *Le Voyant* se retrouve dans ces multiples dont on peut voir le plus important ensemble réuni à ce jour. *Plénitude, Ouverture sur le jour,* cercle de ténèbres au centre duquel se découpe un carré de lumière, *Porte de la nuit,* qui en est l'antithèse, *le Manuscrit de la mer Morte,* extraordinaire évocation biblique, *l'Enfant roi,* entre plus de vingt autres, provoquent d'abord un choc sur la rétine par l'intensité des taches de couleur. Et puis, dit Gleb : « *Regarde sans interroger. Regarde seulement et tout t'apparaîtra.* »

Cette exposition s'inscrivait dans la semaine inaugurale du Centre Rachi, où l'on peut encore voir de très précieux manuscrits et incunables hébreux prêtés par la Bibliothèque nationale, ainsi que des objets extraits des collections privées ou de celles du Musée d'art juif de Paris.

***

Le narcissisme obsédant de Hugh Weiss (2), s'accommode mal de la solitude. *Si sa tête ronde* et sa *moustache* apparaissent incongrument dans la plupart de ses dessins, il associe volontiers sa femme à ses débauches imaginatives. Sa *moitié,* à proprement parler : les courbes et volumes du corps féminin sont étroitement complémentaires des mâles lignes du maître et seigneur. Mais *que dire de son pied, chaussé* bien entendu pour être mieux identifiable ? Il supporte allégrement, à l'endroit ou à l'envers, et plus d'une fois, toute la composition. Mais laissons ce détail aux exégètes psychologues, comme les cages ou les fauteuils, ce fauteuil, par exemple, où se repose un chat nonchalant à tête de Weiss. Weiss qui peut aussi prêter sa tête à un éléphant, ou entrouvrir son crâne et laisser voir une cargaison de jambes de femmes. Le thème de la chute le hante également, une plongée verticale vers on ne sait quels abîmes. L'humour sauve tout, par bonheur, même l'abordage, par des guerriers armés, d'une espèce d'arche de Noé peuplée de sosies de Weiss, dans ces dessins coloriés d'une maitrise confirmée par vingt-cinq ans « d'exhibitions », au sens américain du terme.

La nuit porte conseil. C'est dans le silence nocturne de la Ruche — haut lieu misérable de la peinture — que José Vilato Ruiz Fin s'est livré à une rude ascèse et a tenté de repartir à zéro. Entre sa première manière figurative et le retour à la figuration, il a donc traversé, de 1947 à 1949, une sorte de tunnel ponctué de brèves lueurs, remettant tout son acquis en question, hanté par l'exemple des grands aînés et d'abord de son compatriote Picasso. On se trouve en présence de la période la plus intéressante de la trop courte carrière d'un peintre mort en 1969, à cinquante-trois ans, si l'on en juge par les compositions rassemblées dans cet « hommage » (3): des fusains, quelques gouaches austères, décomposant la réalité extérieure toujours présente pour qui sait lire. Fin dénude en quelque sorte le squelette des objets qu'il a sous les yeux ou sous la main, les réduit à leurs lignes géométriques : les droites et courbes qui se coupent et se recoupent, loin de tout soleil, révèlent une recherche pathétique. Arrachée aux ténèbres, une nature morte, une gouache, où des triangles ou autres figures acérées bleues et rouges se répondent, au milieu des bistres, mériterait déjà à elle seule un coup de chapeau.

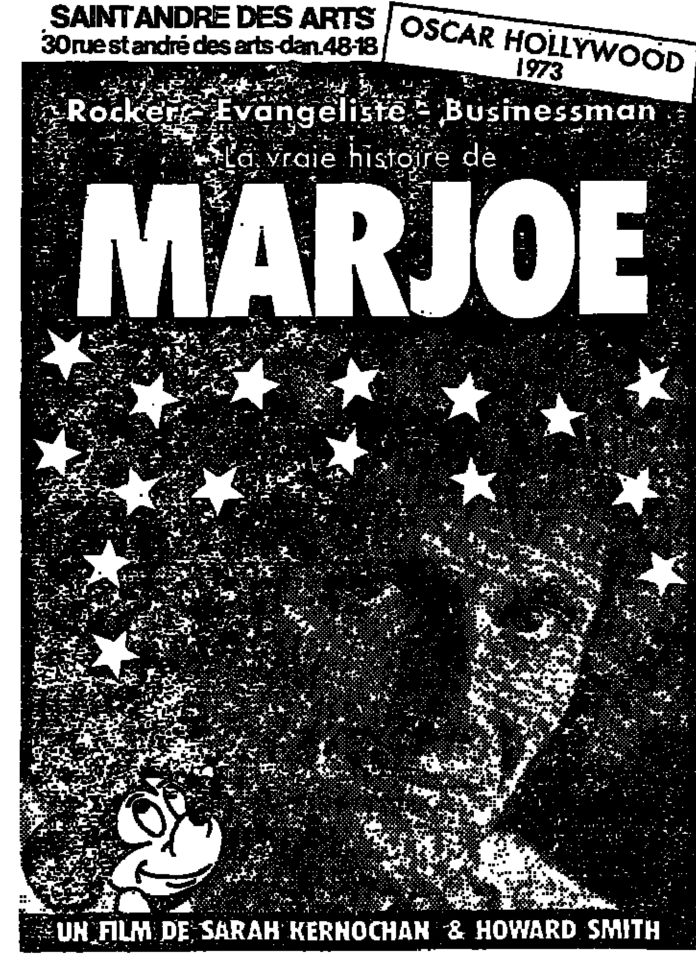
JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Centre Rachi, Maison des universitaires de Paris, 30, boulevard de Port-Royal. Jusqu'au 10 avril.

(2) Galerie Le Dessin, 43, rue de Verneuil. Jusqu'au 9 avril.

(3) Galerie Christiane Colin, 33, quai Bourbon. Jusqu'au 29 mars.











SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Don Giovanni.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Idiot.
Odéon, 20 h. 30 : Une lune pour les déshérités.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Rodogune.
Chaillot (voir Théâtre de la Cité internationale, Grand Théâtre).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Carolyn Carlson ; 20 h. 30 : la Mouette.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Théâtre du silence.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : Atelier spectacle.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 15 : Britannicus ; 22 h. 30 : les Fruits d'or.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Pourquoi tu chanterais pas.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : L'Age d'or.
Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Bread and Puppet Theatre.
Centre de culture, 21 h. : Une si vieille histoire d'amour.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : la Danse de mort.
Charles-de-Rochefort, 21 h. : Dzi Croquettes.
Cour des Miracles, 18 h. 30 : la Station Champbaudet ; 20 h. 30 : Jean Hugues.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Zouave.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Deux-Portes, 20 h. 30 : la Femme morcelée.
Ecole normale supérieure, 21 h. : Peinture sur bois.
Edouard-VII, 21 h. : le Pape kidnappé.
Eglise Saint-Séverin, 21 h. 30 : Job.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hot l Baltimore.
Espace Tribûche, 20 h. : Orchidée.
Essaïon, salle I, 20 h. 30 : La pupille veut être tuteur. — Salle II, 20 h. 30 : Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais ; 22 h. 30 : Dis, Balthazar.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : l'Abîme ; la Visite
Gymnase, 21 h. : Chat !
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 21 h. : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Bernard Moraly ; 20 h. 30 : Concert ; 22 h. 15 : Beckett - Jean Barbeau ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 45 : Christmas.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 21 h. : Zorglub.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 22 h. : Henri Dès.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Nouvelle-Comédie, 21 h. Britannicus
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : la Folle.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Ranelagh, 22 h. 15 : les Mirabelles.
Renaissance, 21 h. : Derrière le rideau.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Tango.
Tertre, 20 h. 30 : la Chanson d'un gâs qu'a mal tourné.
Théâtre d'Art, 20 h. : la Femme de Socrate ; 21 h. 15 : le Dernier Empereur
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Couples. — La Resserre, 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville. — Grand Théâtre, 21 h. : le Règne blanc.
Théâtre Censier, 20 h. 30 : la Nuit des assassins
Théâtre d'Edgar, 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.
Théâtre de la Fortune, 21 h. : l'Œuvre sans nom.
Théâtre de la Lisière, 20 h. 30 : le Jeune homme livré aux arbres.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Christophe Colomb. — Petit-Orsay, 20 h. 30 : Neruda.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Voraces.
Théâtre Rive-Gauche, 20 h. 45 : les Adieux de la grande-duchesse.
Théâtre Saint-André-des-Arts, 21 h. : Comme un chien dans un cimetière.
Théâtre 13, 21 h. : Labiche folies.
Théâtre 347, 20 h. 30 : Lorenzaccio ; les Caprices de Marianne.
Théâtron, 20 h. 30 : la Résurrection de Maloupe ; 21 h. : le Baron perché ; 22 h. : Je m'appelle Rosa Luxemburg.
Troglodyte, 22 h. : Xâhât..
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 21 h. : Bastien et Bastienne ; Gymnase, 21 h. : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ?
Aulnay-sous-Bois, CAC, 20 h. 30 : Femmes que vous êtes...
Boulogne, T. B. B., 20 h. 30 : Philippe et Jonas.
Bourg-la-Reine villa Maurice, sous chapiteau, 20 h. 30 : le Misanthrope
Clichy, Théâtre de l'ARC, 20 h. 30 : Dracula.
Ivry, Théâtre des Quartiers, 21 h. : Dommage qu'elle soit une putain.
Malakoff, Théâtre 71, 20 h. 15 : Hamlet

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Folie-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Galaxy, 21 h. : Princesse Czardas (sur glace).
Nouveau Carré, 21 h. : Soirée Saravah.
Olympia, 21 h 30 : Michel Sardou.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on ice.

Le jazz

La Vieille Grille, 20 h. 45 : Coheimec Ensemble et Antoine Duhamel.
Nouveau Carré, 21 h. : Metropolitan Jazzola.
Centre américain, 21 h. : Crium Delirium.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : le cabot de la République.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Elysée-Montmartre, 20 h. 30 : le Bonheur ?
Henri-Varna-Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

Vendredi 21 mars

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : les Années folles.

La danse

Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre du Silence.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Carolyn Carlson Dance Theatre.

Les concerts

Hôtel Herouet, 20 h. 15 : S. Escure, piano, et le trio Revival (Bach).
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Diaphonie (Stravinski, Debussy).
Porte de la Suisse, 20 h. 30 : E. Radermacher, U.-P. Schneider (Debussy, Streiff, Mariétan, Schneider, Feldman, Beethoven).
Salle Cortot, 20 h. 45 : M. Tagliafero, piano.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Quatuor Via Nova (Haydn).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

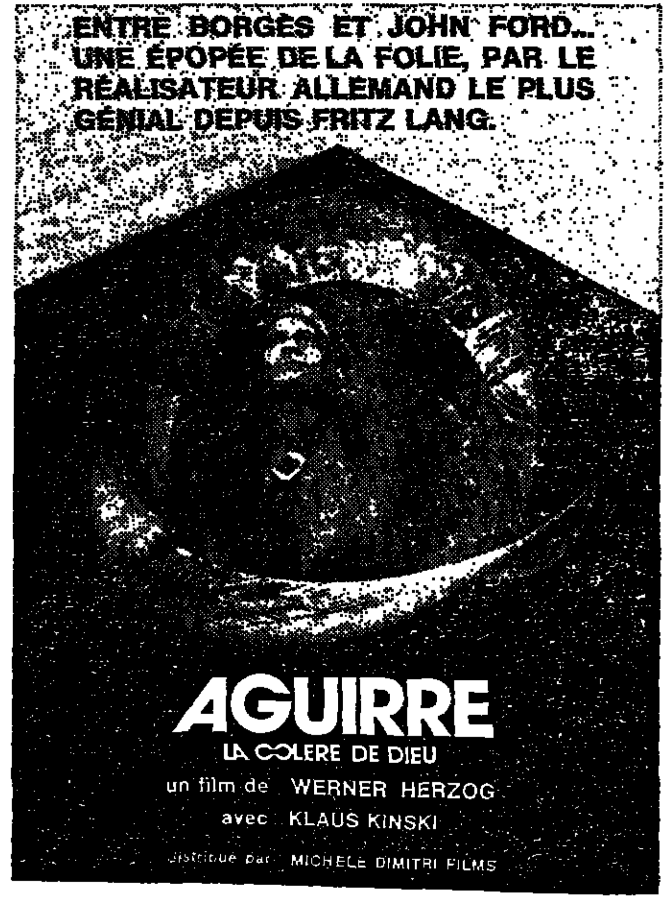
Chaillot, 15 h. : Joli mai, de C. Marker ; 18 h. 30 : le Roman de Genji, de K. Yoshimura ; 20 h. 30 : Partner, de B. Bertolucci ; 22 h. 30 : Un ange passe, de P. Garrel (en présence de l'auteur).

Les exclusivités

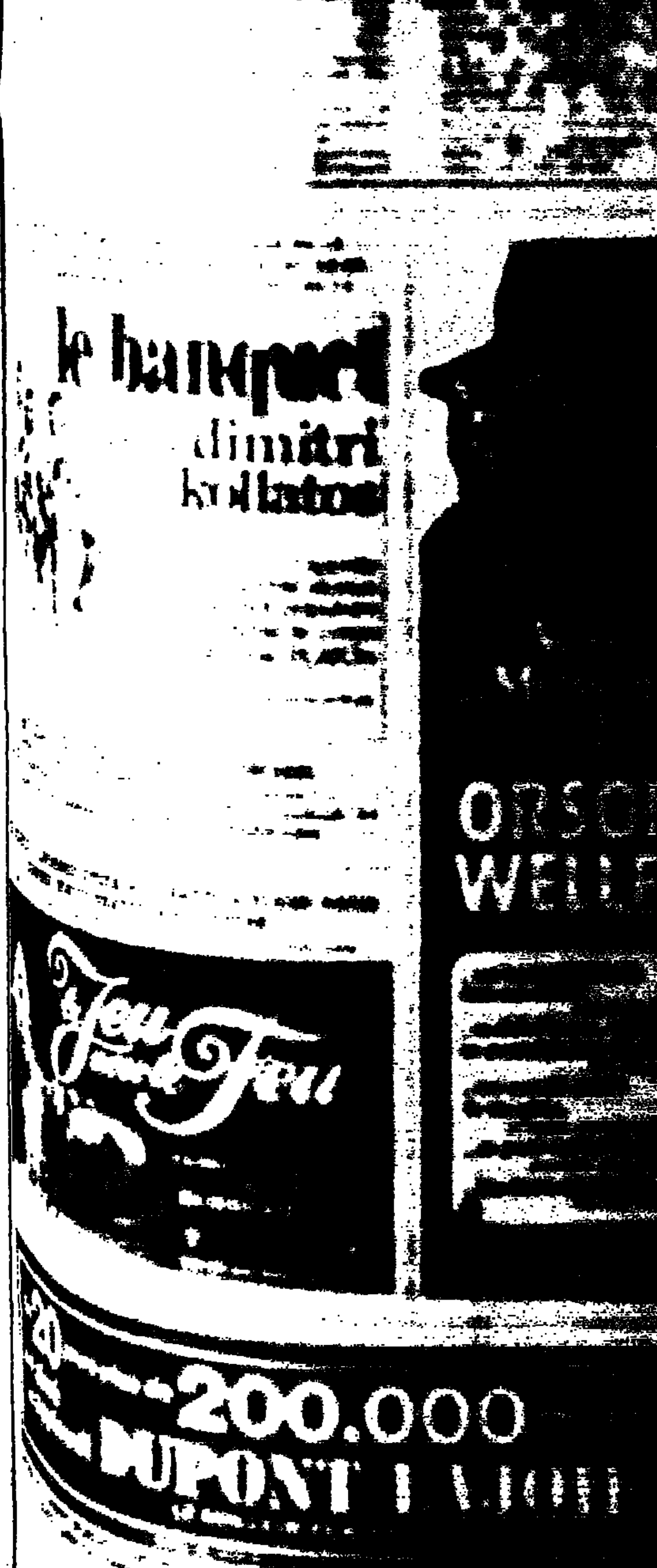
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
BETTY BOOP - SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BANQUET (Fr.) (**) Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Studio Parnasse, 6e (326-58-00) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Biarritz, 8e (359-42-43) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).











SPECTACLES

LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-16) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Les Nations 12e (343-04-67).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) Gaumont Champs-Elysées SF, 8e (225-67-29) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) : Athéna, 11e (343-07-48)
LA COUPE A DIX FRANCS (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82); Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) : Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74); Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE FLAMBEUR (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (225-19-73); Danton, 6e (326-08-18) jusqu'au 20. v.f. : Maxeville, 9e (770-72-86), jusqu'au 20 ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Quintette 5e (033-35-40).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Maxeville, 9e (770-72-86), Marignan, 8e (359-92-82).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) h. sp.
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Bretagne, 6e (222-57-97).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
JEANNE LA FRANÇAISE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Studio-République, 11e (805-51-97).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JIMI PLAYS BERKELEY (A., v.o) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
MILAREPA (It., v.o.) : Studio-Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), Boîte à films, 17e (754-51-50), à 14 h., 18 h. et 22 h.
LE MALE DU SIECLE (Fr.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Maxeville, 9e (770-72-86), Mayfair, 16e (525-27-06), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-60-74), Les Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES PIRATES DU METRO (A., v.o.), jusqu'au 20 : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), perm. toute la semaine; A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Gaumont-Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Action-République, 11e (805-51-33), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde 8e (359-92-84), Lumière 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It.) v.o. : La Pagode, 7e (551-12-15).
LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE PROFITEUR (It.) v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LA RAGE AU POING (Fr.) (**) Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Sued.) v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), La Clef, 5e (337-90-90). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). V.F. : Vendôme, 2e (073-97-52). Murat, 16e (288-99-75), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE SHERIF EST EN PRISON (A.) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).
SIDDHARTA (A.) v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
SMOG (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE SOLEIL QUI RIT ROUGE (Fr.) (**) : Studio-Galande, 5e (033-72-71).
TABARNAC (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
THOMAS (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Cambronne, 15e (734-42-96), Fauvette, 13e, jusqu'au 20 (331-60-74), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA TOUR INFERNALE (A) v.o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (225-76-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Arlequin, 6e (548-62-25). V.F. : Ermitage I et III, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70). Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TREMBLEMENT DE TERRE (A.) v.o. : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
UNE PAGE FOLLE (Jap.) v.o. : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
VERITES ET MENSONGES (A.) v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Dragon, 6e (548-54-74).
ZORRO (Fr.) : Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Normandie, 8e (359-41-18), Napoléon, 17e (380-41-46). Rex, 2e (236-83-93). Helder, 9e (770-11-34), Miramar, 14e (326-41-02). Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Saint-Michel, 5e (326-79-17).

Les festivals

A. HITCHCOCK (v.o.) Action-Christine, 6e (325-85-78) : Une femme disparaît.
H. BOGART (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : le Port de l'angoisse.
NUIT DU FANTASTIQUE : New-Yorker, 9e (770-63-40). De 24 heures à l'aube : Raspoutine, le moine fou (v.o.) ; les Cicatrices de Dracula (v.f.) ; Une messe pour Dracula (v.o.).
JEUNE CINEMA QUEBECOIS : André-Bazin, 13e (337-74-39) : Mon oncle Antoine.
ROCK SHOW (v.o.) Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15) : Sweet Soul Music.
JOHN FORD (v.o.) Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : Air Mail.
CINE-CATASTROPHES (v.o.) Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. 20 : la Planète des singes ; 16 h. 20 : Un million d'années avant Jésus-Christ ; 18 heures : le Sous-marin de l'Apocalypse ; 20 heures : Cyclone à la Jamaïque ; 22 heures : la Party
P. PASOLINI (v.o.) Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 heures et 20 heures : Porcherie ; 16 heures et 22 heures : les Mille et Une Nuits ; 18 h. 10 : Théorème.

LA PAGODE 57 bis, r. de Babylone 551.12.15
François SIMON
dans
LA MORT DU DIRECTEUR DE CIRQUE DE PUCES
de
Thomas KOERFER
CAPITAL FILMS

LES FILMS NOUVEAUX

A partir du 19.

LA MORT DU DIRECTEUR DU CIRQUE DE PUCES, film français de Thomas Koerfer, avec François Simon : La Pagode, 7e (551-12-15).
VIOLENCE ET PASSION, film italien de L. Visconti, avec Silvana Mangano et Burt Lancaster, v.o. : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Impérial, 2e (742-72-52).
L'EVADE, film américain de Tom Griès, avec C. Bronson, v.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Galaxie, 13e (331-76-86) ; Grand-Pavois, 15e (551-44-58).
MARJOE, film américain de H. Smith, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
FUNNY LADY, film américain, avec Barbara Streisand, O. Sharif et J. Caan, v.o. : Le Paris, 8e (359-53-99).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE, film américain de H. Levin (reprise) v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES, film américain, production Walt Disney, v.f. : Rex, 2e (236-83-93) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Liberté, 12e (343-01-59 : Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29) ; Le Royale, 8e (265-82-66).
LE PETIT CLAIRON. DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE, dessins animés chinois, v.o. : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
LA LAMPE MAGIQUE D'ALADIN, dessin animé soviétique, v.f. : Petits-Poucets-Montmartre (770-63-40).
PLEIN LA GUEULE, film américain de R. Aldrich, v.o. : Mercury 8e (225-75-90) ; Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41); Gaumont-Convention, 15e (531-44-58) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

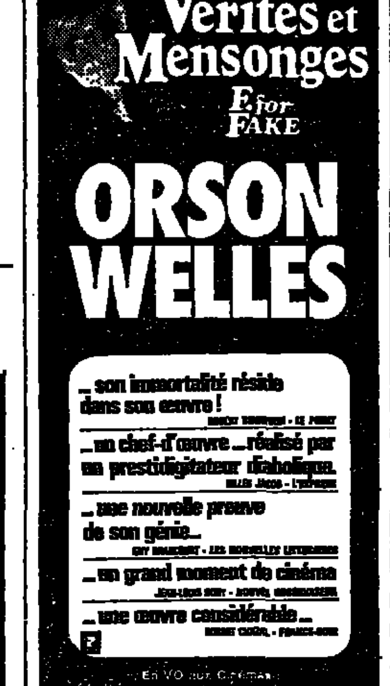
CHATELET VICTORIA - 19, av. Victoria (1er) - 508-94-14
STUDIO PARNASSE - 11, rue Jules-Chaplain (6e) - DAN. 58-00
JEAN RENOIR - 43, boulevard de Clichy (9e) - TRI. 40-75



A MINUIT DEBAT AVEC LE REALISATEUR ET LES COMEDIENS
« La femme est-elle en train de perdre l'amour de l'homme ? »
Jeudi 20 et dimanche 23 au CHATELET VICTORIA, vendredi 21 au JEAN RENOIR, samedi 22 au STUDIO PARNASSE

UGC MARBEUF • CINEMONDE OPERA • LA HARPE • CLICHY PATHE
BIENVENUE MONTPARNASSE • UGC ODEON
ET DANS LES PRINCIPALES SALLES D'EXCLUSIVITÉ DE LA PÉRIPHÉRIE







MARIGNAN PATHÉ GAUMONT RICHELIEU • CARAVELLE PATHÉ • MONTPARNASSE 83 • CAMBRONNE PATHE • GAUMONT SUD
GAUMONT GAMBETTA • QUARTIER LATIN • VICTOR HUGO PATHÉ • GAUMONT MADELEINE
ET DANS LES PRINCIPALES SALLES D'EXCLUSIVITE DE LA PERIPHERIE

LE PRINTEMPS A
Chaillot
THEATRE NATIONAL
mars-juillet 1975

le règne blanc
de Denis Guenoun
d'après l'"Edouard II" de Marlowe
mise en scène : Robert Gironès

la mort de Danton
de Georg Buchner
mise en scène : Bruno Bayen

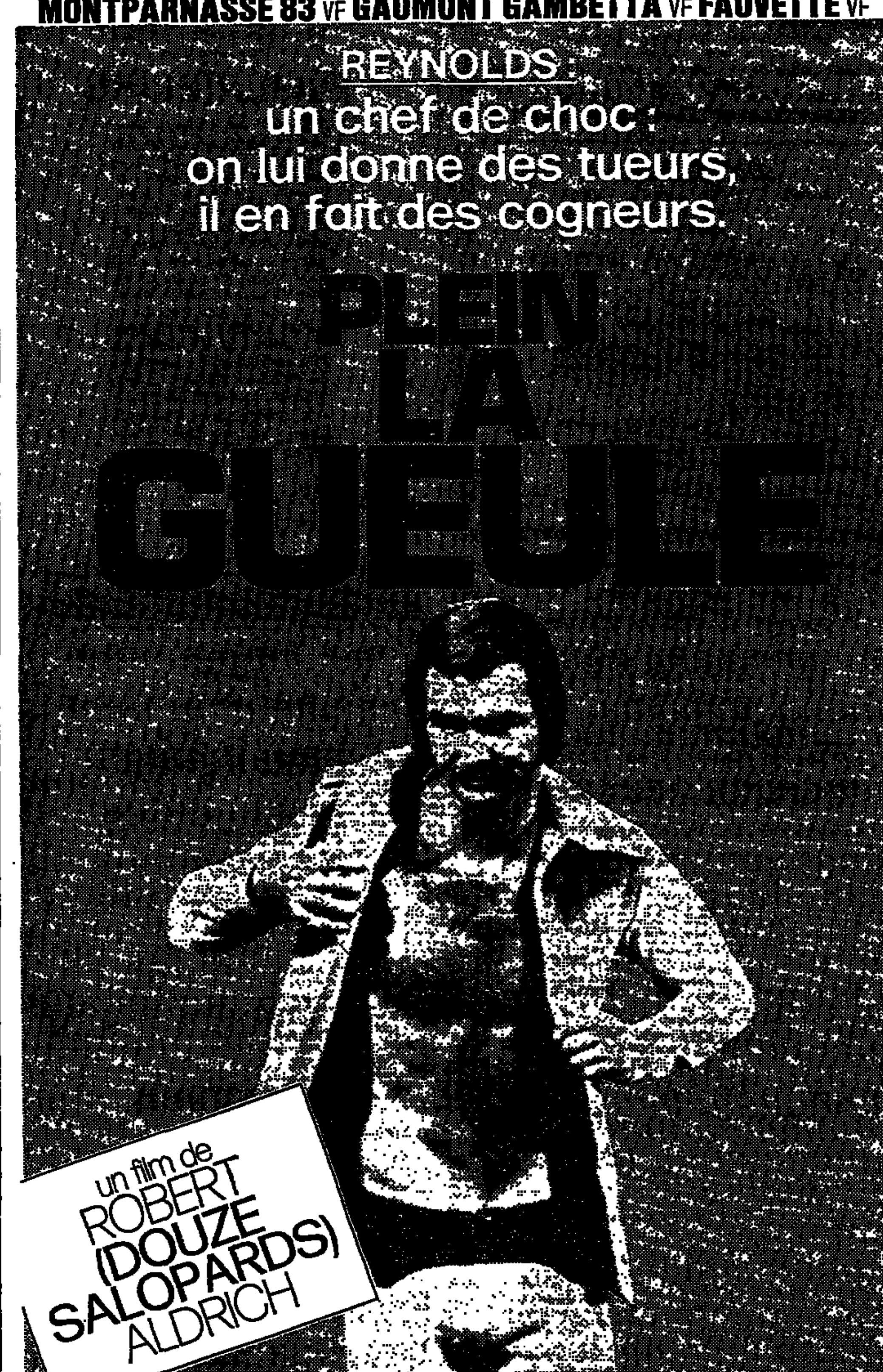
antoine et cléopâtre
de William Shakespeare
mise en scène : Jean Gillibert

c'est pitié qu'elle soit une putain
de John Ford
mise en scène : Michel Hermon

ABONNEZ-VOUS
les 4 spectacles pour
20.— f. (moins de 25 ans et étudiants)
60.— f. (plus de 25 ans)
RENSEIGNEMENTS ET SOUSCRIPTIONS
Chaillot théâtre national place du Trocadéro
métro Trocadéro - tél. 727 81.15 de 11 h à 19 h

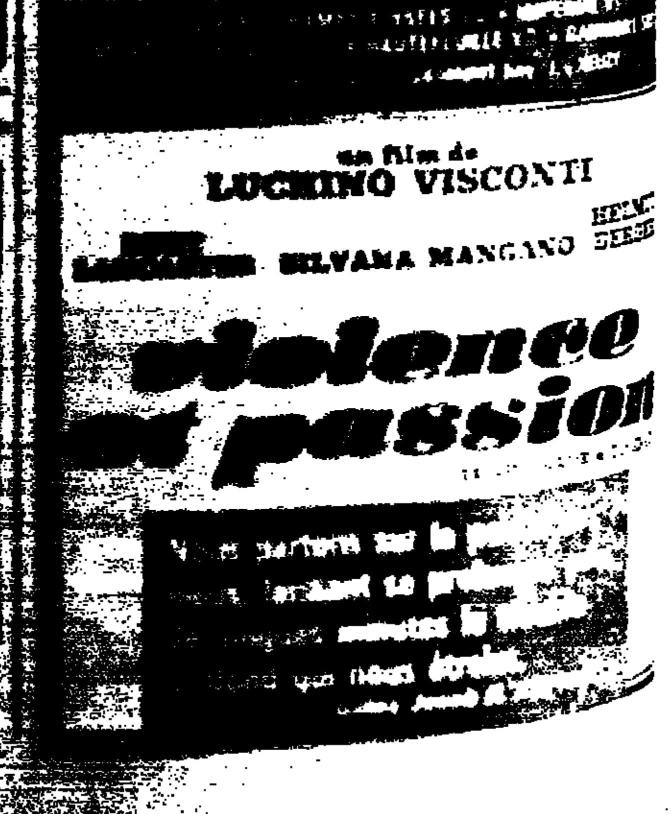
JEANNE MOREAU
"JEANNE LA FRANÇAISE"
Film de Carlos DIEGUES avec Pierre CARDIN
Salles : ÉLYSÉES POINT SHOW (8e) - Téléph. : 225-67-29
3 LUXEMBOURG (6e) - MÉD. 97-77
STUDIO RÉPUBLIQUE (11e) - Téléph. : VOL. 51-97

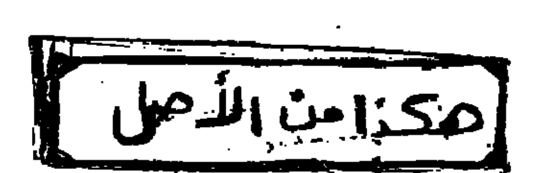
MERCURY VO ABC VF RIO OPERA VF CLICHY PATHE VF
DANTON VO CONVENTION GAUMONT VF
MONTPARNASSE 83 VF GAUMONT GAMBETTA VF FAUVETTE VF



PARAMOUNT PRESENTE UNE PRODUCTION ALBERT (LE PARRAIN) S. RUDDY
BURT (DELIVRANCE) REYNOLDS dans
'PLEIN LA GUEULE' avec EDDIE ALBERT
et ED LAUTER MIKE CONRAD
Produit par ALBERT S. RUDDY - Réalisé par ROBERT ALDRICH - Scénario de TRACY KEENAN WYNN
Histoire de ALBERT S. RUDDY - Musique de FRANK DEVOL - Producteur associé ALAN P. HOROWITZ
UN FILM PARAMOUNT DISTRIBUE PAR CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION

BELLE EPINE-THIAIS - MULTICINE PATHE-CHAMPIGNY - EPICENTRE-EPINAY
PARLY 2 - FLANADES-SARCELLES - GAMMA-ARGENTEUIL - VELIZY 2





	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

emplois régionaux

EXPERTS FISCAUX
EXPÉRIMENTÉS

sont recherchés par Important CABINET de CONSEILS JURIDIQUES d'implantation nationale pour

CHALON, GRENOBLE, LIMOGES, PERPIGNAN, VICHY.

Formation universitaire et expérience professionnelle approfondie indispensables.
— Sens des contacts humains.
— Goût du travail en équipe.
— SITUATION LUCRATIVE ET D'AVENIR.

Ecrire à n° 99.629, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

BANQUE
demande
SOUS-DIRECTEUR
pour Agence Importante.
Minimum 40 ans.
Formation Supér. et Expérience bancaire confirmée.
Référence.
Ecrire à HAVAS ANNECY - Numéro 35.756.

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU SUD-OUEST
recherche

1 ANALYSTE FONCTIONNEL
minimum 5 ans d'expérience concrète de programmation COBOL et d'analyse organique.

1 ANALYSTE ORGANIQUE
Minimum 3 ans d'expérience concrète de programmation COBOL.
connaissances bancaires souhaitées mais non obligatoires.

Adresser lettre de candidature, photo, C.V. détaillé et prétentions à :
C.R.C.A.M.S.O. - B.P. 21 - 40800 AIRE-sur-l'ADOUR.

COINTREAU
Société de Fabrication de Liqueurs
Région OUEST
recherche

UN (e) CHARGÉ (e) D'ÉTUDES ASSISTANT (e) DU CHEF DU PERSONNEL

Formation souhaitée :
— Sciences humaines.
— Age minimum : 27 ans, quelques années d'expérience dans la fonction personnel.
— Domaine d'action : Formation - Qualification du travail - Conditions du travail.

Adr. lettre manuscrite, curriculum vitae et photo, à COINTREAU S.A.R.L. 105 x - 49040 ANGERS, Cédex.

Importante Société Textile
recherche
ADJOINT AU CHEF DE SERVICE
TEINTURE EN PIÈCES
Ingénieur Textile
Minimum 5 ans expérience si possible en teinture apprêt grattage tissus maille.
Personnalité affirmée, esprit méthodique, capable s'intégrer à une équipe.

Ecrire sous n° 8.209, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

COOPERATIVE FRUITIERE Vallée du Rhône recherche **DIRECTEUR**, âge 35 ans min., possédant très bonne formation commerciale et de gestion des entreprises. Langue souhaitée anglais ou allemand. — Ecrire lettre manuscrite avec C.V. à HAVAS VALENCE, 7.491.

Société pleine expansion 80 km. Ouest Paris ch. **ADJOINT** direction des ventes. Jeune, dynamique, pour visiter clientèle industrielle haut niveau dans toute la France. Ecrire HAVAS DREUX, 28100 DREUX, n° 90.209, qui tr.

Société aéronautique recherche **DELEGUE (E) COMMERCIAL** (toutes régions) pour publicité aérienne. Rémunération exclusive commission 10 %. Conviendrait à V.R.P. Ecrire Air Service International, Aérodrome, 66000 Perpignan-Llabanère.

RECHERCHONS pour organiser vente de moteurs marins Diesel de 25 à 150 H.P. marq. mondiale cadre technico-commercial parfaitement qualifié. Place stable, salaire intéress. Emploi nécessitant de voyager fréquemm. en France et d'habiter ds le Midi. Ecr. Havas, 06400 Cannes, 9.050.

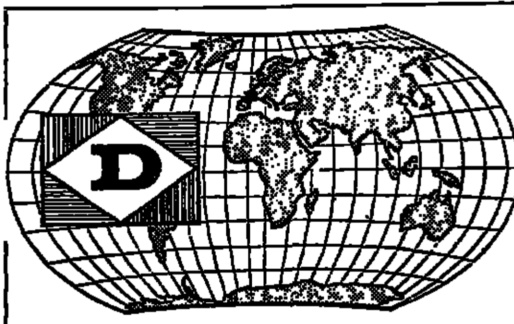
POUR ANGOULEME
Sté construisant du Matériel de manutention par vibration recherche
SON CHEF DE SERVICE
APRES-VENTE
Très bonnes connaiss. de base en mécanique et électricité. Expérience du commandement et de l'organisat. indispensable. 5 années de références dans activité similaire. Anglais ou allemand apprécié. Adr. C.V. détaillé, à n° 20.531 B BLEU Publicité, 17, rue Lebel 94300 Vincennes, qui tr.

Société Construction Electrique région LYONNAISE filiale groupe important cherche
pour poste TECHNICO-COMMERCIAL
Jeune INGENIEUR ELECTRICIEN
ayant quelques années expér. bureau d'études et technico-commercial, installations électriques B.T. et automatisme instrumentation.
Ecr. avec C.V. et prétentions à n° 99.858, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Important Groupe industriel français
(C.A. 1974 : 670 M. de F H.T.)
recherche pour prendre la responsabilité de la comptabilité de filiales
CADRE COMPTABLE
EXPERIMENTE
capable de diriger un groupe de 20 personnes
CHEFS DE SECTIONS COMPTABILITES
niveau B.T.S., D.U.T. ou équivalent.
Postes à pourvoir dans ville agréable Centre-Ouest, à proximité immédiate Centre universitaire.
Envoy. C.V., photo et prétent. à n° 99.806, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi



SOCIETE FRANÇAISE D'ENTREPRISES DE DRAGAGES ET DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour
AFRIQUE - ASIE
un INGÉNIEUR
un CONDUCTEUR de TRAVAUX
pour construction de ponts en béton précontraint.
Expérience de 7 à 8 ans.
Connaissance de l'Anglais indispensable.
Ecrivez-nous
S.F.E.D.T.P.
Direction du Personnel
23, rue La Boëtie - 75008 PARIS Tél. : 266-18-20.

Schlumberger
offre des situations vivantes bien rémunérées et comportant de nombreux avantages à des
INGENIEURS
débutants (ou presque), électriciens, électroniciens ou mécaniciens. Ils participeront à l'expansion des activités de recherche pétrolière en Europe, Afrique, Moyen et Extrême Orient. Une formation rémunérée, préparatoire à l'activité proposée, est assurée sur les lieux mêmes d'exploitation et, selon ceux-ci, le salaire débute entre 4.600 et 7.650 francs par mois. Outre un diplôme d'ingénieur, il est demandé aux candidats de posséder de bonnes notions d'Anglais. Envoyer C.V. + photo à S.T. Schlumberger, Personnel Dept., 42 rue Saint Dominique, 75007 Paris. Merci.

GRANDE ENTREPRISE NATIONALE
recherche
pour des Etudes concernant le Personnel
jeunes ingénieurs ou universitaires
dégagés des obligations militaires
Connaissant les méthodes de prévision.
Adresser C.V. détaillé et prétentions à: PUBLIPRESS (sous référence 54136) 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris.

SAUTER
recherche
1 Responsable d'Agence
2 Ingénieurs Technico - Commerciaux
Pour ses Agences de LILLE-MULHOUSE-PARIS
28 ans minimum. Formation BREGUET-ESME ou équivalent. Expér. de qqs années dans le domaine du réglage ou de ses applications au Chauffage-Climatisation. Stage de formation de 2 à 6 mois dans la Région Parisienne.
Envoyer candidature et C.V. à SAUTER, 9, rue du Commandant-Pilot, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

SOCIETE MECANIQUE GRANDE SERIE
500 PERSONNES
recherche
Directeur de la Comptabilité
35 ans minimum
DECS ou niveau expert comptable, au courant gestion sur ordinateur.
Sera chargé comptabilité clients et fournisseurs, bilans, comptabilité analytique et prix de revient.
Lieu de travail : PARIS LA DEFENSE
Ecr. av. C.V. BAUDEL, 94 rue LA FAYETTE 75010 PARIS qui transmettra

offres d'emploi

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
BANLIEUE SUD
recherche
TRADUCTEUR-TRADUCTRICE TECHNIQUE
LANGUE MATERNELLE AMÉRICAIN (OU PARFAITEMENT BILINGUE)
A TEMPS PLEIN
Adresser curriculum vitae sous référence 0318 à : n° 79.378, PUBLIALE, B.P. 153-02, 75062 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra.

URGENT
DESSINAT. E 1 construct. mécanique
DESSINAT. E 2 électr.-mécanique
A.T. 1 préparat. gestion industrielle
A.T. 2 ou A.T. 3
— électron. automatisme
— électron. contrôle appareil mesure
Se prés. M. NOURY, 63, rue Sainte-Anne, 75002 PARIS. Mo 4-SEPTEMBRE

ETABLISSEMENT FINANCIER recherche
COMPTABLE 2e échel.
Homme bonne expérience notions prévisions trésorerie
Adresser C.V. et prétentions à : BATI-CREDIT, Serv. du person., 3, avenue du Coq, Paris (9e).

GROUPE IMPORTANT engage immédiatement
COMPTABLES 2e ECH. CONFIRMES (H. ou F.)
Age minimum 25 ans
Comptabilité Générale, Déclarations fiscales et para-fiscales.
AIDES-COMPTABLES CONFIRMES (H. ou F.)
Tél. : 758-12-20 Poste 379 ou 418

CENTRE DE RECHERCHES Région Sud Paris, recrute
INGENIEUR GRANDE ECOLE
ayant quelques années d'expérience pour conduire RECHERCHE APPLIQUEE en ELECTROTECHNIQUE.
Calculs théoriques - Mesures - Anglais parlé, écrit.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétent. sous REF. 7.553, à 97.473 CONTESSE PUBLIC., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

EXCEL. COMPTAB. EXPER.
pour gestion de clientèle de CABINET d'EXPERT. COMPT. Situation d'avenir.
Ecrire : S.E.C.O.R., 14, rue d'Annam, Paris-20e.

Important Groupe industriel PARIS, recherche
SPECIALISTE TRANSIT AERIEN
Apte à procéder à des études comparées de conditionnement, de tarifs et d'acheminement, pour déterminer cas par cas les moyens de transport à retenir à l'exportation et en suivre l'exécution.
Adr. C.V., photo et prét. sous réf. 832 à Créations Dauphine, 41, av. Friedland, Paris-8e, q. t. Il sera répondu à ttes candidat.

LES POMPES MOINEAU recherchent
1 ADJOINT COMMERCIAL
SEDENTAIRE
Format. ESSEC ou SUP de CO. Expér. vente biens équipements industriels à l'exportation et aux sociétés d'engineering. Capable adaptation rapide aux problèmes techniq. de la client. Langue anglaise, ou allemande, ou espagnole. Esprit d'organisation. Age souhaité : 30 ans minim. Libre rapidement.
Ecr. av. C.V., photo, références et prétentions, à : POMPES MOINEAU (P.C.M.) 17-19, rue Ernest-Laval, 92170 VANVES.

IMPORTANT SERVICE DE TELECOMMUNICATIONS (Porte d'Orléans) recherche
INGENIEUR
Intéressé par l'organisation, l'informatique et les méthodes de prévision.
Gde Ecole ou universitaire+IAE Débutant ou ayant qq. années de pratique.
Adr. C.V. détaillé, photo, prét., à DRT de PARIS Extra Muros Service de Programmes (Réf. OMI) Cedex 53 75300 PARIS-BRUNE.

GROUPE INDUSTRIEL LAGNY (77) recherche :
CHEF DE COMPTABILITE
(Hme) B.P. Ancien régime. DECS complet ou BSEC
Responsabilités : comptab. génér., bilans, consolidat. niveau groupe
Adr. C.V., prétent., à C.F.C. Service du personnel, 1, rue du Chariot-d'Or, 77400 LAGNY.

Organisme privé de formation rech. : **CADRE FORMATION SUPERIEURE**, ayant expérience technique et pédagogique pour compléter équipe chargée de la réalisation de progressions théoriques et pratique aux niveaux C.A.P., B.P., B.T.S. mécaniciens. Envoyer C.V. manuscrit, n° T 066.557, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Important Cabinet Commissaires aux Comptes recrute :
COLLABORATEURS EXPERTS-COMPTABLES
et stagiaires niveau D. E. C. S. Envoyer C.V. manuscrit et photo à Mme COLLIN, 8, rue Bellini, 75782 PARIS. — CEDEX 16.

Meunier pour Afrique de l'Ouest expér. et anglais désirés. Ecr. av. C.V., n° T 066.798, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur (2e).

QUARTIER ETOILE
STE recherche pour service informatique en démarrage.
PUPITREUR
CONNAISSANT COBOL SERIE 100 BULL
horaires souples sur 41 heures. Nombreux avantages
téléphoner pour rendez-vous : S.I.T.A. : CAR. 65-60.

STE DISTRIBUTION D'ACIER recherche pour son siège (92)
ANALYSTE-PROGRAMMEUR DE GESTION
Le candidat, 28 ans minimum, aura une formation mathémat. et une expérience confirmée (minimum 5 ans) en Cobol, assembleur, et une bonne connaissance de l'OS. Prendre en charge des applicat. comptabil., facturation, gestion des stocks, statistiques et participera aux futures études, temps réel et T.P.
Adr. C.V. et prétent. n° 730 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, PARIS-11e.

Société distribution acier recherche pour son siège (92)
RESPONSABLE SERVICE INFORMATIQUE ORGANISATION
Le candidat, 35 ans minimum, aura :
— Format. universitaire (math. spé.) ou diplôme d'ingénieur;
— Expérience confirmée en :
• Informatique (applications de gestion dans société de distribut. commerciale de préférence) ;
• Amélioration des procédures administratives.
Il prendra en charge :
— Encadrement du service informatique (saisie des données, analyse, programmation et exploitation terminale) ;
— Préparation évolution vers temps réel et T.P. ;
— Actions d'organisation générale au niveau société.
Adresser C. V. et prétentions n° 729, PUBLICITES REUNIES, 112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS.

J'aimerais rencontrer des spécialistes sujets d'entrep. et techniq. pour concevoir et ANIMER DES ACTIONS DE FORMATION. Veuillez envoy. votre C.V. pour un rendez-vous R.H.C., 222, bd Raspail, 75014 PARIS.

Organisation juive cherche AIDE-COMPT. CAISSIER, 40 a. min., sér. référ. exigées. Ecr. à 21.423-B, EDIT. BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, q.t.

CENTRE PROMOTION ARTISTIQUE Champs-Elysées, rech. vendeur (se), animateur (trice). Expérience vente, bonne culture générale, anglais-allemand souhaités. Adr. C.V.+photo à C.G.P., 2, r. de la Baume, Paris-8e, q.t.

emplois féminins

DISCOUNT - MARKET
le vrai discount du meuble
SECRETAIRE STENODACTYLO
dynamique et efficace, poste à responsabilités.
Se présenter 129, av. Président-Wilson. - 93 La Plaine-St-Denis.

occasions

LIVRES achat comptant à domicile. Laffitte, 13, rue de Buci, Paris-6e. Téléphone : 326-68-28.

Je cherche 3 livres sur Sartre, par Beigbeder, Troisfontaines et Débat 1948. COCKSON JONES, hôtel Franklin, rue Buffault-9e.

TIMBRES POSTE ACHETE cher collection. — 267-69-19, matin.

demandes d'emploi

JE CHERCHE
ÉDITEUR
ambitieux ou désirant enrichir et diversifier son fonds, qui peut faire appel à un collaborateur qui saurait lui apporter son expérience — du livre de grand luxe au livre de poche à grand tirage (200 000) —, des inédits importants, des droits sur des ouvrages affirmés (une vingtaine). Trois collections possibles. Discr. abs. Pas d'intermédiaires.
Ecrire sous le numéro 2.820, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.

Cadre 29 ans, outre-mer, libre 1er juin, niveau supér., anglais, espagnol, format. transit. transport commerce international, références, recherche pour Paris responsabilité commerciale ou adm. vente haut niveau export ou achat chez compagn. aérienne transitaire export-import. Ecrire CODET, 120, rue du Président-Roosevelt, 78100 Saint-Germain-en-Laye, qui transmettra.

J. F. 25 ans, D. E. J. G., 4e année licence droit mention science politique LIBRE 1er AVRIL étudierait toutes propositions et notamment AGENCES ET COMPAGNIES VOYAGES ou SERV. DU PERSONNEL STES. Ecr. Mlle BOTHOREL, 39, quai Péri, 94-JOINVILLE-LE-PONT.

EXPERT COMPTABLE diplômé 34 ans, 10 ans expér. comptab. gén. et analytiq., jurid., fisc., Audit, informat., budget, trésor. personnel, recherche poste directeur service comptab. financier et administratif haut niveau. Libre avril. Ecr. n° T 66.772, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Licencié en droit, titulaire du D.E.S. de droit privé, marié, 28 ans, dynamique, disponible, rech. situation service juridique dans entreprise ou cabinet, 3 années d'expér. dans université, 1 année dans cabinet juridique. Ecr. n° 2.803, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE 25 ans, licence en droit privé + B.S.E.C. comptable, dégagé O.M., 2 ans expérience service personnel, ch. poste à responsabilités, même outre-mer. Ecr. n° 2.812, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PUPITREUR D'EXPLOITATION
30 ans, 4 ans d'expérience américaine, parlant anglais et MVT-VS 2, format. IBM IBM 360-165-360-50-370-158 OS - HASP - MTF - RJE - CICS TSO-TCAM. Préf. Sud France. Ecrire Havas Nîmes n° 593.933 ou téléph. (66) 84-73-90 Nîmes.

J.H. 30 ans, lic. en droit, exp. administr. et financ., comptab. contx et im., ch. sit. pos. cadre. Ecr. n° 2.663, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 23 a., 5 an. exp. banc., B.P. de banq., étud. A.M. écon., ch. sit. sect. privé banq. ou assim. Ecr. n° 2.788, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF CONTENTIEUX
Cadre lib. O.M., form. éco. jur. et compt., bil. angl., not. russe, lib. mm., ch. poste Paris, prov. ou étranger. Ecr. n° 2.780, « le Monde », 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, ou tél. 707-57-88.

JEUNE CADRE DE BANQUE 26 ans classe V, diplômé I.T.B., sérieuses références, expérience confirmée dans exploitation clientèle industrielle et commerciale, connaissant produits et placement privé, maîtrise contact ht niveau, rech. poste à respons. province, éventuellement Paris. Ecr. n° T 66.693, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.H. 17 a., B.E.P.C., motorisé, cherche pr les vacances scolaires d'été activité. Libre mi-juin. Ecr. n° 6.699, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HEC, CPA, 44 a., long. expér. gest., exc. vdeur, ét. ttes prop. Ecr. n° 2.791, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH LONDRES
Cours intensifs à tous les niveaux.
Date d'entrée en cours au choix de l'étudiant.
Laboratoire de langues: service d'aide au logement.
Cours de Secrétariat (3 trimestres).
COURS D'ETE A LONDRES, NORWICH, SUSSEX, READING et BIRMINGHAM.
Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.) 26-32 Oxford Street, London, W1A 4DY.

ECOLE de français pour étrangers Nice cherche professeur compétent expér. audio-visuel V.I.F. exigée. Poste année plein temps. Ecr. HAVAS NICE 0328.

capitaux ou proposit. com.

SOCIETE de REALISATIONS IMMOBILIERES rech. pr empl. à PARIS-VIIIe
— UN CADRE DE DIRECTION FINANCIERE.
— UN DEMARCHEUR FINANC.
Sérieuses réf. exigées, capables s'intégrer dans un groupe dynamique pouv. investir 150.000 F minimum dans une augmentat. de capital et libres rapidement. Adres. poto, C.V. et prétentions à CEDRAC, 12, bd de Lorraine 06400 CANNES.

Investissement nouveau rentabilité maximum KIOSKIDEO 260-98-98.

REPRESENTEZ UN FABRICANT DES U.S.A.
Profits importants pour stockage et vente de revêtements de toitures en aluminium sans soudure pour vieux toits et extérieurs de bâtiments. Entreposez et vendez des produits de qualité, d'entretien et d'étanchéité économisant de l'énergie pr usines, hôpitaux, écoles, etc. Produits FOBNYC U.S.A. Modeste investissement dans les stocks requis. Nous fournissons accessoires de vente, brochures en anglais, frais de publicité. Pour détails, écrire à Pace Products International Inc., Box 5036, Kansas City, Missouri 64132 U.S.A.

cours et leçons

Math Rat. enfts mal débutés. décourag. 278-77-71

formation profession.

PROGRAM. D'EXPLOITATION SUR IBM3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois — 180 h. de cours.
FAX
Ecole privée
6, rue d'Amsterdam, 874-95-69.

autos-vente

TRIUMPH MK 4
1973, première main 23.000 km. Radio, Véhicule garanti. Prix 11.000 F. TEL. 254-11-33

autos-achat

Cherche 504 GL Diesel break 72-73, peu roulé. Tél. : 878-71-79.

bateaux

A vendre PENICHE 38 m. de long, parfait état de marche. Aménageable en habitation. 50.000 F. Téléph. : 325-43-77.

---

les annonces classées du **Monde**
offres d'emploi - emplois internationaux - emplois régionaux - demandes d'emploi - immobilier - appartements : vente-achat - locations meublées - non meublées - pavillons - terrains - villégiatures - auto...
sont reçues par téléphone
au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**

L'immobilier

appartements vente

Devenez propriétaire en Suisse

FINADVISA S.A.
1, place de Hollande - 1204 GENEVE
vous propose
dans des régions très connues de Suisse : Gstaad - Château-d'Oex - Villars - Montana-Crans Ovronnaz
plusieurs studios et appartements luxueux et de très haute qualité avec cheminée, grand balcon ensoleillé et garage chauffé.
Prix : 60.000 à 450.000 francs suisses.
Financement possible.
Pour tous renseignements, s'adresser à :
FINADVISA S.A., 1, place de Hollande, CH - 1204 Genève - Suisse - Tél. 21.47.18.

Paris

19e - LES PIEDS DANS L'EAU
FUTUR BASSIN DE PLAISANCE
SPECIAL PLACEMENT RENTABILITE MAXIMALE
Dans 2 IMM. Rénovés 100 %
10 STUDIOS
tout confort - LOCATION ET GESTION ASSUREES
GIRPA 325-25-25 325-56-78

136, RUE CHAMPIONNET, Très bel appt de 4 P., 80 m², nf, lux. décoré, 2 gar. Prix intéres. Visites, vendredi-samedi, de 14 à 18 h., 6e ét., esc. G. 325-10-74.

LUXEMBOURG. Bel imm. 1930, 5e ét., possib. ascens., beau studio, 50 m², av. entrée et alcôve, cuis., bains, chff. cal. décorat. exception. Samedi, de 14 h. 30 à 17 h. 30, 75, RUE MADAME, EXCLUSIVITE EUROPA.

113, RUE SAINT-HONORE rénovation de grand standing : STUDIOS et 2 PIECES, gd cft. Vendredi, samedi, de 14 à 18 h.

BONNE-NOUVELLE 31, RUE DE L'ECHIQUIER Rénovation de qualité : 35 STUDIOS, gd cft, ascenseur. Vendredi, samedi, de 14 à 18 h.

14, RUE CASSETTE
Exceptionnel, plein ciel, imm. récent, 7e étage, balcon, 85 m², 4 pièces, tout confort, téléphone, parking, 550.000 F. Sur place samedi 22, de 14 h. à 16 h. 30.

ALESIA
Coquet studio, tout cft. 187, av. du Maine. Sam., 13 h. à 16 h.

CONVENTION rue Lecourbe
Résid. réc. 8e ét. 88 m² + balc. Liv. + 2 ch., lux. amén., cuis. agencée. 375.000 F. Tél. matin 260-39-11, ou le soir 250-90-14.

SQUARE CARPEAUX
Très bel immeuble p. de t. 2 P., cuis., entrée, wc, dche, débarras, cave. Prix total 105.000 F av. 19.000 F Solde 20 ans Vis. vendredi, samedi 15-18 h : 14, rue CARPEAUX

18e AU PIED DU SACRE-CŒUR
Ds charmant pt imm. rénové
10 STUDIOS et DUPLEX
GRAND CONFORT + CARACTERE - Tr. gde valeur locative - Livraison immédiate
GIRPA 325-25-25 325-56-78

QUAI d'ANJOU 9, rue Poultier
Vendredi-samedi, de 14 à 18 h.
STUDIO CARACTERE 5 fenêtres, confort, tél. 200.000 F, avec 100.000 F.

Mo GUY-MOQUET
Très bel immeuble 3e SUR RUE - EXPOSIT. SUD
3 P. Cuis., entrée, w.-c., salle d'eau, chauffage central.
Prix total 159.000 F Avec 29.000 Solde 20 ans
Vis. vendredi, samedi, 15-18 h., 226, RUE CHAMPIONNET.

17e - PEREIRE
BEL IMM. PIERRE TAILLE 1er ét. - CLAIR - SOLEIL
5 PIECES tt confort, Moquet. Chauffage central REFAIT NEUF + CHAMBRE SERVICE
PRIX : 479.000 F
Samedi 10-17 h. Lundi 14-18 h. 30.
188 bis BOULEV. PEREIRE ou ALM. 35-15.

JULES-JOFFRIN
TRES BEL IMMEUBLE
2 P. Cuis., w.-c., salle d'eau. ABSOLUMENT IMPECC.
Prix total 85.000 F Avec 15.000 F Solde 20 ans
Vis. vendredi, samedi, 15-18 h., 171 bis, RUE CHAMPIONNET.

PORTE ITALIE BEL IMM. 72 VUE PANOR. Et. élevé. Séj. + chbre, tt cft. Park. Av. 40.000. T. 344-48-87.

REPUBLIQUE - MARAIS Duplex, cour, calme, belle ch. av. bains, gd séj., cheminée et poutres, jolie décorat. Samedi, 14 h. 30-17 h., 22, rue N.-D.-de-Nazareth. Exclusivité EUROPA.

A vendre en permanence : PR INVESTISSEURS AVISES 60 STUDIOS, gd cft, ascenseur, dans imm. restauré, de qualité. HAUTE RENTABILITE. DID. 97-15 et DID. 98-54.

Région parisienne

VERRIERES-LE-BUISSON résid. ds parc, 4 P., sldg, tt cft + park., 170.000 F. - 928-66-75.

Part. préf. à Part., CHAVILLE, imm. réc., sldg, gare R.D. + bois, R.-de-C. surélevé, 3 P., tt cft, park. couv., asc., sit. S.-O., 230.000 F + C.F., frais notaire réduits. - Téléphone : 926-51-57.

SAINT-MANDE Proxim. bois, prop. vd très bel appt 4 P., gd cft. Vis., samedi, dimanche, lundi, de 14 à 18 h., 69 bis, avenue Saint-Maurice.

BOULOGNE PRES EGLISE Sur avenue et jardin Immeub. en rénovation Occupés 2 pièces, dépendances. Tél. : 924-96-17, poste 26.

La Celle-Saint-Cloud, appt F 6, récent, 110 m². Prix 235.000 F. Cabinet Vermeille : 972-62-14.

PARLY 2 3/4 pièces. Type 1 Parfait état. Dern. étage, exposit. S.-E. Sa vis-à-vis, avec tél. 240.000 F. - 468-31-22.

SAINT-MANDE RESIDENT. Imm. réc. Liv.+2 ch. tt conft. 315.000 F. Crédit poss. Vis. sam. et lundi 18, rue Jean-Mermoz, apr. 14 h.

53, RUE SAINT-PAUL Vend. et Sdi, de 13 h. à 18 h. DUPLEX tt cft 90 m2 Téléphone Parking 395.000 F, avec 200.000 F.

ASNIERES MAIRIE - Imm. PdT et briq. 5 P. 118 m2, cuis., wc, s. eau, tél., chf. cal. 320.000 F. - 733-49-94 et 54-71.

IVRY-SUR-SEINE PORTE DE CHOISY 300 m. Mo. Im. 72. 3 P. 70 m2+ loggia. 5e ét. Tt conft. Cuisine agencée. 225.000 F. — Tél. à : 260-39-11 ou soir : 250-90-14.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE ds imm. récent, liv.+3 chbres, cuis., s. bs. Px total 120.000 F. Visite s/pl. samedi 22 (10-17 h.), 70, RUE GUY-MOQUET.

Province

A vendre luxueux APPARTEM. 240 m², CENTRE BIARRITZ : VUE - MER - PLAGE. Téléphone : 24 - 39 - 50, Biarritz.

VILLEFRANCHE, Corne d'Or, vue superbe Nice et mer : TRES BEL APPARTEMENT, 120 m² + chbre service, cave, garage, lux. aménagé et meublé. PRIX : 750.000 FRANCS. Téléphone : (93) 88-54-52, Nice.

COTE D'AZUR
Cartini propose à VENCE *emplacement unique, quelques* 2, 3 pièces dans immeubles grand standing. RESIDENCE DE VILLENEUVE en cours de finition. RESIDENCE DU SQUARE livrable été 75, documentation 282 bis, avenue Californie, 06200 Nice. Téléph. 83-48-01.

appartem. achat

Ach., urgent, rive gauche, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, de 1 à 3 Pièces; paiement comptant chez notaire. - Tél. : 873-23-55.

locations non meublées

Offre

Pour louer directem. avec prop. Paris-banlieue. Petits frais, 5, rue du Helder, Métro Opéra. 770-95-34 - 523-21-73.

PARIS-XVe. Pr. pte de Versailles, à louer ds imm. neuf, gd stdg, studios, cuis. et s. bs équipées, 1.150 F T.C. Parking compris. - Téléphone 233-85-45.

CRETEIL Mo. Neuf, 3 p., 3e ét. asc., cuis. éq., logg., park. sout. 800 + ch. R. Renault, 58-Epiry.

Demande

Ch. 3 p., c., s. bs, prox. métro. Mme Lambert, 22 bis, rue LOUISE-MICHEL, 92-LEVALLOIS-PERRET.

Urgent. Région NICE, membre d'équipage, Compagnie aérienne française, rech. pour locat. ann. belle villa 3-5 p., avec jardin et téléph. indisp., sit. moins de 30' aéroport Nice. - Ecrire à Mme Lambert, Arcadia 126, bd Napoléon-III, 06200 Nice.

constructions neuves

VINCENNES Beaux studios à vendre. Sur place, de 14 heures à 18 heures, 22, rue des Vignerons, ou téléphoner 331-65-61.

DEAUVILLE
Dans quartier résidentiel en bordure de mer 1 à 4 P. + duplex habitables 4e trim. 1975
AGENCE HOINVILLE
14 - BLONVILLE-SUR-MER Tél. : (31) 87-90-13
et M. REIX 150, bd F.-Moureaux TROUVILLE - Tél. : 88-15-84.

VANVES (92)
A deux pas de Porte Brancion
A 500 mètres du futur métro
A 8 minutes de Montparnasse
LA RESIDENCE
41, rue Jean-Bleuzen
Petit imm. neuf, 7 ét., 16 appts, cuis., sal. bains équipée, chauffage électriq. intégré individuel. Reste 2 appts 3 pièces 74 m2 et 1 studio 46 m2 avec jardin. Livraison immédiate. *Sur place les samedis et dim.*, de 14 h à 18 h. Tél. 359-69-28

ST-GERMAIN-EN-LAYE LE CAPRI
27, rue de la Croix-de-Fer Ch. à 5-6 pièces - Calme - Jardin - Piscine. A part. 3.200 F/m2. Px fermes. Appartement témoin décoré. Livrable avril 75. Sur place ts les jours (sf mardi), 14 à 18 h. FIF - 963-53-77 et 722-15-30.

locations meublées

Offre

XVIe. Propr. pr 2 ms, 1 ch. s/ jdin, 380 F m. c.c. MIR. 92-03.

échanges

P. à P., nf, 85 m²+170 m² terrasse à la Défense contre 150 m² 8e, 16e, 17e, Neuilly, Boulogne. (Téléphone : 775-83-61.)

immeubles

PROVENCE. centre Var, aff. unique, authentique moulin à huile restauré XVIe siècle, intérieur à 1.200 F le m². - A enlever - Téléphone 084-37-84.

LE PERREUX. Av. principale IMMEUBLES DE RAPPORT 41.000 F l'an, 900 m² terrain. Prix 470.000 F. Tél. 303-56-62.

DEAUVILLE
PROPRIETAIRE VEND direct. petit imm. aménagé en
10 GRANDS ET PETITS APPARTEMENTS
Etudiés spécialement pour investisseurs et week-end Face TROUVILLE (TRES BELLE VUE) 300 M DE LA GARE Au pied du futur PORT DE PLAISANCE Me téléphoner : 325-56-78

locaux commerciaux

PARIS-XXe 37, rue SAINT-FARGEAU, rez-de-chaussée, à louer 170 m² de bureaux entièrement aménagés. Renseign. M. Ferret, G.I. LAFONT, 27, r. de la Faisanderie, 75116 PARIS. Téléphone : 553-97-59.

Vend petite USINE, construction 1969, bordure R.N. 7, entre Lyon et Valence, 600 m² couverts, 1.300 m² terrain, pouvant convenir à tout commerce, tél. Système de sécurité, atelier de mécanique. Ecr. ou tél. B. VINCENT, av. de Québec, 26240 ST-VALLIER. Tél. 1-26.

fonds de commerce

Cède Cafétéria Restaurant Bar, lic. IV, dans centre comm. Sud-Finistère. - Tél. (98) 94-01-18.

bureaux

A LOUER Bur., rue Pascal-5e. ECO, 344-55-59, heures bureau.

pensions

Recom. hôtel, pens., demi-pens., gd cft, TV, calme, jdin, quart. résid. 149, bd Malesherbes, 17e.

terrains terrains

DANS LA FORET
du HAUT PYLA
sur le BASSIN D'ARCACHON
15 Terrains à bâtir entièrement viabilisés de 1.000 à 1.300 m2 de 77.000 à 89.000 F
Pour tous renseignements : Tél. à BORDEAUX (56) 50-90-20 ou s'adresser S.I.A. BUREAU CASTELVIN, boulevard Alfred-Daney - 33000 BORDEAUX.

91-DRAVEIL. Part. vd b. terr. 1.800 m², ttes viab., près centre. Prix : 300.000 F - 903-74-14.

ALPILLES. A vdre terr. constr., 8.500 m² (cert. urb. à l'appui), viabilité, eau, élect., vue splendide. Tél. ou écrire Agence FONTRIER, Mérindol, 84360 Lauris. Téléph. (90) 72-81-57.

A VENDRE OU A LOUER
MONTREUIL Sortie autor.
dépôt, entrep. et burx 1.350 m2. Ac. gr. cam. Qu. déchar. Mte-ch. BAIL (3-6-9) 14.000 H.T. mens., ou tte ppté 1.600.000 F. 277-83-18.

propriétés

PROPRIETE AGRICOLE 16 ha. Dépend., maiér., install. avicole moderne, production vigne, Lavandin, aviculture, 650.000 F. Ag. du PONT-d'ARC. T. 37-04-31 07150 VALLON-PONT-D'ARC.

HAUTE-PROVENCE (04) Anc. MAS à ref.+1.500 m², exp. sud, vue panoram., 98.000 F. BASTIDE car., bon état, 9 p. +1 ha. magn. arboré, 185.000 F. Pté 15 ha., vx MAS, pins, oliv., qualité du site, 240.000 F. - Ecr. Claude Curnier, H. P. I., *Dauphin, 04300 FORCALQUIER.* Téléph. (92) 78-58-01 et 78-58-12.

MONTSOULT (Val-d'Oise) A V. PAVILLON, 6 p.pr., tt cft, 400.000 F. 469-83-76, le matin.

ARDECHE. CHALET s/3.000 m² Terrain, eau, sans électricité. Possib. crédit 80 %, 95.000 F. Ag. du PONT-d'ARC. T. 37-04-31. 07150 VALLON-PONT-D'ARC.

TOURAINE - Ds plais. localité **DEMEURE** tourangelle 8 PCES cft, communs, jd. CHATET 37150 - Francueil.

villégiatures

CANNES, meublés neufs, sur mer, location semaine. DUTTO, « BRASILIA E », avenue Saint-Louis. - CANNES.

Locations : ESPAGNE, SALOU, DUBOIS, édifice Miramar. SALOU (TARRAGONA).

Loc. vacances, week-end, dans le journal « LES ANNONCES ». En vente partout : 1 franc.

A TIGNES Ski été, piscine particulière : pour septembre, meublé, grand standg, 4 pers., 1.600 F. Juniet, 14, av. Courbet, 89000 Auxerre.

Région Midi, hôtel du parc, 3e âge, confort, calme, diététique, thermes, piscines, camping, 11500 GINOLES - LES - BAINS. Tél. : 20-08-67.

villas

Part. vd à part. 20 km. Sud Limoges MAISON type F 5. construite en 1962, avec grand sous-sol, garage, jardin, très bien située. Prix 160.000 F. Facilité de paiement. Ecr. HAVAS LIMOGES No 150.070 - H.

CELLE-SAINT-CLOUD. - Résid. *Magnif. ppté, récept. 100 m² +* 5 chb., 3 s. de bs+serv. Terrain 1.500 m² - Prix 900.000 F. J.M.B., 970-48-10.

Proxim. gare métro Robinson, particulier vend villa standing, jamais habitée, 250 m² habitables, 600 m² terrain arboré. Pour visite, 86, rue de Malabry, PLESSIS-ROBINSON, ou téléphoner 350-41-33.

Flanc coteaux **MONTMORENCY** VUE panoram. P. Sud. Belle VILLA s/ss-sol : hall, séjour double, vaste terras., bureau, gde cuis., 3 chbr., bns + cab. toil., dressing, salle de jeux. Jard. paysagé avec pièce d'eau et barbecue 850 m2 - RARE 550.000 F, avec 110.000 F CPT. TEL. : 989-68-60

SCEAUX Splend. villa 9 pièces, garage, *sur 800 m2. - AIPR : 655-88-99.*

pavillons

25-ANDILLY - Plain-pied, Séjour avec terrasse, 2 CHAMBRES, cuisine, bains, sous-sol, ch. c., 350 m². - PRIX 200.000 F. PERARD 989-69-42.

maisons de campagne

A V. prox. Souillac (Lot) mais. camp. rest., tt cft, 3.000 m² av. arb., 180.000 F. Daurat, 5, av. Turgot, 19100 Brive. 55-24-04-58.

viagers

Vendez rapidement en viager. Expertise gratuite. Discrétion. *ETUDE LODEL - 700-00-99* 35, bd Voltaire, PARIS-XIe.

VIAGER LIBRE Part. à part. vd appt F4 79m², gar., cave, tt conft, ét. impec. pte rés. calme Anglet-Biarritz 70.000 + 550, 1 tête 73 a. Tél. : (59) 24-46-25 ou écrire 199.575. HAVAS BIARRITZ.

PASSY LIBRE - Très bel appartement récent 104 m2 (liv. 37 m2 + 2 ch.). 230.000 cpt + rte 3.800 ms, 2 t. 80 a. - DECOBERT, 742-20-86.

exclusivités

appartements vente

Paris

100 m. des jardins du Ranelagh, 7 p. tt cft 280m², prix intér. Tél. : 307-59-79.

VIIe DUROC 2 p. cuis., possib. cft, clair, calme, r.-de-ch. Vend. sam, 15/19 h., 9, r. Rousselet.

CHARME ET CALME 9e résidentiel, appart. 180m² av. atelier d'artiste dans hôtel particulier. Téléphone. : 878-74-90.

Cour MARAIS, magnif. duplex pl. sud, lumière, calme, espace, grand confort. Prix : 370.000 F justifié. Téléphone : 278-78-88.

MARAIS ODE. 42-70 SOLEIL LUX. rén. 120 m² DIVISIBLE FINITIONS GRE ACHETEUR TERRASSE 30m², SEJ. + 5 P.

Cardinal - Lemoine - Panthéon 50m² grenier à aménager, soleil. Tél. : ODE. 42-70, caractère.

MEILLEUR 16e
Pied-à-terre 60 M2, r.-de-ch. sur jardin, soleil, compren. : entrée, gd liv., dressing, cuis., gds bns + parking. Imm. neuf standing. EXCEPTIONNEL. WAG. 68-33 ou s/pl. sam., lundi, 14 - 18 h., 49, AVENUE FOCH.

RESIDENCE MANCINI
STUDIO D'ARTISTE sur cour-jardin. 343-46-69. Vente sur pl. 45, RUE DE CHARENTON.

Propr. vd direct. ds immeuble magnif. restauré, face Hôpital TENON, à 100 m Mo Pelleport Quartier neuf, plein soleil 27 STUDIOS tout confort, lux. décor. A partir 75.000 F. IDEAL PLACEM. Location et gestion assurées par nos soins. BUREAU DE VENTE sur place vendredi-samedi et lundi, 10-12 h - 14-19 h: 88, RUE PELLEPORT TELEPH. 636-52-00

REPUBLIQUE - 3. P.
66 M2 tt confort 278-39-71 Tél. 178.000 F.

154, BIS R. ORDENER, XVIIIe Superbe 3/4 p. tout cft 115m², 5e ét., asc., sol. Prix : 395.000. Gros crédit. Sur place : Vendredi et samedi de 14 à 18 h.

5e 2 PIECES, étage élevé, tél. Prix 161.000 F. - 887-26-76.

PASTEUR - Bel imm. p. de t. GD DBLE LIV.+2 CH., cuis., bains, TEL. 350.000. MED. 18-80

MARAIS 278-39-71
GRENIER à rénover 60 M² 165.000 F
STUDIOS à partir de 100.000 F

Région parisienne

PALAISEAU, près du métro. Appert. grand standing, 105m² dans pet. résid. Living double, 3 chambres, balcon, 285.000 F. Tél. : 928-06-84, le soir.

A Meudon, 3-4 p. 78m², proxim. gares, garages + cave. Prix : 270.000 F. Téléph. : 626-18-69.

COURBEVOIE part. vend 2 p. cuis., s. bns tt cft 51m², 5e ét., 128.000 F. Tél. H.B. : 333-33-26 ou domicile. : 788-38-37.

EXCEPTIONNEL - ST-MANDE Imm. standing. Beau 3 pces, 70 m2, tt cft, chff. cent. imm. Très urgent. 190.000 F. 343-62-14 Offres sérieuses acceptées.

appartem. achat

Achète COMPTANT A PARIS 8e, 9e, 16e et 17e studios ou 2 p. Tél. : 387-59-79.

Sté rech. à acheter appartement près NATION. Tél. : 343-62-14.

échanges

7e Vaneau, 3 p. clair, cal. loy. anc., conf. c/5 p. c. 2 B, 7e, 6e, 16e, 8e, 15e. 555-66-36 ap. 19 h. 30.

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par Le Monde

constructions neuves

240 APPARTEMENTS SUR 320 SONT DEJA VENDUS A EVE
Pourquoi ?
Prix fermes, définitifs, frais de notaire compris.
Studios (40 m2 + balcon) de 204 000 F à 215 000 F
3 pièces (82 m2 + balcon) de 380 000 F à 510 000 F
5 pièces (131 m2 + balcon) de 860 000 F à 684 000 F
Exemple de financement du 3 pièces à 380 000 F
Apport de 150 000 F et mensualités de 1 840 F (pendant les 2 premières années).
Charges : montant garanti pendant 2 ans.
Livraison : juillet 1975
Eve à la Défense :
sortie no 6 sur le Bd Circulaire.
Visite de l'appartement-témoin au 29e étage tous les jours de 14 h à 19 h sauf le mardi. Nocturne jeudi, jusqu'à 22 h. (tél. : 775-85-37).
PROMOGIM
8, Avenue de Friedland - 75008 Paris
Tél. 225 30-68 et 61

CHATOU R. E. R. OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE STANDING
4 P. 72 m2, av. 1 empl. voit. sous-sol, 197.597 F.
5 P. 98 m2, av. 2 empl. voit. sous-sol, 272.391 F.
H. LE CLAIR - ALM. 13-72

immeubles

MADELEINE à vdre urgt imm. Ecr. no 2.823 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

viagers

Estimation gratuite. Discrétion **F. CRUZ** S. A. - 265-68-90 8, r. La Boétie

locations non meublées

Offre

PARIS (20e)
SANS COMMISSION
Immeuble récent, tout confort, 2 pièces, 42 m², loyer 806, charges 181 F, parking 120 F. S'adresser à la gardienne, 21, rue du Repos. 797-71-14. Mo PHILIPPE-AUGUSTE.

locaux commerciaux

Rech. : local commercial 50-60m², 2 parkings, 3 lig. tél. quartier 10e arrt. T. 607-20-50.

5e - SAINT-JACQUES
BAIL A CEDER sur 2 étages. Rez-de-chaussée 56 m², 1er étage 20 m², cave voûtée. CONVIENDRAIT pour antiqu., galerie tableaux, agence voyag., profession libérale ou bureaux. 2 lign. tél. S/renseign. 325-71-35.

hôtels-partic.

NEUILLY raviss. mais. style anglais en pl. soleil, au fond d'une voie privée, calme parf. 7 p. pples + chb. domest. indép., jdin. LARGIER ANJ. 82-97.

terrains

Vend TERRAINS de 5 et 9 ha, bord de grand lac de l'Aveyron. Conv. lotiss., camp. vacances. MOULY, 12290, Pont-de-Salars.

villas

30 km de PARIS OUEST calme, résidentiel, villa neuve dispon., 5 p., tt cft, prox. gare, 30 mn de St-Lazare, 300.000 F, crédit avant. Téléph. : 965-69-59.

domaines

A vdre complexe arbor. Val de Loire, 50 ha, pomm., poir. adult. totalement irrigués, stat. conditionnement frigorifiques château. E. Rég. Presse Pub. no 755.332.

pavillons

SARTROUVILLE Très beau pavill., constr. récente, 5 pièces tt confort, gar. S/500 m2 terr. Prix 295.000 F av. 60.000 Tél. 526-88-50

LOZERE Splendide pavillon 5 pièces, tt conft Vue impren. S/825 m2 terrain, arbres fruit. AFFAIRE RARE. Prix 360.000 F av. 70.000 F Tél. 526-88-50

propriétés

PROVENCE Demeure fin XVIIIe, restaurée, 500 m² habitables. Dépendances. Beau parc. Emile GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE T. (90) 92-01-58.

Près Les Mureaux 78, part. vd maison tt cft, tél., 8 p., s. bns, douche, 2 w.-c., terrasse, jardin 1.300m², calme, empl. 2 voit. Visite du 22 mars au 1er avril, 60, Grande-Rue, 78 CHAPET.

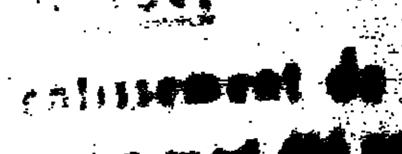
PROVENCE - LUBERON bastide XIIIe et ferme attenante, 30 ha de bois et de vignes. *Appellation Côtes du Lubéron.* Vue exception. Emile GARCIN 8, boulevard MIRABEAU 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Tél. (90) 92-01-58 (4 lig. group.).

AU CŒUR DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
ST-ETIENNE-LES-ORGUES
ALTITUDE 700 M. près St-Michel-de-l'Observatoire, ciel le plus pur d'Europe.
Station de ski de la montagne de LURE
CHASSE - PECHE - NATURE.
Jean HAUFF vend
Maisons provençales au village avec 25.000 F comptant.
Terrains à bâtir, toutes surfaces entre 8 et 22 F le m2.
Magnifique villa neuve 85m² habitables, séj., 3 ch., cuis., bns, w.-c., rangem., cft, tt électriq., avec jardin 3.000 m², 200.000 F.
RENSEIGNEMENTS 16 (92) 73-91-11, 61 à Saint-Etienne-les-Orgues.

L'ETANG-LA-VILLE Verdure
PROPRIETE rez-de-ch.+1 étage Réception, 6 chbres, 3 bains + ch. serv., garage 3 voit. Beau jardin 2.900 m2 avec piscine. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

POITOU. Part. vd magn. prop. maître, unique région, arbres séculaires, parc 1 ha, 2 maisons Nombreuses dépendances. Téléphone (49) 21-11-87, sauf sam.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Paris

Un débat peu glorieux sur les couloirs d'autobus

Le Conseil de Paris a examiné, le jeudi 20 mars, trois dossiers : la construction de la radiale Vercingétorix ; l'aménagement de la rive gauche de la Seine dans le quartier du Jardin-des-Plantes ; la la création de nouveaux couloirs réservés aux autobus.

Par quarante et une voix contre dix et trente-neuf abstentions, les élus ont adopté la proposition de M. Christian de La Malène (U.D.R.) prévoyant que la future voie routière (deux chaussées dans chaque sens) qui doit relier le quartier Montparnasse à la porte de Vanves et au boulevard périphérique serait enterrée sur presque tout son parcours.

Par cinquante-huit voix contre zéro et trente abstentions, ils ont d'autre part, décidé que le port Saint-Bernard entre le pont d'Austerlitz et le pont Sully serait en totalité aménagé en jardin public. Cela signifie, notamment, que la voie expresse rive gauche — le président de la République a demandé l'été dernier que sa partie centrale soit abandonnée — débouchera en aval et non en amont du pont d'Austerlitz, comme on l'avait envisagé.

La création de 10 kilomètres supplémentaires de voies réservées aux autobus a donné lieu à un long et confus débat, marqué par une interruption de séance et les interventions peu glorieuses de certains élus. C'est par des majorités ignorant les clivages politiques habituels que furent adoptées l'ensemble des propositions de l'administration, sauf une : *il n'y aura pas de couloir réservé à contre-sens du boulevard Saint-Germain, entre le quai de la Tournelle et la rue du Bac.* Belle victoire pour M. Edouard Frédéric-Dupont, conseiller (R.I.) du 6e arrondissement. Celui-ci, il est vrai, avait, en compagnie de MM. Pierre Bas (U.D.R.), François Collet (U.D.R.), et Auguste Marbœuf-Regnault (non inscrit), donné le spectacle assez infligeant d'un conseiller circulant entre les travées de l'assemblée, suppliant ou menaçant pour obtenir de certains de ses collègues qu'ils repoussent le couloir que l'on prévoyait de tracer dans leur arrondissement.

A l'ouverture de la séance, MM. Yves Milhoud, président du Conseil de Paris, Lionel Assouad et Antoine Veil, tous trois membres du C.D.P., composante avec l'U.D.R. du groupe Paris-Majorité, avaient pour leur part annoncé que, « *faisant passer l'intérêt général avant les éléments sectoriels ou ponctuels* », ils voteraient les propositions de l'administration.

Les élus parisiens ont le droit de critiquer les propositions de l'administration, mais peut-on à la fois se dire d'accord pour favoriser les transports en commun et repousser, lorsqu'elle vous gêne, la création des couloirs réservés aux autobus ? — J.-F. P.

● POUR LES PIETONS DE PAQUES. — Pendant les fêtes de Pâques, certaines voies de Paris vont être réservées aux piétons. Il s'agit notamment de l'avenue du Général-Lemonnier, de la place du Carrousel, dans le jardin des Tuileries, et de la place du Parvis-de-Notre-Dame, où les voitures n'auront pas le droit de circuler du dimanche 30 mars, à 9 heures, au lundi 31 mars, à 18 heures. La même opération a été tentée à l'occasion des fêtes du 15 août 1974 et *« a donné toute satisfaction »*, indique le préfet de Paris.

A PROPOS DE...

Le rapprochement des compagnies européennes

K.L.M. et Sabena sous un même pavillon ?

La crise du transport aérien a provoqué, ces dernières semaines, de multiples rencontres entre les dirigeants de la compagnie belge Sabena et de la K.L.M. néerlandaise d'une part, les ministres des transports de Belgique et des Pays-Bas d'autre part. Ces discussions auraient pour but d'étudier les possibilités pour Sabena et K.L.M. de mieux coordonner leurs activités, voire, à plus long terme, affirment certains observateurs, de fusionner purement et simplement.

Des rumeurs de fusion entre Sabena et K.L.M. ? Le ministre belge des transports a aussitôt formellement démenti avoir vu si loin avec son homologue néerlandais. Il s'agissait simplement, a-t-il dit, « de conversations exploratoires et officieuses, portant sur la recherche de solutions aux problèmes des deux pays en matière d'aviation civile ». *Cette mise au point n'a pas fait taire la rumeur même si, dans le passé, de telles* « conversations exploratoires » *ont toujours tourné court.*

Sabena et K.L.M. ont du chemin à faire avant de réunir leur flotte sous un même pavillon, si telle est, du moins, leur intention. Pour l'entretien du matériel et l'entrainement des équipages, la compagnie belge appartient au groupe Atlas où elle voisine avec Air France, la compagnie néerlandaise au groupe K.S.S.U., où elle siège à côté de Swissair. La première est cliente de la firme Boeing, la seconde du constructeur Douglas.

Ces deux transporteurs ne vivent pas sous le même régime juridique. Sabena est une société nationale, K.L.M. une entreprise privée. Elles ne pèsent pas le même poids : la compagnie néerlandaise assure un volume de trafic trois fois supérieur à celui de la compagnie belge. Un mariage favoriserait donc la partie flamande et les francophones belges ne peuvent se faire à cette idée.

Néanmoins, devant l'adversité, Sabena et K.L.M. sauront-elles gommer leurs différences ? Toutes les deux naviguent dans le déficit. Toutes les deux subissent les pressions du gouvernement américain, qui cherche à brider leur développement sur l'Atlantique nord. Les bons résultats de la compagnie scandinave SAS qui, sous un même drapeau, réunit le Danemark, la Norvège et la Suède, donnent à réfléchir.

Sabena et K.L.M. avancent sur la voie de la coopération avec précaution, tirant ainsi la leçon de l'échec d'Air Union, dont elles furent, en 1958, les promoteurs. A cette époque, les transporteurs européens admirent de se grouper par nécessité financière. Mais, lorsqu'il fallut fixer des quotas pour partager recettes et dépenses, les discussions se mirent à patiner. K.L.M. voulait être traitée sur un pied d'égalité avec Air France. On le lui refusa, elle se retira.

Quelques années encore, Sabena essaya en vain de sauver le projet d'Air Union, face à des partenaires sans enthousiasme : Air France, Alitalia et Lufthansa. C'est elle qui, en effet, aurait retiré le plus grand bénéfice d'une telle coopération. Elle dut se contenter d'accords de pool avec l'espoir qu'un jour K.L.M., oubliant ces fiançailles rompues, lui demanderait de nouveau sa main.

J.-J. B.

FAITS ET PROJETS

Transports

● LA TRAVERSEE DE NEMOURS. La décision de la préfecture de Seine-et-Marne de différer, après les vacances de Pâques, l'application des arrêtés municipaux interdisant la traversée de Nemours aux poids lourds irrite M. Etienne Dailly, maire de la ville : *« C'est à tout le moins*, a-t-il affirmé dans un communiqué, *une violation caractérisée et intolérable des libertés communales. Dès lors que la police d'Etat reçoit les instructions de ne plus assurer l'exécution des arrêtés des mairies. C'est, en outre, l'ordre public qui est troublé et par ceux-là même qui ont la charge de le faire respecter.* » Le conseil municipal de Nemours est convoqué le vendredi soir 21 mars

Assemblées régionales

● RELANCE POUR L'AQUITAINE ? — Le conseil régional d'Aquitaine, réuni le 20 mars à Bordeaux- en séance plénière, a émis le vœu de voir prendre par l'Etat les « *mesures nécessaires et indispensables pour une relance économique* ».

Environnement

● ARSENIC EN MER : L'ARGENTINE S'INQUIETE. Après le Danemark et l'Afrique du Sud, l'Argentine intervient dans l'affaire du cargo-poubelle *Enskeri* qui doit déverser 7 tonnes d'arsenic dans l'Atlantique sud. Le ministre argentin des affaires étrangères a demandé au gouvernement finlandais des « explications ».

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

APRÈS L'ÉCHEC D'UNE DÉMARCHE AUPRÈS DU PRÉFET

Les syndicats Renault du Mans organisent une manifestation à Paris

Vingt-huit mille ouvriers de la régie Renault sont mis en chômage technique, ce vendredi 21 mars, et lundi prochain, à Billancourt, à Cléon et à Flins. Dans cette dernière usine, ils chômeront également le 25 mars. La direction va tenter d'obtenir pour eux les indemnités de chômage partiel. Pour protester, les « métallos » de Cléon ont débrayé deux heures le 20 mars (6 000 grévistes selon les syndicats, 1 840 sur 5 622 presents selon la direction).

Au Mans, les syndicats ont obtenu, jeudi 20 mars, une entrevue avec le préfet. Mais les délégués, qui voulaient obtenir l'ouverture de négociations en présence de l'inspecteur du travail, se sont entendu dire que les autorités administratives locales n'avaient aucun pouvoir. Toujours aussi déterminés, les ouvriers de l'usine Renault qui ont déjà perdu en salaire plus de 1 000 francs entendent poursuivre la grève perlee. Des réunions et discussions sont cependant organisees sur la nécessité ou non de rechercher d'autres formes de lutte.

M. Halbeher, responsable C.G.T. du secteur automobile, qui dement avoir déclaré : « J'espere que nos camarades du Mans auront la sagesse d'avoir une tactique plus souple » (« le Monde » du 20 mars), estime cependant que la direction ayant refusé d'engager les discussions prévues le 18 mars, « il y a une situation nouvelle. Elle exige une tactique nouvelle qui doit être discutée à la base ».

Pour la C.F.D.T. qui affirme ne connaître que les responsables de la C.G.T. du Mans, il n'est pas question de modifier les formes de la lutte. Dans l'immédiat, les syndicats du Mans se préparent à la manifestation qu'ils ont décidé d'organiser samedi 22 mars à Paris. Des délégations se rendront à l'hôtel Matignon, la lutte étant désormais directement menée contre la politique d'austérité du pouvoir.

La grève des ouvriers militants

De notre envoyé spécial

Le Mans. — « *J'ai déjà fait des sacrifices. Je suis prêt à en faire davantage. Ce sera dur, mais il faut continuer.* » Un peu plus de la trentaine, marié, deux enfants, cet O.S. s'exprime sans passion, sur un ton calme mais déterminé. « *Dès le début, on savait que ce serait dur. Ce n'est pas aujourd'hui que l'on va caler* », déclare, un peu plus tard, un autre ouvrier de l'usine Renault du Mans.

Après un léger flottement en début de semaine, qui s'est traduit par une reprise du travail normal par trois cents à quatre cents personnes sur les quatre mille qui font « le coulage », les ouvriers semblent s'être ressaisis. Ils affirment de plus belle qu'ils veulent continuer la lutte, certains ajoutent « *jusqu'au bout* ». Comment expliquer une telle combativité ?

Le facteur politique est loin d'être négligeable, mais ce serait une erreur d'en faire l'élément déterminant. Le parti socialiste n'est pas absent de la scène qui se joue au Mans. Très faible encore, ce courant politique est en pleine renaissance.

A l'usine du Mans, il existe depuis trois ans un groupement de sections d'entreprise (G.S.E.) qui compte quelques dizaines d'ouvriers de Renault. On y trouve à la fois des cégétistes et les têtes pensantes du syndicat C.F.D.T. Il existe surtout une section communiste : seize cellules dans l'usine et trois cents militants. « *Depuis septembre 1974*, raconte l'un des responsables du P.C. local, *la section d'entreprise n'a cessé d'apporter des explications sur le contenu et les raisons de la crise et aussi sur les nécessités de passer à l'action. Chaque semaine, nous distribuons des tracts, jusqu'à six mille parfois, et nous vendons des revues et journaux, trois cents à huit cents environ. C'est ainsi que nous avons été amenés à préconiser une plus forte augmentation des salaires en faveur des catégories les plus défavorisées. Mais nous ne nous sommes pas contentés d'apporter des explications. Nous agissons, comme cela a été le cas lors d'une manifestation d'une centaine d'ouvriers de Renault, au conseil général, il y a quelques mois, pour obtenir la création d'emplois à la Régie.* »

Que le P.C. ait « mis le paquet » est indéniable, mais comme le reconnaissent eux-mêmes les dirigeants locaux, « *nous avons contribué à élever le niveau de conscience des travailleurs. Nous sommes un petit peu le moteur de l'action, mais nous n'en sommes pas l'élément déterminant* ».

Une franche cohésion

Effectivement, le conflit ne peut pas s'expliquer par la seule intervention du parti communiste. Encore fallait-il un terrain favorable. Le déclenchement de la grève est avant tout l'affaire des gens de Renault, des ouvriers militants. Ici, le personnel ne ressemble pas à celui des autres usines de la Régie. Et l'allusion à l'ouvrier-paysan est de moins en moins valable, puisque 60 à 80 % des effectifs, selon les sources, habitent à moins de 10 kilomètres des ateliers.

D'autres faits sont à noter : presque pas de travailleurs immigrés, mais une majorité d'ouvriers qui ont en moyenne treize ans d'ancienneté ; plus de la moitié ont au moins quinze à vingt ans de maison. « *Ici, quand on entre chez Renault, c'est pour faire carrière. Presque tout le monde se connaît, et dans ces conditions on serre plus facilement les coudes.* »

Au P.C., à la préfecture, à la direction, on reconnait et on insiste sur cette homogénéité. En outre, les O.S. de Renault ont assez souvent un C.A.P. en poche, même s'il s'agit d'un C.A.P. de boucher ou de coiffeur. Ces titres et leur expérience dans l'usine les amènent à se considérer comme des quasi-professionnels. Enfin, chacun est fier d'appartenir à la Régie et il n'est pas exceptionnel de voir un célibataire citer son appartenance à la firme dans une annonce matrimoniale.

La syndicalisation est également très importante : plus de 40 % des salariés adhérent à un syndicat, en priorité à la C.G.T. et à la C.F.D.T. Bien des ouvriers se souviennent aussi des grèves longues et dures qui ont été menées, notamment en 1968 et 1971, et surtout des capacités de la direction à accepter la discussion et une bonne partie des revendications. « *Dans leur esprit, la direction a toujours cédé. Ils doivent obligatoirement s'en sortir.* » C'est ainsi qu'à l'extérieur on explique leur comportement. Mais là-bas, à l'usine, chacun sait aussi qu'une lutte chez Renault sert par ricochets les intérêts de toute la classe ouvrière. Qu'il y ait ou non appui de l'opinion publique, solidarité active ou non des ouvriers de l'extérieur, le gréviste du Mans a conscience du rôle catalyseur qu'il joue. Une sorte de compromis s'est d'ailleurs établi entre la population et le personnel de l'usine. Les grévistes n'ont pas encore osé, comme en 1971, manifester en ville. Questionnés sur ce point, des O.S. admettent bien volontiers qu'il n'est pas facile pour un métallo menacé dans son emploi d'approuver un gréviste du Mans dont le salaire est bien plus élevé (20 à 30 %). Au sein de la population, règne effectivement un curieux mélange d'incompréhension, de jalousie larvée, mais aussi de respect pour ceux qui se battent. Certains critiquent « *ces grévistes qui se plaignent la bouche pleine* », d'autres souhaitent leur succès.

Un tel climat a favorisé à la fois l'éclosion et le renforcement du conflit, et trois facteurs ont joué un rôle essentiel et complémentaire. La C.F.D.T., minoritaire mais influente, a popularisé, et cela depuis des mois, l'idée d'une augmentation uniforme, avançant, dès la fin de 1974, le chiffre de 250 francs. Le P.C. a multiplié les tracts pour expliquer que la crise n'était pas inéluctable, et surtout que, si crise il y a, celle-ci ne peut être résolue que par une augmentation du pouvoir d'achat et de la consommation. Enfin, la C.G.T., majoritaire, réaliste et pragmatique, mais farouchement autonome par rapport aux instances parisiennes, et soucieuse de coller à la base, a approuvé très vite un mouvement revendicatif qui est parti des ateliers.

L'inhabituelle fermeté des dirigeants de Renault a certes eu l'effet d'une douche froide : jamais un directeur d'usine n'avait été aussi intransigeant. L'enthousiasme ne règne certes plus, mais la détermination est toujours aussi grande. La C.G.T., surveillée étroitement par les leaders parisiens (M. Halbeher est souvent présent au Mans), peut certes faire évoluer les choses et les êtres, mais le fait essentiel est qu'au Mans la majorité des grévistes sont des ouvriers militants. Tout est alors possible, la fuite en avant ou le recul savamment élaboré.

JEAN-PIERRE DUMONT.

IMMIGRÉS

LE CARDINAL MARTY : il n'est ni juste ni sain que les travailleurs étrangers n'aient pas les mêmes droits que les nationaux.

Dans le numéro du 20 mars de la revue diocésaine de Paris *Présence et Dialogue*, le cardinal François Marty écrit à propos de la situation des travailleurs immigrés en France :

« *Il n'est plus possible d'entretenir la fiction qui fait considérer les quatre millions d'immigrés qui vivent dans notre pays comme des étrangers de passage ou de simples résidents. Il n'est pas pour autant souhaitable de leur accorder un statut particulier qui ne ferait qu'organiser leur marginalisation. Enfin, il sera toujours nécessaire de les respecter avec leurs qualités propres ; ce serait une autre fiction que de les dire tout simplement Français.*

» *Des chrétiens œuvrent avec les immigrés pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Ils ont compris que la justice la plus élémentaire consistait à permettre à ces travailleurs de faire entendre leur voix dans les instances qui les concernent. Tout travailleur, en effet, qu'il soit français ou étranger, doit bénéficier de la liberté d'association et de la liberté d'expression ; il doit évidemment pouvoir accéder aux différents moyens d'expression (presse, radio, T.V...).*

» *Nous sommes en présence d'une situation paradoxale : ces quatre millions d'hommes et de femmes sont indispensables à notre économie ; ils travaillent dans les mêmes entreprises ; leurs enfants fréquentent les mêmes écoles ; ils sont soignés dans les mêmes hôpitaux, sont soumis aux mêmes lois ; ils paient les mêmes impôts que les autres travailleurs.*

» *Mais ils n'ont pas les mêmes droits. Cela n'est ni juste ni sain. Leur solidarité de fait — on pourrait dire de fonction — avec notre pays n'est-elle pas aussi réelle, bien que particulière, que celle qui est liée à leur origine géographique ?* »

● NOUVELLE PROTESTATION DE LA C.G.T. ET DE LA C.F.D.T. contre la présence de la C.F.T dans les conseils économiques et sociaux régionaux. Elles refusent de siéger et de désigner leurs représentants en raison de la présence de la Confédération française du travail (C.F.T.) et de la Confédération générale des syndicats indépendants (C.G.S.I.) Elles considèrent « *comme inadmissible et intolérable que, par suite de la décision gouvernementale, l'opinion et l'intérêt de la grande majorité de la population active soient absents des délibérations des C.E.S.R., puisqu'elles représentent les trois quarts des salariés* ».

A Besançon

UN EMPLOYEUR CONDAMNÉ POUR AVOIR AUGMENTÉ LES SALAIRES DE NON-GRÉVISTES

(De notre correspondant.)

Besançon. — Le 6 décembre 1973, trente des cents ouvriers d'une usine du Jura, répondant à un mouvement de grève nationale déclenché par la C.G.T., ne se présentaient pas à leur travail. Aussitôt, le P.-D.G. de la société Garnache-Chiquet, qui est établie à Arbois, faisait apposer une affiche dans l'usine annonçant aux non-grévistes qu'il leur octroyait une augmentation de salaires « pour atténuer leurs soucis face à la vie chère ». Cette soudaine sollicitude avait conduit la C.G.T. à porter plainte contre l'employeur, qui fut condamné par le tribunal de Dôle à 1 000 F d'amende, au motif qu'il n'avait pas le droit de tenir compte de l'appartenance syndicale de ses salariés pour déterminer le montant de leurs rémunérations. La cour d'appel de Besançon, saisie à son tour, vient de dire que les premiers juges ne pouvaient retenir un tel motif puisqu'en fait l'employeur n'avait pas tenu compte de l'appartenance syndicale mais uniquement de la participation à la grève. Toutefois, la cour, se basant sur les dispositions du code du travail qui interdisent à un employeur d'user de tout moyen susceptible de contrarier l'action d'un syndicat, a confirmé la condamnation à l'amende de 1 000 F. — C. F.



...IQUE ET SOCIALE

...REVENDICATIONS

...MARCHE AUPRÈS DU PRÉFET

...organisent une manifestation à Paris

[illegible]

...ouvriers militants

[illegible]

UN EMPLOYEUR CON... POUR AVOIR ... LES SALAIRES ...

loterie nationale ... du président de la république ... tirage samedi 22 mars ... gros lot 3 millions de f...

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

M. FOURCADE : le ralentissement de l'activité est plus important qu'il n'avait été prévu

« L'objectif fondamental reste, et restera, la lutte contre l'inflation », a réaffirmé jeudi 20 mars, à Paris, puis à Lyon, M. Fourcade. Tout se passe comme si le gouvernement, dont le ministre de l'économie et des finances, estimait à la fois inutile et dangereux, dans les circonstances actuelles, de relancer l'économie. Inutile parce que la machine ne répondrait probablement pas à des mesures de stimulation ; dangereux parce que les effets de cette politique seraient d'accélérer la hausse des prix.

C'est, en fait, qu'un relâchement généralisé du crédit entraînerait une nouvelle aggravation de l'endettement des entreprises, une des causes principales des difficultés actuelles.

Que deviendrait toutefois la détermination des pouvoirs publics en cas d'aggravation importante du chômage et de nouvelle chute brutale des activités industrielles et commerciales ? Cette hypothèse ne devant pas être écartée, il est peu probable que le gouvernement aurait les nerfs assez solides pour supporter l'épreuve. Sa riposte serait sans doute de provoquer une politique délibérée de déficit budgétaire et une détaxation importante des impôts (T.V.A., impôts sur les sociétés).

Le ministre de l'économie et des finances a critiqué, à ce sujet, la politique américaine : « A quoi sert, aux Etats-Unis, de pratiquer un déficit considérable de leurs finances publiques, sinon à accélérer l'inflation ? »

Faut-il penser que, si en France le chômage devait augmenter fortement, le gouvernement s'en remettrait à une thérapeutique dont il doute, non sans quelques raisons, de l'efficacité, quand elle est administrée de l'autre côté de l'Atlantique ? — P. F.

● *DEVANT LA COMMISSION* DES FINANCES de l'ASSEMBLEE NATIONALE, à Paris, le 20 mars au matin, M. Fourcade, qui était accompagné de M. Poncelet, secrétaire d'État au budget, a souligné que le processus de rétablissement des grands équilibres était largement engagé, mais qu'en revanche, le ralentissement de l'activité était « *plus nettement marqué qu'il n'avait été prévu* ». Le rythme annuel de hausse des prix se ralentit : il est actuellement de 12 %, contre 17 % au milieu de 1974. Pour la période décembre-février, la hausse a en effet été de 2,7 %, ce qui laisse penser qu'elle a été de 0,8 % en février.

En revanche, l'indice de la production industrielle, qui était passé de 128 à 115 entre juillet et décembre 1974, a atteint 116 en janvier 1975 et le taux de croissance de la production intérieure brute se situait, entre 2,5 % et 3 % (2 % en Allemagne fédérale, 1,3 % au Japon et — 4,5 % aux Etats-Unis).

La consommation par les ménages de produits manufacturés se situe, après les deux premiers mois de l'année, à l'indice 102,2 par rapport à la moyenne de 1974. Cependant, la progression de l'excédent net de l'ensemble des caisses d'épargne atteignait 32 % pour janvier et février par rapport à la même période de 1974. Entre-temps, les taux d'intérêt ont fléchi, passant de 14 % à 9 % — et bientôt 8,50 % — sur le marché monétaire et 11,55 % à 10,55 % sur le marché obligatoire.

Les mesures récemment prises en faveur du bâtiment se traduiront, selon le ministre, par un accroissement de 10 % du volume des mises en chantier du secteur aidé par rapport à 1974. Par ailleurs, le comité de restructuration industriel s'est réuni seize fois depuis le début de l'année, et trente-six dossiers ont été réglés. Enfin, les engagements de dépenses doivent atteindre au cours des six premiers mois deux tiers des autorisations contre 40 % en 1974.

A propos de la préparation du prochain budget, la première phase, en voie d'achèvement, a consisté pour les ministres dépensiers à reprendre toutes leurs autorisations de dépenses de 1975 et à évaluer le coût de leur reconduction en fonction notamment de l'évolution des prix et des rémunérations (l'ordre de grandeur de l'hypothèse prix serait de 7,5 %).

Le conseil des ministres du 30 avril doit se prononcer sur les prévisions de recettes pour 1976 ; l'ensemble des dépenses sera décidé en juillet. Les ministres auront ensuite la faculté de procéder à un « redéploiement » de leur « enveloppe » particulière de crédits pour le financement d'actions nouvelles, les arbitrages devenant *ainsi le fait de l'ensemble* des ministères.

Dans ses réponses aux divers intervenants, M. Fourcade a annoncé qu'une réunion conjointe de la commission des finances et de la commission des lois de l'Assemblée nationale serait proposée à la fin du mois d'avril pour une audition du ministre de l'intérieur et du ministre de l'économie et des finances sur l'ensemble des problèmes financiers des collectivités locales.

● *A LYON*, dans la soirée de jeudi, le ministre, qui était l'invité des anciens élèves du Centre de perfectionnement de l'administration des affaires (C.P.A.), a déclaré devant quelque quatre cents industriels qu'« *il ne s'agissait pas de faire actuellement une politique de relance générale, car on ne relance pas une économie dans une ambiance internationale de récession* ».

Selon M. Fourcade, l'économie française serait arrivée, aussi bien psychologiquement que techniquement, au fond de la récession. Depuis le début de l'année, l'activité a repris très modestement.

Après la forte chute de la production intérieure brute constatée au cours du quatrième trimestre de l'année dernière, le chiffre du premier trimestre 1975 se situerait légèrement au-dessus de la moyenne de 1974. Ces résultats ne sont pas, selon lui, très réjouissants, car ils traduisent de grandes difficultés pour les entreprises.

Le dilemme n'est pas entre l'inflation et le chômage, comme dans d'autres pays, où la hausse des prix est plus forte qu'en France et la situation de l'emploi plus mauvaise. « *C'est par l'exportation que se fera le rééquilibrage de l'économie française* », a souligné M. Fourcade, qui s'est montré soucieux de la protection de l'épargne à long terme.

● LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES DES ETATS-UNIS ne sont pas aussi sombres que les peint le gouvernement, indiquent les experts de la First National City Bank dans leur bulletin de février. Le taux d'inflation *se situerait en 1975*, selon eux, entre 8 % et 10 % — au lieu des 11 % prévus — à la suite « *du fléchissement de la demande et de l'abaissement du coût des approvisionnements* » et la reprise de l'expansion s'effectuerait à des taux plus élevés que ceux contenus dans les documents officiels. Toutefois, les experts estiment qu'une augmentation de 8 à 10 % de la masse monétaire cette année (le double du taux enregistré au deuxième semestre de 1974) pourrait se révéler nécessaire pour arrêter le chômage aux environs de 8 % de la population active et provoquer sa régression en 1976.

Décentralisation en faveur de Lyon de certaines procédures à l'exportation

M. Fourcade a présenté à Lyon des mesures destinées à décentraliser un certain nombre de procédures qui intéressent les entreprises exportatrices. Ces mesures vont être, à partir du 1er mai, expérimentées dans la capitale du Dauphiné, avant d'être éventuellement étendues à d'autres villes de province.

« *Lyon doit*, a-t-il déclaré, *redevenir une place financière importante, un lieu où les affaires se traitent directement et les dossiers trouvent une solution sur place.* »

Les décisions, qui visent à « *donner des pouvoirs importants de décision aux responsables locaux des organismes et services compétents pour l'exportation* », portent sur les six points suivants :

● LA DIRECTION REGIONALE DES DOUANES DE LYON sera compétente, en matière de *contrôle de changes*, pour donner les autorisations nécessaires aux exportations, dont le délai de règlement est compris entre cent quatre-vingts jours et dix-huit mois ;

● LA COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCE POUR LE COMMERCE EXTERIEUR (COFACE) installera à Lyon un représentant chargé de certains dossiers d'assurance-crédit à moyen et long terme. Les polices d'assurance à court terme seront établies, signées et gérées sur place par l'antenne régionale de la COFACE, en attendant, à partir de 1978, une extension de ses pouvoirs.

● LES DIRECTEURS DE LA BANQUE DE FRANCE pourront donner leur accord pour le montage de certains préfinancements jusqu'à 3 millions de francs et pour la mobilisation de crédits à moyen terme, jusqu'à 5 millions de francs. En outre, les bijoutiers lyonnais qui exportaient n'auront, comme ils le faisaient, depuis 1948, à demander l'autorisation au siège de la Banque de France, à Paris.

● LA BANQUE FRANCAISE POUR LE COMMERCE EXTERIEUR (B.F.C.E.) installera à Lyon un délégué pour traiter des problèmes à moyen et long terme et gérera sur place les dossiers de mobilisation de crédits à moyen terme, dans la limite de 5 millions de francs.

● LES PROCEDURES D'ASSURANCE-FOIRES ET D'ASSURANCE-PROSPECTION seront décentralisées.

● LE CONSEILLER COMMERCIAL INSTALLE A LYON, M. Moutergue, donnera son avis sur les demandes de crédit offertes *aux industries exportatrices* (procédure dite Ségard).

CONSTRUCTION

DES MILITANTS DE GAUCHE MANIFESTENT A PARIS CONTRE LE MANQUE DE LOGEMENTS SOCIAUX

Rassemblées place de la République, plusieurs milliers de personnes selon les organisateurs — un millier selon les services de police, — ont défilé dans le calme, jeudi soir 20 mars, pendant une heure jusqu'à l'Hôtel de Ville pour protester contre le manque de logements sociaux dans la capitale.

La manifestation s'est déroulée à l'appel de trois organismes de locataires (la Confédération nationale du logement, la Confédération générale du logement et la Ligue générale pour le logement), *du P.C., du P.S., du* P.S.U., de la C.G.T. et de la C.F.D.T., ainsi que de huit organisations familiales ou sociales. Dans le cortège on reconnaissait, au milieu de quelques drapeaux rouges et derrière plusieurs banderoles, M. Lucien Villa, député communiste de Paris, Mme Catherine Lagatu, sénateur communiste de la capitale, ainsi que onze élus du Conseil municipal de Paris.

Tout au long du parcours, les manifestants ont scandé des slogans tels que : « *Oui au logement social !* », « *Non à l'austérité* », « *Des crédits !* », « *Des terrains pour les H.L.M. !* »

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	4 7/8	5 7/8	4	5	8	12
1 mois	5 7/8	6 3/8	4 7/8	5 3/8	4	4 1/2
3 mois	6 1/4	6 3/4	5	5 1/2	4 1/4	4 3/4
6 mois	7	7 1/2	5 1/4	5 3/4	5 3/8	5 7/8

AGRICULTURE

LE VINGT-NEUVIÈME CONGRÈS DE LA F.N.S.E.A.

Le discours de M. Bonnet n'a pas désarmé la colère des viticulteurs

La dernière journée du vingt-neuvième congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), qui a achevé ses travaux jeudi 20 mars, a été dominée par le discours prononcé par M. Christian Bonnet, dont une large partie a été consacrée aux problèmes viticoles. Le gouvernement comprend l' « émotion sincère » *des viticulteurs, a déclaré en substance le ministre de l'agriculture, mais par respect des règlements communautaires ne peut suspendre les importations de vins italiens.*

Ces propos ont été fraîchement accueillis par les représentants des viticulteurs du Midi, dont une délégation s'était rendue au congrès. « Le combat continue », *ont-ils déclaré en laissant entendre que des manifestations seraient organisées dans le Midi viticole la semaine prochaine.*

Ferme sur la politique de l'élevage — le gouvernement français s'opposerait à la suppression de la clause de sauvegarde sur la viande de bœuf, — M. Bonnet n'a cependant pas calmé les inquiétudes des agriculteurs. « Nous ne sommes pas tellement rassurés », *a déclaré M. Debatisse en répondant au ministre.*

« *Le monde occitan est en pré-révolte.* » Après l'intervention lyrique de M. Emmanuel Maffe-Bauge, président du Comité d'action viticole, qui conduisait une délégation de viticulteurs du Midi au vingt-neuvième congrès de la F.N.S.E.A., on attendait, avec une certaine impatience, le discours de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture. Son intervention a bien traduit l'embarras qui paraît être celui du gouvernement dans cette affaire.

En gros, M. Bonnet donne raison aux récriminations des viticulteurs. Il y a des importations « *inadmissibles* » en provenance d'Italie et il est « *scandaleux* » qu'elles se réalisent à un niveau nettement inférieur au 8,78 francs le degré-hectolitre fixé pour la distillation. Cet état de choses « *intolérable* » est la conséquence de l'absence de dispositions communautaires précises.

Cela dit, « *la situation est extrêmement délicate* » car, a souligné le ministre, l'Italie est le premier importateur de produits agricoles français.

Bref, par respect des règlements communautaires, la France ne peut suspendre les importations de vins italiens.

« *Ferme à l'égard de pratiques intolérables et prudent dans la mise en œuvre des remèdes* » : tel a été le dernier mot du ministre sur ce sujet.

Les importations de viande bovine

Il ne satisfait pas, bien entendu, les viticulteurs. Leurs leaders, qui avaient entendu M. Debatisse leur déclarer : « *Si votre combat rate sur le plan de la justice et de la légalité, nous serons avec vous* », n'ont pas manqué de faire savoir dans les couloirs du congrès que tout cela était « du vent » et que « le combat continuait ».

M. Bonnet s'est, en revanche, montré beaucoup plus net sur le problème des importations de viande bovine. Pas question, a-t-il affirmé, de supprimer dans la conjoncture actuelle la clause de sauvegarde, ce qui aurait pour effet de rouvrir les frontières des Neuf aux viandes venant des pays tiers, et donc de peser sur les cours.

Pour le reste, le long discours du ministre n'a pas apporté de réponse complète aux questions que se sont posées pendant trois jours les représentants de sept cent cinquante mille agriculteurs adhérant à la Fédération des exploitants. Sur un point capital, le revenu, il n'a même pas apporté de réponse du tout, et l'on ignore donc si le gouvernement a l'intention d'injecter à court terme les 1 300 millions de francs que lui a réclamé M. Debatisse.

Dès lors, il n'est pas surprenant que ce dernier ait pu dire : « *Nous ne sommes pas tellement rassurés* », en répondant à M. Bonnet.

« *Nous ne voulons pas que 1975 soit pour les agriculteurs français une aussi mauvaise année que 1974, où leur revenu a regressé de 15,9 %, soit la diminution la plus forte depuis trente ans* », avait, auparavant, déclaré M. Debatisse qui avait qualifié de « *franchement désagréable* » l'objectif du chef de l'État de maintenir cette année le pouvoir d'achat des paysans au niveau de 1974. Pour la F.N.S.E.A., 1975 sera au moins autant que 1974 une année de combat syndical, mais « *dans la plus stricte légalité républicaine* ».

Sur le plan interne au syndicalisme agricole, ce vingt-neuvième congrès a démontré que la cohésion de la centrale paysanne n'était pas, au moins au niveau des délégués présents à Versailles, remise en cause. Ce n'est guère surprenant. Après les scissions successives de la Fédération française de l'agriculture (F.F.A.), des Paysans travailleurs ou du Monatar, restent à la F.N.S.E.A. ceux qui se trouvent en accord avec les objectifs généraux de l'équipe dirigeante. Même si le congrès de Versailles a *encore une fois fait* apparaître tout ce que cette unité de façade cachait de contradictions sur les problèmes concrets.

VERS UN ARRÊT DE TOUTE ACTIVITÉ DANS LE MIDI

Les manifestations de viticulteurs pourraient s'amplifier la semaine prochaine. C'est du moins ce qu'ont affirmé, au cours d'une conférence de presse le 20 mars, MM. Sylvain Guizard, président de la chambre d'agriculture de l'Hérault ; Louis Teissier, porte-parole du comité régional, et Achille Gauch, président du Syndicat des viticulteurs de l'Hérault.

Les viticulteurs envisagent, lundi 24 mars, de faire cesser toute activité dans le Midi. Des contacts sont pris à cet effet avec les syndicats ouvriers et les organisations de commerçants. Le même jour, seraient organisés des barrages routiers et ferroviaires.

Mercredi 26 mars aurait lieu à Montpellier un grand rassemblement de tous les vignerons du Midi, auquel les organisateurs pensent amener plus de cinquante mille participants.

MONNAIES ET CHANGES

RAFFERMISSEMENT DU DOLLAR : 4,20 FRANCS

Amorcé jeudi, en dépit de l'annonce d'un déficit record de la balance des paiements des Etats-Unis, le raffermissement du dollar s'est confirmé vendredi sur les marchés des changes : il valait à Paris près de 4,20 F contre 4,19 F et à Francfort près de 2,32 DM contre 2,315 DM.

Le Koweït a précisé qu'il n'avait pas lié son dinar aux D.T.S., mais à un certain nombre de monnaies non définies.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● LES EXPORTATIONS DE L'HORLOGERIE FRANÇAISE ont atteint un niveau record en 1974. — L'industrie horlogère française a enregistré de brillants résultats sur les marchés étrangers en 1974 où ses ventes ont atteint le record de 765,8 millions de francs, marquant ainsi une progression de 27,4 %. Les montres, mouvements et pièces détachées entrent dans ce chiffre pour 615,46 millions (+ 30,5 %), les appareils de « gros volume » (réveils, pendules, etc.) pour 150,37 millions (+ 14,7 %). Cette forte avance est en grande partie imputable aux changements intervenus dans la nature des montres vendues. La qualité a, en effet, primé aux yeux de la clientèle étrangère, dont les achats d'articles de bon standing se sont accrus. A l'inverse les produits bon marché se sont placés beaucoup plus difficilement.

● LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MONTEDISON a demandé à M. Eugène Cefis de reprendre sa démission. Le président de la firme chimique italienne avait annoncé le 13 mars son intention de se démettre de ses fonctions (*le Monde* du 15 mars). En dépit de l'insistance du conseil d'administration réuni le 20 mars à Milan qui lui a réaffirmé sa pleine solidarité, M. Eugenio Cefis a persisté dans sa décision de démissionner.

Le conseil a, par ailleurs, demandé au gouvernement italien de prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder l'5autonomie de l'entreprise. Il se réunira à nouveau le 28 mars.

Automobile

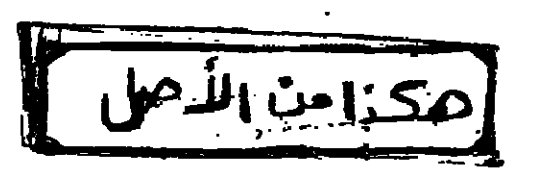
● LES IMMATRICULATIONS DE VOITURES EN R.F.A. ont augmenté en février le 21,5 % par rapport au mois correspondant de l'an passé. Atteignant le total de 167 752 véhicules, elles ont été supérieures de 18,9 % sur celles de janvier 1975. — (*A.F.P.*)

● GENERAL MOTORS va réembaucher dix mille ouvriers. Le premier constructeur automobile américain a révisé en hausse son programme de production pour le deuxième trimestre et annoncé, le 20 mars, que toutes ses usines d'assemblage seront à nouveau ouvertes au cours des deux prochaines semaines.

General Motors prévoit d'assembler 970 000 voitures au second trimestre, soit 100 000 de plus qu'il était prévu et 340 000 de plus qu'au premier trimestre de cette année. — (*A.F.P.*)

Pêche

● LA PROTECTION DES PECHEURS FRANÇAIS. — La Commission du Marché commun a décidé de prolonger jusqu'au 15 avril l'autorisation qu'elle avait donnée à la France de fermer son marché aux importations de certains poissons venant des pays tiers.



LA VIE ÉCONOMIQUE

INDUSTRIE

LA CONFÉRENCE DE L'ONUDI

Les pays industrialisés ont accepté le principe des associations de producteurs de matières premières

De notre envoyé spécial

Lima. — *Après une première semaine de travaux essentiellement consacrés aux déclarations officielles des délégations, la deuxième conférence de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) entre en cette veille de week-end dans une « phase souterraine » tout aussi importante : la mise au point des textes par les experts.*

A ce stade, les négociations se déroulent à trois niveaux :

● LES GROUPES DE PAYS. — Ils sont au nombre de trois. Les « 77 », c'est-à-dire les pays du tiers-monde, ont obtenu que la discussion se déroule sur la base du document élaboré à Alger. Toutefois, en raison de certaines réticences de la part de pays latino-américains, les plus « durs » parmi les leaders du groupe des « 77 » ont dû « mettre en sourdine » les aspects les plus politiques de leurs revendications.

Les pays industrialisés occidentaux, réunis au sein du groupe B, ont définitivement abandonné l'idée de présenter un contre-projet au texte des « 77 ». Ils se sont ralliés, pour l'essentiel, à la position des Etats membres de la C.E.E. Celle-ci a été définitivement arrêtée jeudi 20 mars, lorsque la Grande-Bretagne et l'Allemagne ont accepté d'une part le principe de la création d'associations de pays producteurs de matières premières et, d'autre part, l'objectif qui fixe à 25 % la part de la production industrielle dans les pays en développement en l'an 2000.

Les pays socialistes du groupe D ont enregistré une défection partielle : celle de la Roumanie, qui ne « suivrait » pas toutes les recommandations proposées par les pays de l'Est. Enfin la Chine, qui, comme le Vatican, n'appartient à aucun des groupes précédents, s'est d'ores et déjà prononcée en faveur du texte présenté par les « 77 », à l'exception du passage sur le désarmement.

● LES COMMISSIONS. — Deux commissions ont été créées : l'une chargée de la mise en forme des textes et des déclarations qui doivent être adoptés à l'issue de la conférence, l'autre étudiant les questions institutionnelles, autrement dit la transformation de l'ONUDI en une instance autonome des Nations unies.

● LE COMITE DE REDACTION. — C'est le véritable conseil restreint de la conférence. Il est confié à la responsabilité d'un Algérien et composé d'une trentaine de membres. C'est en son sein que prennent réellement forme les textes qui seront proposés à la séance plénière.

Deux questions se posent : les délégués arriveront-ils à élaborer un texte de compromis avant le 26 mars ? Jusqu'à présent, la discussion s'est déroulée avec une certaine lenteur, et il n'est pas impossible que les travaux ne s'interrompent pas dimanche. L'attitude conciliante de l'Algérie depuis le début des débats et l'assouplissement récent des Etats-Unis ne sont-ils pas purement tactiques, chacun préparant un coup de théâtre ? C'est l'interrogation qui revenait le plus fréquemment dans les couloirs du Centro Civico.

ALAIN GIRAUDO.



A L'ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

Le déficit de l'État et des collectivités publiques dépassera 100 milliards de francs

De notre correspondant

Bonn. — *Le débat budgétaire, qui a commencé le 19 mars par la discussion des crédits de la chancellerie, a donné lieu, comme le veut la tradition, à un examen général de la politique gouvernementale. Principal orateur de la démocratie chrétienne, M. Franz-Josef Strauss, se défendant de vouloir pratiquer la politique du pire, a déclaré que, dans certains domaines,* « l'affrontement avec les sociaux-démocrates et les libéraux était inévitable », *en particulier à propos de la politique économique et financière. Pour le dirigeant bavarois, le gouvernement a purement et simplement échoué et provoqué* « la récession la plus sévère depuis la réforme monétaire de 1948. L'Etat fédéral se trouve dans une situation financière catastrophique. Il est proche de la banqueroute ».

Les apparences, sinon les faits, donnent raison au président de l'Union chrétienne-sociale bavaroise. A la veille du débat budgétaire, M. Apel, ministre des finances, s'est vu contraint de réviser ses chiffres et d'augmenter les dépenses de 1,2 milliard de DM. Le budget fédéral atteint ainsi la somme de 155,15 milliards (280 milliards de francs), en augmentation de 12 % par rapport à 1974.

Cette correction a été rendue nécessaire par la situation financière difficile de l'Office fédéral du travail, responsables des indemnités de chômage. La dotation de 500 millions de DM, prévue dans le premier projet de budget, s'est révélée largement insuffisante. Etant donné le nombre élevé de chômeurs, une somme supplémentaire de 2,72 milliards a dû être ajoutée *in extremis.*

Les rentrées fiscales se sont en outre trouvées surévaluées eu égard à la poursuite de la récession. En revanche le gouvernement, tablant sur des hausses de salaires dans le secteur public plus importantes que celles finalement accordées, avait surestimé les dépenses en personnel. Avec 31,4 milliards de marks, le poste « travail et prestations sociales » est le plus important du budget. La défense se voit affecter 31 milliards, les transports 19 milliards, l'éducation et la recherche 8,5 milliards.

Au total le déficit budgétaire atteindra cette année près de 23 milliards de marks (41 milliards de francs) pour l'Etat fédéral, et près de 60 milliards (108 milliards de francs) pour l'ensemble des collectivités publiques, y compris les postes et les chemins de fer Selon MM. Schmidt et Apel, ce déficit est supportable et conforme à la politique conjoncturelle du gouvernement fédéral. L'accroissement des dépenses publiques devrait contribuer à relancer l'activité économique et le déficit de l'Etat, des Länder et des communes pourra, dans une large mesure, être couvert par des emprunts sur le marché financier sans gêner pour autant les emprunteurs privés que la faible conjoncture rend réservés.

Selon les experts, le déficit de l'Etat fédéral atteindrait, à lui seul, 30 milliards de D.M. en 1976 et 90 milliards en 1980. Cette année déjà, l'endettement atteint presque la valeur des investissements de l'Etat, c'est-à-dire la limite fixée par la loi fondamentale.

D. V.

● EN ALLEMAGNE FEDERALE, les prix de gros sont restés stables en février par rapport à janvier. En un an, par rapport à février 1974, la hausse a été de 11,1 ; elle était en janvier de 13,8 %. — *(A.F.P.)*

● EN GRANDE-BRETAGNE, le chômage touchait 802 630 personnes à la mi-mars, soit 10.808 de plus qu'un mois auparavant (+ 1,4 %), ce qui représentait 3,5 % de la population active, le chiffre le plus élevé depuis janvier 1973. 86 368 travailleurs étaient en chômage provisoire et 220 000 employés à temps partiel. En général le chômage se contracte en février d'environ 4 000 personnes. — *(A.F.P.)*

● EN ITALIE, le coût de la vie a augmenté de 1,2 % en février. En un an (par rapport à février 1974) la hausse des prix à la consommation s'est établie à 24,4 %. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RHONE-POULENC S.A.

Le bénéfice d'exploitation de Rhône-Poulenc S.A. s'élève pour l'exercice 1974 à 374,7 millions de francs contre 245,2 millions de francs en 1973.

Cet accroissement résulte principalement de celui des revenus du portefeuille qui reflète l'amélioration des résultats des filiales au titre de 1973, année marquée par une conjoncture favorable dans la chimie et les textiles, ainsi que d'une progression des produits accessoires et financiers. Dans cette évolution, les dividendes reçus de nos sociétés françaises, et en particulier de Rhône-Progil, sont en nette augmentation.

De ce résultat d'exploitation, augmenté des profits exceptionnels, viennent en déduction :

2,6 millions de francs pour pertes exceptionnelles ;

91,3 millions de francs pour impôts, y compris la contribution exceptionnelle versée en 1974 (18 % de l'impôt 1973), le total de ce poste étant en hausse de 52 %,

et une dotation de 30 millions de francs au compte de provision hors exploitation.

Le bénéfice net ressort à 265,5 millions de francs dont 21,2 millions de francs de plus-values à long terme contre 219,2 millions de francs dont 13 millions de francs de plus-values à long terme pour l'exercice 1973.

Il sera proposé à l'assemblée du 19 juin 1975 la distribution, au titre de l'exercice 1974, d'un dividende net de 10,50 F par action, auquel s'ajouterait un remboursement d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 5,25 F portant le revenu global de l'action à 15,75 F.

Il sera également proposé, ainsi que le président l'avait indiqué dans son allocution du 20 juin 1974, la distribution au titre de l'exercice 1973 d'un dividende complémentaire de 0,60 F par action (assorti d'un avoir fiscal de 0,30 F), le revenu global par action de l'exercice 1973 s'établissant ainsi à 14,25 F.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe pour l'exercice 1974 atteint 20 354 millions de francs, en progression de 39 % par rapport à 1973, évolution qui correspond pour les trois quarts environ à la répercussion dans les prix de vente du prix d'achat des matières premières et des produits énergétiques, et pour environ un quart à un accroissement de volume. Cette croissance globale du chiffre d'affaires se révèle d'ailleurs très variable au niveau des grands secteurs d'activité en raison de l'incidence différente de facteurs comme la hausse des matières premières ou la réglementation des prix.

— La part relative du secteur des textiles diminue en 1974 (27 %) par rapport à 1973 (33 %), et n'est plus que la moitié de ce qu'elle était en 1968 (53,8 %).

Quant à la chimie, elle représente désormais 56 % du chiffre d'affaires total contre 50 % l'an passé.

— Le chiffre d'affaires des sociétés étrangères représente toujours à peu près le quart du chiffre d'affaires consolidé total.

SOVABAIL

Le conseil d'administration de SOVABAIL, Sicomi du groupe SOVAC, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974.

Le bénéfice net de l'exercice, en progression de 20 %, s'élèvera à 14 219 458 F contre 11 846 603 F pour l'exercice clos le 31 décembre 1973.

Le conseil proposera à l'assemblée qui doit se tenir le 27 mai 1975 la distribution d'une somme de 12 millions 150 000 F représentant 85,4 % du bénéfice net et permettant le versement d'un dividende de 13,50 F par action contre 11,30 F pour l'exercice précédent.

GESTION - RENDEMENT

L'assemblée générale ordinaire tenue le mardi 18 mars 1975, sous la présidence de M. Emmanuel Museller, a approuvé les comptes de l'exercice 1974, dont le bénéfice distribuable s'élève à 3 655 386,87 F, contre 2 376 567,50 F pour l'exercice précédent, permettant l'attribution d'un revenu global par action de 10,82 F, contre 8,57 l'an dernier ; le dividende, qui se monte à 10,20 et est assorti d'un crédit d'impôt de 0,62 F, est matérialisé par les trois coupons nos 8, 9 et 10.

— Le coupon no 8, de 3,45 F, exonéré de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, représentant la part du dividende provenant de certains fonds d'Etat ainsi que des primes de remboursement attachées aux obligations françaises ;

— Le coupon no 9, de 2,99 F, représentant la part du dividende provenant des obligations françaises non indexées, ouvrant droit à l'abattement de 2 000 F et à l'option pour le prélèvement forfaitaire de 25 % libératoire de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ;

— Le coupon no 10, de 3,76 F, représentant la part du dividende provenant des autres revenus.

L'impôt réglé par avance (crédit d'impôt) correspondant étant de 0,24 F pour le coupon no 9 et de 0,38 F pour le coupon no 10.

Le dividende sera mis en paiement dès le lundi 24 mars 1975, date à partir de laquelle les actionnaires ont, pendant trois mois, la faculté d'affecter le montant des dividendes encaissés à la souscription d'actions nouvelles en franchise de commission.

A la fin de l'exercice 1974, l'actif net s'élevait à 60 020 816,81 F contre 43 109 806,41 l'année précédente.

La valeur de l'action, qui était passée de 144,47 F le 31 décembre 1973 à 167,58 le 31 décembre 1974, s'élevait à 175,82 F le 17 mars 1975.

DENAIN NORD-EST-LONGWY

Le conseil d'administration dans sa séance du 19 mars 1975 a arrêté les comptes de l'exercice 1974, qui font apparaître, après dotation de 4,70 millions de francs aux comptes d'amortissements, paiement de la contribution exceptionnelle de 1,96 million de francs et constitution d'une provision pour impôt sur les sociétés de 14,62 millions de francs, un bénéfice net de 123,21 millions de francs contre 107,31 millions de francs en 1973.

Il sera proposé à l'Assemblée, qui sera convoquée au début de juin prochain, la répartition, aux 8 659 200 actions composant actuellement le capital social, d'un revenu global de 18,75 F par action, dont 12,50 F de dividende directement distribué et 6,25 F correspondant à l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal). Le paiement de ce dividende aura lieu le 19 juin 1975.

Au cours de la même séance, le conseil d'administration a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 865 920 000 F à 952 512 000 F par la création de 865 920 actions nouvelles de 100 F nominal, émises au pair, soit 100 F par action. Il est prévu que la souscription aura lieu du 2 juin au 3 juillet 1975, à raison d'une action nouvelle pour dix actions anciennes. Ces actions nouvelles porteront jouissance du 1er janvier 1975.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
20 MARS

Irrégulier

Le marché s'est montré irrégulier en cette première séance du nouveau terme qui s'achèvera le 22 avril.

Certes, une série de compartiments présente des hausses non négligeables. Les banques stimulées par la détente du taux d'intérêt (le loyer de l'argent au jour le jour est retombé à 9 %) poursuivent leur progression : C.C.F., Crédit National (une gratuite pour quatre anciennes), Locabail, Locafrance, Prétabail, U.C.B. L'alimentation est bien disposée (Carrefour, Radar S.A., Moët-Hennessy, Veuve Clicquot, Viniprix). A l'automobile, la cotation de Citroën, en gain de 8 %, a même dû être retardée un moment en raison de l'abondance de la demande.

Ailleurs, quelques hausses par-ci, par-là, Penhoët Club Méditerranée, Perrier, T.R.T., Raffinage, Vallourec, Châtillon.

Les pétroles en revanche, ont été plus faibles, sensibles à l'ajournement des forages en mer d'Iroise. La Française des pétroles B.P., qui n'avait pu être cotée jeudi sur l'annonce de la suppression du dividende, s'est inscrite en baisse de 10 %.

A Paris comme ailleurs, un flottement est nettement perceptible : la persistance du marasme économique et la peur de troubles sociaux finissent par entamer les optimismes les plus vigoureux.

Aux valeurs étrangères, bonne tenue des américaines, en dépit du repli de Wall Street (I.T.T., General Motors), et effritement des allemandes et des hollandaises.

Aux pétroles internationaux, reprise de Norsk Hydro.

Les mines d'or ont été très bien disposées.

Le taux de l'argent placé en report s'est établi à 5 1/2 % contre 3 % le mois précédent.

Sur le marché du métal, stabilité du lingot et du kilo en barre à 24 525 F et 24 465 F contre 24 505 F et 24 470 F, tandis que le napoléon gagne 0,40 F à 260 F. Progression de la rente 4 1/2 % 1973.

LONDRES

Le mouvement de baisse s'accélère vendredi matin à l'ouverture en raison des nouvelles incertitudes économiques. Après une demi-heure de transactions, l'indice des industrielles accusait un recul de 7,4 points à 276. Lourdeur des banques, des pétroles et des mines d'or. Seuls, les Fonds d'Etat progressent encore légèrement.

OR (ouverture) dollars : 177 50 contre 177 25

VALEURS	CLOTURE 20/3	COURS 21/3
War Loan 3 1/2 %	27 3/4	27 11/16
Beechamps	205 ...	210 ...
British Petroleum	378 ...	357 1/2
Shell	240 ..	235 .
Vickers	128 ...	119 ...
Imperial Chemical	219	216
Courtaulds	101 ...	93 1/4
De Beers	254 ...	242 ....
* Western Holdings	39 3/4	39 ...
Rio Tinto Zinc Corp	133 .	133 ...
* West Driefontein	48 1/2	48 ...

(*) En livres

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	......	..
Effets privés	....	8 3/4 %
Moyen terme	..	8 15/16 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 31 déc 1974.)

	19 mars	20 mars
Valeurs françaises	127,5	127,6
Valeurs étrangères	123,2	124

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc 1961.)

Indice général	73,2	73,3

NOUVELLES DES SOCIETES

CREDIT DU NORD - U. P. — Bénéfice net pour l'exercice 1974 : 18,7 millions de francs contre un total de 33,4 millions de francs en 1973, avant fusion. La comparaison est difficile du fait de l'augmentation des amortissements après réévaluation d'actifs, mais la fusion n'en a pas moins pesé sur les résultats, dans un climat général peu favorable. Le dividende global est réduit de 8,25 F à 6 F.

USINOR. — Bénéfice brut pour 1974 : 163,7 millions de francs après 1 721 *millions d'amortissements et* de provisions. Dividende global : 11,25 F contre 9,45 F, auquel s'ajoutera 0,30 F au titre de 1973.

SOVABAIL. — Bénéfice net : 14,2 millions de francs (+ 20 %). Dividende : 13,50 F contre 11,50 F.

HOECHST A.G. — Bénéfice net provisoire de la société mère pour 1974 : DM 363 millions (+ 19 %). Le bénéfice du groupe à l'échelon mondial a progressé dans des proportions identiques. Dividende inchangé de DM 8,50.

NEW YORK

Le mouvement de reprise, qui s'était amorcé mercredi à l'approche de la clôture, s'est poursuivi jeudi à Wall Street durant la première partie de la séance. Par la suite, toutefois, la tendance s'est renversée. Tous les gains initiaux (6,18 points) ont été reperdus, et même au-delà, si bien que l'indice des industrielles s'est finalement inscrit en nouveau recul de 5,48 points à 764.

Le volume des transactions a augmenté : 20,96 millions de titres ont changé de mains contre 19,03 millions la veille.

Le redressement initial s'est fait, pour l'essentiel, sur la hausse de R.C.A. déclenchée à la suite de l'annonce par la société de la mise au point d'un dispositif électronique destiné à réduire sensiblement la consommation d'essence des automobiles. Mais les opérateurs, ayant appris que l'indice des prix avait progressé *de 0,6 % en février*, soit au rythme annuel de 7,2 %, et surtout que les bénéfices bruts des *entreprises* avaient en *moyenne* diminué de 14,6 % au cours du dernier trimestre de 1974, ont jugé prudent de se dégager.

Tous les compartiments se sont alourdis, à l'exception de la sidérurgie, des cinémas et des tabacs.

Sur 1 768 valeurs traitées, 790 ont baissé, 579 ont monté et 399 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 163,76 (— 1,68) ; services publics, 77,26 (— 0,83).

VALEURS	COURS 19-3	COURS 20-3
Alcoa	38 3/4	38 5/8
A.T.T.	50 7/8	49 1/8
Boeing	21 1/2	21 1/2
Chase Manhattan Bank	33 ..	32 5/8
Du Pont de Nemours	98 7/8	98 3/8
Eastman Kodak	93 1/2	92 5/8
Exxon	72 ...	72 7/8
Ford	36 7/8	37 5/8
General Electric	47 ..	46 3/8
General Foods	24 3/4	25 ...
General Motors	42 5/8	42 7/8
Goodyear	16 7/8	16 7/8
I.B.M.	214 1/2	209 1/2
I.T.T.	21 ..	21 1/8
Kennecott	34 3/4	35 ...
Mobil Oil	40 1/2	41 1/4
Pfizer	35 1/8	34 1/4
Schlumberger	104 1/4	103 5/8
Texaco	25 1/2	24 3/4
U.A.L. Inc.	20 1/2	20 1/4
Union Carbide	58 1/4	53 5/8
U.S. Steel	58 3/8	56 1/2
Westinghouse	14 3/4	14 5/8
Xerox	76 1/2	74 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/3	21/3
1 dollar (en yens)	287 55	Clos

BOURSE DE PARIS — 20 MARS — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	38 50	1 485	France (La)	400	410	Sequanaise Banq.	224 90	225 10	Un. mob. France	112	107
5 %	56 40	0 658	Préservatrice S.A.	322	330	SLIMINCO	142	142 80	Actor Investiss.	95 50	96
5 % 1920-1980	138 50	0 658	Prévoyance	....	1050	Sté Cent. Banque	70	70	Gestion Sélect.	197 50	197 50
3 % amort. 45-54	67	1 807	Protectrice A.I.R.	230	230	SOFICOMI	135	136	Invest. et Gest.	117	116

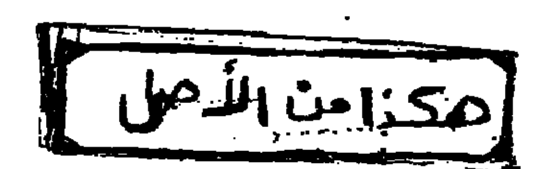
MARCHÉ A TERME

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20 3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 186	4 195	4 19
Canada ($ can. 1)	4 190	4 195	4 19
Allemagne (100 DM)	181 476	181 285	180 75
Belgique (100 fr.)	12 232	12 258	12 05
Danemark (100 krd.)	77 820	77 400	77 75
Espagne (100 pes.)	7 537	7 535	7 44
Grande-Bretagne (£ 1)	10 160	10 157	10 22
Italie (100 lires)	0 666	0 667	0 67
Norvège (100 kro.)	85 685	85 670	86 .
Pays-Bas (100 fl.)	177 825	177 825	176 75
Portugal (100 esc.)	17 490	17 490	16 75
Suède (100 krs.)	107 320	107 100	106 75
Suisse (100 fr.)	169 875	169 400	170 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20 3
Or fin (kilo en barre)	24470	24465
Or fin (kilo en lingot)	24505	24525
Pièce française (20 fr.)	259 60	260
Pièce française (10 fr.)	170 50	173
Pièce suisse (20 fr.)	251 70	252 80
Union latine (20 fr.)	230 80	231
Souverain	241 .	242 30
Pièce de 20 dollars	1180 40	1180 40
Pièce de 10 dollars	556	558 40
Pièce de 5 dollars	410	410 .
Pièce de 50 pesos	982	988 50
Pièce de 10 florins	223 .	224 20



مكرر من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DANS UNE INTERVIEW A TF1

Le parti socialiste portugais est le garant de la démocratie

déclare M. François Mitterrand

M. Mitterrand nous communique le texte des déclarations qu'il a faites à un envoyé spécial d'T.F.1 le jeudi 20 mars. Interrogé sur la démocratie au Portugal, le premier secrétaire du P.S. a dit notamment :

« *Je constate que l'on s'inquiète aujourd'hui alors que l'on était rassuré hier par la dictature Salazar. Ensuite, c'est vrai que le problème du Portugal est un problème sérieux. Pourquoi ? Parce que c'est une situation révolutionnaire. Cette situation révolutionnaire était pratiquement inévitable après le demi-siècle de dictature que je viens d'évoquer (...).*

» *Le parti socialiste portugais a protesté contre l'interdiction d'un certain nombre de partis politiques. Il faut bien se rendre compte de deux éléments complémentaires : d'abord, le parti socialiste portugais est un parti de la révolution. Tous ses leaders ont été longtemps emprisonnés, en tout cas écartés de la vie politique dans les années précédentes (...). Ils participent activement à cette révolution. Mais ils veulent que cette révolution soit démocratique, aille vers la démocratie, une révolution pour la démocratie. Et le point sur lequel, personnellement, je suis le plus attentif, c'est que je considère que le parti socialiste portugais est le garant de la démocratie au Portugal et que ce serait en effet grave qu'il soit contraint de quitter le gouvernement (...). Pour moi, le principe fondamental de la démocratie, c'est qu'elle est indissociable des libertés publiques.* »

A la question : « *Avez-vous exprimé vous aussi une désapprobation officielle du parti socialiste français* (sur la suspension de certains partis) *comme cela vous est déjà arrivé dans le passé, notamment après les événements de Tchécoslovaquie ?* », M. Mitterrand a répondu : « *Je l'ai toujours fait et je le ferai toujours. Le pluralisme des partis, la multiplicité des opinions et leur capacité de s'exprimer, c'est une règle fondamentale de la démocratie dans laquelle croient les socialistes. (...) Mais aurait-on oublié qu'il y a simplement quelques jours avait lieu un coup d'Etat, ou une tentative de coup d'Etat, au Portugal, et que, depuis le 25 avril de l'an dernier (...), ça a été une tension constante, une situation révolutionnaire ? Si donc il existe des groupes qui recherchent l'action violente, l'action violente en dehors de la loi, soit pour restaurer la dictature, soit pour créer une situation impossible à maintenir ou à définir parce que ce serait la mise en question des acquis de la démocratie, alors considérons que le problème portugais a des aspects particuliers. Mais si devait être mise en cause, d'une façon constante et institutionnelle, la capacité pour un parti politique de s'exprimer librement, de se présenter aux élections, alors je considérerais que la démocratie serait en danger.* »

A B C E F G H

NOMINATIONS D'AMBASSADEURS

- **M. Jean-Pierre Brunet à Tokyo**
- **M. Jean Ausseil à Montevideo**
- **M. Henri Chollet à La Barbade**

Le *Journal officiel* du 22 mars annoncera la nomination de plusieurs ambassadeurs.

● *M. Jean-Pierre Brunet* est nommé à Tokyo, en remplacement de M. François Lefebvre de Laboulaye.

[Né le 20 janvier 1920, M. Brunet fut d'abord officier de marine et s'engagea dans les forces navales françaises libres. Il commence sa carrière dilpomatique en 1945 comme attaché d'ambassade à Londres, puis revient à l'administration centrale aux affaires économiques. En 1961, il devient représentant permanent adjoint de la France auprès des Communautés européennes à Bruxelles. Il est nommé directeur des affaires économiques et financières en 1966. Il est ministre plénipotentiaire hors classe.]

● *M. Jean Ausseil* est nommé à Montevideo.

[M. Jean Ausseil, né le 30 avril 1925, a commencé sa carrière en 1948 dans les services d'outre-mer. En 1952, il fut affecté au ministère des Etats associés, puis en 1957 intégré dans le cadre des secrétaires des affaires étrangères. En 1961, il fut détaché auprès de la Communauté européenne à Bruxelles, puis à l'OTAN jusqu'en 1962. Deuxième conseiller à Alger après l'indépendance, il revient à Paris en 1964 pour occuper divers postes de conseiller, notamment auprès des ministres des affaires sociales et de la recherche scientifique. De 1968 à 1969, il est conseiller technique au cabinet du premier ministre, avant d'être nommé consul général à Tanger.]

● *M. Henri Chollet* est nommé à La Barbade. Il remplace M. Paul Le Mintier de Lehélec.

[M. Henri Chollet, conseiller des affaires étrangères de première classe, né le 12 mars 1917, commence sa carrière au département Amérique de l'administration centrale en 1946 avant d'être nommé, la même année, à la résidence générale à Rabat, puis au commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes. En 1954, il est détaché auprès de l'O.N.U. et, en 1959, devient premier secrétaire à Vienne avant de revenir, en 1962, à l'administration centrale.]

Le numéro du « Monde » daté 21 mars 1975 a été tiré à 557 902 exemplaires.

Mis au point aux États-Unis

DEUX VACCINS CONTRE L'HÉPATITE B VONT ÊTRE EXPÉRIMENTÉS SUR L'HOMME

Deux vaccins contre l'hépatite sérique (hépatite B), qui ont déjà fait la preuve de leur efficacité chez l'animal, vont être essayés chez l'homme.

C'est ce qu'ont déclaré, le 19 mars, lors d'une conférence de presse à Washington, en marge d'un symposium sur l'hépatite, deux équipes de chercheurs américains qui ont, indépendamment l'une de l'autre, mis au point des vaccins prometteurs pour prévenir l'hépatite sérique.

Cette affection, qui est devenue un véritable fléau en milieu hospitalier, a dû être classée parmi les maladies professionnelles (« le Monde » du 21 novembre 1973). Le virus de l'hépatite B se propage essentiellement, à l'occasion de transfusions sanguines, par l'emploi d'un matériel mal stérilisé pour les injections intraveineuses ou encore au cours de rapports sexuels, probablement par l'intermédiaire de micro-lésions des muqueuses.

La première équipe est dirigée par les docteurs Purcell et Gérin, de l'Institut national de la santé américain, la seconde par les docteurs Hilleman (Laboratoires Merck, Shard and Dohme). Cette deuxième équipe a, d'autre part, effectué des travaux sur le virus A, qui a été isolé voici deux ans, cultivé sur des virus de marmouset, et qui permet déjà un diagnostic biologique de cette maladie.

● *L'ensemble des textes complémentaires à la loi sur l'interruption de grossesse* pourrait être publié avant la fin du mois d'avril, soit environ deux mois et demi avant l'expiration du délai fixé par la loi. C'est ce qui a été annoncé à l'Elysée, jeudi 20 mars, à l'issue de l'entretien de Mme Simone Veil, ministre de la santé, avec le président de la République, à propos des conditions d'application de la loi. Il a également été confirmé que les tarifications de l'avortement pourraient être connues avant la fin de cette semaine.

En Coupe d'Europe de football

SAINT-ÉTIENNE RENCONTRERA LE BAYERN DE MUNICH

Le tirage au sort des demi-finales de la Coupe européenne des clubs champions, effectué le 21 mars à Zurich, a désigné le Bayern de Munich comme adversaire de Saint-Etienne. L'autre match opposera le Football-Club de Barcelone à l'équipe de Leeds.

RESULTATS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

*Marseille bat Lens	4-0
*Lyon et Nîmes	2-2
*Bastia bat Monaco	1-0
*Reims bat Sochaux	2-1
*Lille bat Nantes	3-0
*Angers bat Strasbourg	5-1
*Rennes et Bordeaux	1-1
*Paris-Saint-Germain et Troyes	0-0
*Nice bat Red Star	2-1

Le dernier match de la trente et unième journée, Metz-Saint-Etienne, sera joué le 22 mars.

Classement. — 1. Saint-Etienne, 44 pts ; 2. Marseille, 42 ; 3. Nîmes, Bastia, Reims, 37 ; 6. Lens, Lyon, 36 ; 8. Nantes, Strasbourg, 34 ; 10. Monaco, Bordeaux, 33 ; 12. Lille, 32 ; 13. Rennes, Troyes, 31 ; 15. Paris-Saint-Germain, Nice, 30 ; 17. Sochaux, Metz, 27 ; 19. Red Star, 26 ; 20. Angers, 22 points.

BASKET-BALL. — En demi-finale de la coupe d'Europe des clubs champions, Berck a été battu dans sa salle, jeudi 20 mars, par l'Ignis de Varèse, 86 à 85. Dans l'autre demi-finale, le Real de Madrid a dominé Zadar par 109 à 82.

(Lire, page 21, la rubrique sportive du « Monde des loisirs ».)

● *Les nombreuses œuvres d'art* (Corot, Picasso, Gauguin, Dufy) volées, le 27 décembre 1974, dans l'appartement parisien d'un architecte-paysagiste américain, M. Jacques Cartier, 43, boulevard de Courcelles, à Paris (*le Monde* du 31 décembre 1974), ont été retrouvées chez un receleur, M. Michel Pommez, malfaiteur connu de la police pour sa participation à plusieurs hold-up. Ce dernier a été arrêté mais l'auteur présumé du vol, un jeune yougoslave, n'a pas été retrouvé.